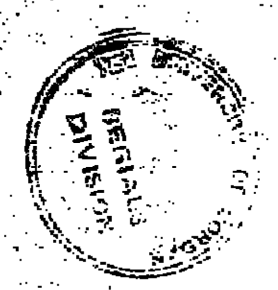


Le monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14704 – 6 F

VENDREDI 8 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

BOURSE ★

Virages finlandais

PROFITANT des circonstances, la Finlande vient de faire un pied de nez à son voisin, l'ancienne Union soviétique, en commandant aux Etats-Unis soixante-quatre avions de combat. Du même coup, elle a enlevé à la France tout espoir de placer son Mirage 2000-5, comme Dassault l'avait longtemps escompté.

Le choix du ministre finlandais de la défense, Mme Elisabeth Rehn, ne constitue pas seulement un échec très grave pour le groupe français. Il symbolise aussi les changements survenus dans cette région d'Europe du Nord. Traditionnellement, depuis la fin de la dernière guerre mondiale et le traité de Paris en 1947, la Finlande partageait ses commandes d'armement entre l'Est et l'Ouest, au nom d'une politique de neutralité qui se voulait soigneusement équilibrée et fondée sur l'acquisition de matériels censés être purement défensifs.

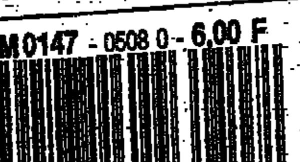
HELSINKI vient de rompre avec ces traditions. En dépit d'une opposition parlementaire pour laquelle d'autres dépenses étaient prioritaires en cette période de moindre tension en Europe, la Finlande, pour remplacer ses vieux Draken suédois et Mig-21 soviétiques, a écarté les appareils produits par ses deux voisins : le Gripen suédois et le Mig-29. Repoussant toute solution européenne, elle a accordé sa préférence à un seul fournisseur américain, en retenant le F-18 de McDonnell Douglas, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas un simple avion de défense.

Le gouvernement finlandais explique qu'il veut acquérir un outil militaire pour trente ans et que, dans ces conditions, il a joué la sécurité en ne s'embarrassant pas d'un Mig-29 dont le service après-vente n'est pas garanti, compte-tenu de l'état de délabrement de l'industrie militaire de l'ex-URSS. Il n'en reste pas moins qu'il vient, à sa manière, de mettre un terme à l'idée caricaturale qu'on s'est longtemps faite à l'ouest de cette cohabitation entre un petit pays neutre et un voisin puissant liés depuis 1948 par un traité d'amitié et d'assistance.

C'EST grâce à ce pacte et, auparavant, à sa résistance militaire pendant la guerre soviéto-finnoise de 1939-1940, que la Finlande avait réussi à préserver son indépendance, contrairement à ses cousins baltes. Certes, elle était contrainte à beaucoup de retenue sur la scène internationale, mais ses interlocuteurs occidentaux ne pouvaient douter de ses intimes convictions antisoviétiques.

Réalistes et pragmatiques, les Finlandais ont patiemment attendu l'effondrement de l'URSS, après le putsch manqué du mois d'août 1991, pour avancer leurs pions : en décembre, le pacte était jeté à la corbeille et remplacé par un simple traité avec la Russie, sur le modèle de ceux signés par plusieurs pays européens avec Moscou. Les échanges commerciaux – en chute libre, ce qui explique la crise économique que traverse le pays actuellement – se font désormais en devises convertibles, et une coopération avec la région de Saint-Pétersbourg est à l'étude. Et en mars dernier, la Finlande venait grossir les rangs des pays candidats à la Communauté européenne. Quitte, aujourd'hui, à acheter des avions américains !

Lire les articles de JACQUES ISNARD et de FRANÇOISE NIÉTO page 17



Démission du gouvernement et marasme économique

Crise de régime au Liban

Si elle a mis fin aux violentes manifestations, la démission, mercredi 6 mai, du premier ministre libanais, M. Omar Karamé, et de son gouvernement ne règle aucun des problèmes – et notamment économiques – auxquels le pays doit faire face, et a ouvert une grave crise de régime.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

La tension est presque retombée, jeudi 7 mai à Beyrouth, après l'annonce, la veille, de la démission du gouvernement de M. Omar Karamé *(nos dernières éditions du 7 mai)*. Toute la matinée de mercredi, le Liban avait vécu au rythme de manifestations multiformes, menées essentiellement par des jeunes, y compris des enfants.

Dans la capitale, il était pratiquement impossible de circuler, des centaines de barrages de pneus enflammés, des bennes à ordures renversées, des poutrelles et objets divers barrant les rues commerçantes désertes. Les manifestants, qui criaient des slogans hostiles au gouvernement : *« Voleurs ! Incapables ! Affameurs du peuple ! »*, s'en sont pris à plusieurs banques, bureaux de change et magasins de luxe, dont ils ont brisé les vitrines.

La police et l'armée, libanaises comme syriennes, qui avaient reçu consigne de ne pas intervenir pour éviter d'aggraver la situation, ont, le plus souvent, laissé faire.

En définitive, le bilan de cette journée de révolte s'est élevé à quinze blessés par balles.

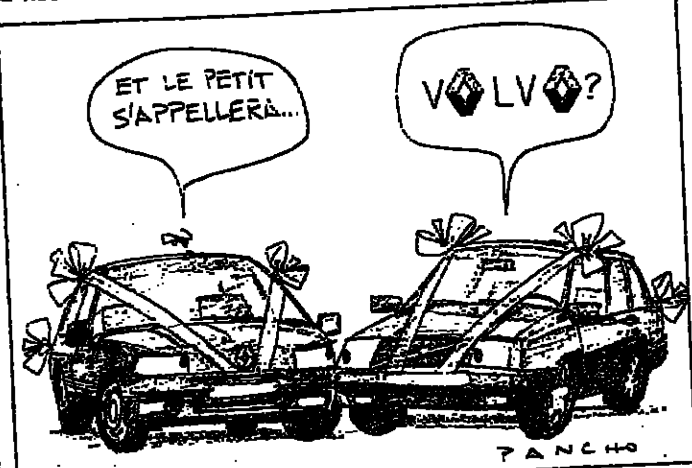
FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 5

Deux ans après leur rapprochement

Renault et Volvo pourraient fusionner

Deux ans après les fiançailles de Renault avec Volvo et à quinze jours de la fin du mandat de M. Raymond Lévy à la tête de Renault, les rumeurs de fusion entre les deux firmes automobiles s'intensifient. Le mariage se heurte à deux obstacles : la nécessité d'une loi et la différence de taille des partenaires.



Lire l'article d'ANNIE KAHN, page 24

POINT

Le marché publicitaire

Après l'euphorie de la fin de la décennie 80, 1991 a été pour la publicité l'année de toutes les déceptions.

Lire le dossier d'YVES AGNÈS et YVES-MARIE LABÉ page 19

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 24

M. Bush à Los Angeles

M. George Bush est arrivé mercredi 6 mai, pour quarante-huit heures, à Los Angeles afin de constater sur le terrain les dégâts provoqués par les émeutes dont la grande métropole californienne a été le théâtre après l'acquittement, le 29 avril, des quatre policiers qui avaient passé à tabac un automobiliste noir.

A Simi Valley, une banlieue blanche de Los Angeles, où a eu lieu le procès, on a l'obsession de la sécurité.

Lire les articles de RÉGIS NAVARRE page 6

Bastia : enquête sur une tribune

Confusion sur le nombre des victimes et constats de « légèretés »

BASTIA

de nos envoyés spéciaux

Bruno et Thomas, Christelle ou Vanina : ils n'étaient pas venus ensemble à Furiani. Leur main de dix ans glissée dans celle d'un grand, la fierté en bandoulière, ils s'étaient laissé pénétrer par l'odeur de pelouse arrosée et par des chants de joie furieuse. Ils avaient, dans l'excitation contagieuse du plaisir prémédité, gravi les degrés de la tribune « Claude-Papi », le latéral Nord.

Maintenant, à la rubrique « Pédiatrie », Bruno et Thomas, Christelle et Vanina, sont côte à côte sur la même liste rédigée à la hâte, à la main, sur un cahier à spirale et scotché, dans le hall de l'hôpital de Bastia. Une liste parmi tant d'autres mais presque plus criante que celle des morts : des blessés de dix, douze, treize ans, qui allaient à la fête. Dans la nuit douce de ce presque été corse, les voitures continuent de s'arrêter devant l'hôpital.

En silence on se presse, comme à l'affichage de résultats d'examens. On y égrène les noms, on y cherche, et on finit par y trouver celui d'un parent, d'un ami, celui de quelqu'un qu'on aime. Une mère demande à sa fille s'il y a *« des copines de sa classe »*. Un homme compte le nombre de ses cousins. Les infirmières, sans que l'on comprenne comment elles tiennent, continuent de sourire, de renseigner, avec une infinie patience. Elles rassurent et calment tant qu'elles peuvent.

MICHEL CODACCIONI et AGATHE LOGEART

Lire la suite et nos informations page 10

J.M.G. Le Clézio
Etoile errante
roman
nrf
GALLIMARD

Marlene, légende d'un siècle

Marlene Dietrich est décédée, mercredi après-midi 6 mai à son domicile parisien. Elle était âgée de quatre-vingt-dix ans

par Jacques Siclier

Même après avoir dépassé soixante-dix ans, Marlene Dietrich n'avait qu'à paraître en public, dans un de ses tours de chant, pour fasciner. S'il entrait bien chez les spectateurs – les plus jeunes surtout – une part de curiosité à l'égard de celle dont on avait fait une légende, la curiosité laissait vite place à l'admiration.

Recréant, sous la lumière des projecteurs de théâtre, mais plus accessible qu'à l'écran, le mythe de la star qu'elle avait assumé depuis les débuts de sa célébrité, Marlene restait une femme extrêmement séduisante et un modèle de conscience professionnelle.

Le cinéma n'avait plus rien à lui offrir depuis le début des années 60. En robe pailletée de strass et fourrures blanches devant le micro, résumant sa carrière par ses chansons, dont certaines venaient de ses films, Marlène continua jusqu'à sa retraite volontaire de remplir le contrat de séduction qui la liait au public.

Energique, indépendante, perfectionniste par nature et par métier, elle échappa au temps, aux modes. Elle laissa une image de l'éternel féminin qui ne fut pas ternie par sa vieillesse. Vivant à Paris, par choix, ne sortant plus guère de l'appartement qu'elle occupait avenue Montaigne, échappant aux photographes indiscrets, aux solliciteurs encombrants, elle se voulut, simplement, « Madame Dietrich ». Sans être pour autant coupée du monde et abîmée dans une contemplation narcissique comme Greta Garbo.

Marlene, en effet, appartint toujours au monde réel. Maria Magdalena Dietrich naquit à Berlin le 27 décembre 1901. Son père mourut dix ans après. La veuve se remaria avec un officier, Edouard von Losch, qui tomba sur le front russe pendant la Grande Guerre.

Lorsque Marlene devint une actrice célèbre, on lui attribua le nom de son beau-père, alors qu'elle s'appelait bien Dietrich. Liée à sa mère et à sa famille par une vive affection, élevée selon une éducation prussienne dont elle était fière, elle fit, d'abord, des études musicales.

Lire la suite et nos informations page 14

LE MONDE DES LIVRES

Le miroir du racisme

Trois essais pour une évidence : s'interroger sur l'Autre, c'est se questionner soi-même.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Chômage

La non-reconnaissance

par Daniel Sibony

LE hasard m'a fait croiser ces temps-ci un nombre impressionnant de gens qui se passionnent pour ce qu'ils font mais qui, littéralement, sont cassés dans leur désir de faire reconnaître leur travail, bloqués par des cadres établis certes inévitables mais dont les responsables semblent faire une sorte de mur auquel ils s'identifient : on ne passe pas. (Si, parfois on passe : une psychologue d'hôpital appréciée par tous pour son travail, et maintenue vacataire à 50 francs de l'heure pendant quinze ans, m'apprend aujourd'hui qu'elle vient d'être titularisée ; mais oui.)

Certes, devant ces gens qui sont bloqués et pas reconnus, on peut faire de la «psy» facile, et dire que, pour eux, souvent, se faire reconnaître est un point vif trop brûlant de leur destin. Mais il est plus intéressant d'analyser le couplage entre ceux qui s'activent comme ils peuvent et ceux... qui les empêchent comme ils peuvent. Cela peut même nous éclairer sur cette vaste maladie nommée chômage.

Échecs ponctuels grands déficits

En effet, que se passe-t-il quand un être passionné par son travail, dont les effets sont positifs, voit ses efforts non reconnus ou entravés, voire méprisés ? S'il est vraiment «mordu», il continue, quitte à paraître un peu bizarre ou un peu fou, y compris à ses propres yeux (cela peut donner des œuvres fortes, qui, avec ou sans médias, suivent leur route rigoureuse...) Il peut aussi déprimer : la France consomme beaucoup d'anti-dépresseurs ; au premier rang, dit-on. Le plus souvent, il «débranche», il désinvestit ce qu'il fait, et ses élans de «trans-faire» qui visent à faire un peu mieux que l'ordinaire. Peu à peu, il fait acte de présence, mais le cœur n'y est pas. Bref, il se met en veilleuse, presque en «chômage» tout en étant à son travail.

Cela suggère que le chômage, il faut l'étudier en germe, à l'état endémique chez beaucoup de ceux qui travaillent – qui remuent, qui font des gestes, mais dont l'essentiel de leur être est inerte ou inhibé car ils ne trouvent pas où s'inscrire, où se faire reconnaître. Ils butent sur des murs invisibles qui brisent leur élan. En somme, l'effet chômage ne serait pas l'émergence brutale d'une non-place, d'une place vidée ou impossible, mais peut-être et surtout une lente érosion où une place pleine et vivante se vide peu à peu de sa substance et devient intenable. Le sujet pourtant «actif» est refroidi ou écœuré devant l'obstacle bête et méchant. Certes, ce vidage est ponctuel, individuel. Mais une sorte d'esprit malin totalise ces petits échecs individuels, au niveau d'une entreprise, d'un lycée, d'une fac...

Cet «esprit malin» existe, c'est le réel ; il n'est ni juste ni injuste, il fait la somme des échecs ponctuels pour révéler des aires de vide, et de grands déficits : l'image d'ensemble a de petites taches qui s'additionnent jusqu'au jour où elle est elle-même une grosse tache. Résultat : l'entreprise doit licencier, donc produire des chômeurs ; dans tel lycée ou telle fac, le niveau devient médiocre, ce qui à terme produira de futurs chômeurs (qu'ils faudra «former», ou plutôt «formater»...). On a ainsi un opérateur dynamique producteur de chômage, d'abord à l'état latent, larvé, puis à l'état patent – chômage «déclaré», comme une maladie qui se «déclare» sur un fond pathogène ; comme un mode de vie tordu engendre un état maladif puis des maladies reconnues attitrées.

Bien sûr, après, on déclenche des remèdes – thérapies douces ou de choc – car le désir de «faire quelque chose» est globalement indestructible. Mais le résultat est souvent faible : comme lorsqu'on crée des déserts urbains, sans âme, pour ensuite y envoyer des cohortes d'animateurs réinjecter un peu d'âme. (Le mal des banlieues est un chômage d'urbanité dont le remède arrive trop tard. On a empêché – ou déprimé – une certaine convivialité, puis on lui a donné quelques dopants.)

Le pouvoir d'empêcher

Curieusement, ce générateur de chômage ne tient pas au progrès technique, à l'efficacité accrue. Au contraire : des gens de pouvoir, excédés par le dynamisme de certains, par leur effacité réelle qui gène des cadres établis, se sentent comme menacés et, pour garder leur importance, ils cassent l'élan de ces importuns ou ils l'embourbent. C'est que l'homme incompétent, à un poste de pouvoir, fait très mal : il est assez intelligent pour se savoir menacé – par ceux qui ont du savoir-faire. Il est terrorisé, donc terrorisant, ou inhibant. Les gens de pouvoir incompétents refusent de vous reconnaître une valeur parce qu'eux-mêmes ne se reconnaissent pas de valeur, pas d'autre valeur que leur pouvoir d'empêcher, et d'inscrire leur place dans l'empêchement qu'elle engendre. Car eux aussi souffrent d'un manque de reconnaissance, mais veulent la gagner à bon compte : en forçant l'autre à s'incliner (et à renoncer) devant le mur qu'ils lui opposent. Soit dit en passant, il se peut que la chute des murs du bloc de l'Est rende un peu plus visibles les murs d'ici.

Le pouvoir d'empêcher est-il un trait typique dans ce pays ? C'est vrai qu'ailleurs on respecte plus le savoir-faire, plus que le titre ou le diplôme ou la place honorifique. Ici, l'héritage jacobin, le culte de la représentation, semble assez lourd. Mais, de fait, ce problème est humain : les gens deviennent impuissants – impuissants à jouir de leur vie et à résoudre leurs problèmes – quand ceux dont ils dépendent jouissent surtout de les castrer.

Détresse narcissique

En tout cas, l'élan de ceux qui désirent «faire quelque chose» bute, à tous les niveaux, sur le narcissisme crispé de ceux qui s'identifient à leur place, place de pouvoir où ils s'isolent ; la vie n'arrive pas jusqu'à eux. Leur langage est trop pauvre. D'ailleurs, ils sont programmés pour ne parler qu'un seul langage, le leur ; «unicité» très typique du narcissisme, où l'on n'entend que soi et l'on ne s'entend qu'entre soi.

Cette détresse narcissique, visible des deux côtés du mur, on a vu son effet majeur : ôter l'envie de faire quoi que ce soit. Or beaucoup de gens aujourd'hui n'ont envie de rien, ni de rien faire. C'est une forme de la fameuse «morosité». On s'empresse de les juger glandeurs, dépressifs complaisants... On les moque, on les sermonne ou on les soigne. Mais c'est plus complexe : ne s'intéresser à rien, à rien d'autre qu'à soi, c'est souvent faire reconnaître ceci : on a été si peu reconnu qu'il faut pour subsister ne plus investir qu'une chose : soi-même ; sinon, c'est le risque de disparaître, de s'évanouir.

Ces gens sont à leur propre chevet, à l'écoute de leurs battements d'être ralentis ; ils ne peuvent se permettre de s'intéresser qu'au symptôme auquel ils s'identifient ; au symptôme qu'ils deviennent et à quoi on finit par les reconnaître. Ils sont amenés pas à pas vers un «chômage» radical, qui est un narcissisme à la dérive. Car faire quelque chose, produire telle œuvre ou tel objet, c'est sortir de soi. «Ne s'intéresser à rien», c'est ne plus investir que soi pour se protéger d'une hémorragie narcissique. Ne s'intéresser qu'à soi et savoir que cet intérêt ne tient pas le coup, c'est cela la déprime. Buter sur tant de murs qu'on devient soi-même le mur au pied duquel on est assis. Tassé.

Victime de sa richesse ?

Tout cela est loin de l'idée admise et rebattue : que le chômage est le produit inéluctable du progrès technique. Cette idée a pour elle tant d'apparences qu'elle réussit à bien cacher ce qu'elle a de faux. En effet; une société «en progrès», qui se développe et s'enrichit, pourquoi serait-ce si évident qu'elle soit victime de sa richesse ? Le progrès libère les hommes pour d'autres tâches ? Pourquoi serait-ce d'abord la tâche ardue de se déprimer à ne rien faire ? Une société plus mûre peut avoir en principe la maturité adéquate pour non pas vider des places, mais déplacer ceux qui s'y trouvent. La place est d'abord une fonction : d'emplacement et de déplacement. La force que procure la richesse, celle des produits et du savoir, pourrait non pas «barrer» des gens mais leur permettre de faire autre chose ; au lieu de récolter les richesses et de leur donner de quoi se taire et n'investir qu'eux-mêmes.

Certes, il y a la concurrence de sociétés où l'on est prêt à se sacrifier pour produire. Japon, Allemagne... A quoi ressemblera leur hégémonie si un jour elle devient totale ? Serons-nous seulement forcés – en douceur – à consommer japonais ? Ou faudra-t-il devenir japonais, culturellement ? Par des voies plus subtiles que la manipulation génétique ? Questions ouvertes. Mais si elles se posent un jour, c'est dans une texture sociale, la nôtre, marquée par cette tare de la non-reconnaissance de l'autre ; non seulement sur le plan éthique mais dans le champ de l'activité productive. La non-reconnaissance n'est pas seulement le contraire de l'ingratitude – cette crispation narcissique où l'on ne veut rien donner de peur qu'il ne nous reste rien, alors qu'il s'agit de donner des choses qu'on n'a pas dans sa poche : une parole, un signe...

Que la reconnaissance obsède nos sociétés de l'image est presque un juste retour : être vu, être en vue – télé, revue... Bref, avoir un point d'appui autre que soi, une image «reconnue» par des tiers, même si on n'a pas d'illusions sur la valeur de cette image, comporte un noyau légitime : faire connaître à l'autre une part de ce qu'on est, ouvrir un peu la capsule narcissique, tenter de vivre un partage...

Mais, pour corser les choses, la reconnaissance touche aussi à l'épreuve de l'identité, cette hantise de notre fin de siècle, commune à tous : Est ou «tiers-monde» ou Occident ; groupes ou personnes... A quoi se reconnaître ? L'emblème efface l'épreuve. Or cette épreuve conditionne la possibilité de rencontrer, et donc de vivre, s'il est vrai que vivre c'est rencontrer autre chose, de nouveau si possible, dans quoi on puisse se reconnaître, en ayant assez de «rappel» pour ne pas disparaître dans son image.

► Daniel Sibony est psychanalyste, écrivain. Vient de publier *les Trois Monothéismes. Juifs, chrétiens, musulmans entre leurs sources et leurs destins.* (Le Seuil, avril 1992.)

BIBLIOGRAPHIE

«L'Entreprise sous presse», de Yves Agnès et Michel Durier

Le journal de l'entreprise citoyenne

Notre collaborateur Yves Agnès vient de publier, avec Michel Durier aux éditions Dunod, un ouvrage sur la presse d'entreprise. Nous avons demandé à Dominique Vastel, directeur de la communication du GAN, d'en rendre compte.

« DANS *l'entreprise moderne, il n'y a pas de salariés-robots, mais des salariés-acteurs, des salariés-citoyens. C'est l'entreprise citoyenne».*

Dès l'introduction, Yves Agnès et Michel Durier annoncent la couleur : le management moderne doit faire en sorte que *«l'entreprise s'organise pour favoriser l'exercice de cette citoyenneté des salariés, notamment par la reconnaissance et le respect des personnes et la mise en pratique d'un certain nombre de droits».*

Entrée en matière surprenante pour un ouvrage sur le journal d'entreprise? En apparence seulement. La démarche communication doit procéder de la politique managériale. Cette évidence, trop souvent oubliée, est la clef de voûte du livre. Tout au long de ses deux cent vingt pages, les auteurs – un journaliste et un directeur des ressources humaines – vont remettre à sa vraie place la communication interne, tout en lui donnant un rôle essentiel dans la cohésion et l'efficience des collaborateurs, celui d'un *«fluide énergétique qui assure le fonctionnement harmonieux d'une organisation».*

Et ce n'est qu'après deux copieux chapitres sur le management que le journal d'entreprise est enfin abordé. Quasiment pour le porter aux nues et le parer de toutes les vertus communicationnelles : le *«journal de l'entreprise citoyenne»* est moins lourd que l'audiovisuel, plus clair, plus souple, plus durable, plus intelligent, plus libre, plus familier, etc.

Mais ce journal idéal serait-il un mythe? Les résultats de l'enquête réalisée pour l'ouvrage à partir de cent cinquante journaux et lettres mettent en évidence *«l'échec de la presse d'entreprise, trop éloignée des préoccupations des salariés et souffrant d'un manque de crédibilité».* Le magazine est *«un colosse aux pieds d'argile, dont la mise en page très soignée jure avec un contenu rédactionnel peu élaboré voué à la glorification de la firme».* Ce réquisitoire sévère concède malgré tout aux journaux internes cinq fonctions essentielles : valoriser l'entreprise, renforcer le sentiment d'appartenance, informer, insuffler une politique et faire s'exprimer les salariés.

Yves Agnès et Michel Durier donnent ensuite les clefs du succès. *«Le journal idéal, véritable outil de communication et de management, est l'équivalent pour l'entreprise du journal local. Ce n'est pas un magazine luxueux destiné à donner à l'extérieur une image, mais un produit presse, conçu pour le plus grand nombre.»* Espace d'expression et de liberté, son comité de rédaction doit jouir d'une certaine autonomie dans le choix du sommaire et le traitement de sujets. En n'hésitant pas à transgresser certains tabous et à *«savoir utiliser les conflits comme des opportunités de remise en question et de progrès».*

La deuxième partie de l'ouvrage est plus pratique. Elle constitue un véritable guide pédagogique à l'intention du nouveau venu dans le monde de la communication interne. Depuis les opérations légales avant la parution du premier numéro jusqu'à la vérification du devis de photogravure, en passant par les modes de collaboration avec les agences sous-traitantes, tout y est expliqué sur la meilleure façon de fabriquer un journal d'entreprise.

Incontestablement, il s'agit là d'un livre utile pour tout responsable d'entreprise s'intéressant à la gestion des ressources humaines et à la communication. A la fois stratégique et concret, il a le grand mérite d'être clair et direct. Même si la volonté de prouver la justesse de leur propos conduit parfois les auteurs à des raccourcis proches de la caricature et à quelques impasses.

Ainsi est-il excessif de condamner en bloc toute la presse d'entreprise, qui serait *«doublement déconsidérée dans l'esprit des salariés comme dans celui des managers».* De même le vibrant plaidoyer en faveur des directeurs des ressources humaines, seuls capables de gérer convenablement la communication interne, est-il trop réducteur. Enfin, le chapitre sur le prix de la crédibilité évoque trop rapidement l'épineux problème du délit d'entrave : comment faire pour informer en temps réel les salariés d'un projet de réforme, de restructuration ou même, plus prosaïquement, d'un déménagement, quand la primeur de toute information – avant même que le projet ne soit abouti – doit être exclusivement réservée au comité d'entreprise?

Mais cela n'enlève rien à l'intérêt de l'ouvrage. C'est l'un des rares essais sur la communication interne qui l'associe aussi étroitement au management. Les auteurs sont formels : il ne saurait y avoir de bonne communication dans l'entreprise sans un raccourcissement de la ligne hiérarchique et une organisation décentralisée, non pyramidale et évoluant vers une structure en réseau.

DOMINIQUE VASTEL

► *L'Entreprise sous presse. Le journal d'entreprise : stratégie et méthodes.* Dunod éd., 220 pages, 228 francs.

COURRIER

Cent et cents

J'ai suivi l'émission de Bernard Pivot sur le championnat d'orthographe.

Lors de la présentation de la correction, j'ai été très surpris, voire époustouflé, d'entendre la correction exposée à des millions de téléspectateurs et concernant l'écriture des adjectifs numéraux, en l'occurrence *cent*.

Bernard Pivot, sans la moindre intervention des éminents spécialistes qui l'entouraient, a affirmé qu'il fallait écrire *cent* sans *s* lorsqu'il était au pluriel et suivi d'autres adjectifs numéraux. Exemple : mil(le) neuf cent quatre-vingt-douze. Je m'inscris en faux. Bernard Pivot ignore le contenu de l'arrêté du 26 février 1901 qui prévoit : *« On tolérera le pluriel de* vingt *et* cent *même lorsque ces mots sont suivis d'un autre adjectif numéral. »* Ce même arrêté prévoit que *« dans la désignation du millésime, on tolérera* mille *au lieu de* mil». ce qu'a fort bien signalé Bernard Pivot.

Je ne comprends pas qu'on applique une simplification et pas l'autre, d'autant plus qu'il s'agit de mots très usuels, sur lesquels nos concitoyens s'interrogent souvent !

MICHEL BAUDIER
(Vouziers)

[La lettre de M. Baudier appelle deux commentaires :

1) Pour réussir à organiser des championnats d'orthographe, nous avons été obligés de ne prendre en considération que quelques « ouvrages de référence » (le Petit Larousse illustré, le Petit Robert [I et II], la Grammaire du français classique et moderne de Wagner et Pinchon, le Dictionnaire des difficultés de la langue française de Thomas, et le Bescherelle I). Cela en raison des multiples variantes, voire contradictions, relevées au sein des dictionnaires et des grammaires. Sur cent comme sur mil(le) ces ouvrages ont une position commune, qui rejoint effectivement l'usage.

2) L'arrêté du 26 février 1901 relatif à la simplification de l'enseignement du français ne s'adressait qu'aux enseignants – et les « tolérances » qu'il retenait ne devaient être admises que pour les examens et concours dépendant du ministère de l'Instruction publique. Ces dispositions n'ont jamais été prises en compte. – J.-P. C.]

Les « panels » du GATT

Selon *le Monde* du 19 mars, un « panel » d'arbitrage du GATT vient de condamner pour la deuxième fois l'organisation de marché de la CEE pour les oléagineux. Décision, selon votre correspondant bruxellois, *« inspirée par le secrétariat général du GATT et, indirectement, par les Etats-Unis ».* La médiatrice de cette connivence aurait été un membre du service juridique du GATT, trop proche de l'administration américaine, où elle aurait traité le dossier litigieux avant de rejoindre l'organisation internationale... Je suis membre dudit « panel » et je me permets en cette qualité de vous dire ce qui suit.

Premièrement, que les « panels » du GATT sont en général composés d'experts choisis avec soin, non sans consultation des parties concernées. Deuxièmement, que ces groupes décident selon les règles du commerce international et non selon l'intérêt des parties, même s'il s'agit, comme en l'occurrence, d'un conflit entre deux grandes puissances économiques. Troisièmement, que les membres des « panels » ont l'habitude de prendre leurs décisions eux-mêmes, en toute responsabilité. Quatrièmement, et c'est en l'occurrence le point essentiel, que les fonctionnaires mis à leur disposition par le directeur général du GATT participent à la même éthique d'indépendance dans l'accomplissement de leur mission.

J'ajouterai que le secrétariat du GATT, pour tous ceux qui ont l'occasion de le fréquenter, est un modèle de compétence et d'objectivité dans la défense de l'intérêt général.

PIERRE PESCATORE
Membre du « panel » oléagineux, (Luxembourg).



Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

GRANDE-BRETAGNE : le discours du Trône

Le programme législatif de M. Major prévoit la poursuite des privatisations

La reine Elizabeth II a prononcé, mercredi 6 mai, le traditionnel discours du Trône, qui marque la rentrée du Parlement, et dans lequel le premier ministre définit son programme législatif pour les prochains mois. Outre la ratification du traité de Maastricht, ce programme prévoit des dispositions qui s'inscrivent, pour une large part, dans la continuité des grandes options libérales mises en œuvre par Mme Thatcher, notamment en matière de privatisations.

LONDRES

de notre correspondant

Le credo politique de M. John Major tient en quelques mots : *«égalité des chances, liberté, choix, propriété»*. Cette philosophie marque de son empreinte les seize projets de loi évoqués dans le discours du Trône, et dont M. Major a ensuite précisé le contenu au cours du débat qui s'est ouvert à la Chambre des communes. M. Major est aujourd'hui *un chef de gouvernement «à l'aise avec lui-même»*, pour reprendre l'expression qu'il utilisa en novembre 1990, afin de définir son ambition pour la Grande-Bretagne. Les élections parlementaires du 9 avril lui ont *donné une majorité* de gouvernement courte (vingt et un sièges), mais incontestable : artisan de sa propre victoire, il a acquis une légitimité politique et n'est plus le simple héritier de son encombrant prédécesseur, Mme Thatcher.

Ce projet politique et législatif est donc le sien. Pour autant, on serait tenté de croire que les vieux démons ne sont pas exorcisés, tant ce programme est teinté de l'ultra-libéralisme politique et économique de Mme Thatcher. Ce serait oublier que M. John Major se veut l'homme de la continuité et non d'une rupture, tout en étant porteur d'une ambition qui, à défaut d'être sociale, se veut plus juste. M. Major est l'homme d'un slogan généreux – une *«société sans classes»* – qui tranche avec les options conservatrices de son parti, de son électorat et d'une société britannique bâtie comme une pyramide de classes sociales.

Les grande recettes du libéralisme «thatchérien» se taillent donc la part du lion dans ce programme, à commencer par la poursuite des privatisations. British Coal, c'est-à-dire l'industrie moribonde du charbon, passera au secteur privé, si, toutefois, celui-ci en veut bien. British Rail, les chemins de fer, suivra le même chemin, mais de façon sélective, par un système de *«franchises»* encore un peu flou qui devrait permettre à des financiers privés d'acquérir certains *«services»* de cette entreprise publique.

Quant aux secteurs de la santé et de l'éducation, le Parti travailliste est-il fondé à parler de *«privatisations rampantes»* ? Toujours est-il qu'une loi aura pour but d' *«étendre le choix et la diversité de l'éducation»*, ce qui signifie que les *grant-maintained schools* (écoles qui s'affranchissent de la tutelle locale au profit d'un «contrat» – notamment financier – avec le gouvernement central) vont être généralisées. De même, le gouvernement va-t-il aller de l'avant pour la réforme du service national de santé (NHS), afin de permettre à davantage d'hôpitaux et de médecins de se libérer de la tutelle publique (*le Monde* du 7 avril).

«Propriété» et «égalité des chances»

C'est le souci de *«liberté»* qui conduit, par ailleurs, M. Major à approfondir une politique qualifiée d'*«antisyndicale»* par le Labour : les syndicats seront ainsi obligés d'organiser un vote secret avant d'appeler à la grève (celle-ci devant être précédée d'un préavis de sept jours), et le paiement automatique des cotisations syndicales sera supprimé.

D'autre part, la législation tendant à renforcer les conditions d'obtention du droit d'asile, et qui est destinée à séparer les *«vrais»* des *«faux»* réfugiés, sera diligentée. Les autres vertus cardinales que sont la *«propriété»* et l' *«égalité des chances»* ne sont pas oubliées : différentes dispositions législatives seront proposées aux locataires et aux candidats à l'accession à la propriété. Mais la vraie *«marque»* de M. Major est supposée se révéler dans les deux initiatives que constituent l'institution d'une loterie nationale et la *«charte du citoyen»*. Le produit escompté de la première – 1 milliard de livres par an (environ 10 milliards de francs) – sera principalement consacré aux arts et aux sports. La seconde est une sorte de *«grand projet»* dont l'ambition est d'améliorer les services publics et surtout leur image auprès des utilisateurs, tâche qui apparaît rude.

Peu de concessions aux «euro-sceptiques»

Enfin, le gouvernement de M. Major s'efforcera, *«lorsqu'il sera prudent de le faire»*, de diminuer le barème de l'impôt sur le revenu. Dans un premier temps, la nouvelle tranche de 20 % sera entérinée par un projet de loi. La politique plus «politicienne» n'est pas oubliée : la commission chargée du découpage des circonscriptions devrait remettre ses conclusions avant les prochaines élections parlementaires (en 1997), ce qui, selon les experts, devrait accorder une vingtaine de sièges supplémentaires au Parti conservateur.

Dans l'immédiat, cependant, c'est l'Europe qui va dominer les travaux parlementaires, avec le projet de ratification du traité de Maastricht. M. Major a pris soin de réitérer la méfiance traditionnelle du gouvernement britannique envers la Commission européenne, en soulignant notamment : *«Nous résisterons à toute pression en provenance de Bruxelles pour réimposer les handicaps à notre industrie que nous avons supprimés, un par un, au cours des années 80.»* Cet engagement est fait pour apaiser à l'avance la droite du Parti conservateur – *dont le mentor est* Mme Thatcher. – mais il est peu probable que celle-ci se satisfasse d'une déclaration d'intention. Une mini-rébellion des «euro-sceptiques» n'est pas à exclure dans les semaines à venir, même s'il est peu probable que la ratification du traité soit menacée.

LAURENT ZECCHINI

UKRAINE

Les valses-hésitations du Parlement de Crimée

MOSCOU

de notre correspondant

Le Parlement de Crimée, après avoir voté, mardi 5 mai, une «proclamation d'indépendance» de la presqu'île, a adopté, dès le lendemain, une Constitution qui décrit la République de Crimée comme faisant partie de l'Ukraine, après quoi les députés se sont séparés en entonnant «l'hymne» du nouvel Etat... dont l'existence reste soumise à l'approbation d'un référendum populaire (*le Monde* du 7 mai). Prié d'expliquer un peu cet embrouillamini, un représentant du mouvement républicain (indépendantiste) de Crimée fait valoir que confirmer l'appartenance à l'Ukraine permettra ensuite de s'en détacher, ajoute qu'il faut distinguer entre *«indépendance»* et *«souveraineté» mais finit par* admettre que lui-même ne comprend pas très bien la nuance.

En attendant, le vote de la proclamation d'indépendance par ce Parlement largement constitué de membres de l'ancienne nomenklatura locale a naturellement été très mal accueilli à Kiev, où une *manifestation de protestation* a été organisée par le mouvement Roukh (qui rassemble l'ancienne opposition indépendantiste ukrainienne). Depuis Washington, où il se trouvait en visite officielle, le président Leonid Kravtchouk a déclaré que ce vote était illégal, et les députés du Parlement de Kiev ont exprimé *la même opinion*. Il est donc fort peu probable que ce même Parlement *donne son approbation* à la tenue du référendum fixé au 2 août prochain par le Parlement de Crimée, comme l'exige en principe la Constitution ukrainienne.

L'attitude ambiguë des élus de Crimée semble confirmer que leur intention essentielle est de faire monter les enchères, et, en tout état de cause, la suite des événements semble devoir très largement *dépendre des encouragements* qu'ils recevront ou ne recevront pas de Moscou.

JAN KRAUZE

En avance sur le calendrier prévu

Toutes les armes nucléaires tactiques de l'ex-URSS ont été transférées en Russie

Toutes les armes nucléaires tactiques stationnées sur le territoire des Etats issus de l'ex-URSS ont été transférées en Russie, en *avance sur le calendrier prévu*. D'abord annnoncée par le général Sergueï Zelentsov, haut responsable du commandement des forces armées de la CEI, qui faisait savoir, mercredi 6 mai à Moscou, que le dernier convoi chargé de *munitions nucléaires en provenance* d'Ukraine était arrivé dans la nuit de mardi à mercredi sur une base russe en vue de leur démantèlement, la nouvelle n'a été confirmée que dans la soirée par le ministère ukrainien de la défense, qui avait d'abord affirmé n'être *«pas au courant»*.

Le président Kravtchouk lui-même, qui s'entretenait le même *jour* à Washington et à Camp-David avec M. Bush, ne l'était pas non plus, puisqu'il avait répondu à une question des journalistes sur les armes nucléaires : *«Elles seront sorties du territoire ukrainien avant le mois de juillet de cette année»*, ajoutant que la moitié seulement avaient été retirées. Le président ukrainien en était apparemment resté à la situation du 16 avril, lorsqu'il avait été annoncé, lors de la signature d'un accord avec M. Eltsine, qu'il restait deux mille charges nucléaires en Ukraine, soit la moitié de l'arsenal tactique abrité par cette République, et que *le reste serait retiré avant juillet*. Quant à l'arsenal stratégique, il doit être rapatrié vers la Russie d'ici à la fin de 1994, au terme des mêmes accords.

Les réticences du Kazakhstan

Ce problème a été largement abordé par la déclaration commune publiée mercredi par MM. Bush et Kravtchouk, dans laquelle les Etats-Unis se félicitent de l'accord de l'Ukraine *«pour signer et mettre en œuvre les traités START et CFE, et de son engagement à renoncer aux armes nucléaires»*. Ce texte indique également que les Etats-Unis ont promis d'affecter à l'Ukraine une partie des 400 millions de dollars débloqués pour aider les pays nucléaires de l'ex-URSS à démanteler leur arsenal. Une autre partie de cette somme sera utilisée pour la création d'un Centre international des sciences et de la technologie en Ukraine, à l'instar de l'institut du même nom créé récemment à Moscou. M. Bush a encore annoncé le prochain octroi à l'Ukraine de la clause de la nation la plus favorisée et d'une garantie de crédit de 110 millions de dollars pour l'achat de *produits agricoles américains*.

Washington s'apprête à recevoir le *18 mai* M. Nazarbaev, le président du Kazakhstan, qui possède *notamment cent quatre missiles à* longue portée SS-18, porteurs chacun de dix ogives capables d'atteindre le territoire américain. Dans un entretien accordé à cette occasion au *Washington Post*, M. Nazarbaev confirme qu'il est prêt à signer le *traité de non-prolifération* nucléaire, non pas en tant qu'*«Etat non nucléaire»*, comme le souhaitent les Etats-Unis, mais en tant que *«République où sont temporairement entreposées des armes nucléaires»*.

«Notre voisin la Chine a des armes nucléaires, notre voisin la Russie en a aussi. Certains hommes politiques russes ont des revendications territoriales sur le Kazakhstan. Plusieurs écrits chinois affirment qu'une partie de la Sibérie et du Kazakhstan appartient à la Chine. Dans ces conditions, comment pensez-vous que le Kazakhstan puisse réagir ?», ajoute M. Nazarbaev. – (*AFP*, *Reuter*.)

Alors que les pourparlers sur l'avenir de l'Irlande du Nord ont repris à Belfast

La lutte contre l'IRA provoque une «guerre des polices»

Le prêtre catholique irlandais Patrick Ryan, âgé de soixante-deux ans, recherché pour terrorisme par la Grande-Bretagne, a été arrêté, mercredi 6 mai, en République d'Irlande, en vertu de la législation antiterroriste. La police n'a pas précisé les raisons de son arrestation. Le Père Ryan avait été, en 1988, au centre d'un conflit ouvert entre Londres et Dublin, qui avait refusé de l'extrader vers la Grande-Bretagne. D'autre part, l'Armée de libération populaire irlandaise (IPLO), un groupe extrémiste républicain, a revendiqué mercredi un attentat, commis la veille dans un pub à Belfast, qui a fait un mort protestant et deux blessés.

Les pourparlers sur l'Irlande du Nord, interrompus par les élections parlementaires du 9 avril, ont repris, la semaine dernière à Belfast. A Londres, la volonté d'intensifier la lutte antiterroriste provoque une âpre lutte d'influence entre services de sécurité.

LONDRES

de notre correspondant

A en croire certaines «fuites» provenant de documents réputés confidentiels, le terrorisme nord-irlandais peut couler des jours tranquilles. La publication récente par le journal *Irish Times* de Dublin d'un mémorandum rédigé *par les* services de Scotland Yard, dans *lequel la police admet avoir bien* peu d'informations sur les opérations organisées par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) en Angleterre, a provoqué l'embarras des autorités, mais n'a rien appris sur le fond : la maestria avec laquelle l'IRA perpétue des attentats parle d'elle-même.

L'auteur de cet aveu officiel, *M. William Taylor*, est chargé au Yard de la collecte de renseignements sur l'IRA. Mais il est surtout l'un des acteurs de la sourde lutte d'influence que se livrent actuellement deux services de sécurité pour garder la haute main sur la *lutte antiterroriste*, la *Special* Branch, qui dépend de Scotland Yard, et le MI5, chargé du contre-espionnage.

L'Irish Times ayant reçu le document en question par la poste, il n'en fallait pas plus pour y voir un épisode d'une «guerre des polices» : le MI5, selon cette hypothèse, *n'aurait pas été mécontent* de souligner le manque de résultats de la police métropolitaine. Cette «fuite» survient, en effet, au moment où le premier ministre, M. John Major, est saisi d'un rapport rédigé par M. Ian Burns, haut *fonctionnaire du ministère de l'intérieur*, recommandant que le MI5 ait dorénavant l'entière responsabilité de toutes les opérations antiterroristes en Grande-Bretagne, rôle exercé par la Special Branch depuis sa création, en 1883.

Une politique à deux niveaux

Les relations entre les deux services sont, de notoriété publique, souvent conflictuelles. Les policiers estiment qu'il s'agit pour le MI5 et son nouveau patron, Mme Stella Remington, de justifier un budget important, au moment où, avec la *fin de la guerre froide*, le rôle traditionnel du contre-espionnage a perdu de sa justification. En outre, le MI5 n'ayant pas – à l'inverse dela Special Branch – de pouvoirs opérationnels (pour procéder à des arrestations, par exemple), une telle réforme verrait la police continuer le travail minutieux auquel elle se livre *en permanence* (notamment après chaque attentat), au profit des deux mille trois cents agents du MI5.

Selon *les auteurs de ce rapport* officiel, les agents du contre-espionnage seraient mieux préparés *pour tenter d'infiltrer l'IRA, et* donc pour obtenir des résultats. L'attentat qui a eu lieu en plein cœur de la City, le 10 avril dernier, a rappelé que les commandos nord-irlandais agissent en toute impunité sur le *mainland* (en Angleterre). Outre le bilan humain – trois morts et quatre-vingt-dix blessés – cette explosion a aussi entraîné des dégâts considérables : *plus de trente-cinq sociétés ont dû* chercher de nouveaux locaux et le coût des frais d'assurance est estimé entre 1 milliard (environ 10 milliards de francs) et 1,8 milliard de livres. Il semble, en tous cas, avéré que la multiplication des services habilités à traiter les affaires de terrorisme – les polices nord-irlandaise (*le RUC*) et *métropolitaine* (Scotland Yard), ainsi que l'armée ont, chacune, leur propre service de renseignement – nuit à leur efficacité : une plus grande coordination s'impose.

Le nouveau gouvernement de M. Major entend continuer à mener de front une politique à deux niveaux : négociation politique avec les partis nord-irlandais et le gouvernement de Dublin, et poursuite des opérations antiterroristes. *Le nouveau ministre chargé* de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, est cependant partisan de privilégier le second volet.

A Belfast, les discussions ont repris selon le canevas élaboré avant les élections : les quatre principaux partis nord-irlandais, à l'exclusion du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA – qui a perdu le seul siège dont il disposait à Westminster et semble aujourd'hui manifester une plus grande disposition à négocier – tentent, dans un premier temps, de voir si leurs positions *sont susceptibles de se* rapprocher. La suite, éventuelle, *dépendra du succès de cette première phase*.

L. Z.

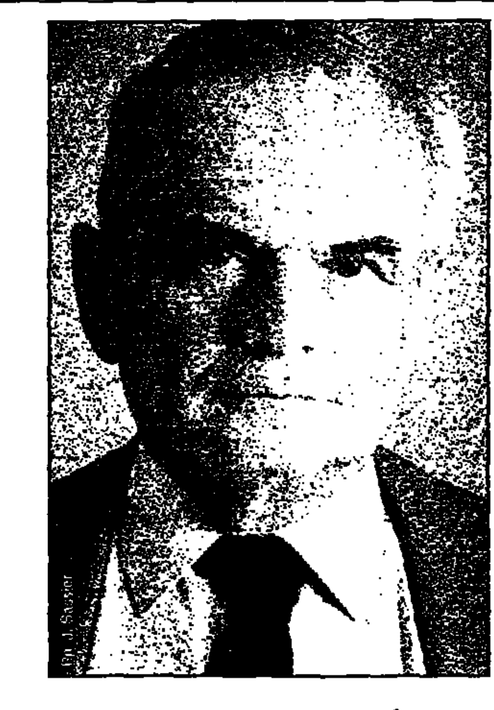
□ **TADJIKISTAN : le président Nabiev *se serait réfugié* dans les locaux du KGB.** – Le président du Tadjikistan, M. Rakhmon Nabiev, pressé de démissionner par l'opposition, se serait réfugié dans les locaux de la Sécurité d'Etat (KGB) de la République, a annoncé jeudi 7 mai *la télévision tadjik. Le président* du Parlement, M. Safarali Kendjaev, dont la démission puis la réélection à la tête du Soviet suprême avaient déclenché des affrontements armés, est également réfugié dans ces locaux, proches du Parlement. Un responsable du ministère des affaires étrangères a déclaré que les combats se sont poursuivis mercredi dans les faubourgs de la capitale. M. Rakhmon Nabiev avait décrété mardi l'état d'urgence, imposant un couvre-feu nocturne et la mise en état d'alerte des troupes stationnées à Douchanbé, après des combats entre forces gouvernementales et milices d'opposition qui avaient fait au moins quatre morts. *(Le Monde du 7 mai). – (AFP, Reuter.)*

□ **ALBANIE : Le président Berisha partisan d'une «thérapie de choc» économique.** – Le président albanais, M. Sali Berisha, a affirmé, mercredi 6 mai à Strasbourg, que seule une *«thérapie de choc»* pouvait rétablir la *stabilité financière et permettre* la libéralisation de l'économie de l'Albanie. S'adressant à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Berisha, élu en mars, a toutefois reconnu que cette stratégie économique *«dégradera davantage les conditions de vie difficiles»* de ses compatriotes. Il a lancé un appel pressant à l'aide économique des pays industrialisés. L'Albanie, qui bénéficie depuis novembre du statut d'invité spécial auprès du Conseil, a déposé sa demande d'adhésion, mais *«devra surmonter beaucoup de problèmes avant de mériter d'en être membre à part entière»*, a conclu M. Berisha. – *(AFP.)*

□ **Ismaïl Kadaré est arrivé à Tirana.** – Exilé depuis deux ans en France, l'écrivain Ismaïl Kadaré, cinquante-six ans, est rentré en Albanie mercredi 6 mai. *«Je soutiens la démocratie et le gouvernement démocratique et je vais rester ici»*, a-t-il déclaré à sa descente d'avion (*le Monde* du 7 mai). – *(Reuter.)*

□ **Intensification des combats au Haut-Karabakh.** – Les combats entre Arméniens et Azerbaïdjanais au Haut-Karabakh se sont intensifiés depuis mardi 5 mai, faisant plus de 70 morts selon les informations reçues à Moscou. Les affrontements sont devenus particulièrement violents au nord de cette enclave, située en Azerbaïdjan mais peuplée en majorité d'Arméniens. – *(AFP.)*

□ **YOUGOSLAVIE : au moins dix *morts dans une collision maritime* à Dubrovnik.** – Au moins dix personnes ont été tuées et vingt-six blessées, mercredi 6 mai, à la suite d'une collision à l'entrée du port de Dubrovnik entre un ferry et un petit bateau qui transportait quatre-vingt-six passagers, a indiqué un journaliste de Radio-Dubrovnik. – *(AFP.)*



Michel Déon
de l'Académie française
Le prix de l'amour
nouvelles
nrf
GALLIMARD

EUROPE

ITALIE : à Milan

Arrestation de deux importants constructeurs impliqués dans un scandale de pots-de-vin

M. Roberto Schellino, cinquante-deux ans, ancien directeur technique de Cogefar-Impresit (groupe Fiat), premier groupe italien de BTP, et M. Mario Lodigiani, vice-président de l'entreprise qui porte son nom, ont été emprisonnés, mardi 5 mai, sous l'accusation de corruption aggravée et prolongée. Ces deux importants hommes d'affaires sont impliqués dans une affaire de pots-de-vin, versés à l'occasion de nombreux grands travaux, exécutés depuis plus de dix ans dans la région milanaise. Une vingtaine de personnes font déjà l'objet d'un mandat d'arrêt. Des informations judiciaires ont été ouvertes contre deux anciens maires de Milan, MM. Carlo Tognoli, actuellement ministre du tourisme, et Paolo Pilliteri, tous deux membres du Parti socialiste italien (PSI). M. Pilliteri est le beau-frère de M. Bettino Craxi, secrétaire du PSI.

□ **DANEMARK : mort de l'ancien dirigeant syndicaliste Thomas Nielsen.** – Une des personnalités les plus marquantes du syndicalisme danois de l'après-guerre, Thomas Nielsen, est décédée le mercredi 6 mai à l'âge de soixante-cinq ans. Fils d'ouvrier, il avait – après un bref passage dans l'industrie comme mouleur – été élu en 1951 secrétaire général de la puissante centrale nationale LO. Il en deviendra le président en 1967, poste qu'il occupera quinze ans, avant de partir normalement à la retraite en 1982. Thomas Nielsen fut pendant plusieurs années vice-président de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Les années 70 ont été marquées par les désaccords, souvent violents, qui l'ont opposé au chef du Parti social-démocrate, l'ancien premier ministre, M. Anker Jörgensen. – *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

Ancien secrétaire général du Quai d'Orsay

M. François Scheer est nommé représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes

M. François Scheer, secrétaire général du Quai d'Orsay depuis septembre 1988, qui avait dû démissionner, dans la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 janvier, à la suite de l'hospitalisation en France du dirigeant palestinien Georges Habache, a été nommé représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles, a annoncé, mercredi 6 mai, le porte-parole du ministère, M. Daniel Bernard. M. Scheer, qui avait été remplacé au poste de numéro deux du Quai d'Orsay par M. Serge Boidevaix, alors ambassadeur à Bonn, succède à Bruxelles à M. Jean Vidal. L'ancien secrétaire général avait refusé le poste d'ambassadeur à Bonn qui lui avait été proposé, indiquant qu'il préférait pour l'instant *« ne pas travailler dans le bilatéral »*. – *(AFP.)*

□ **M. Gorbatchev favorable à l'entrée de l'Allemagne et du Japon au Conseil de sécurité de l'ONU.** – M. Mikhaïl Gorbatchev a appelé, mercredi 6 mai, à Fulton (Missouri), à la formation *« d'une sorte de gouvernement global (...) auquel participeraient tous les membres de la communauté mondiale »*. Il s'est prononcé en faveur de l'entrée de l'Allemagne et du Japon, mais aussi de l'Inde, de l'Italie, de l'Indonésie, du Canada, de la Pologne, du Brésil, du Mexique et de l'Egypte, au Conseil de sécurité de l'ONU, qui devrait disposer davantage de moyens, notamment financiers et militaires. – *(AFP.)*

□ **Visite de M. Hans Dietrich Genscher à Paris.** – Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, qui quittera son poste le 17 mai, devait rencontrer, jeudi 7 mai, son homologue français Roland Dumas pour une *« visite de départ »*. Il devait ensuite se rendre à l'Elysée pour y être reçu par le président de la République. – *(AP.)*

□ **Accord de coopération entre la Turquie et la Bulgarie.** – Au deuxième jour de sa visite officielle en Turquie, le premier ministre bulgare, M. Philip Dimitrov, a signé, mercredi 6 mai, un accord de coopération et de sécurité avec son homologue turc, M. Suleyman Demirel. Les deux hommes ont souligné que cet accord *« mettait un terme aux tensions bilatérales »* et ouvrait *« la voie à de nouveaux champs de coopération »*. Ils n'ont toutefois pas abordé le problème épineux des quelque 300 000 réfugiés bulgares en Turquie *(AFP.)*.

□ **Entrée officielle de la Bulgarie au Conseil de l'Europe.** – La Bulgarie devait devenir officiellement, jeudi 7 mai, le vingt-septième membre à part entière du Conseil de l'Europe. Quatrième pays de l'ex-bloc communiste à rejoindre l'organisation après la Hongrie (novembre 1990), la Tchécoslovaquie (février 1991) et la Pologne (novembre 1991), elle disposait d'un statut d'invité spécial depuis juillet 1990. – *(AFP.)*

□ **La Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne envisagent une adhésion conjointe à la CEE.** – La Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne, réunies dans le groupe régional dit de « Visegrad », ont décidé, mercredi 6 mai, lors de leur quatrième sommet trilatéral à Prague, d'intensifier leur coopération en vue d'accélérer leur entrée « commune » dans la Communauté économique européenne. Le président Lech Walesa avait préconisé, mardi, la création d'une *« CEE-bis »* devant *« permettre aux trois pays de s'intégrer d'une façon pondérée et organisée à cette communauté »*. Cette conception polonaise n'a pas été discutée au sommet de Prague. *« En tout cas, il ne s'agit pas de constituer un nouveau COMECON »*, a précisé le ministre polonais des affaires étrangères.

ASIE

CAMBODGE : ancien dirigeant du régime de Phnom-Penh

M. Pen Sovan prépare sa rentrée politique après dix ans d'exil forcé à Hanoï

M. Pen Sovan, premier dirigeant du régime de Phnom-Penh mis en place par les Vietnamiens en 1979, a regagné le Cambodge en février, après plus dix ans d'exil forcé au Vietnam. Depuis, il prépare sa rentrée politique.

TAKEO

de notre envoyé spécial

C'est dans ce bourg encore endormi dont il est originaire, à soixante-quinze kilomètres au sud de Phnom-Penh, qu'il est revenu vivre après plus de dix années de résidence surveillée à Hanoï. *« Directement de Hanoï à Takeo »*, dit-il. M. Pen Sovan, installé au pouvoir au lendemain de l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge et limogé en décembre 1981, a été donné plusieurs fois pour disparu. Il paraît se porter comme un charme et affiche dix ans de moins que ses cinquante-sept ans. Il déclare même qu'il s'installera à Phnom-Penh *« très prochainement »*.

« Cet homme est très capable », estime un commerçant chinois de Phnom-Penh qu'on pourrait difficilement soupçonner de sympathies procommunistes. Aux yeux de nombreux experts, M. Pen Sovan ne peut, en effet, être tenu pour quantité négligeable même s'il a dû passer, depuis 1954, le plus clair de son temps au Vietnam. On lui prête du charisme et une popularité indéniable. Lui-même affirme avoir déjà reçu bon nombre d'émissaires, dont un membre du bureau politique du PPC, le Parti du peuple au pouvoir à Phnom-Penh. Le président du PPC, M. Chea Sim, et le premier ministre, M. Hun Sen, souhaitent le rencontrer, dit-il. Même le prince Sihanouk, affirme-t-il, lui a fait savoir qu'il voulait le voir.

Pour l'instant, M. Pen Sovan *« se contente d'écouter et d'analyser »*. Il réclame une *« application scrupuleuse »* des accords de Paris afin de mettre un terme à l'*« anarchie économique, sociale et même politique »* et, ainsi, de barrer le chemin aux Khmers rouges, qui *« cherchent par tous les moyens à violer ces accords »*. Et d'ajouter que le prince Sihanouk joue *« un rôle important dans la réconciliation nationale »*. Quand on lui fait remarquer que, même sous la tutelle très respectable des Nations unies, ce sont encore des étrangers qui règlent les problèmes du Cambodge, il rétorque : *« C'est vrai, mais il n'y a pas d'autre voie. Il faut d'abord rétablir la paix et, si on a la paix, on peut tout avoir. »*

Un homme prudent

« Les gens, dit-il, *vivent dans l'insécurité. On ne tient pas compte de l'intérêt général. Si on laisse la situation actuelle se perpétuer, on perdra l'appui du peuple et les Khmers rouges s'infiltreront encore davantage dans la société. L'intervention d'intérêts étrangers contribue davantage à l'anarchie qu'au développement. Des progrès ont été, certes, accomplis et le niveau de vie a un peu augmenté. Mais seules les villes se développent, pas les campagnes. Et chacun fait ce qu'il veut. Aucun cadre de développement n'est défini »*.

Secrétaire général du PC cambodgien et premier ministre, M. Pen Sovan était l'homme fort du régime mis en place par les Vietnamiens. Il affirme avoir été limogé pour avoir proposé *« les réformes économiques appliquées aujourd'hui »*. Selon des sources vietnamiennes, il aurait été plutôt contraint à l'exil pour avoir voulu limiter l'immigration sauvage de civils vietnamiens.

« Je n'ai pas interdit l'immigration des Vietnamiens mais j'ai demandé qu'elle se déroule dans le cadre bien défini d'accords entre les deux Etats », proteste-t-il sans trop de conviction. Et, quand on lui dit que le rapport de l'ONU prévoit d'accorder le droit de vote à tous ceux qui sont nés au Cambodge et à leurs descendants, ce qui pourrait inclure bon nombre de Vietnamiens, il rétorque : *« Je ne suis pas raciste mais si vous n'êtes pas Cambodgien, vous n'avez pas le droit de voter. »*

M. Pen Sovan est un homme prudent, qui ne veut pas se marquer politiquement. *« Que je sois nationaliste ou marxiste, je pense d'abord à mon pays, à la prospérité et au bonheur des Cambodgiens »*, dit-il quand on lui demande de se définir. Quelles conditions poserait-il à une adhésion au PPC ? *« Aucune, car mon seul but est de servir le peuple. »* Il affirme que la gestion du pays *« présente des carences »*, mais se garde de critiquer nommément qui que ce soit.

Il est prêt à rencontrer tout le monde, sauf les Khmers rouges dont il a commencé à se détacher dès 1972-1973, *« quand ils ont fait leur révolution culturelle, interdit les religions »*. Pour le moment, il vit dans une modeste maison de bois que le gouvernement l'a aidé à acquérir. Il joue au tennis et reçoit des visiteurs, préparant sa véritable rentrée politique. Le jour où il déménagera à Phnom-Penh.

JEAN-CLAUDE POMONTI

VIETNAM : à l'occasion des funérailles du vénérable Dôn Hâu

Les autorités bouddhistes ont pris leurs distances à l'égard du pouvoir

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Décédé le 23 avril à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, le vénérable Dôn Hâu, bonze supérieur de la pagode Thiên Mu, la plus célèbre du Vietnam, a été enterré sans incident, dimanche 3 mai à Hué, l'ancienne capitale impériale.

Les autorités avaient tenu à assister aux funérailles parce que le bonze avait été vice-président du Front national de libération du sud du Vietnam (FNL), de 1968 à 1976. Thich Dôn Hâu avait rejoint le FNL pendant l'offensive du Têt Mau Than, en février 1968, et en était resté membre jusqu'à sa dissolution de fait lors de la proclamation officielle de la réunification du pays, un an après la victoire communiste. Mais la hiérarchie bouddhiste de Hué avait fait savoir que la présence d'une délégation officielle aux obsèques était indésirable. Un bonze aurait même menacé de s'immoler par le feu et quatre autres vénérables avaient entrepris une grève de la faim.

Tout en soulignant la volonté des autorités religieuses de prendre leurs distances à l'égard du pouvoir, l'affaire s'est résolue à l'amiable. La délégation officielle, présidée par M. Nguyên Huu Tho, ancien président du FNL et actuel vice-président du Conseil d'Etat, a fait une brève apparition. Plus encore que le reste du Vietnam, Hué est le théâtre, ces dernières années, d'une renaissance religieuse chez les catholiques comme chez les bouddhistes. Les autorités ont choisi de ne plus entraver les activités religieuses des deux communautés.

J.-C. P.

THAILANDE

La crise s'accélère

La session du Parlement thaïlandais réuni pour débattre du programme de gouvernement du nouveau premier ministre, le général Suchinda Krapayoon, a été brusquement ajournée jeudi matin 7 mai à Bangkok. La crise politique ouverte depuis plusieurs jours paraît ainsi s'accélérer.

BANGKOK

de notre correspondant

Les autorités continuaient d'ignorer, le jeudi 7 mai, la campagne lancée par l'opposition pour obtenir la démission du premier ministre, M. Suchinda Krapayoon. Les télévisions ont ignoré la manifestation devant le Parlement qui a rassemblé, le 6 mai, jusque tard dans la nuit, des dizaines de milliers de personnes. En présentant son programme, mercredi, devant les fauteuils vides de l'opposition, le général Suchinda n'a pas même fait allusion à la grève de la faim *« à mort »* menée sur le trottoir d'en face par l'ancien gouverneur de Bangkok, M. Chamlong Srimuang.

Cette affectation ne pourra évidemment pas durer. L'armée et la police ont d'ailleurs renforcé leur dispositif de sécurité dans la capitale. En outre, des médecins s'inquiètent déjà de la dégradation de l'état de santé de M. Chamlong, qui n'accepte que de boire de l'eau depuis lundi. La situation pourrait devenir explosive si ce leader de l'opposition était victime d'un accident de santé, surtout au moment où les étudiants regagnent la capitale pour reprendre leurs cours. Un incident est en outre possible à tout moment entre manifestants et forces de l'ordre. Les autorités n'en paraissent pas moins peiner à reprendre l'initiative.

Il faudra bien, pourtant, que le général Suchinda réponde aux vives attaques lancées par l'opposition parlementaire. Dans la majorité comme dans l'opposition, les partisans d'un compromis sont nombreux. Des universitaires ont même demandé au roi de recommander au premier ministre une dissolution de l'Assemblée. Une telle solution serait, cependant, un désaveu pour M. Suchinda, auquel l'opposition reproche, entre autre, de n'être pas élu. Tout semble donc désormais possible, y compris le recours à l'état d'urgence en cas d'affrontements.

J.-C. P.

AFGHANISTAN : alors que la trêve est respectée

Des « tribunaux populaires » jugeront les « traîtres »

La trêve conclue le mercredi 6 mai entre le Conseil islamique intérimaire de 51 membres en fonction à Kaboul et les forces du chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar était toujours en vigueur jeudi matin.

La capitale reprenait ses activités après deux jours de bombardements par l'artillerie du Hezb-i-Islami, qui ont fait au moins 70 morts et 300 blessés. M. Hekmatyar, installé dans une caserne à Sarobi, à 60 km à l'est de Kaboul, a assuré qu'un accord s'était fait pour remplacer par des forces moudjahidins conjointes les miliciens du commandant ouzbek Rashid Dostom, tenus par beaucoup pour responsables des exactions à Kaboul.

M. Hekmatyar a également demandé qu'une réunion du Conseil ait lieu, hors de la capitale, pour examiner la suite du processus politique. Il semble que la plupart des chefs des partis islamiques soient hostiles à la prétention du président intérimaire, M. Sibgatullah Modjaddedi, de se maintenir au pouvoir au-delà des deux mois accordés le 24 avril à Peshawar (Pakistan) par la plupart des factions de la résistance.

Les observateurs ont noté que l'accord passé mercredi avec M. Hekmatyar l'avait été au nom du Conseil intérimaire par M. Burhanuddin Rabbani, chef du Jamiat-i-Islami (dont est membre le ministre de la défense et homme fort du moment Ahmed Shah Massoud), et qui doit être chef de l'Etat pour quatre mois à partir de la fin juin.

Le Conseil intérimaire est revenu, le 6 mai, sur la décision d'amnistier les membres de l'ancien régime, annoncée à son arrivée en Afghanistan par M. Modjaddedi. Des « tribunaux populaires », hors du contrôle des autorités, pourront être créés pour juger les *« traîtres »* et les *« complices des envahisseurs »* soviétiques. Les instances de l'ancien régime ont, par ailleurs, été formellement dissoutes, y compris la Khad, la police politique dont l'ex-président Najibullah (toujours dans les locaux de l'ONU à Kaboul) a été le chef de 1980 à 1985. Le parti communiste (PDPA) et son avatar élargi, le Watan, ont également été abolis. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : impliqués dans l'attaque, en février, de l'Amirauté d'Alger

Deux sous-officiers ont été condamnés à mort

Trois peines capitales, dont une par défaut, et deux peines de détention à perpétuité ont été prononcées, mercredi 6 mai, par le tribunal militaire de Blida dans l'affaire de l'attaque, à la mi-février, de l'Amirauté d'Alger, siège du commandement de la marine nationale, qui avait fait dix morts, dont sept militaires et un policier. Les assaillants, dont l'objectif était de récupérer des armes et qui étaient dirigés par Mourad El-Afghani, alias Mourad Hanni, vétéran de la guerre d'Afghanistan, avaient bénéficié de la complicité de trois sous-officiers : un est mort pendant l'opération et les deux autres ont été condamnés à mort.

Le tribunal militaire de Ouargla avait prononcé, lundi, treize peines capitales dans une autre affaire, celle de l'attaque, au mois de novembre dernier, du poste militaire de Guemmar, à la frontière algéro-tunisienne, qui avait fait trois morts parmi les soldats. Quant au procès des dirigeants du Front islamique du salut (FIS), parmi lesquels figurent MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, et auquel Me Jacques Vergès a été autorisé à assister en qualité d'observateur, sa date n'a pas encore été annoncée mais il devrait clôturer, vers la mi-juin, la série de procès de militants intégristes. D'autre part, deux personnes ont été tuées et quarante-huit autres arrêtées par les forces de l'ordre lors d'une manifestation, dans la nuit de mardi à mercredi, dans le quartier intégriste de Bach Djarah à Alger, a indiqué la télévision algérienne. En outre, selon des témoins, les auteurs de l'attentat à la bombe commis, mercredi, à l'université de Constantine, auraient péri dans l'explosion de l'engin de fabrication artisanale qu'ils manipulaient. – *(AFP.)*

□ **SIERRA-LEONE : le putsch aurait fait quarante morts.** – Le coup d'Etat militaire qui a renversé le président Joseph Momoh la semaine dernière (*le Monde* des 1er et 5 mai) a fait quarante morts, a indiqué, mercredi 6 mai, les milieux hospitaliers. Le nouveau chef de l'Etat, M. Valentine Strasser, a prêté serment mercredi en s'engageant à restaurer la démocratie le plus vite possible. Des milliers de personnes avaient manifesté la veille à Freetown pour soutenir le nouveau régime. D'autre part, la Guinée a accordé l'asile politique à M. Momoh. – *(AFP, Reuter.)*

TOGO : après l'attentat contre M. Olympio

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Lomé

Plusieurs milliers de Togolais, en majorité des jeunes, ont occupé le siège du gouvernement à Lomé, mercredi 6 mai, au lendemain de l'attentat contre le dirigeant politique Gilchrist Olympio (*le Monde* du 7 mai), en réclamant la démission du premier ministre de transition qu'ils accusent d'être *« complice »* du président Gnassingbé Eyadéma, auquel M. Olympio s'oppose depuis près de trente ans.

Le chef du gouvernement de transition, M. Joseph Kokou Koffigoh, a annoncé la constitution d'une *« commission internationale d'enquête indépendante »* chargée de *« faire la lumière »* sur cet attentat au cours duquel M. Olympio, candidat virtuel à l'élection présidentielle, a été grièvement blessé. Un porte-parole du ministère français des affaires étrangères a annoncé que Paris avait pris des dispositions pour faire soigner M. Olympio en France, où il est arrivé mercredi.

A Lomé, le Collectif des syndicats indépendants (CSI) a appelé à une grève générale de trois jours, appel soutenu par six des plus importants partis politiques, qui ont évoqué une tentative de *« déstabilisation »* du processus démocratique, destinée à amener une *« reprise en main de la situation politique »* par le général Eyadéma. Celui-ci a condamné *« avec fermeté les actes de violence qui entachent et entravent le processus démocratique »*. – *(AFP.)*

MALAWI

Pillages à Blantyre

La police a fait usage de gaz lacrymogènes et tiré en l'air pour disperser des milliers de personnes qui manifestaient, mercredi 6 mai, à Blantyre, la capitale économique du Malawi, selon des diplomates occidentaux. *« On n'avait jamais rien vu de pareil depuis la proclamation de l'état d'urgence en 1959 »*, a précisé un témoin.

La manifestation a commencé avec trois mille ouvriers en grève de la société textile David Whitehead, propriété du groupe multinational Lonrho. Les grévistes ont été rejoints par des milliers d'autres travailleurs, réclamant également des augmentations salariales. Selon des témoins, les manifestants ont pillé un centre commercial appartenant au Malawi Press Trust, société considérée comme « l'empire économique » personnel du président à vie Kamuzu Banda. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : tandis que les Palestiniens sont consignés chez eux pour les fêtes de l'indépendance

L'armée lance un avertissement aux « terroristes »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Messieurs les terroristes, si vous voulez vivre, rendez vous ! Quarante-quatre ans après la naissance d'Israël, et alors que le pays juif tout entier s'apprêtait à célébrer jeudi 7 mai la fête traditionnelle de son indépendance, c'est, en substance, l'avertissement qui a été lancé mercredi par un général de Tsahal, les forces israéliennes de défense, aux Palestiniens des territoires occupés qui recourent aux armes pour obtenir leur propre indépendance.

Comme à l'accoutumée, tandis qu'au moins quatre millions deux cent mille Israéliens de confession juive (1) se préparaient à des réjouissances nationales et souvent familiales sur fond de musique militaire, feux d'artifice et chants patriotiques, près de deux millions de Palestiniens se sont vus consignés pour quarante-huit heures, de mercredi à vendredi matin, dans ces « territoires » que le gouvernement de M. Itzhak Shamir s'évertue à nommer *« Eretz Israël »* (la terre d'Israël)...

Une terre, deux nationalismes. Si l'équation régionale n'a pas fondamentalement évolué depuis plus de quatre décennies, l'Intifada, c'est-à-dire le soulèvement populaire déclenché en décembre 1987 pour résister à l'occupation militaire et à l'annexion rampante de Gaza et de la Cisjordanie par Israël, a bel et bien changé de nature. Moins de manifestations et de grèves, plus de jets de pierres et d'attaques à main armée contre les militaires et les civils israéliens : c'est le bilan résumé qui a été dressé mercredi, face à la presse étrangère, par le général Danny Yatom, commandant en chef des forces stationnées en Cisjordanie.

Souhaitant répondre aux accusations de certains députés de l'opposition et de plusieurs organisations de défense des droits de l'homme selon lesquelles des « unités spéciales » de l'armée se livreraient depuis quelques mois à la *« liquidation systématique »* de Palestiniens armés et/ou recherchés pour *« activités terroristes »*, le général Yatom a affirmé qu'il *« n'est jamais fait aucun mal aux terroristes qui se rendent »*. Précisant qu'une quarantaine de personnes recherchées s'étaient ainsi rendues sans heurts ces dernières semaines – phénomène qu'il a lui-même qualifié de *« sans précédent »*, – le militaire a ajouté que depuis le début de l'année, treize activistes *« seulement »*, parmi plus de quatre cents qui figurant sur les listes des recherchés, ont été tués par l'armée et treize autres blessés.

Selon lui, ces chiffres, ajoutés au bilan global de la répression militaire depuis le 1er janvier 1992 dans la seule Cisjordanie et à l'exception, notable, de la poudrière de Gaza, (vingt-deux Palestiniens tués, quatre-vingt-sept blessés et mille quatre cents activistes arrêtés au total) démontreraient à eux seuls que les *« escouades de la mort »* dont on parle de plus en plus et avec grande crainte dans les territoires occupés, *« n'existent pas »*. Il a ajouté qu'au cours des trois derniers mois plus d'une quarantaine de militaires et le double de civils israéliens avaient été blessés, essentiellement à la suite de jets de pierres, en Cisjordanie.

Des consignes de tirs « ajustées »

Le général, qui recevait les journalistes en son PC de Neve-Yakov, non loin de Jérusalem, a précisé que les soldats n'ont pas l'autorisation de tirer sur les auteurs, le plus souvent jeunes et désarmés, de ces violences presque quotidiennes. Il a certes admis que les consignes qui régissent les conditions dans lesquelles la troupe peut faire usage de ses armes ont été récemment *« ajustées »*. Mais il s'agissait simplement, selon lui, de tenir compte du fait *« que l'Intifada, dont il serait faux d'annoncer la cessation, a changé de caractère. Nous faisons face désormais à des terroristes armés et il est hors de question que nos soldats attendent qu'on leur tire dessus avant de riposter »*. *« Nous devons tirer les premiers »*, s'est-il exclamé.

Ancien officier des commandos spéciaux de l'état-major, le général Yatom, quarante-sept ans, n'a pas voulu entrer dans le détail des nouvelles consignes de tir. *« Nous n'avons pas*, a-t-il dit, *à faciliter le travail de terroristes »*, qui, pour ne *« pas être particulièrement bien entraînés »*, font parfois preuve d'une *« audace et d'une bravoure »* qui ont plus d'une fois *« étonné »* le soldat professionnel qu'il est.

Depuis le début de cette année, a encore révélé l'officier supérieur, les soldats postés en Cisjordanie ont saisi seize pistolets, onze fusils, deux mines, dix grenades, une vieille mitrailleuse, un pistolet-mitrailleur Uzi et plusieurs dizaines d'engins de fabrication artisanale.

PATRICE CLAUDE

(1) Selon les dernières statistiques publiées le 5 mai, la population d'Israël comprend aussi sept cent mille musulmans, cent trente mille chrétiens et environ quatre-vingt-cinq mille druzes. Ces derniers ne participent évidemment pas, de la même manière que la majorité juive, aux célébrations de l'indépendance...

Les négociations multilatérales de paix

Jérusalem refuse de participer à deux commissions

Israël ne participera pas aux deux commissions qui, dans le cadre des négociations multilatérales sur le Proche-Orient, discuteront de la question des réfugiés et du développement économique régional, a indiqué mercredi 6 mai le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères. *« Notre décision officielle a été transmise verbalement aux ambassadeurs des douze pays de la CEE ainsi qu'à l'ambassadeur du Canada en Israël, M. Norman Spector »*, a précisé M. Baruch Binah. La première commission doit se réunir à Ottawa du 13 au 15 mai, et la seconde, le 11 à Bruxelles.

Israël a pris cette décision après que les Etats-Unis et la Russie, coparrains des négociations de paix, eurent décidé de permettre la participation des Palestiniens de la diaspora à ces deux commissions, *« contrairement aux principes sur lesquels nous étions tombés d'accord à la conférence de paix de Madrid à la fin 1991 »*, a ajouté le porte-parole.

Le département d'Etat américain a indiqué qu'il n'avait *« aucune confirmation officielle »* de cette décision. La liste des participants aux pourparlers multilatéraux israélo-arabes n'est pas définitive, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher. Trois autres commissions doivent débattre de la sécurité et du contrôle des armements, de la distribution des ressources régionales en eau et de l'environnement. Elles se réuniront respectivement à Washington, à Vienne et à Tokyo. – *(AFP.)*

□ **ÉGYPTE : libération de quatre « espions » israéliens.** – Quatre Israéliens qui étaient détenus, depuis neuf semaines, pour « espionnage » au profit d'Israël, ont été libérés, mercredi 6 mai. M. David Ovits, homme d'affaires ainsi que trois Arabes israéliens, M. Farès Sobhi Misrati et ses enfants Faïka et Magued ont été libérés *« à la lumière des résultats des interrogatoires »*, a indiqué le parquet.

□ **Le bornage de la frontière entre le Koweït et l'Irak a commencé.** – Des experts de la commission spéciale de l'ONU ont commencé à *« poser les bornes »* fixant le nouveau tracé de la frontière terrestre entre le Koweït et l'Irak, a annoncé mercredi 6 mai l'agence koweïtienne KUNA précisant que les travaux dureront trois semaines. La commission d'experts avait décidé le 16 avril à la majorité – Bagdad n'ayant pas pris part au vote – de déplacer de quelque 600 mètres au profit de Koweït les 200 kilomètres de frontière terrestre avec l'Irak. Elle doit se prononcer en juillet prochain sur le tracé de la frontière maritime entre les deux pays. – *(AFP.)*

Crise de régime au Liban

Suite de la première page

Pour la première fois depuis longtemps, chrétiens et musulmans se sont retrouvés unis dans une même opposition au gouvernement, symbole de la chute de la livre et de la vie chère. La grève générale, déclenchée par les syndicats avec l'appui du patronat a été massivement suivie dans toutes les régions du pays et était prévue pour durer quatre jours. Déjà, Beyrouth avait retrouvé, jeudi matin, son animation quasi normale, bien que les banques et administrations restent fermées.

La démission du gouvernement sous la pression populaire, soutenue en sous-main par la quasi-totalité des forces politiques, ne résout, toutefois, pas le problème de fond économique et politique. Dans une longue adresse télévisée, M. Karamé a indiqué qu'il avait présenté sa démission *« pour sauver le pays »*.

Répétition générale ?

Il a imputé les difficultés de son équipe à des *« parties extérieures s'appuyant sur des parties internes afin d'infléchir la position du gouvernement dans les négociations avec Israël »*, ajoutant que ces *« parties internes ont, parallèlement aux pressions israéliennes, mené une escalade politique et psychologique »*, faisant ainsi allusion aux pressions sur la monnaie libanaise, qui a perdu plus de 50 % de sa valeur en moins de trois mois.

M. Karamé a, d'autre part, situé l'origine de la crise économique dans *« la non-arrivée des aides étrangères et la non-création du Fonds arabe et international pour la reconstruction du Liban »*, prévu dans le cadre des accords de Taëf. A son actif, le premier ministre, dont le gouvernement avait été formé le 24 décembre 1990, a porté *« la dissolution des milices, la mise en place d'un plan de sécurité pour consolider la paix et le traité de fraternité, de coordination et de coopération avec la Syrie »*.

Plongé dans un marasme économique et social sans précédent, et privé de gouvernement, le Liban rentre dans une crise politique aux enjeux à la fois internes et externes, qui ne va pas faciliter la constitution d'une nouvelle équipe. La grande question est maintenant de savoir comment va réagir la Syrie, contre laquelle, en définitive, cette grève était faite, puisque, à la demande du président de la Chambre et du premier ministre, et contre l'avis du chef de l'Etat, Damas s'était opposée, il y a un mois, à un profond remaniement du gouvernement.

Le président syrien Hafez El Assad n'est pas homme à céder sous la pression, et il pourrait donc prendre un peu de temps pour tenter de calmer le jeu. Mais cette révolte populaire qui a fait céder le gouvernement – fait sans précédent depuis la chute du président Becharra El Khoury en 1952 – est un élément nouveau qu'il faut prendre en compte, car, comme l'affirme un responsable politique, *« maintenant que les gens ont vu qu'en descendant dans la rue ils pouvaient obtenir quelque chose, pourquoi ne recommenceraient-ils pas ? Ce n'était peut-être aujourd'hui qu'une répétition générale, avec des jeunes, mais cela pourrait se reproduire plus sérieusement demain et contre le président, par exemple »*. Reste qu'il est plus facile, et surtout au Liban, de se mettre d'accord contre que pour un objectif commun, pour le moment hors de vue.

Au-delà de la crise ministérielle, c'est, d'une certaine façon, une crise de régime qu'affronte le Liban, que dirige un pouvoir tricéphale partagé entre le chef de l'Etat (maronite), le premier ministre (sunnite) et le président de la Chambre (chiite). Le blocage est d'autant plus sérieux que ces trois hommes ne s'entendent pas et agissent, en fait, avant tout comme les représentants de leur communauté, alors que les accords de Taëf avaient pour objectif l'abolition du confessionnalisme.

Le Liban de l'après-Taëf revit les plus beaux jours d'un affrontement communautaire feutré. Celui-ci étant toujours arbitré par Damas, sollicitée par les responsables libanais, la Syrie exerce ainsi un pouvoir quasi total au pays du Cèdre, qu'elle ne convoitait pas à ce point, selon les dires de beaucoup d'observateurs. Mais, soumise elle-même à d'intenses pressions américaines, la Syrie est d'autant moins encline à faire des concessions sur la scène libanaise que le Liban reste l'une de ses dernières cartes régionales.

La manière dont la Syrie va résoudre cette nouvelle crise sera une indication de sa marge de manœuvre au Liban, où ses troupes installées dans la Bekaa doivent normalement se retirer le 22 septembre, ce que Washington rappelle régulièrement à qui veut l'entendre. En attendant, cette crise gouvernementale devrait mettre fin aux perspectives d'élections législatives, déjà très sérieusement compromises.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **Les difficultés de la francophonie.** – Alors qu'elle vient de fêter ses vingt-cinq ans, l'université libanaise Saint-Esprit de Kaslik (trois mille cinq cents étudiants de toutes origines) n'est plus en mesure d'alimenter sa bibliothèque. M. André Tuilier, conservateur en chef honoraire de la bibliothèque de la Sorbonne et président fondateur de l'Association française des amis de l'université de Kaslik (8, square Surcouf, 91350 Grigny), a donc lancé à Paris, le 5 mai, un appel pressant au versement de fonds pour aider cette université entièrement francophone qui possède la seule faculté pontificale de théologie du Proche-Orient, où elle forme le clergé de cette région.

Si en 92 EDF passe 6 mois dans un château en Espagne, c'est bien parce que l'Europe n'est plus une utopie.



Europe

collaborer avec les grandes sociétés consommatrices d'électricité.

coopérer avec les producteurs et distributeurs.

programmer une recherche en commun.

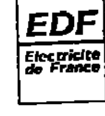
développer des services nouveaux.

être présent sur les marchés financiers.

notre château en Espagne n'est pas sans fondements

EDF, 1er exportateur d'électricité en Europe, est partenaire du pavillon de la Communauté Européenne à Séville Expo 1992.





AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : en visite à Los Angeles une semaine après les émeutes meurtrières

M. Bush s'est présenté comme un conciliateur

LOS ANGELES

correspondance

Ce n'est pas seulement M. George Bush président mais aussi M. George Bush candidat qui est arrivé mercredi 6 mai à Los Angeles, une semaine après les émeutes qui ont fait cinquante-huit morts et plus de 785 millions de dollars de dégâts. Alors que son adversaire potentiel, le démocrate Bill Clinton, est venu lundi à Korea Town, le quartier coréen dévasté, réclamer davantage de policiers, M. Bush, ayant choisi de ne contrarier personne, a cherché à apparaître comme le président de la réconciliation.

Tout en critiquant, par l'intermédiaire de son porte-parole, M. Marlin Fitzwater, les programmes sociaux lancés par les démocrates dans les années 60 qui auraient, par un effet pervers, appauvri la population en créant des réflexes d'assisté, il a affirmé qu'il fallait surtout faciliter l'accès de tous à la propriété et accélérer le retour des investisseurs dans les quartiers réduits en cendres. Les grandes compagnies Chevron et Arco ont aussitôt fait savoir qu'elles rouvriraient bientôt leurs stations-service tandis que deux banques – la Wells Fargo et la City national – envoyaient des émissaires dans les gravats pour préparer la reconstruction. Tous ont saisi cette occasion pour mener une opération de relations publiques.

Au milieu de cette solidarité affichée, un sondage national du *Los Angeles Times*, effectué entre le 30 avril et le 2 mai avec une marge d'erreur de 3 %, peut donner quelques inquiétudes au candidat Bush. Il illustre la montée en puissance du milliardaire texan Ross Perot, qui n'est pas encore officiellement candidat, mais semble décidé à se présenter en novembre indépendamment des deux grands partis. En cas de triangulaire, M. Bush descend de 40 % à 33 % des intentions de vote, alors que M. Bill Clinton et M. Ross Perot se hissent de 29 % et 24 % respectivement à 30 % chacun. Dans le cas d'un duel Bush-Clinton, le premier ne l'emporterait que de trois points, soit 46 % contre 43 %.

Les Américains, selon la même source, ont suivi avec plus d'attention les émeutes du 30 avril que les épisodes de la guerre du Golfe. Or, on sait que la politique intérieure reste le point faible du candidat républicain sortant. Non sans acrobatie, M. George Bush, à Los Angeles, doit calmer 71 % des habitants (toutes origines confondues) qui ont jugé scandaleux le verdict du procès Rodney King, tout en se gardant de mécontenter les électeurs conservateurs de Simi Valley ou du comté d'Orange, qui estiment, étant surtout préoccupés par leur sécurité, que la police doit pouvoir travailler en toute sérénité.

R. N.

Deux gangs rivaux font alliance contre la police

Les deux grands gangs rivaux de Los Angeles, les Bloods [sanguinaires] et les Crips [dégueulasses] ont décidé de s'unir pour lutter contre la police, selon des tracts diffusées en ville. Sur ces circulaires adressées aux membres des deux clans, on peut lire : « Ouverture de la chasse à la police de Los Angeles. A tous les Crips et les Bloods : Unissons-nous... Œil pour œil, dent pour dent, si un flic de L. A. blesse un Noir, on tuera aussi! »

Quelques jours plus tôt, les services de police avaient indiqué qu'ils enquêtaient sur le rôle des gangs dans les émeutes de la semaine dernière. Parmi les 13 000 personnes arrêtées, un grand nombre faisaient partie de gangs, a affirmé la police. – *(AFP.)*

□ **Exécution d'un condamné à mort au Texas.** – Un prisonnier condamné à mort pour l'assassinat il y a quatorze ans d'un propriétaire de magasin lors d'un hold-up a été exécuté par injection à Huntsville (Texas) jeudi 7 mai aux premières heures de la matinée. Justin May, âgé de quarante-six ans, a subi l'injection fatale après que la Cour suprême des Etats-Unis eut rejeté plusieurs appels en sa faveur. Cette exécution est la sixième au Texas depuis le début de l'année et la quarante-huitième depuis que cet Etat a recommencé à appliquer la peine de mort, en 1982. – *(AP.)*

Simi Valley, ville blanche

Dans cette vallée tranquille de la banlieue de Los Angeles, où les quatre policiers accusés de violences contre un Noir ont été acquittés, on a l'obsession de la sécurité

LOS ANGELES

correspondance

Les habitants de la vallée de Simi aiment rappeler qu'elle a servi de décor au feuilleton télévisé « La petite maison dans la prairie » mais préfèrent oublier que le procès des quatre policiers blancs accusés d'avoir passé à tabac l'automobiliste noir Rodney King s'y est tenu. Certes les douze jurés, dont aucun Noir, qui ont acquitté les quatre policiers blancs ne viennent pas tous de cette vallée riante, entourée de montagnes caillouteuses. Ils ont été sélectionnés parmi deux cent quarante-huit personnes du comté de Ventura, qui constitue, au nord de Los Angeles et des montagnes de Santa-Monica, la grande banlieue de la métropole surpeuplée et polluée.

Ces six hommes et six femmes, tous anglo-américains sauf deux (une Américaine originaire des Philippines et une Latino-Américaine) commencent tout juste à sortir de leur silence. Ceux qui ont voté non coupable pour les dix chefs d'accusation retenus contre les policiers (ils ont seulement demandé que l'un d'entre eux, Laurence Powell, soit jugé à nouveau) estiment qu'ils ont fait leur travail, en leur âme et conscience. S'ils ressentent un léger trouble après les émeutes qui ont fait cinquante-huit morts et deux cents blessés graves, ils rejettent cependant toute culpabilité.

Simi Valley, où vivent trois d'entre eux, fut à l'origine une vallée agricole, quasidésertique, qui servit périodiquement de décor aux westerns, avant de connaître, depuis 1970, une forte croissance, jusqu'à compter aujourd'hui 101 789 habitants. Les promoteurs ont voulu en faire le contraire de Los Angeles, autrement dit une ville sûre, propre et homogène. Il est très rare d'y croiser des Afro-Américains. Ceux-ci ne formeraient que 2 % de la population ; ils représentent plus de 12 % de l'autre côté de la montagne.

Les Mexicains, qui occupent les emplois subalternes, sont peu nombreux, contrairement à la vallée de San-Fernando, pourtant seulement éloignée de 5 kilomètres. Les immeubles n'existent pas dans la vallée de Simi, les habitants sont propriétaires de leurs maisons à un seul étage, le plus souvent regroupées dans d'immenses lotissements. Wood Ranch, l'un d'entre eux, occupe 2 000 hectares. Il a son propre golf, dont les membres, comme le précise la brochure publicitaire, sont triés sur le volet. Les dernières maisons forment une frontière entre la ville et le désert. Et des habitants se plaignent des coyotes, qui viendraient menacer leurs enfants.

Les « hirondelles grises »

La sécurité est ici une obsession. Au bureau de vente de l'agence immobilière Rancho Corrales, une affiche reproduisant un article d'*Enterprise*, la feuille locale, annonce que Simi Valley et Thousand Oaks (la ville voisine, du même type), sont, d'après le FBI, les deux agglomérations les plus sûres des Etats-Unis. Simi Valley n'a connu que 6 meurtres, 13 viols, 65 attaques à main armée, 742 cambriolages et 453 vols de voitures en un an. Les lotissements sont entourés de grilles et n'ont qu'une seule issue. Des vigiles y patrouillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre et surtout, les voisins sont chargés de surveiller les maisons alentour.

Au centre de la bibliothèque municipale, luxueuse, un panneau sous verre rappelle aux écoliers : *« Si je n'appelle pas la police, mon voisin le fera. »* Dans le même centre culturel où sont entre autres proposés aux jeunes les mensuels *Armes de poing et munitions*, ou *Carabines américaines*, une carte de la ville mentionne, à l'aide d'une épingle à tête colorée, chaque endroit où une voiture a été volée en 1991.

Durant les années 80, cette ville tout en longueur arrivait parmi les premières cités américaines pour le nombre d'emplois créés, en particulier grâce à plusieurs centres médicaux, un grand hôpital adventiste, des banques, et la cour de justice de l'est du comté. *« Je privilégie la qualité de la vie*, explique le maire, *sans abandonner notre style semi-rural. »* La tradition veut que les édiles municipaux soient élus sans référence à un parti politique.

La population n'est pas seulement constituée de représentants de la classe moyenne, ceux qui font chaque jour en voiture le trajet jusqu'à Los Angeles, mais aussi de retraités, ces *« hirondelles grises »* qui émigrent, selon les saisons, entre la Californie, le Nevada et le Nouveau-Mexique dans leurs camions-caravanes de luxe.

On retrouvait dans le jury des représentants de ces retraités : M. Gerald Miller, un ancien policier militaire, a déclaré que les policiers essayaient de faire du bon travail dans une période difficile, ou encore M. Charles Sheehan, soixante-cinq ans, qui a servi comme garde-côtes et a aussi estimé que la police avait une tâche ingrate et exigeante. Parmi ces jurés, on sait que trois personnes étaient membres de la célèbre *National Rifle Association*, qui défend la vente libre des armes. Les jurés du comté de Ventura, où 66 % des habitants sont blancs, et 2 % noirs, ont dû être sensibles aux arguments de l'avocat du policier Thimothy Wind, Paul de Pasquale, quand celui-ci faisait valoir qu' *« il ne fallait pas s'arrêter au film-vidéo, mais considérer le dur métier de policier à Los Angeles »*.

« C'est dur, je sais, mais c'est la vie », disait aussi le sergent Stacey Koon, à qui le procureur Terry White demandait de commenter le passage à tabac de M. King. Qualifié de *« vicieux »* par Rodney King, qui a reçu les décharges électriques de son pistolet Taser, ce sergent avait décrit le suspect comme un homme patibulaire et drogué, potentiellement dangereux. *« Je n'ai jamais vu un tel regard*, avait-il déclaré, *il me traversait de part en part... »* Les défenseurs des policiers n'ont cessé de rappeler que Rodney King était sorti de prison soixante-trois jours auparavant, et avait donné sa parole qu'il n'enfreindrait plus la loi, ce qui pouvait évidemment justifier son irrépressible désir de fuite après son excès de vitesse. Le juge Weisberg avait refusé justement que Rodney King soit cité comme témoin, afin que les jurés puissent se concentrer sur l'action des policiers telle que la vidéo la présentait.

« Je ne suis pas raciste »

D'après les commentaires, il semble que les douze jurés aient tenu compte du passé de King alors que les policiers l'ignoraient au moment de l'arrestation. Interrogé sur le racisme qui aurait pu jouer dans le passage à tabac, l'un des jurés a répondu : *« J'ai voté non coupable après réflexion. Je sais au fond de mon cœur que je ne suis pas raciste. »*

A lire certains organes, Simi Valley passerait presque aujourd'hui pour une enclave sud-africaine peuplée d'habitants blancs. Les autorités espéraient que la réception de l'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev par Ronald Reagan dans le musée-bibliothèque de ce dernier sur les hauteurs de Simi Valley, contribuerait à changer l'image qui colle désormais à la ville depuis le mercredi 29 avril 1992, jour du verdict. Mais la visite de ce bâtiment où est exposé entre autres un morceau du mur de Berlin, n'a pas suffi à détourner l'attention du public et des journaux.

Lundi le *Los Angeles Times* rappelait tous les événements qui assombrissent le passé récent de cette région, par bien des côtés dynamique : en février, lors d'un congrès de rhétorique, un élève de Westlake était arrivé habillé en nazi pour faire un dithyrambe d'Adolf Hitler, et, depuis 1989, quatre synagogues du comté ont été l'objet d'actes de vandalisme. En octobre 1991, un représentant de Simi Valley, M. Elton Gallegly, avait proposé un amendement qui refusait la nationalité américaine aux enfants d'immigrés illégaux. Au lycée de Ventura, cent cinquante élèves ont signé récemment une pétition pour la formation d'une Union des étudiants blancs. Enfin, une étude statistique, effectuée après le recensement de 1990, a montré que les Blancs avaient tendance à se regrouper dans les lotissements du type Wood Ranch. Quatre des plus grandes villes du comté sont désormais blanches à 77 %. Une autre étude du même journal démontre que malgré des actions pour stimuler l'embauche des Noirs, les Blancs continuent de monopoliser les postes importants dans l'administration du comté.

RÉGIS NAVARRE

Lire aussi pages 30 et 31 le dossier du « Monde des livres » : « États-Unis : racines, crises et déclin »

CUBA

Des armes russes continueraient d'arriver à La Havane

Les satellites espions américains ont récemment aperçu un navire russe déchargeant des missiles anti-aériens et du matériel d'artillerie dans le port cubain de Mariel, affirme l'hebdomadaire américain *Newsweek* dans son dernier numéro. Par ailleurs, au cours des six derniers mois, Cuba aurait notamment reçu des chars soviétiques T-64, réceptionnés dans d'autres ports de l'île caraïbe, écrit *Newsweek*. Les services secrets américains se demandent, selon l'hebdomadaire, si ces armes avaient été commandées avant l'annonce par Moscou, l'été dernier, de l'arrêt de son assistance militaire et économique à La Havane ou si le président russe Boris Eltsine a décidé de vendre ce matériel à Cuba pour maintenir l'industrie militaire russe en activité.

□ **ARGENTINE : l'enquête sur l'attentat contre l'ambassade d'Israël écarte l'hypothèse d'un commando-suicide du Djihad islamique.** – Un rapport de la gendarmerie argentine, remis mercredi 6 mai à la Cour suprême, indique que les auteurs de l'attentat commis contre l'ambassade d'Israël à Buenos-Aires le 17 mars dernier ont fait sauter à distance une *« charge explosive »* de forte puissance destructrice, placée *« dans une cammionnette stationnée devant l'ambassade »*. La thèse de la responsabilité du Djihad islamique, qui avait revendiqué l'attentat en précisant qu'un de ses membres s'était *« immolé dans l'explosion »*, est écartée. Les experts argentins notent toutefois qu'Israël ne leur a pas donné l'autorisation d'enquêter dans l'ambassade. L'attentat avait fait 28 morts et 252 blessés. – *(AFP.)*

□ **CANADA : nouvelles scènes de pillage à Toronto.** – Des jeunes gens, noirs et blancs, ont lancé des bombes incendiaires et pillé un magasin dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 mai à Toronto, dans le quartier commerçant où s'étaient déroulés la veille de graves incidents du même type, à la suite du décès d'un Torontois d'origine jamaïcaine abattu par un policier. La police anti-émeute a effectué dix nouvelles arrestations. – *(AP.)*

□ **GUATEMALA : explosion d'une bombe en face du palais présidentiel.** – L'explosion d'une bombe, mercredi 6 mai, dans les locaux du ministère guatémaltèque de l'éducation, situé en face du palais présidentiel de Guatemala, a fait un blessé et d'importants dégâts matériels. L'engin avait été placé précisément dans l'axe du bureau du président Jorge Serrano, ont précisé les policers. Cette explosion survient dans un climat de tension sociale. M. Serrano a procédé, le 30 avril, à un remaniement de son gouvernement conservateur, confronté à une vague de manifestations estudiantines, qui se sont parfois soldées par des affrontements violents avec la police. – *(AFP.)*

BRÉSIL

Plusieurs organismes dénoncent l'impunité dont bénéficient les assassins d'enfants des rues

Les services de santé de Sao-Paulo – la ville la plus peuplée du Brésil avec ses 9,5 millions d'habitants – ont décidé de tenir une comptabilité sérieuse des meurtres des enfants des rues, sans chercher à minimiser les bilans, comme d'autres organismes officiels brésiliens. En 1991, 878 enfants et adolescents de moins de dix-neuf ans ont été assassinés, soit une augmentation de 1 440 % par rapport à 1970, ont-ils indiqué, mardi 5 mai. Selon eux, l'augmentation brutale de ce type de criminalité, surtout depuis 1980, est due en partie à l'impunité dont jouissent les meurtriers (« justiciers » de plus en plus nombreux, policiers qui exécutent les simples « suspects » notamment). Telles sont aussi les conclusions de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), qui vient de publier un rapport sur le sujet, à l'issue de l'enquête menée sur place par l'une de ses missions.

Au Brésil, d'après les chiffres officiels, très minimisés, 4 611 enfants, noirs pour la plupart, ont été assassinés entre 1988 et 1990. De l'aveu même du parquet de Rio-de-Janeiro, capitale d'un Etat où plus de la moitié de ces meurtres ont lieu, 70 % des enquêtes ouvertes n'aboutissent pas. Les plaintes déposées sont de surcroît peu nombreuses : les familles des victimes reçoivent souvent des menaces visant à les dissuader de s'adresser à la police, qui refuse aussi fréquemment d'enregistrer leur déposition.

Pour la FIDH, l'impunité des meurtriers *« tient essentiellement à la très large participation de la police, militaire surtout, aux escadrons de la mort »*. Ces derniers bénéficient en outre de protections et de complicités *« à tous les niveaux de l'appareil répressif et au sein du personnel politique »*.

Président de la commission parlementaire d'enquête sur les assassinats d'enfants dans l'Etat de Rio, dont le rapport sévère publié l'an passé n'a pas été suivi d'effets, le député social-démocrate Paulo Melo a expliqué que plusieurs de ses collègues défendaient ouvertement les escadrons de la mort, considérés comme des *« nettoyeurs de rues »*. *« L'implication d'enfants dans le trafic de drogue ne peut être considérée comme cause unique des exécutions »*, souligne la FIDH. Nombre d'enfants des rues tués n'étaient pas des délinquants ou avaient simplement été impliqués dans des vols à la tire.

M. J.

□ **Pillage d'une dizaine de supermarchés à Rio-de-Janeiro.** – Aux cris de *« On a faim »*, des foules de jeunes gens et de femmes ont brisé les vitrines et pillé, aux petites heures du mercredi 6 mai, une dizaine de supermarchés en différents points des quartiers pauvres de Rio-de-Janeiro. Au moins sept personnes ont été blessées au cours d'affrontements avec la police, qui a procédé à une trentaine d'arrestations. – *(UPI.)*

PÉROU

Une mutinerie de détenues appartenant au Sentier lumineux a fait au moins dix morts

LIMA

de notre correspondante

Deux morts, dix-huit blessés dont six grièvement du côté de la police, huit morts et un nombre indéterminé de blessées dans les rangs du Sentier lumineux : tel est le premier bilan d'une mutinerie qui a éclaté, mercredi 6 mai, dans un des bâtiments réservés aux femmes dans la prison Miguel-Castro-y-Castro de Lima. Les affrontements ont commencé lorsque les forces de l'ordre sont arrivées pour transférer les cent quatre-vingt-trois militantes de ce mouvement « maoïste » de guérilla vers un autre pénitencier de la capitale.

D'après la dernière version donnée par le ministère de l'intérieur, huit militantes du Sentier lumineux se sont rendues et plusieurs autres ont réussi à atteindre, par des tunnels, le pavillon des hommes où sont détenus quatre cent trente-six militants de leur mouvement.

Le ministre de l'intérieur, le général Juan Brionès, a expliqué que les prisonnières ont attaqué à l'arme blanche et à l'acide muriatique les policiers venus procéder à leur transfert. Elles se sont ensuite barricadées à l'intérieur de leur pavillon. Renforcées, les forces de l'ordre (un millier de policiers et trois cents militaires) ont ensuite essuyé les tirs d'armes à feu et les jets de cocktails Molotov de fabrication artisanale lancés par les prisonnières avec des frondes. Les policiers ont pu gagner les toits, dans lesquels ils ont ouvert des brèches, afin d'envoyer des gaz lacrymogènes, vomitifs et paralysants sur les mutins.

Un centre d'endoctrinement maoïste

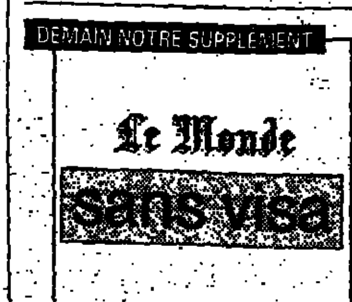
Pendant ce temps, les parents des détenus manifestaient devant le pénitencier, jetant des pierres sur les forces de l'ordre et les ambulances. La police a dû intervenir à plusieurs reprises pour les disperser.

La prison Miguel-Castro-y-Castro avait été convertie en véritable blockhaus par les sentiéristes, qui en ont fait un centre d'endoctrinement maoïste et d'entraînement terroriste. Osman Morote, présumé numéro deux du Sentier lumineux, refusait, ces derniers mois, de se rendre au tribunal. En soudoyant les gardiens de prison ou en les menaçant, les détenus membres de son mouvement étaient parvenus à introduire du matériel de construction (barres de fer, sacs de sable et crochets) et des armes dans la prison.

Afin de poursuivre la réorganisation du système pénitentiaire commencée le 7 avril dernier (deux jours après le putsch civil), le président Alberto Fujimori avait décidé de remplacer les gardiens de la prison par des policiers. Une perquisition dans les pavillons du Sentier avait été effectuée le 14 avril en présence de la Croix-Rouge. Les forces de l'ordre n'avaient alors trouvé ni armes à feu ni explosifs.

NICOLE BONNET

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT



POLITIQUE

L'examen du projet de révision constitutionnelle

Le débat à l'Assemblée nationale confirme la cassure de l'opposition sur l'union européenne

«Tout le monde tient tout le monde par la barbichette» : telle est l'image qu'a utilisée M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques), mercredi 6 mai, pour résumer l'atmosphère régnant au Palais-Bourbon après la *surprise créée* par l'émergence d'une forte minorité d'adversaires au traité de Maastricht, que M. Philippe Séguin avait su catalyser (*le Monde* du 6 mai). La discussion du projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification des accords de Maastricht a trouvé son rythme de croisière, *cependant*, au cours d'une longue journée de débat qui a vu les députés *et* les ministres rivaliser d'assiduité.

Le camp des *«anti» a dû en rabattre* un peu avec le score modeste (54 voix au lieu de 101) recueilli par la motion tendant à opposer la question préalable (signifiant qu'il n'y a pas lieu à délibérer), défendue par M. André Lajoinie. Ce vote a fait apparaître un «noyau dur» composé de la totalité du groupe communiste, d'une quinzaine de RPR, d'une poignée de socialistes regroupés autour de M. Jean-Pierre Chevènement et de deux députés UDF isolés : MM. Alain Griotteray et Philippe de Villiers.

Compte tenu du silence contraint des minoritaires socialistes, auquel leur groupe n'avait pas accordé un temps de parole, la discussion générale a surtout donné l'occasion de vérifier, une nouvelle fois, la grande diversité des positions de la droite sur *le dossier européen. Quoi de commun, en effet*, entre les propos du centriste, Bernard Bosson, qui a déclaré que, s'il a des critiques à faire, *«elles portent non sur ce que ce traité contient mais sur ses timidités ou ses omissions»* – car il *«aurait dû aller beaucoup plus loin en matière de politique étrangère et de défense»* – ou ceux de M. Patrick Devedjian, le seul *député pro-Maastricht que compte le groupe* RPR, qui a assuré que *«le traité de Maastricht s'inscrit dans la logique du traité de Rome mais beaucoup d'entre nous ont affecté de ne jamais le voir»*, et la diatribe de M. de Villiers à l'encontre de Maastricht, *«épicentre des occasions manquées et qui ne tiendra pas, ne durera pas»*? M. de Villiers a adopté une thématique proche de celle du député d'extrême droite, Mme Marie-France Stirbois, lorsqu'il s'est inquiété des effets de la suppression des frontières, qualifiées de *«barrières immunologiques des peuples»* par le député du Front national.

La cassure de l'opposition a été manifeste. Que ce soit sur le droit de vote et l'éligibilité, sur lesquels MM. Pierre-André Wiltzer ou Alain Juppé se sont démarqués de MM. Raymond Barre ou Hervé de Charette, ou sur la portée véritable du traité sur l'union européenne (simple *«pas»* pour les uns, ou *«saut qualitatif»* pour les autres), Maastricht est, décidément, un violon difficile à accorder pour la droite, même si M. Barre, applaudi avec la même conviction par les députés de la majorité et par tous ceux de l'opposition, a obtenu un franc succès en critiquant *«l'interventionnisme»* de la commission européenne, dont le président, a-t-il ajouté, *«n'est pas un chef d'Etat, même virtuel»*.

Pour masquer ses divisions, la droite s'est efforcée, tout au long de la journée, d'obtenir de la part du gouvernement des engagements ou des garanties qui lui permettraient de voter sans difficulté en faveur du traité. Dans les couloirs du Palais-Bourbon, Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, a assuré que le gouvernement *«ne veut pas précipiter le rythme de la discussion»*. Cette bonne volonté ne s'est pas traduite dans les faits. Répondant aux orateurs qui s'étaient exprimés dans la matinée et au cours de l'après-midi, le ministre n'a évoqué que la question de l'association du Parlement aux décisions communautaires. Elle a indiqué, ainsi, à propos du financement de la Communauté européenne (le «paquet Delors 2»), que *«non seulement la représentation nationale sera consultée»*, mais qu'elle *«sera appelée à le ratifier comme elle avait ratifié, en 1988, le «paquet Delors 1»*. Le gouvernement n'est visiblement pas décidé à abattre dès maintenant les cartes que lui demande l'opposition.

FRÉDÉRIC BOBIN et GILLES PARIS

La discussion sur le projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht a repris, mercredi 6 mai, dans la matinée, avec la discussion de la motion tendant à opposer la question préalable, présentée par M. André Lajoinie, président du groupe communiste, au projet du gouvernement.

«Nous combattons la nature et les orientations de la construction européenne actuelle, parce qu'elle se fait en faveur de la grande finance, et non des intérêts des peuples, et qu'elle est oppressive des réalités nationales», a expliqué M. Lajoinie. A ses yeux, *«c'est l'intégration européenne qui, en approfondissant la crise et en bradant l'intérêt national, amplifie l'extrémisme de droite, la haine et la xénophobie»*. Les communistes estiment que, *«contrairement à ce qu'avance le gouvernement, Maastricht ne relève pas d'un patriotisme audacieux, mais d'un abandon frileux»*. *«C'est la France sous tutelle*, a dit leur porte-parole, *la France asservie.* (...) *C'est un formidable carcan économique et monétaire, qui mettrait la politique française sous contrôle de Bruxelles.»*

Critiquant, ensuite, les modalités de ratification retenues par le gouvernement, M. Lajoinie a réclamé un référendum. Si le président du groupe communiste a su convaincre au-delà de son propre groupe, la question préalable n'en a pas moins été repoussée par 411 voix contre 54. Après cette deuxième motion de procédure, la discussion s'est poursuivie avec les discours des porte-parole officiels des groupes.

M. Alain Lamassoure (Pyrénées-Atlantiques), spécialiste des questions européennes au sein du groupe UDF, a déclaré, à propos du score obtenu par l'exception d'irrecevabilité défendue la veille par M. Philippe Séguin (RPR) : *«La nuit dernière, cent un députés ont jugé le projet de loi constitutionnelle irrecevable. Ils appartiennent à tous les groupes, y compris le mien. C'est peu et c'est beaucoup. C'est la photographie de la situation au début du débat parlementaire. L'enjeu est de savoir si, au vote final, ce nombre aura augmenté ou s'il se sera réduit. Et tout est encore possible. Cela dépendra de l'attitude du gouvernement. Le président de la République et le premier ministre ont cru bon de brandir le référendum comme une menace. C'est une maladresse.»*

S'exprimant sur le fond du traité, M. Lamassoure a ajouté : *«Le traité de Maastricht est-il dans la ligne de la construction européenne, dont nous avons été les premiers architectes? Nous disons : «Oui.» Négocié par l'actuel gouvernement, comporte-t-il une dérive socialiste? Avec M. Jean-Pierre Chevènement, nous répondons catégoriquement : «Non.» Au contraire, c'est la charte de l'Europe libérale. S'agit-il de l'Europe des «pères fondateurs»? Non, et c'est tant mieux. L'Europe dont nous avons besoin en cette fin de siècle n'est pas celle dont on débattait il y a trente ans. Ce n'est pas la petite Europe centralisée et unifiée. C'est la communauté des nations de la grande Europe. Ni fédérale, ni confédérale : comunautaire. C'est une structure politique qui n'a jamais existé.»*

M. Lamassoure (UDF) : «Révolution communautaire»

«Après la révolution libérale, a-t-il continué, *la France doit faire sa révolution communautaire, par laquelle la nation française renoncera à l'exclusivité de sa relation avec l'Etat au profit, en bas, des collectivités locales et, en haut, de l'Europe. Quant à l'Europe, si elle ne reproduit pas le modèle français de gouvernement, elle est et restera d'inspiration française. Nos partenaires ne s'y trompent pas.»*

M. Laurent Fabius (Seine-Maritime), au nom du groupe socialiste, a déclaré : *«Nous sommes partisans de l'union européenne et, donc, de la révision constitutionnelle qu'elle implique. Non par suivisme, non par emportement idéologique, mais parce que, ayant analysé, comparé, projeté, nous sommes convaincus que l'union européenne constitue une chance pour la France. Cela ne nous rend pas aveugles sur les défauts actuels, sur les lacunes de la Communauté, ni sur les précautions à prendre pour le futur* (...), *mais dans des périodes clés de l'histore, il faut savoir choisir.* (...) *L'acceptation de Maastricht ne garantit pas le succès de l'Europe pour la France, mais le refus de Maastricht nous conduirait, à coup sûr, à l'échec.»*

«Peut-on aller plus loin et proposer un ajout important à ce qui est proposé dans le texte? s'est demandé le premier secrétaire du PS. *C'est la question du contrôle parlementaire. Je le souhaite, car, contrairement à ce qui est souvent prétendu, le problème n'est pas, pour le futur, celui de la rivalité entre Parlements nationaux et Parlement européen, c'est celui du contrôle des Parlements face à la technocratie européenne.* (...) *Je pense que, sans contradiction avec notre Constitution, qui réserve à l'exécutif la compétence en matière de négociations internationales, il serait utile que le Parlement français puisse exprimer son sentiment avant l'adoption des actes communautaires par le conseil des ministres européen lorsque ces actes entrent dans le domaine de compétence de la loi française.»*

M. Fabius a continué : *«Vous avez entendu l'argument, vous l'entendrez : le traité sur l'Union européenne parachèverait la construction d'une Europe dite libérale et nécessairement antisocialiste. Je ne crois pas à cet argument.* (...) *Le traité de Maastricht n'emporte pas nécessairement une Europe de droite ni, d'ailleurs, une Europe de gauche. Il appartiendra aux mouvements progressistes et aux forces syndicales de faire la preuve de leur solidité et de leur capacité à influer sur les choix faits à Bruxelles.»*

M. Juppé (RPR) : «Une simple étape»

M. Alain Juppé (Paris) a pris la parole au nom du RPR, qui s'était divisé, la veille, sur la motion de M. Séguin. *«La question que je me suis posée en* [le] *lisant est la suivante : ce traité permet-il de faire l'Europe sans défaire la France? Depuis le début, ma réponse n'a pas varié : c'est «oui». Oui, à condition qu'il soit appliqué par un gouvernement décidé à défendre les intérêts de la France en Europe. Oui à condition que soient prises, dans notre droit interne, les précautions contre d'éventuelles dérives. Bref, «oui, si»*, a-t-il commencé.

Le secrétaire général du RPR a déclaré à l'adresse de M. Pierre Bérégovoy. *«Votre traité, Monsieur le premier ministre, est illisible. Entre les généralités que le président de la République développe à la télévision et le galimatias du texte officiel, il n'existe aucune synthèse forte, capable d'intéresser et de convaincre. Sans doute est-ce là une des vraies raisons qui vous font hésiter à consulter le peuple par référendum.»*

Lire la suite page 8

L'analyse du scrutin sur la question préalable

La question préalable opposée par M. André Lajoinie au projet de loi constitutionnelle a recueilli, mercredi matin 6 mai, 54 voix contre 411 et 9 abstentions. La majorité requise était de 233.

Ont voté pour :

– 6 socialistes sur 271 : MM. Jean-Yves Autexier, Roland Carraz, Jean-Pierre Chevènement, Jean-François Delahais, Mme Hélène Mignon et M. Michel Suchod ;

– 16 RPR sur 126 : MM. Patrick Balkany, Jacques Baumel, Franck Borotra, Louis de Broissia, Alain Cousin, Jean-Louis Debré, Eric Doligé, Edouard Frédéric-Dupont, Georges Gorse, Mme Elisabeth Hubert, MM. Arnaud Lepercq, Claude-Gérard Marcus, Jean-Louis Masson, Pierre Mazeaud, Jean-Claude Mignon, et Philippe Séguin ;

– 2 UDF sur 89 : MM. Alain Griotteray et Philippe de Villiers ;

– 26 PC sur 26 ;

– 4 non-inscrits sur 24 : MM. Elie Hoarau, Jean-Pierre Peretti Della Rocca, Jean Royer et Mme Marie-France Stirbois.

Ont voté contre :

– 265 PS sur 271 ;

– 7 RPR sur 126 : MM. Olivier Dassault, Guy Drut, André Durr, Jean Falala, Jean-Michel Ferrand, Jean-Claude Thomas et Jean Valleix ;

– 87 UDF sur 89 ;

– 40 UDC sur 40 ;

– 12 non-inscrits sur 24 : MM. Jean-Michel Boucheron, Jean-Marie Cambacérès, Jean Charbonnel, Jean-Claude Chermann, Jean-Marie Daillet, Serge Franchis, Alexandre Léontieff, Alexis Pota, Emile Vernaudon, Yves Vidal, Marcel Wacheux, Aloyse Warhouver.

Se sont abstenus :

– 8 RPR sur 126 : MM. Serge Charles, Robert Galley, Jean-Louis Goasduff, Michel Inchauspé, Philippe Legras, Jacques Limouzy, Charles Miossec, Roland Vuillaume ;

– 1 non-inscrit sur 24 : M. Maurice Sergheraert.

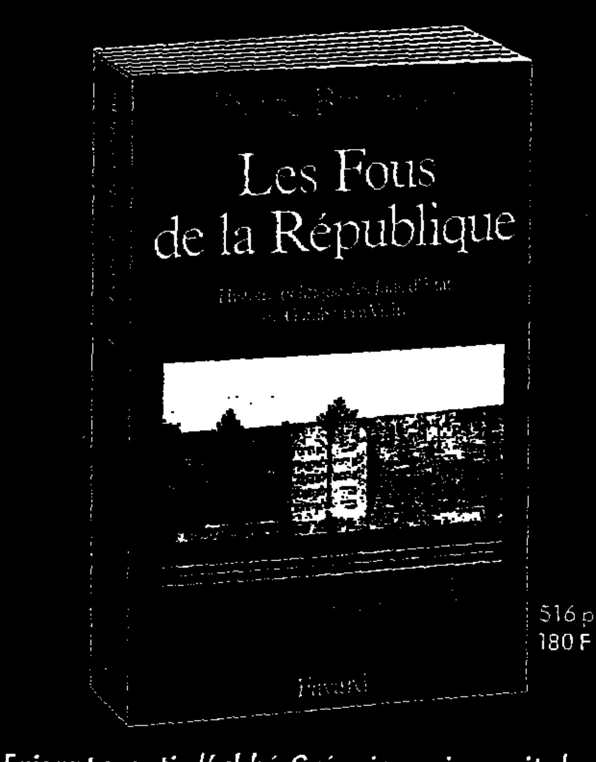
N'ont pas pris part au vote :

– 95 RPR sur 126 ;

– 7 non-inscrits sur 24 : M. Léon Bertrand, Mme Martine Daugreilh, MM. Jean-Michel Dubernard, Auguste Legros, Michel Noir, Christian Spiller, André Thien Ah Koon.

POUR L'AMOUR DE LA RÉPUBLIQUE

L'histoire d'un amour bafoué...
Un gigantesque travail d'historien.
Michel Crépu, *La Croix*



516 p.
180 F

Faisant mentir l'abbé Grégoire qui voyait dans l'émancipation des juifs de France sinon leur conversion du moins leur assimilation, les "juifs d'État" réussissent à concilier la tradition, voire une certaine solidarité communautaire, avec la loyauté républicaine. Nicolas Weill, *Le Monde*

Une fresque romanesque à la Balzac, à la Zola... Ouvrage monumental. Guy Le Clec'h, *L'Arche*

FAYARD

DUBLIN 990 F

VOL ALLER RETOUR. DEPART DE PARIS
PRIX A CERTAINES DATES

Nouvelles Frontières.
On ne vit que mille fois.

Et après
le galop des poneys sauvages
autour des lacs verts,
écouter crépiter les flammes dans
la cheminée d'un manoir ancestral
ne vous coûtera pas plus cher
que votre couvre-lit en poil de zébu.*

* L'Irlande avec Nouvelles Frontières,
c'est aussi des séjours ou des circuits,
avion compris, à partir de 2 920 F.

TAPEZ 36 15 NF TELEPHONEZ (1) 42 73 10 64

NOUVELLES FRONTIERES

POLITIQUE

L'examen du projet de révision constitutionnelle

Suite de la page 7

M. Juppé, qui a présenté dans le détail les amendements proposés par l'opposition, a expliqué que Maastricht, qualifié d'« *auberge espagnole* », présente plusieurs défauts : « *Il ne propose aux Européens aucune grande ambition susceptible de redonner vigueur au rêve européen* », et, « *depuis le début, les Français ont été laissés en dehors du coup* ». « *Vous avez compris que ce traité ne soulève pas notre enthousiasme, mais il ne nous fait pas peur*, a-t-il dit. *Il n'est, à nos yeux, qu'une simple étape, un pas qui va, je l'ai dit, dans la bonne direction, pour ce qui est par exemple de la sécurité commune. Mais, tôt ou tard, les Douze devront revoir leur copie.* »

M. Raymond Barre (Rhône) a assuré, au nom des centristes, que Maastricht « *n'est pas une étape analogue à celles que nous avons connues depuis les traités de Paris et de Rome, qui avaient permis l'approfondissement et l'élargissement des Communautés, ni, même, à celle que constitue l'Acte unique, qui instaure le marché unique, aujourd'hui complété par la participation des pays de l'AELE à l'espace économique européen* ». « *Il s'agit de bien plus*, estime-t-il. *Le pas que les douze pays membres de la Communauté ont décidé de faire dans les prochaines années n'est pas un petit pas. Il leur fait franchir un seuil qualitatif, il engage profondément leur avenir.* »

M. Barre : la crédibilité de la France

Contrairement à M. Juppé, M. Barre a assuré que « *les négociateurs du traité ont su allier l'audace et la prudence requises* ». Il a contredit le secrétaire général du RPR en se déclarant satisfait par les conditions posées pour le vote et l'éligibilité des ressortissants de la CEE résidant en France. Il a affirmé : « *Le Parlement français, pour ce qui le concerne, doit obtenir du gouvernement les assurances qui lui semblent indispensables.* » « *Il n'en reste pas moins que le fonctionnement de l'union européenne devra être suivi avec une grande vigilance au cours des années à venir, tant par le gouvernement que par le Parlement français, pour éviter des déviations et dérapages* », a-t-il ajouté. A propos de l'information du Parlement, il a indiqué que ce dernier « *doit pouvoir être associé à la mise en œuvre du traité, être informé des travaux des instances européennes, émettre des avis (...) sans entraver la liberté de négociation du gouvernement, ce qui serait contraire à la tradition de la République* ».

M. Barre a déclaré, enfin, que ce traité ne constitue pas une panacée pour tous les problèmes qui se posent au pays. « *Il faut que la France anime, sans complexe ni états d'âme, l'union européenne*, a-t-il dit. *Elle ne pourra le faire que si elle est crédible, c'est-à-dire si elle dispose d'institutions stables, si elle bénéficie d'un système efficace d'éducation et de formation des hommes, d'une économie de liberté, d'initiatives et de créativité, si elle fait preuve d'une forte cohésion sociale.* »

Après l'intervention de M. Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine), qui s'est borné, au nom du groupe communiste, à une critique juridique du traité et du projet de loi constitutionnelle, Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué, chargé des affaires européennes, a affirmé que le traité de Maastricht « *s'inscrit dans le droit fil des politiques européennes que mène la France depuis quarante-cinq ans* ». « *M. Barre l'a rappelé : nous avons voulu faire un saut qualitatif* », a-t-elle observé, avant de s'interroger sur le déficit démocratique reproché à la Communauté européenne. « *Comment* [y] *remédier ? Le traité accorde au Parlement européen de nouvelles prérogatives, qui ne sont pas négligeables, mais il y a, aussi, des sources de malentendu, un manque d'informations, de la désinformation et des contrevérités*, a-t-elle dit. *Le déficit démocratique est dû au fait que l'Europe manque de lisibilité, de transparence et de contrôle.* » « *Dans le traité, la citoyenneté et l'Europe sociale sont deux éléments très importants de la démocratie européenne. L'Europe que nous voulons, c'est une Europe politique, et non une Europe technique. Nous ne voulons pas une Europe au fil de l'eau, un engrenage sans finalité* », a ajouté le ministre.

Le débat, prolongé par trente-quatre députés, s'est inscrit, ensuite, dans le cadre défini par les orateurs officiels des groupes. Les centristes et les socialistes se sont montrés les meilleurs défenseurs de l'union européenne, alors que les députés UDF et RPR ont demandé à plusieurs reprises au gouvernement de faire un geste en direction de l'opposition. M. Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire) a prévenu les ministres présents dans l'hémicycle : « *Si le gouvernement persiste dans son attitude, il prendra de grands risques ici même et, surtout, au Sénat. Si, au bout du compte et par sa faute, tout devait se terminer devant le peuple français, il devrait s'attendre à de mauvaises surprises ! A bon entendeur, salut !* »

F. B. et G. P.

L'« effet Séguin »

Longuement, et ostensiblement, M. Jean-Pierre Chevènement a serré la main de M. Philippe Séguin. « *Je vous félicite. Votre discours était très bien fait, très bien structuré, républicain. Il balayait large et témoignait d'autre chose que la résignation et le simple souci d'être réélu.* » Le franc-tireur RPR a apprécié à sa juste mesure l'hommage du mouton noir socialiste. Hier encore considérés comme des combattants d'arrière-garde, les deux députés avaient, mercredi 6 mai dans les couloirs du Palais-Bourbon, le sentiment d'avoir touché juste en s'engageant contre le traité de Maastricht. Par cette poignée de mains, ils semblaient se partager les cent une voix qu'avait recueillies la veille, l'exception d'irrecevabilité de M. Séguin sur le projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification de l'accord européen.

L'« effet Séguin », perçu à l'Assemblée nationale, ne se réduisait pas à cette étrange « coalition des anti », volontiers raillée par les partisans de l'union européenne. A droite, nombreux étaient les députés qui s'avouaient impressionnés par la force du long réquisitoire de M. Séguin. Tout en regrettant que l'orateur RPR eût « *forcé le trait* », un européen aussi convaincu que M. Philippe Vasseur (UDF) lui reconnaissait la qualité d'avoir donné « *sa vraie dimension à ce débat* ». « *Séguin a utilisé des arguments fort percutants, qui trouvent une résonance dans le pays* », observait M. Vasseur, en évoquant notamment sa défense appuyée de l'idée de « *nation* ». « *Il a cristallisé sur lui un certain nombre de réserves qui existent dans l'opinion.* »

M. Vasseur allait même plus loin en affirmant que le vote de mardi aurait des conséquences plus importantes encore : « *Les nouvelles frontières idéologiques, on va les trouver ici, dans la conception de l'Etat et de la nation. De nouveaux clivages sont apparus. C'est une amorce de recomposition du paysage politique.* » Convaincu de l'« effet-Séguin », le député UDF ajoutait : « *A bulletins secrets, il aurait fait un malheur !* »

M. Pierre-André Wiltzer (UDF) convenait lui aussi que les arguments du député des Vosges avaient rencontré « *un véritable écho* ». S'il ne partage pas son analyse européenne, M. Wiltzer n'en tenait pas moins à exprimer « *du respect et de la sympathie pour la personne et le discours de Philippe Séguin* » qui, selon lui, a fait vivre à l'Assemblée « *un moment parlementaire important* ». « *On pensait tout de même qu'il allait faire moins de voix* », avouait M. Wiltzer.

Il aurait pu en faire davantage, déplorait, au contraire, M. François Fillon (RPR), séguiniste fidèle, « *s'il s'était montré moins dur dans sa condamnation de l'Europe depuis le traité de Rome* ». M. François d'Aubert (UDF) confiait d'ailleurs avoir été « *tenté* » de voter pour la motion de procédure déposée par M. Séguin, mais son élan a été stoppé par « *un hymne à la nation trop appuyé* ».

Il aurait même pu gagner quelques voix si certains députés RPR n'avaient pas laissé le soin à leurs collègues présents dans l'hémicycle de tourner leur clé au moment du scrutin : Mme Suzanne Sauvaigo (RPR) est l'une d'entre eux, qui affirmait mercredi : « *On m'a fait voter l'abstention. Présente, j'aurais voté pour l'exception d'irrecevabilité.* » Quelques voix de plus ou de moins n'auraient en tout cas pas modifié la portée de ce vote, dans lequel M. André Santini (UDF) voyait pour sa part, un « *appel, un signal d'alarme* ».

Quarante ans de retard...

Au sein des groupes UDF et UDC, on se montrait en tout cas fort soucieux de bien circonscrire la contagion séguiniste aux députés RPR. « *S'il y a un « effet Séguin »*, observait M. Edmond Alphandéry (UDC), *il faut le chercher à l'intérieur du RPR. Il a exprimé avec talent ce que pensent tout bas beaucoup de gens de son mouvement, et on a eu le sentiment d'assister à une tentative de retour aux sources du gaullisme, à une rupture avec la ligne de politique extérieure du RPR depuis 1974.* » Mais, s'empressait-il d'ajouter, « *Séguin n'a pas fait tache d'huile ailleurs* ». Européen passionné, le président du groupe centriste, M. Jacques Barrot, partageait ce constat, en soulignant que, pour les députés RPR, « *la conviction était du côté de Séguin* » alors que « *l'opportunisme* » était prêté à M. Alain Juppé. « *Par ce discours*, notait M. Vasseur, *il a pris date sur un parcours beaucoup plus long...* »

Encore sous le choc du score de M. Séguin, dont la conviction a emporté celle de cinquante-huit députés sur cent vingt-six, nombreux étaient les gaullistes partisans de Maastricht qui cherchaient à minimiser à tout prix la portée de ce scrutin. Et en tout premier, le président du RPR, M. Jacques Chirac, qui expliquait dans les couloirs qu'« *il ne faut pas tirer de conséquence d'un vote portant sur une motion de procédure et non sur une question de fond* ». Certes, observait-il, certains sont « *inquiets* » à l'égard du traité de Maastricht, mais M. Chirac préférait voir dans l'abstention de la moitié des députés RPR la volonté de ne pas se montrer « *discourtois* » envers M. Séguin...

Mme Michèle Alliot-Marie lui venait en écho, qui affirmait que « *si certains ont été convaincus par le discours de Philippe Séguin, d'autres ont voté pour lui par solidarité* ». M. Patrick Devedjian, seul député RPR à avoir voté contre l'exception d'irrecevabilité, n'avait pas cette prudence oratoire. Si le discours du maire d'Epinal, avec « *son incohérence et ses arguments d'une infinie démagogie* », a pu convaincre certains de ses collègues du RPR, c'est aussi, soulignait-il, en raison de l'« *ambiguïté* » de l'engagement de M. Chirac en faveur de Maastricht. Le résultat, constatait M. Devedjian, « *c'est que l'on va voter ce traité sans avoir donné le sentiment d'être pour* ».

La volonté de restreindre la signification du vote de mardi soir ne touchait pas seulement le groupe RPR. Les partisans de l'union européenne, qu'ils soient membres du gouvernement ou députés de l'opposition, y avaient eux aussi grand intérêt. Ainsi M. Alain Lamassoure décernait-il un *satisfecit* à M. Séguin *pour « quarante minutes exceptionnelles d'art oratoire »*, avant de balayer en quelques mots le contenu d'un discours « *qui a quarante ans de retard* ». Mme Elisabeth Guigou, ministre chargé des affaires européennes, ne disait pas autre chose en relevant « *l'émotion, la présence, le talent* » du député des Vosges, pour mieux dénoncer ensuite « *un certain nombre de contre-vérités* ».

M. Séguin, lui, savourait voluptueusement l'instant, s'amusant du salut et des félicitations que venaient lui apporter des députés communistes, ou souriant avec reconnaissance à ceux de son groupe qui l'avaient soutenu par leur vote. Dans l'hémicycle, M. Alain Juppé allait prendre la parole pour défendre la position officielle du RPR. M. Séguin hésitait. Devait-il, ou non, aller écouter celui qui n'avait pas jugé utile, la veille, de venir l'entendre ?

Bon prince, il se décida finalement à rejoindre son banc. Mais pas pour longtemps, car une télévision danoise l'attendait dans les couloirs. A moins d'un mois de la date à laquelle le Danemark sera appelé à se prononcer, par référendum, sur le traité de Maastricht, il n'allait tout de même pas gâcher l'opportunité d'étendre « l'effet Séguin » au-delà des frontières de la « *nation* » française...

GILLES PARIS et PASCALE ROBERT-DIARD

□ **Rectifications de vote.** – Plusieurs députés ont indiqué aux services de l'Assemblée qu'ils souhaitaient rectifier leur vote sur l'exception d'irrecevabilité, défendue le 5 mai par M. Philippe Séguin. Cette procédure ne peut modifier le résultat du scrutin, qui reste de 101 voix pour, 396 contre et 72 abstentions, mais, compte tenu de l'importance prise par les déclarations de M. Séguin sur les accords de Maastricht, ces rectifications ont une signification politique. MM. Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis) et Arnaud Lepercq (RPR, Vienne), qui se sont abstenus, ont indiqué qu'ils voulaient voter l'exception d'irrecevabilité. En revanche, M. Paul-Louis Tenaillon (UDF, Yvelines), qui s'est abstenu, et MM. Michel Noir et Jean-Michel Dubernard, députés non inscrits du Rhône, enregistrés comme non-votants, ont indiqué qu'ils voulaient voter contre la motion de M. Séguin.

REPRODUCTION INTERDITE

L'AGENDA

Cours

ALLEMANDE BIL. BAC + 5
PROPOSE – COURS INTENSIFS
ALLEMAND
TOUS NIVEAUX
FERAIT TRADUCTION
(1) 48-57-69-38 (répd.).

Déménagements

ABEILLE DÉMÉNAGEMENTS 7/7
Travail sérieux, rapidité.
Devis gratuit. Prix sympa.
TÉL. 43-31-21-21

Jeune fille au pair

AU PAIR INTERNATIONAL
recherche
JEUNES FILLES (20 ans mini)
aimant les enfants
pour les contrats suivants :
FLORENCE/LONDRES
MERIBEL
1 an à partir de mi-mai.
GRÈCE-CRÊTE
1er mai – fin septembre.
DANEMARK
1 an à partir de juillet.
MUNICH
6 mois à partir de fin mai.
Tél. : CAROLYN
(1) 34-93-00-28.
EVELYNE (1) 44-49-04-98.

Stages

Eveil à la conscience constructrice : yoga, méditation, anti-stress, maîtrise psy. Nouvelle méthode soufisme. Contacter EGHBAL. Tél. : 42-78-61-81

COURS ET STAGES DE MASSAGE AYURVEDIQUE
BÉATRICE ZABETH, 20e arrd.
T. 40-30-18-99, 9 h/19 h.

Vacances Tourisme Loisirs

ENTRE NIMES ET MONTPELLIER
au GRAU-DU-ROI (30)
Particulier LOUE STUDIO plain-pied, tout confort avec petit jardin. 100 m de la plage, ts commerces très proches. Coin très agréable.
Juillet : 6 500 F.
Tél. au : (16) 75-56-55-38 ou 48-47-59-26 à partir 19 h 30.

LA CIOTAT
A louer pour vacances villa T 3 130 m². 1 000 m² de terrain clos. Grande terrasse.
2 000 F/sem., 3 000 F/sem. juil. et août. – 90-66-89-45.

ASSOCIATIONS

Appels

Grande Conférence publique nationale à la
Salle PANTHÉON, 20 h., 16, rue de l'Estrapade, Paris-5e (Mo Monge). Entrée libre et gratuite. Mercredi 13 mai.
« L'IMMORTELLE FRATERNITE DE LA GNOSE. »

Sessions et stages

THÉÂTRE
Festival Jeune Théâtre Alès-en-Cévennes, 16-25 juillet. Stages dirigés par professionnels reconnus Ts niv ATP 13, Centre culturel, 30100 Alès. T. : (16) 66-52-26-59.

• Prix de la ligne 49 F TTC (25 signes, lettres ou espaces)
• Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
• Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

77 Seine-et-Marne

Particulier vend à BRIE-COMTE-ROBERT (77) en centre ville, dans une maison bourgeoise, un appartement de 95 m² utiles, comprenant : un séjour double (50 m²) avec une cuisine américaine aménagée, une grande chambre, une salle de bains tout équipée, une entrée, wc et petite lingerie, nombreux rangements. Interphone, parking privé, cave de 16 m². Proche des transports et commerçants, calme.
Prix à débattre 720 000 F.
Tél. : 64-05-94-56

Province

DEAUVILLE
Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, prox. Hôtel Royal, 150 m plage. 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. Etat impecc. 43-59-69-74, matin.

immeubles

STALINGRAD. Prop. vd imm. Surf. sol 900 m² env. Partiellement libre. T. 39-57-54-47

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS. préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-35-43, même le soir.

Collaborateur du journal recherche appartement Paris 100 m² env. Préférence ancien, même avec travaux, mais clair et calme.
Écrire sous no 6 081
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col.-P.-Avia
75902 PARIS Cedex 15,
qui transmettra
ou tél. : (16) 50-27-83-02

Rech. 2 P. à 4 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations meublées demandes

Paris

J.H. sérieux cherche CHAMBRE A LOUER même chez particulier Préférence Paris 1 500 F maxi
Tél. : 42-72-61-92 (rép.)

maisons individuelles

CALVADOS
Mais. 3 P. Terr. planté de 1 488 m². 180 000 F. Not. (16) 31-77-50-16

Villa stand. AIX-MARSEILLE Parc 5 000 m². Piscine. 2 gges, s. sport, loge gardien, calme, acc. facile, très commod. Tél. : 91-33-83-02

YONNE
15 km AUXERRE, 7 km Migennes. Maison 100 m² habitables, 1 600 m² terrain. Entrée, cuis., s. séjour, 2 pièces, wc, s. bns + cab. toil. av. dches indépendant, chauff. cent. Garage, grenier aménageable bét., cave voûtée, dépend., cour, puits.
PRIX 420 000 F.
Pour rendez-vous :
TÉL. : (16) 86-47-74-58

pavillons

MAISON RÉNOVÉE
40 km d'Albi, 40 km de Rodez, 50 km de Millau, bord du Tarn
BROUSSE-LE-CHATEAU
pierre de pays, toit en lauses, 2 loge. tout conf., cheminée, 2 terrasses, 2 caves, jard. bord riv., entièrement meublé.
PRIX 500 000 F à débattre
Téléphone région parisienne : 48-60-71-46
Téléph. sur place juillet-août (16) 65-99-46-37

boutiques

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts services. 43-56-17-50

□ **Sondage : MM. Chirac et Delors restent les meilleurs présidentiables.** – Selon un sondage BVA, publié dans *Paris Match* daté 14 mai, M. Jacques Chirac reste le meilleur candidat de la droite à l'élection présidentielle pour 21 % des personnes interrogées, précédant MM. Raymond Barre (18 %) et Valéry Giscard d'Estaing (14 %). A gauche, M. Jacques Delors est placé en tête par 31 % des personnes interrogées devant MM. Michel Rocard (19 %), Pierre Bérégovoy (12 %) et Laurent Fabius (9 %). Ce sondage a été réalisé du 15 au 21 avril auprès d'un échantillon représentatif de 935 personnes.

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
SPORT ET SOCIÉTÉ
Envoyer 60 F (timbres à 2,50 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 160 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro

PUBLICATION JUDICIAIRE

DÉCLARATION D'ABSENCE
Cabinet de Me AVAKIAN
avocat à Paris (75116)
41, avenue Foch. Tél. : 45-53-00-27

Par requête, en date du 6 février 1992, le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine) a été saisi à l'effet de constater l'absence du nommé MEGRDITCHIAN Meguerditch, né le 31 août 1923 à Beyrouth (Liban), qui a disparu en 1942 de son dernier domicile sis à Issy-les-Moulineaux (92), 2, rue Antoine-Courbarien.

La francophonie dans la Constitution ?

Depuis plusieurs semaines, un groupe d'intellectuels se réunit régulièrement en Sorbonne pour préparer un « manifeste » destiné à inciter le gouvernement, qui a, plus ou moins, une politique de la francophonie à l'extérieur mais n'a plus vraiment en France même de politique de la langue française, à en promouvoir de nouveau une.

Ces personnalités, parmi lesquelles figurent MM. Jack Ralite, ancien ministre communiste, Régis Debray, Serge Vincent, secrétaire général du Syndicat indépendant des artistes et interprètes, et les gaullistes Michel Guillou, recteur de l'Université des réseaux d'expression française, et Dominique Gallet, producteur de télévision, sont notamment partis du « *renoncement officiel français, de plus en plus sensible dans de nombreux domaines scientifiques, face à l'anglo-américanisation linguistique de la recherche* ».

Désireux de mener « *un travail de longue haleine en profondeur* », ces intellectuels ont approché récemment plusieurs parlementaires, parmi lesquels M. Pierre-André Wiltzer (UDF) et M. Jean-Pierre Chevènement (PS), afin de les conduire à présenter un double amendement constitutionnel, visant à officialiser à la fois l'existence d'un idiome national et la participation de la France au mouvement francophone.

Le texte proposé comporte deux volets. D'une part : « *De la souveraineté : le français est la langue de l'Etat et des collectivités territoriales de la République ; il est également la langue de l'enseignement et du travail.* » D'autre part, « *De la francophonie : la France participe à la construction d'un espace francophone de coopération privilégiée* ».

Un autre amendement, portant uniquement sur « *le français, langue de la République* », a déjà été déposé par M. Jacques Toubon, député RPR (*le Monde* du 2 mai). La dernière fois que l'Assemblée nationale avait eu à connaître, un peu solennellement, des questions de langue, le 31 décembre 1975, elle avait adopté à l'unanimité la loi Bas-Lauriol sur l'usage du français en France.

Ce texte n'a pratiquement jamais été appliqué, sinon le philosophe Michel Serres, au retour d'un de ses séjours aux Etats-Unis, n'aurait pu s'écrier : « *On voit actuellement à Paris plus de mots anglais qu'on ne voyait de mots allemands sous l'Occupation* » ; sinon, la troisième compagnie aérienne française, la TAT, aurait dû s'appeler Air-Europe et non pas European Airlines ; le mode d'emploi de la majorité des ordinateurs vendus dans l'Hexagone ne serait pas rédigé qu'en anglais ; des sociétés nationalisées, des universités, des hôtels, des publications du Centre national de la recherche scientifique, y compris certaines de celles-ci éditées en français, ne répondraient pas en anglais à des clients de France ou de l'étranger leur ayant écrit dans la langue de Pasteur.

« *Ce sont ces petits faits de tous les jours, insignifiants en eux-mêmes mais qui, pris ensemble, sont significatifs, qui nous ont amenés à réagir et d'abord au niveau constitutionnel* », affirment les membres du « *groupe du manifeste* ».

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

(Publicité)

Projet de loi sur les délais de paiement : que cherche-t-on ?

Un projet de loi portant sur la réduction des délais de paiement dans le secteur des biens alimentaires périssables et les alcools est actuellement discuté au Parlement. Contrairement aux exhortations gouvernementales incitant les partenaires économiques à négocier entre eux, ce projet marque un retour au dirigisme des prix, à la dérive inflationniste et à une vision typiquement protectionniste des corporations françaises.

A quoi prétend le projet de loi ?

Renforcer la solidité financière des entreprises ? C'est un fait, nos PME manquent de fonds propres. Les députés ont raison : qu'une entreprise de distribution tombe en cessation de paiement (Montlaur, Codec, Codhor, Escoulan...) et c'est, par effet de domino, une suite de faillites en cascade. Mais alors, la priorité ne serait-elle pas de renforcer d'abord la solvabilité des commerçants ? Peut-on raisonnablement inciter les distributeurs à conforter leurs fonds propres et en même temps ponctionner leur trésorerie, sans contrepartie, sans progressivité, sans système de financement de substitution.

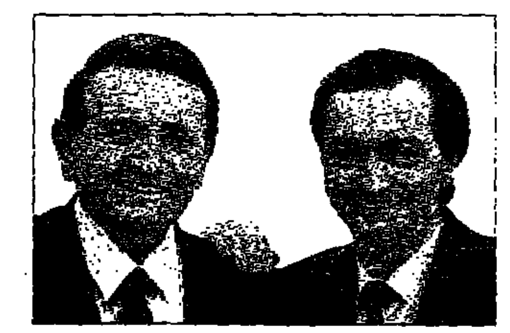
Garantir la Moralité des pratiques commerciales ? Le métier de distributeur consiste à mettre en compétition les fournisseurs pour comparer toutes les composantes des prix (tarif, remise, promotion, coût de transport, assurance et délai de paiement). Toute négociation est dure, c'est forcement une confrontation d'entreprises. Les industriels, les agriculteurs, l'administration font de même pour leur approvisionnement. Mais voilà : pour certains de nos élus, qui affichent pourtant leur libéralisme, négocier les délais de paiement n'est pas normal : c'est même "immoral". Ce qui est franchement immoral, c'est de se servir de la distribution comme bouc émissaire. Notamment de la part de l'Etat qui s'enrichit chaque année de 85 milliards de Francs sur la TVA remboursée avec retard aux commerçants. Ou de la part de gestionnaires des collectivités publiques qui paient "au lance-pierres" leurs fournisseurs.

Instaurer un principe d'équité ? Ceux-là même qui sacrifient la politique agricole de la France viennent nous dire qu'il faut redonner leur trésorerie aux producteurs. Soit ! Mais alors, où est-il écrit qu'il est fait obligation aux industriels de répercuter aux paysans ce prélèvement sur la distribution ? Nulle part ! Les produits alimentaires sont de plus en plus transformés, même dans le secteur des produits frais. Le transfert de trésorerie s'effectuera au profit des grands industriels de l'agro-alimentaire. Le projet ne prévoit même pas l'obligation de répercuter dans les prix industriels l'avantage ainsi obtenu. Et ne parlons pas de l'équité entre commerçants : ceux qui pensaient "se payer les grandes surfaces" vont en fait favoriser la position relative des hypermarchés les plus grands dont le chiffre d'affaires en produits frais est plus faible.

Favoriser la performance économique ? D'une supérette de quartier au plus gros hypermarché, la part de chiffre d'affaires réalisé en produits frais varie de 35 à 60%. La réduction de trésorerie (non compensée) correspond à une charge équivalente au tiers du bénéfice d'un supermarché. Voilà une belle occasion d'augmenter les marges ! En plus de cet effet inflationniste, la réduction des délais de paiement va obliger les distributeurs et les industriels à abandonner le système des relevés mensuels. Chaque livraison devra donc être payée quotidiennement. Au total c'est une multiplication par 6 des opérations comptables. Une gabegie que paieront bien sûr les consommateurs.

Tout cela est terriblement démobilisateur. Les industriels et les distributeurs avaient accepté de favoriser une réduction progressive des délais de paiement par la libre négociation. Il s'agissait de promouvoir un système incitatif d'escompte rémunérant les paiements rapides, et un agio de pénalité pour les retards de paiement (il faut savoir que sur ce point, la France est la meilleure élève de l'Europe). Pour leur part, et sans remettre en cause leur équilibre financier, les centres E. LECLERC ont fait descendre leur délai de paiement moyen à 54 jours (le délai moyen français est de 70 jours) pour financer un stock équivalent à 48 jours. Certaines de nos coopératives régionales arriveront cette année à payer comptant près de 40% de leur approvisionnement parce que les industriels ont accepté le principe d'un escompte. Tout cela sans altérer leur capacité de vendre moins cher. Le retour au dirigisme, en créant l'insécurité, va casser cette politique.

A l'heure de l'Europe, cette réglementation franco-française risque d'être aussi fatale aux distributeurs qu'à nos industriels qui vont perdre un de leurs atouts commerciaux. On nous dit de prendre modèle sur les distributeurs du Nord de l'Europe. Mais comment faire comprendre à nos députés que notre système de distribution est le moins concentré (mais oui !), qu'il constitue le débouché le plus diversifié, le plus ouvert à l'innovation industrielle et qui a les marges les plus faibles. A l'inverse, le modèle anglo-saxon de la distribution a contribué à limiter le nombre de marques offertes aux consommateurs (les supermarchés ne gardant que celles qui ont une grande rotation), à favoriser les marques de distributeurs, à rendre la production dépendante des chaînes de supermarchés, à créer des centrales d'achat européennes pour échapper aux réglementations nationales.



Edouard et Michel- Edouard Leclerc.



La catastrophe du stade de Furiani

Confusion sur le nombre des victimes et consultations

Après des heures de confusion, le dernier bilan de la catastrophe de Furiani s'élevait, jeudi matin 7 mai, à 11 morts, 450 blessés encore hospitalisés, dont une quinzaine dans un état critique. Dans la journée de mercredi, la préfecture de région, à Ajaccio, avait avancé que l'effondrement de la tribune du stade de Furiani avait fait 26 morts et environ 700 blessés. La différence entre les deux bilans s'expliquerait par une double comptabilisation des victimes par les divers services de secours.

Le dispositif d'alerte a été maintenu et le pont aérien s'est poursuivi toute la journée de mercredi pour transporter des dizaines de blessés dans des hôpitaux de Marseille, Nice, Antibes, Cannes ou Grasse. De retour de l'Exposition universelle de Séville, le président de la République, M. François Mitterrand s'est rendu à l'hôpital de Bastia où il s'est entretenu avec des blessés. Une chapelle ardente avait été dressée en l'église Saint-Jean de la ville.

En Corse et à Paris, les consultations se sont succédé toute la journée pour dégager les premières responsabilités dans la catastrophe. Le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, a invité à ne pas tirer de conclusions hâtives : la commission d'enquête mise en place à la suite de ce drame s'est mise au travail dès mercredi matin et compte rendre ses conclusions le plus rapidement possible. A Monte-Carlo, la Fédération internationale de football (FIFA) s'est prononcée pour l'interdiction des tribunes provisoires sur les stades.

A l'Assemblée nationale, le ministre de la jeunesse et des sports, Mme Frédérique Bredin a annoncé la création d'un fonds spécial d'aide aux victimes. Les familles concernées devraient toucher un versement afin de faire face notamment aux dépenses de transport nécessaires. Ce fonds sera alimenté par des crédits d'Etat, par la Fédération française de football (FFF), la Ligue de football et par les collectivités locales concernées.

Répondant à une question orale, Mme Bredin a précisé que la Fédération française de football s'était *« engagée avec les compagnies d'assurances à organiser un système d'avances très rapide pour donner aux familles un acompte sur l'indemnisation qui leur est due. »* *« On ne peut pas tolérer le moindre retard »*, a-t-elle affirmé. Dans la soirée, le ministre de la jeunesse et des sports a rencontré M. Jean Fournet-Fayard, le président de la FFF.

Le club de football de Liverpool, qui fut impliqué dans les catastrophes des stades du Heysel à Bruxelles, en mai 1985, et de Hillsborough à Sheffield, en avril 1989, s'est engagé à jouer un match au profit des victimes de Furiani.

Après le forfait de Bastia, mercredi, la poursuite ou non de la Coupe de France devait être annoncée jeudi en fin de matinée. La FFF peut annuler – fait sans précédent – la finale prévue le dimanche 10 mai, soit faire jouer un match de solidarité pour les victimes entre Marseille et Monaco qui s'était qualifié pour la finale le 28 avril contre Cannes. Les joueurs de Marseille, encore sous le choc, s'interrogent sur l'opportunité d'un tel match. *« L'épreuve devrait être interdite pour cette année par respect pour les victimes »*, a déclaré Jean-Pierre Papin, le capitaine de l'équipe. Enfin, en raison de la catastrophe, le Tour de Corse automobile a été arrêté. Didier Auriol est déclaré vainqueur de cette trente-sixième édition.

M. Mitterrand solidaire du cauchemar

BASTIA

de notre envoyé spécial

Figés, hagards, silencieux automates, les quelques notables qui accueillent le président de la République à l'aéroport de Bastia-Fioretta, en cette fin d'après-midi du mercredi 6 mai, portent sur leurs visages le cauchemar de leur nuit blanche. M. François Mitterrand, à peine sorti de l'avion, s'entretient avec eux à voix basse. Il a été informé du drame la veille au soir, à Madrid, pendant qu'il dînait chez le roi d'Espagne. Il a aussitôt demandé à son entourage de préparer sa venue en Haute-Corse.

Ce matin, à Séville, tout était fête *(lire page 13)*. Ce soir, à Bastia, tout est deuil. *« Fête gâchée, vies brisées. »* M. Mitterrand rencontre d'abord des représentants des sauveteurs, des secouristes, du corps médical. Loin des caméras, tenues à l'écart, il rend hommage à ces médecins éreintés, à ces infirmières en blouse blanche, à ces pompiers, à ces gendarmes, à ces militaires, aux équipes du SAMU de Paris : *« Je voudrais aller là où il y a des gens qui souffrent après être passés, d'un coup, d'une fête au désastre. Nous sommes auprès d'eux. Ça ne change pas grand-chose mais la solidarité n'est jamais inutile, vous venez d'en donner la preuve. »*

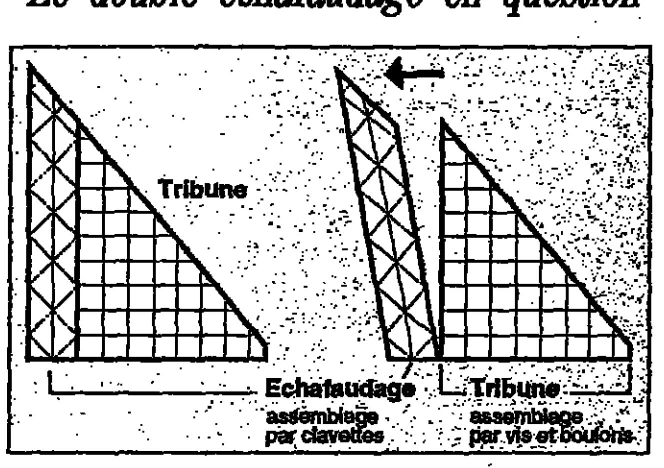
A l'hôtel de ville, le président de la République fait le point de la situation avec le maire, Emile Zuccarelli, ministre des postes et télécommunications. Puis il s'informe du dispositif mis en place pour renseigner les familles à la recherche des blessés. Dans la pièce où cinq femmes et trois hommes épluchent les listes d'hospitalisés et répondent aux coups de téléphone il interrompt le préfet qui commence un exposé : *« Je suppose que ces messieurs et ces dames sont là parce qu'ils sont utiles à quelque chose ; il faut le leur laisser dire. »*

A son arrivée à l'hôpital de Bastia, un homme, sur le perron, affirme à haute voix : *« Il ne faut plus que ça se reproduise. »* Dans le hall, les groupes de parents et d'amis qui se croisent et échangent des nouvelles sur l'état des blessés n'expriment aucune réaction sur le passage de François Mitterrand qui se rend directement au chevet des victimes les plus grièvement blessées. Trois quarts d'heure durant, le chef de l'Etat recueille les mêmes récits sur ces instants où la mort a surgi dans la tribune. Seuls le préfet et le ministre de la culture sont à ses côtés. Au débouché des ascenseurs, un photographe corse fait des remontrances à un confrère parisien qui retient un jeune blessé en chaise roulante dans l'espoir d'une mise en scène au cas où l'illustre visiteur descendrait par là.

Mais M. Mitterrand ne prendra pas la pause. Ce soir, il ne s'agit pas de paraître. Au sortir de l'hôpital, il reste discret : *« Que me reste-t-il à faire, maintenant, sinon à témoigner pour tous les Français et dire que la France est solidaire ? Si ça peut aider moralement, tant mieux ! J'ai observé que les blessés sont bien entourés. On leur souhaite à tous de s'en tirer le mieux possible. J'observe déjà qu'en vingt-quatre heures beaucoup ont repris espoir. »*

A. R.

Le double échafaudage en question



La polémique sur les normes de sécurité pour la construction de la tribune provisoire du stade de Furiani s'est poursuivie au lendemain de la catastrophe. La Société de contrôle technique (SOCOTEC) a précisé qu'elle avait été consultée pour donner son avis sur le *« sol d'assise »* sur lequel devait être édifiée la tribune, mais *« qu'elle n'a été chargée d'aucune mission de contrôle sur le montage de la tribune, pendant ou après achèvement des travaux »*.

Cette intervention d'un bureau de contrôle agréé par l'Etat a été rendue obligatoire par une loi du 4 janvier 1978 sur le fonctionnement des commissions consultatives départementales de la protection civile, de la sécurité et de l'accessibilité, présidées par les préfets. Dans le cas de Furiani, c'est cette commission composée d'élus (conseillers généraux, maires) et de plusieurs fonctionnaires, dont le directeur départemental des services d'incendie et de secours, qui aurait donné un avis favorable sur la viabilité des installations provisoires.

En fait, la nouvelle tribune provisoire avait fait l'objet de deux systèmes de montage. La partie basse, qui n'a pas bougé, avait été assemblée par écrous et boulons vissés. La base des poteaux reposait sur des parpaings. La charpente de la partie haute, qui s'est effondrée comme un château de cartes, était de type « échafaudage ». Ses éléments étaient assemblés par des clavettes enfoncées au marteau. Les poteaux reposaient sur de simples plaques de contreplaqué. Aucun hauban ne venait renforcer la stabilité de la partie haute de la tribune.

M. Bérégovoy assure les victimes de la solidarité du gouvernement

Les députés, qui avaient déjà observé une minute de silence dans la soirée du mardi 5 mai après l'annonce, lors du débat sur la réforme constitutionnelle, de la catastrophe de Furiani par le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, M. Martin Malvy, ont à nouveau manifesté leur émotion, mercredi 6 mai, à la demande du président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, dès le début de la séance hebdomadaire réservée aux questions au gouvernement. *« Je me suis senti personnellement atteint par le drame »*, a affirmé M. Emmanuelli, qui est lui-même d'origine corse. *« J'exprime à la population corse et au monde sportif les pensées émues du gouvernement. La solidarité gouvernementale sera totale envers les victimes de la tragédie »*, a assuré, de son côté, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy.

En réponse à une question de M. Bernard Stasi (UDC, Marne), qui s'est ému *« des dérives d'un sport victime de son succès »*, le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Paul Quilès, de retour de Bastia, a détaillé les moyens mis en œuvre pour secourir les victimes du stade de Furiani : quatre hélicoptères Alouette-3 étaient sur place ainsi que deux Puma de la base de Solenzara. L'armée a ensuite mobilisé deux avions médicalisés de cent quarante places, deux hélicoptères Super-Puma, un Super-Frelon. Les compagnies Air Inter et Air France ont également mis à disposition un Airbus A-300 chacune, afin d'assurer les liaisons avec le continent. En réponse à M. Roger Franzoni, remplaçant de M. Emile Zuccarelli, ministre des postes, le ministre de l'intérieur a noté que six rotations aériennes, soit deux mille places d'avion, étaient mises en place au même moment par Air Inter pour permettre aux familles de rendre visite à leurs proches dans les hôpitaux.

M. Pierre Pasquini, député RPR de Haute-Corse, a alors mis en cause M. Bernard Tapie, ministre de la ville et président de l'Olympique de Marseille, qui siégeait au banc du gouvernement. *« Je trouve inadmissible que* [M. Tapie] *accuse en disant que la sécurité n'est pas respectée. S'il y a une commission d'enquête, ce sera à elle de le dire ; ce n'est pas au représentant du club »*, a affirmé le député.

« Faut-il voir des comportements dignes sur les stades et des comportements peut-être moins dignes à l'Assemblée nationale ? », a répliqué Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports. Mme Bredin a également précisé la nature des aides proposées par le gouvernement. Un fonds spécial permettra de verser 5 000 F à chacune des familles touchées par la catastrophe afin de faire face aux dépenses immédiates de transport et de téléphone. En liaison avec la Fédération française de football, la Ligue nationale du football et les compagnies d'assurance, un système d'avance rapide sur les indemnisations à venir sera, d'autre part, proposé aux victimes.

J.-L. S.

Bastia : enquête sur une tribune

Suite de la première page

Les blessés ne sont plus éparpillés dans les couloirs, ils ont chacun un matelas, même si certains sont posés à même le sol. Mais, vingt-quatre heures après la catastrophe, scanners et blocs opératoires continuent de fonctionner à la chaîne.

Et la Corse, toute la Corse, a mal. D'une douleur de chair et d'une fierté blessée. Au bistro, dans la rue, dans les maisons, on s'est mis à parler de « la tribune » comme d'une personne que l'on déteste parce qu'elle vous a fait trop de mal. Et l'on revient devant ces allumettes de fer brisées, au bout de cet absurde petit chemin qui enjambe une voie ferrée et conduit au stade, dans cette enclave imbécile, entre route et lagune. En silence on regarde. On dépose une fleur et l'on tente de comprendre comment, du bonheur exalté de cette demi-finale, de la frénésie de l'avant-match, où l'on parcourait la ville en klaxonnant et en agitant ses fanions, on est passé à dénombrer les morts et les blessés. Comment, pourquoi et à qui la faute...

Le *« chaudron »* de Furiani, ce stade Armand-Césari construit dans les années 30, où l'on venait autant pour le folklore que pour la beauté des passes, faisait depuis longtemps craquer ses coutures. Déjà en 1978, à la haute époque de l'aventure européenne des Corses dans l'UEFA, faute d'installations suffisantes à Furiani, le match Bastia-Eindhoven avait failli être disputé à Marseille. Les protestations indignées des Corses avaient eu raison des organisateurs. Plus récemment, le 22 avril 1992, la Fédération française de football (FFF) décidait de suspendre Furiani à l'occasion du quart de finale de la Coupe de France contre Nancy. Là encore, Bastia protestait : la FFF revenait sur sa décision, et le Sporting Club de Bastiais parvenait à se qualifier pour la demi-finale.

Mais, cette fois, contre Nancy, les limites du stade Armand-Césari avaient été atteintes. La sécurité du stade avait été dangereusement dépassée. Des spectateurs avaient envahi la toiture des tribunes, d'autres s'étaient juchés sur les pylônes d'éclairage du stade et sur les cabines de transformateurs électriques.

Alors, dès le 24 avril, quand le tirage au sort désignait l'Olympique de Marseille comme adversaire des Corses pour la demi-finale du 5 mai à Furiani, les dirigeants du SCB décidaient d'agrandir la capacité d'accueil du stade. De huit mille places, le *« chaudron »* passerait à dix-huit mille. Et, dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 avril, les bulldozers avaient raison du béton du vieux latéral nord.

Au risque de la démesure

Pour Jean-François Filippi, le président du SCB, ce pari aurait dû atteindre trois objectifs : éliminer les conditions d'insécurité qui avaient été vécues au tour précédent contre Nancy, satisfaire la demande croissante des spectateurs et, enfin, amorcer un processus de rénovation du stade.

Restaient alors dix jours aux dirigeants du club pour négocier, acheminer et installer une tribune provisoire. Le choix du fournisseur était tout désigné. La société niçoise Sud Tribune avait déjà installé, quinze jours auparavant, une structure légère pour la modification d'une autre tribune du stade d'une capacité de quelques centaines de places. Officiellement, le SCB passait contrat avec Sud Tribune, qui s'engageait à *« fournir et installer »*, au prix de location de 1 million de francs, des praticables métalliques d'une capacité officielle de 9 880 places assises.

Pour faciliter la tâche de l'entreprise, le club acceptait de mettre à sa disposition *« une aide manutentionnaire »*. Ainsi, les militaires du 173e régiment d'infanterie de Borgo, ceux de la sécurité civile, les pompiers locaux, et des personnels des services municipaux, étaient mis à contribution, *« sous le contrôle et la responsabilité de l'homme de l'art »*, insiste le président du club, qui précise les responsabilités : *« Sud Tribune avait obtenu l'accord de toutes les autorités concernées, la Fédération française de football, les organismes techniques (SOCOTEC), les organismes de sécurité et les assureurs (...). Quand le travail a été accompli, aucune des autorités n'a fait la moindre réserve quant à la fiabilité. »*

Ne fallait-il pas se surpasser pour cette demi-finale de rêve, qui était peut-être un Bastia-Marseille mais surtout un Corse-contre-France ? Ne fallait-il pas faire le plein, au risque de la démesure ?

Le 5 mai, ils étaient donc venus dès 16 heures. Et ils avaient, ahuris, découvert cette invraisemblable protubérance de poutres métalliques et de sièges-baquets, cette « folie » bastiaise, clinquante et tapageuse, comme pouvaient l'être les « campagnes » des nouveaux riches au tournant du siècle. Sur 100 mètres de long, entre 15 et 20 mètres de haut, près de dix mille places nouvelles s'offraient donc. Tout en haut, au dernier rang, on avait bricolé des tribunes de presse où les journalistes disposaient de petits pupitres sur lesquels il fallait grimper pour voir quelque chose. Ils seront les premiers à plonger dans le vide.

A peu de variantes près, les spectateurs qui ont pris place dans cette tribune racontent aujourd'hui qu'ils ne l'ont pas passée sans une légère appréhension tant cet échafaudage géant paraissait fragile. Mais, dans la bonne humeur, la rage d'en découdre aidant, ils avaient, disent-ils, fait taire leurs réticences et rythmé leur enthousiasme de grands coups de talons sur le plancher des tribunes : ces grandes planches qui, une fois dégringolées, allaient bientôt servir de civières de fortune. Le speaker avait demandé que l'on évite de taper sur les parties métalliques de la construction. On avait appelé, un peu trop souvent peut-être, au micro, les responsables de la sécurité, mais le public n'y avait prêté qu'une attention modérée.

Et puis, il y avait eu comme un grand silence. Un trou dans l'espace, un souffle. Un supporter de Bastia, qui était au premier tiers supérieur de la tribune, s'était alors retourné : trois rangs derrière lui, il n'y avait plus rien. Le vide. Et, dans les tubulures tordues, des morts et des blessés. Des rescapés aussi, qui se vivent aujourd'hui comme des miraculés.

Des enquêteurs « consternés »

Après la folie de l'évacuation dans ce cul-de-sac d'où les ambulances ne parvenaient à sortir qu'avec peine, alors que la Corse encore en état de choc n'exprime sa douleur qu'avec pudeur, avant que ne soit venu le temps de la colère, la justice a pris les choses en main. Et très vite. Dès le lendemain de la catastrophe, le procureur de la République de Bastia, M. Roland Mahy, ouvrait une information judiciaire contre X... pour homicides et blessures involontaires, et un juge d'instruction, M. Jean-Pierre Rousseau, était désigné. Un collège d'experts de la cour d'appel de Paris et de Versailles est attendu à Bastia dans la matinée du 8 mai.

Une commission rogatoire délivrée à la compagnie de gendarmerie de Bastia permettait de dépêcher une équipe à Paris, au siège de la Fédération française de football, et une autre à Nice, au siège de Sud Tribunes. Les procès-verbaux de la commission de sécurité qui avait donné son aval – peut-être pas tout à fait à l'unanimité – à l'édifice meurtrier, devaient être saisis ainsi que les films de TF 1 et de FR 3 tournés avant le drame. Et les auditions, rapidement, devaient commencer : les responsables du SCB, le speaker et, au fur et à mesure du déroulement de l'enquête, les témoins, tous les *« intervenants sachant »*, et les victimes, lorsque leur état le permettra.

D'ores et déjà, des enquêteurs qui se sont rendus dans la journée du 6 mai à l'intérieur du stade et ont inspecté la carcasse éventrée se disent *« consternés »*. Par l'état du sol d'abord : trois zones distinctes, l'une ravinée, vers la pelouse, suivie par un tronçon de route, puis par de la terre. Ensuite, les structures métalliques, pour s'étaler sur ces dénivellations, apparaissent parfois soutenues par des trépieds et, ailleurs, par des tubes métalliques fichés dans des parpaings, parpaings qui peuvent être de hauteurs inégales, quand ils ne reposent pas tout bonnement sur des carrés de bois.

Les pas de vis – et pas seulement ceux de la portion effondrée de la tribune – ne seraient pas toujours, voire pas souvent, dans l'axe de leur socle. Pis, les croisillons horizontaux chargés de maintenir la structure ne sont pas toujours rivetés mais parfois seulement retenus par des lanières de plastique crantées. *« Bref, résume un enquêteur, je suis ahuri. Même quand on n'est pas un spécialiste, la légèreté de la construction saute aux yeux. »*

Reste à déterminer la part exacte de responsabilités de chacun dans cette construction. Avait-on, avant le match, comme la rumeur l'assure à Bastia, décelé les défauts de la tribune meurtrière ? Aurait-il fallu interdire le match ? *« Cela aurait provoqué une émeute. Bastia voulait son match »* estime un observateur. Il n'y a pas eu d'émeute. Juste un drame national.

MICHEL CODACCIONI et AGATHE LOGEART

Parmi les représentants des médias

Deux morts et 26 blessés

Nos confrères Michel Vivarelli, animateur de Radio-Corse-Frequenza Mora et Michel Mortier, technicien de Radio-France, ont trouvé la mort dans la catastrophe du stade de Furiani. Vingt-six autres journalistes ont été blessés : cinq d'entre eux sont dans un état sérieux. Les autres – parmi lesquels notre collaborateur Philippe Broussard qui devait être ramené à Paris le 7 mai – souffrent de fractures et de contusions multiples.

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Présentant son programme de travail

Mme Ségolène Royal entend renforcer la lutte pour l'élimination des déchets industriels

Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a développé, mercredi 6 mai devant les journalistes, son programme de travail : elle entend préparer et défendre devant le Parlement pas moins de six projets de loi.

L'un des projets les plus disputés de Mme Ségolène Royal porte sur *« le contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés »*, déjà préparé conjointement par M. Brice Lalonde, son prédécesseur, et par M. Hubert Curien, ministre de la recherche. Il vise ce que l'on appelle les biotechnologies, autrement dit la fabrication d'espèces végétales ou animales nouvelles et performantes, obtenues souvent par des manipulations génétiques. Selon ce projet, les usines de production seraient soumises à la réglementation sur les installations classées, c'est-à-dire que leur ouverture serait subordonnée à enquête publique, étude d'impact et autorisation administrative.

Mais les laboratoires de recherche, qui pourtant pratiquent des essais en plein champ et présentent ainsi des risques pour l'environnement, échapperont, au nom du secret industriel, à cette règle nouvelle, ce qui suscite l'inquiétude des écologistes. France nature environnement, la plus puissante fédération de protecteurs de la nature, évoque le précédent du secret nucléaire, lance une campagne de protestation et propose une foule d'amendements au projet de loi. Comme première épreuve, Mme Ségolène Royal devra affronter cette grogne, samedi prochain 9 mai à Nantes, devant l'assemblée générale de France nature environnement. Elle tentera de calmer le jeu en promettant de faire participer les associations à la rédaction des décrets d'application.

Le ministre de l'environnement fait travailler ses services sur plusieurs autres textes. L'un d'eux, portant sur les parcs naturels régionaux, obligera les collectivités territoriales à prendre des engagements de protection beaucoup plus sérieux qu'aujourd'hui, si elles veulent bénéficier pour leurs parcs d'un label officiel et de subventions. Un autre se donne pour objectif de rendre plus démocratiques les enquêtes publiques qui restent le seul moyen, très formel jusqu'ici, dont disposent les citoyens pour peser sur les projets industriels et les grands équipements. Cette procédure avait déjà été réformée en 1986, mais d'une manière si timide qu'elle a laissé les associations sur leur faim. Répondra-t-on cette fois à leurs aspirations ?

De grandes ambitions mais des moyens limités

Parmi les chantiers auxquels s'attelle Mme Ségolène Royal figure encore la présentation de la loi sur les déchets qu'avait rédigée M. Brice Lalonde. Ce texte ambitieux entend éliminer en dix ans des milliers de décharges publiques et créer une taxe nouvelle, équivalente à celle frappant la pollution des eaux. Tous les maires de France sont touchés. Pour les déchets industriels, Mme Royal ne se satisfait pas de l'engagement pris devant M. Lalonde par un certain nombre de grandes sociétés. Pour éviter que l'administration ne les contraigne à faire ce travail d'élimination des déchets les plus nocifs, ces firmes, groupées en une association *ad hoc*, avaient promis de s'en charger elles-mêmes, mais le nouveau ministre de l'environnement ne s'en satisfait pas. *« Tous les industriels ne se sont pas engagés,* observe Mme Royal, *et les sommes qu'ils comptent consacrer au curetage des anciennes décharges me paraissent fort insuffisantes. »* Elle a demandé aux représentants du patronat d'investir davantage dans la recherche de technologies propres et dans l'élimination des vieux « dépotoirs ».

Un cinquième projet, plus difficile encore à mettre au point, porte sur le bruit, qui est au premier rang des nuisances urbaines. Mais depuis quinze ans, les multiples esquisses d'une telle législation, qui toucherait au trafic aérien et à la circulation automobile, sont restées dans les cartons. On imagine les protestations de l'industrie automobile déjà en crise et du « lobby » autoroutier. Mme Royal elle-même parle plutôt d' *« insonoriser les logements sociaux, d'établir des normes de bruit de voisinage et de réglementer le bruit dans les ateliers »*. Les principales sources de nuisance sonore seraient ainsi laissées hors du champ de la loi, seuls les motards étant sollicités de mettre une sourdine à leur pot d'échappement par le biais d'une convention.

Enfin, sixième chapitre, le ministre de l'environnement veut s'attaquer à la destruction des paysages, c'est-à-dire aux lignes électriques, au remembrement qui rase le bocage, aux autoroutes tranche-montagnes, au mitage des communes rurales par les pavillons, aux immeubles à l'architecture provocatrice. L'idée de Mme Royal est d'inclure la préservation des paysages dans les études d'impact et d'établir de réelles zones de protection autour des monuments et des sites sensibles. Sans attendre, elle a demandé à EDF de proposer un plan d'enterrement des lignes avec calendrier et devis financier. Elle compte signer un « code de bonne conduite » avec les sociétés autoroutières, comme elle vient de le faire avec les professionnels de la publicité pour éliminer, d'ici au mois de juin, dans trente-sept départements, dix mille panneaux bordant les routes en toute illégalité.

Un tel arsenal législatif répond à l'ambition affichée par l'ancienne conseillère du président de la République : *« intégrer l'environnement dans un projet global de société »*. Pour mesurer l'ampleur de cette tâche, il faut savoir que l'application des lois déjà votées au temps des prédécesseurs de Mme Royal nécessite la rédaction de deux cents décrets complémentaires. Manifestement, les moyens du ministère en hommes – moins de mille deux cents fonctionnaires – et en crédits – 1,3 milliard de francs cette année – n'y suffiront pas. Pour passer des intentions aux actes, Mme Royal devra obtenir de M. Bérégovoy, dans le budget 1993, un coup de pouce sans précédent. Aux yeux du mouvement écologiste, ce sera pour le gouvernement et pour M. Mitterrand l'épreuve de vérité.

MARC AMBROISE-RENDU

JUSTICE

L'affaire des Girondins de Bordeaux

Inculpation d'un intermédiaire italien

BORDEAUX

de notre correspondante

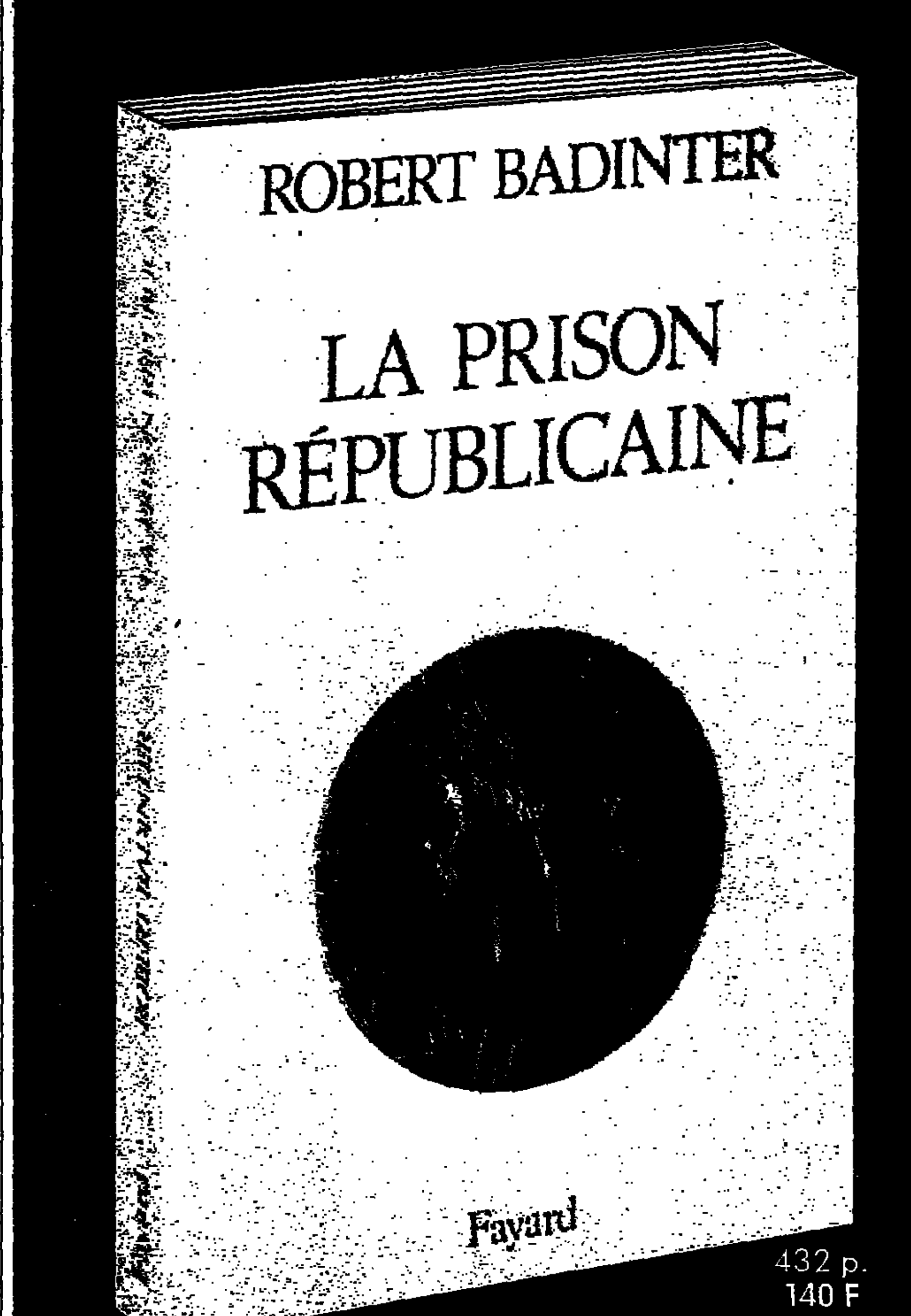
Roland Courbis, le manager du club de football de Toulon, a passé la nuit du 5 au 6 mai en garde à vue à Bordeaux. Il a été entendu, le 6 mai, par Mme Bernadette Pragout, le juge qui instruit le dossier des finances de Girondins de Bordeaux FC. Roland Courbis est ressorti libre de l'audition. Il ne fait, pour l'instant, l'objet d'aucune inculpation dans ce dossier. Il a été notamment interrogé sur les transferts à Bordeaux, pour la saison 1989-1990 de Bernard Pardo et Joseph-Antoine Bell. Un autre intermédiaire du football, l'Italien Lucio Donofrio, a été inculpé, le 26 avril, de complicité, d'abus de confiance et de recel par Mme Pragout. Il s'était entremis entre Bellinzone et Bordeaux, en 1986-1987, pour le transfert de Fargeon. Il était également intervenu en 1988-1989 pour le prêt de Scifo à Bordeaux par l'Inter de Milan.

Lucio Donofrio passe, dans les milieux du football, pour un sous-traitant de Ljubo Barin, l'intermédiaire yougoslave considéré comme un personnage-clé dans l'affaire instruite par Mme Pragout. Quarante-trois millions de francs ont en effet disparu des caisses du club bordelais au cours des opérations d'achat et de transfert de joueurs. Cet argent aurait transité par des comptes suisses gérés par M. Barin. Un mandat d'arrêt international a été lancé contre lui le 9 avril, le jour de la mise en détention provisoire de l'ex-président bordelais Claude Bez et de son lieutenant Didier Couecou. Réfugié à Vienne, en Autriche, Ljubo Barin a, depuis, proposé au juge bordelais un rendez-vous à l'ambasssade de France à Zagreb.

Tandis que se déroule l'instruction sur la faillite de l'ex-club champion bordelais, les « Nouveaux Girondins de Bordeaux FC », présidés par le lunetier Alain Afflelou, remontent en première division. L'événement a été célébré le 5 mai à la mairie de Bordeaux. *« Il y a dix ans,* a déclaré à cette occasion le maire (RPR), M. Jacques Chaban-Delmas, *nous avions formé avec Claude Bez le projet d'avoir une équipe qui ajoute de l'attractivité à la ville de Bordeaux. Cela a été fait. Cela peut être refait. Allez-y à fond ! »* .

GINETTE DE MATHA





A travers le prisme de ses prisons et de sa politique répressive, c'est un visage secret de la République qui se révèle.

FAYARD

SPORTS

FOOTBALL : Brême-Monaco (2-0) en finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe

Les Monégasques rentrent dans le rang

En dominant l'AS Monaco, 2 à 0, le Werder de Brême (Allemagne) *a remporté*, mercredi 6 mai à Lisbonne (Portugal), la finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. Après Reims, Saint-Etienne, Bastia et Marseille l'an dernier, Monaco est le cinquième club français à échouer en finale d'une coupe européenne.

LISBONNE

de notre envoyé spécial

Dans la défaite, tous les footballeurs se ressemblent. Mercredi soir, les Monégasques, si fiers de leur particularisme, ont presque mimé les attitudes de leurs rivaux marseillais, il y a un an à Bari. Quelques-uns regardaient dans le vague, prostrés sur la pelouse. D'autres serraient les poings, les larmes aux yeux.

L'illusion aurait sans doute été parfaite s'ils n'avaient porté, à leur bras droit, un brassard noir. L'emblème leur rappelait que le prestige d'un palmarès s'efface devant l'horreur d'un bilan. Et que le sacre qu'ils espéraient tant n'aurait, de toute manière, jamais pu se donner les airs d'une vraie fête. La défaite de Monaco ne ressemblera pas aux autres, parce qu'elle restera relativisée par la proximité d'un vrai drame. *« Il y a des événements bien plus tragiques que de perdre une finale de Coupe d'Europe »*, soupirait le capitaine – d'origine corse – Jean-Luc Ettori, qui comme ses équipiers, aura eu le tact de ne pas chercher d'excuse à la défaite dans la catastrophe de Bastia.

Si les Monégasques ont échoué à Lisbonne, dans la Coupe d'Europe réputée la plus facile, c'est qu'ils se sont mis tout à coup à ressembler, par trop, à leurs prédécesseurs français à ce stade de la compétition. Ils étaient venus au stade de la luz – stade de la « lumière » – pour défraîchir, une bonne fois pour toutes, l'image d'Epinal du « mal français », cette incapacité d'inscrire son nom à un palmarès européen, qui ravale la France au rang de l'Albanie.

Ils comptaient pour cela sur la science d'Arsène Wenger, l'entraîneur qui les avait sortis de leur dandysme fortement velléitaire des années 80, en leur prouvant que l'efficacité n'empêche pas l'élégance. Leur personnalité, un peu en marge du football français, devait leur permettre d'éviter le trac et le manque de fraîcheur des Marseillais l'an dernier, le manque de chance des Stéphanois, il y a seize ans. Et tout le monde avait fini par se persuader que le moins français des clubs arriverait forcément mieux à régler les blocages psychologiques de tous les clubs français.

Tête vide et jambes en coton

Las, mercredi soir, dans un stade trop grand, trop vide – comme une sinistre image inversée du stade Furiani, trop petit et trop plein – les Monégasques sont retombés dans les travers de leurs prédécesseurs. Face à des Allemands sans génie, ils ont ressorti tous les clichés qu'ils souhaitaient effacer : inefficacité et fragilité, contre réalisme et solidité, soit l'éternelle opposition des styles entre Français et Anglo-saxons.

Là où le Werder s'appliquait simplement en trois passes à se rapprocher des buts d'Ettori, Monaco s'emberlificotait dans des combinaisons sophistiquées en attaque. Et comme les défenseurs commettaient des fautes inhabituelles, les Monégasques se retrouvèrent dans l'obligation de courir après le score, avec des jambes en coton et la tête vide, comme dans une mauvaise reprise des scénarios précédents. Ils étaient rentrés dans le rang, et selon l'expression de Luc Sonor, *« dans le club* (de plus en plus large) *des perdants français d'une Coupe d'Europe »*.

JÉROME FENOGLIO

▶ *Lire page 23 la chronique de Daniel Schneidermann.*

□ **HOCKEY SUR GLACE : La France en onzième place du championnat du monde.** – En s'imposant dans le match de barrage contre la Pologne (3-1) mercredi 6 mai à Prague, l'équipe de France de hockey sur glace prend la onzième place du championnat du monde et se maintient donc dans le groupe A, qui réunit les douze meilleures équipes. La Pologne rejoint le groupe B. Elle sera remplacée l'an prochain par l'Autriche.

HISTOIRE

Providence de milliers de juifs pendant la guerre

George Mandel-Montello est mort

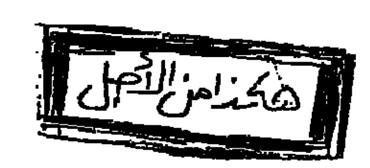
George Mandel-Montello est décédé à Rome, le 25 avril, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, rapporte le *New York Times*. Homme d'affaires et financier d'origine juive, né en Transylvanie, il avait sauvé des milliers de juifs de la déportation pendant la deuxième guerre mondiale. Brièvement arrêté par les Nazis en Yougoslavie, George Mandel-Montello s'enfuit à Genève, où il trouva refuge auprès des diplomates du Salvador avec qui il avait été en contact grâce à ses affaires. Devenu consul honoraire du Salvador, de 1942 à la fin de la guerre, il usa de sa position pour distribuer des dizaines de milliers de papiers salvadoriens à des juifs à travers l'Europe.

NOMINATIONS

M. Jean-Michel Hubert, nouveau secrétaire général de la mairie de Paris

La Ville de Paris a, depuis mardi 5 mai, un nouveau secrétaire général. M. Jean-Michel Hubert, directeur des finances et des affaires économiques, succède à M. Guy Maillard à la direction des services municipaux. M. Maillard, en fonctions depuis 1986, devrait rejoindre la direction de la société autoroutière Cofiroute. A la direction des finances, M. Jacques Chirac a appelé M. Pierre-Mathieu Duhamel, trente-six ans, son directeur adjoint de cabinet. M. Duhamel a fait carrière successivement à la direction du budget du ministère des finances, puis à la direction des services départementaux des Hauts-de-Seine, où il avait comme « patron » M. Charles Pasqua, président du conseil général de ce département.

[Né le 18 juillet 1939 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Jean-Michel Hubert a été élève de l'École polytechnique et de l'École supérieure des télécommunications. Il a débuté au Centre national d'études des télécommunications, en 1964, comme ingénieur, puis il a été chargé de mission dans une préfecture et divers ministères, avant d'être nommé, en 1975, directeur des services techniques de la police nationale. Trois ans plus tard, il devenait directeur des affaires financières au ministère de l'intérieur, avant de rejoindre, en 1986, la direction des finances à la Ville de Paris.]



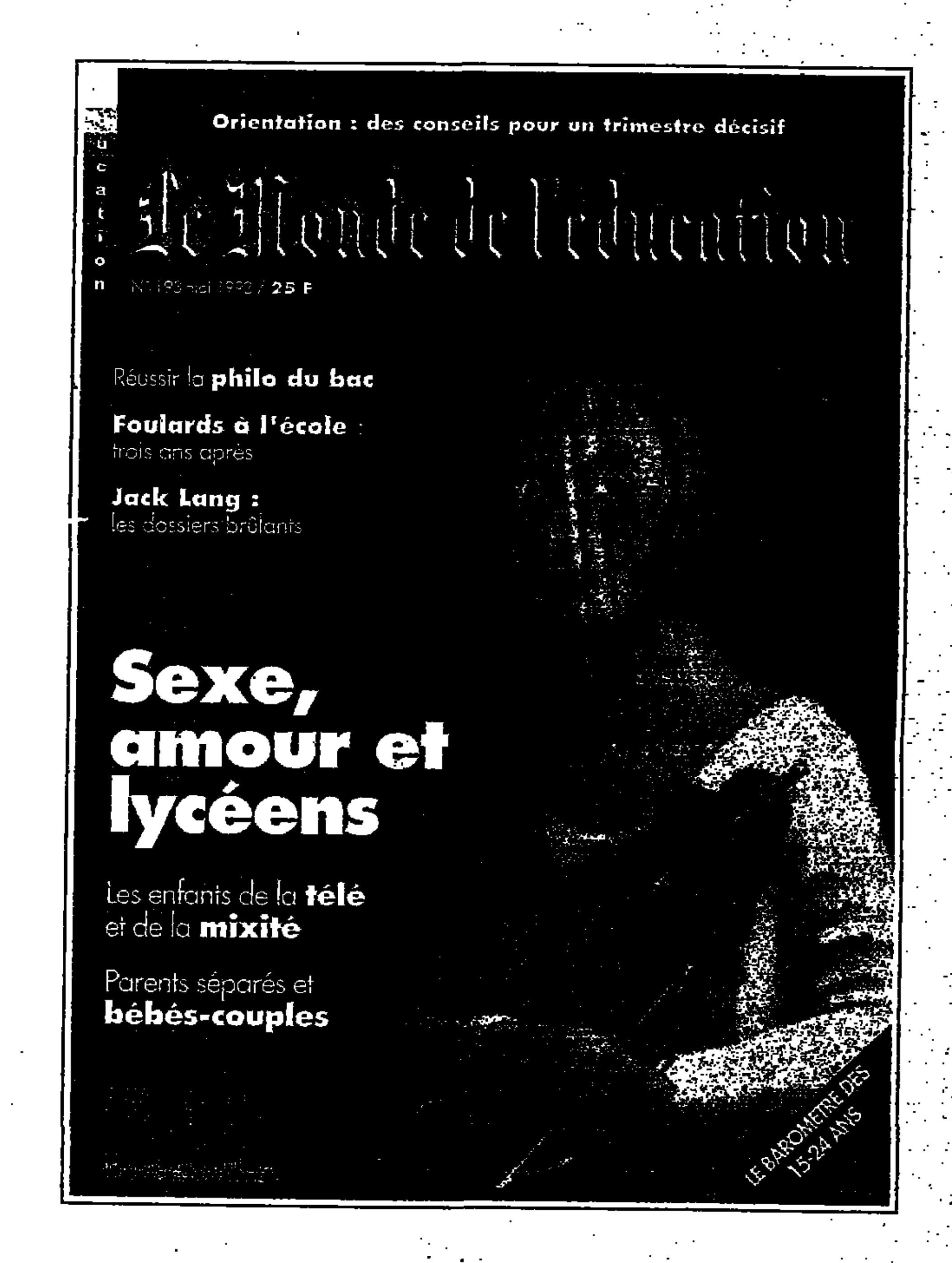
Numéro de mai 1992 – 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

SPÉCIAL ORIENTATION

Des conseils pour un trimestre décisif

Options - filières - séries : les informations à connaître.
Au collège et au lycée, ce qu'il faut faire en cas de désaccord avec le conseil de classe.



Dossier à suivre :
réussir la philo du bac

Chaque mois jusqu'en juin, une aide pratique pour rédiger une dissertation ou un commentaire de texte. Les réflexions d'un philosophe contemporain sur les notions au programme du bac.

Enquête :
sexe, amour et lycéens

Une radioscopie des comportements de la nouvelle génération. Avec le point de vue d'enseignants et de psychologues.

Reportage :
les foulards islamiques à l'école

Un enquête de terrain auprès d'établissements qui accueillent des jeunes filles portant le foulard islamique.

CULTURE

La visite du président de la République à Séville

M. Mitterrand sous le charme andalou

Le président de la République s'est rendu, mercredi 6 mai, à l'Exposition universelle de Séville où l'on célébrait la Journée de la France. Il a assisté à une exécution de la *Symphonie fantastique* par l'Orchestre de Paris. C'était également l'occasion de tenter de mettre l'île de la Cartuja à l'heure de notre pays. Après les quelques ratés du début, l'Exposition, qui a accueilli plus de 3 millions de visiteurs, semble prendre son rythme de croisière.

■

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

L'Andalousie s'est parée de ses plus beaux atours. Tout est fête et lumière en ce matin du mercredi 6 mai. C'est la Journée de la France à l'Exposition universelle de Séville.

Pour faire honneur à son pavillon national, merveille architecturale, le Tout-Paris des arts, des lettres et de la technologie a délégué par charter quelques-uns de ses fleurons les plus renommés, du peintre Pierre Soulages au danseur Patrick Dupond, de l'acteur Alain Delon à la diva Ludmilla Tcherina, du président de la SNIAS, Henri Martre, au patron de L'Oréal, François Dalle. Les héros volants de la patrouille de France plantent dans le ciel des banderilles de fumée tricolore, comme s'ils prétendaient faire concurrence aux arabesques des danseurs voltigeurs de la Compagnie Roc in Lichen, métamorphosés en hommes-oiseaux.

C'est matin de printemps au cœur de la nouvelle cité de Babel édifiée sur l'île de la Cartuja, entre les deux bras du fleuve Guadalquivir. A deux pas des ocres languissants de l'antique quartier de Santa-Cruz, c'est la France de l'an 2000 qui déploie sa science et ses espérances.

Avec d'amples gestes de la main, sous l'œil professionnel de Jack Lang, le maître de scénographie, Régis Debray initie le chef de l'Etat aux prodiges de ce fantastique «puits d'images», creusé au centre du pavillon français, où la magie de l'informatique et les jeux des miroirs bleutés emportent soudain une assistance généralement blasée dans une fabuleuse traversée d'un univers en cinq dimensions. On voit des éminences cravatées en applaudir de ravissement, comme les enfants des classes de vacances.

Accoudé au bastingage du promenoir surplombant ce cube féerique, François Mitterrand semble fasciné. On l'entend exalter cette *«extraordinaire poésie»*, cette *«poésie de la science»*, puis, sur FR 3, exprimer son *«réconfort»* de vérifier, là, au contact des réalisations étrangères, loin des *«chipotages»*, *«l'immense crédit de la France»*.

Il ne se laisse entraîner à reparler du traité de Maastricht que le temps de souhaiter que la discussion parlementaire soit l'occasion *«de fournir le spectacle de la démocratie»* car *«il est normal que les opinions contraires s'expriment»*, même si elles procèdent d'*«un sens de la patrie qui ne s'est pas adapté aux conditions nouvelles qui feront que la patrie sera, demain, plus grande et plus belle...»* Il n'exclut pas que le débat soit ponctué par un référendum de ratification : *«Le Parlement est fait pour exprimer les volontés du peuple français. C'est tout le sens de la démocratie dans laquelle nous sommes. Mais il est bon que parfois, de temps à autre, ce soit le peuple lui-même, sur des questions simples et fortes, qui choisisse. Pour l'instant, c'est l'heure du Parlement...»*

Il n'y aura pas la moindre fausse note. Personne, dans la suite officielle, ne remarquera les modestes pancartes tenues à bout de bras, à l'extérieur, dans la foule des spectateurs anonymes, par un barbu et une blonde, un couple d'artisans locaux venus crier en silence, sans qu'on puisse en savoir davantage, que leur entreprise *«se ruine à cause du pavillon français»* qui n'aurait *«pas payé les travaux»* commandés.

C'est fête, tout est légèreté. Pourtant, dans l'invisible coulisse, l'état-major du chef de l'Etat connaît la fébrilité de préparatifs impromptus. La rumeur court déjà : le président écourtera son escapade andalouse pour cause de drame en Corse. Ce soir, à Bastia, tout sera deuil...

ALAIN ROLLAT

Rythme de croisière

Dans sa quatrième semaine, l'Exposition universelle semble avoir trouvé ses marques

MADRID

de notre correspondant

«Au fur et à mesure que les jours passent, les petites difficultés s'amenuisent et l'exposition est chaque jour un succès», affirme M. Antonio Pelaez, responsable de la logistique. Dix-huit jours après son ouverture, le 20 avril, l'Exposition universelle de Séville est bien lancée mais pas tout à fait sur les rails. De nombreux ajustements seront encore nécessaires pour résoudre la multitude de problèmes qui surgissent.

Finies désormais les manifestations hostiles à l'événement. Les étrangers contestataires ont été expulsés, et les Espagnols mécontents ont fait savoir ce qu'ils avaient à dire. Les blocages dans les approvisionnements sont également à peu près réglés, même si les prix, notamment dans les restaurants, font encore grincer les dents des visiteurs. Il reste encore à trouver les moyens adéquats pour canaliser la foule vers les différentes entrées afin d'éviter le blocage de certaines d'entre elles aux heures d'affluence.

Passé le rush des premiers jours, l'Expo 92 a pris son rythme de croisère. Le trois millionième visiteur a été enregistré, dimanche 3 mai. Les quatre millions seront facilement franchis avant la fin de cette semaine. A ce rythme, les pronostics (18 millions de visiteurs) seront réalisés mais encore faudra-t-il passer le cap des mois de juillet et d'août où les organisateurs s'attendent à une baisse de la fréquentation en raison de la chaleur.

Pour le moment, à cause des engorgements, la société d'Etat qui contrôle le déroulement des opérations, n'a pas encore décidé de reprendre la vente des permis temporaires. Celle-ci a été suspendue quelques jours après l'inauguration pour, officiellement, éviter la saturation du site de l'île de la Cartuja et l'asphyxie des services. Cela permet d'éviter que l'Expo soit envahie en priorité par les Sévillans et les Espagnols. Mais aussi à certains de vendre plus de tickets journaliers.

Pas facile de réguler ces hordes de visiteurs. Pendant le long week-end du 1er Mai, le tout nouvel aéroport international ne pouvait plus suivre le rythme des rotations. Ce qui a occasionné des retards allant parfois jusqu'à quatre heures. En revanche, les services sanitaires font face. Ce sont même les seuls qui ne soient pas débordés. En moyenne, trois cents personnes sont traitées chaque jour. Ce qui est peu.

Improvisation et décontraction

Du côté des hôtels, les tenanciers déchantent. Ils avaient cru que leurs chambres s'arracheraient et ils avaient donc doublé, voire triplé les prix. Mais les taux de réservation n'ont pas été à la hauteur des espoirs. La centrale de réservation de l'Expo a donc annoncé une baisse de 30 %, applicable seulement aux nouvelles demandes. Dans le même ordre d'idées, les organisateurs s'apprêtent à moduler les tarifs de parking jugés excessifs.

Tous ces ajustements ne se font pas toujours sans cris ni dérapages verbaux. Des bouffées de colère et de protestations se sont élevées à certaines portes d'entrée. Puis, l'art de l'improvisation et la décontraction andalous aidant, tout finit par rentrer dans l'ordre. Il est même question d'autoriser le pavillon de Bolivie a exposer ses feuilles de coca. Huit kilos avaient été importés pour montrer les usages médicaux et traditionnels de cette plante. Les organisateurs les avaient saisis comme stupéfiant en application de la convention de Vienne. Un échantillon pourrait être exhibé à condition que les visiteurs n'y touchent pas.

MICHEL BOLE-RICHARD

Paris en concert

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

Arrivés dans un Airbus spécialement affrété, environ trois cents «VIP» ont pris place sous le grand chapiteau blanc du Palenque pour écouter l'Orchestre de Paris et son chef, Semyon Bychkov, qui ouvraient, le 6 mai, la journée officielle de la France.

Il y avait là Emmanuel Leroy-Ladurie, le patron de la Bibliothèque nationale, et Dominique Jamet, qui préside aux destinées de la future Bibliothèque de France, des journalistes et des patrons de presse, Laure Adler, conseillère pour la culture à l'Elysée et Georges-François Hirsch, l'administrateur de l'Opéra Bastille, Robert Lion directeur général de la Caisse des dépôts, et Bernard Attali, le patron d'Air France, Patrick Dupond, le directeur de la danse aux Opéras de Paris, et Alain Delon qui doit présenter, en avant-première, dans la soirée, *le Retour de Casanova*, son dernier film, Joël de Rosnay et bien d'autres célébrités de la culture, de la politique, des milieux d'affaires, etc...

Il y a aussi de nombreux visiteurs anonymes, français et espagnols, répartis sur les gradins latéraux. Séparés du public par un bassin, Bychkov et son orchestre se lancent dans le «Bal», le deuxième mouvement de la *Symphonie fantastique* de Berlioz... malgré le bruit infernal de la Patrouille de France qui vole dans le ciel sévillan, malgré les discussions, les rires sous cape des uns et des autres, qui s'épient et se tournent sans cesse vers la loge officielle. Il ne faudrait pas qu'ils manquent l'entrée du président de la République.

En pleine « Marche au supplice »

François Mitterrand arrive, à l'heure prévue (mais en pleine «Marche au supplice», le quatrième mouvement de la symphonie de Berlioz). Il prend place discrètement. Peine perdue : avec l'enthousiasme jappant des otaries des cirques aquatiques, des courtisans en vue l'acclament debout, sans se préoccuper le moins du monde des artistes qui se produisent sur scène. L'Orchestre de Paris et son chef ne sont-ils qu'un juke-box ?

Les musiciens l'auront, finalement, leur ovation. Le soir même, dans la belle salle du Théâtre de la Maestranza après avoir brillamment joué *le Bœuf sur le toit* de Darius Milhaud, *les Biches* de Francis Poulenc et la version intégrale de la *Fantastique*. Et de la part d'un public chaleureux, à l'image de la politesse et de l'amabilité légendaires des habitants de Séville. Leurs applaudissements nourris, leurs vivats, obligeront Bychkov et l'Orchestre de Paris à donner deux bis pris dans *l'Arlésienne* de Bizet. Un public chaleureux... et connaisseur, qui redouble d'enthousiasme lorsque le chef fait se lever MM. Denis, Moragues et Prats, respectivement cor anglais, clarinette et flûte solos : leurs interventions ont été particulièrement inspirées.

Il est plus de 23 heures, fatigués et visiblement heureux de l'accueil qui leur est fait, les musiciens ne pourront pas assister au concert des Négresses vertes, qui commence juste, sur grand écran, à la Plaza Sony. Il leur faudrait retraverser la ville, rentrer à nouveau dans l'exposition...

ALAIN LOMPECH

CINÉMA

Bazar bizarre

ROBERT'S MOVIE
de Canan Gerede

Dans un bar perdu de Turquie, un photographe de guerre revenu de tout, désabusé plus encore, croise une amazone vêtue d'ambiguïté languide et de cuir noir. Lui, c'est Patrick Bauchau, qui a pris de la bouteille depuis qu'il patrouilla chez Rohmer, Kramer ou Wenders. Elle, Asli Altan, a un cadavre sur la banquette arrière de sa Land Rover. Littéralement, mais surtout métaphoriquement, dans ce film qui manie le symbole à la truelle.

Les amours compliquées, laborieusement perverses, du baroudeur et de la chanteuse turco-punk dans Istanbul enténébrée où rôdent des ombres terroristes alimentent la déambulation dans les lieux interlopes. C'est un personnage secondaire de travesti anglais (John Kelly), égaré dans ce cirque triste, qui y fait la meilleure figure.

Paraphrasant *le Faussaire*, «le Film à Robert» mêle références à l'actualité proche-orientale, images touristiques de soufis et indécision des sexes et des sentiments. Pour dire avec insistance que, en ce bas monde, il n'y a plus de certitudes qui vaillent. Une encore, peut-être : la philosophie de bazar bizarre et le folklore desperado ne suffisent pas à faire un film.

JEAN-MICHEL FRODON

□ **Rapacité et luxure à l'Opéra.** – Marilyn Monroe et Jane Russel en chasse d'hommes et de diamants au cours d'une croisière de luxe, c'était l'argument, le décor et le délire des *Hommes préfèrent les blondes*, comédie chic et chantante transformée en extraordinaire cauchemar moral par la mise en scène de Howard Hawks. Par-delà le strass et le kitsch de Hollywood déchaîné et la «pêche» incroyable des deux stars, Truffaut y voyait la sombre allégorie de la rapacité et de la luxure. L'ultime séance de gala organisée cette saison par la Cinémathèque de la danse à l'Opéra Garnier présente cette friandise poivrée.

► Le 10 mai à 19 h 30 à l'Opéra de Paris (salle Garnier). Tél. : 45-53-21-86. Places : 60 F.

□ **Daniel Toscan du Plantier, président de l'Académie des Césars.** – PDG d'Erato Film, président d'Unifrance Film, administrateur de l'Opéra de Paris, vice-président du conseil de surveillance de la SEPT et du Festival de Cannes, critique au *Figaro Magazine*, le producteur Daniel Toscan du Plantier (qui vient de publier un livre de souvenirs, *Bouleversifiant*, au Seuil) ajoute une nouvelle casquette à sa collection en devenant le nouveau président, pour deux ans, de l'Académie des arts et techniques du cinéma, qui organise l'attribution des Césars. Nommé par Georges Cravenne, le fondateur de la manifestation, il succède à Jean-Loup Dabadie, Robert Enrico, Jeanne Moreau et Alexandre Mnouchkine.

MUSIQUES

M. C. Solaar : la scène à la vitesse du son

Festival de la Côte d'Opale : détour par le rap

BOULOGNE-WIMEREUX

de notre envoyé spécial

Aimer le jazz, c'est se faire une autre idée de l'Amérique. C'est ne pas s'étonner de ses embrasements, mais se demander plutôt pourquoi maintenant ? Pourquoi *tant* de virages sur l'aile chez les observateurs ? Pourquoi moins d'attention à d'autres occasions (Miami, etc.) ? Question de morts ? Question de mots ? Questions posées par les accents du rap ou les films de Spike Lee. Aimer le jazz, c'est ne pas se figurer que le rap est tombé de la dernière pluie. Songer aux Last Poets : ils n'étaient donc pas les derniers... Toute une étude à faire, fine, délurée, sur les passions et les répulsions que suscite le rap.

Ce qui fait plaisir à voir chez M. C. Solaar, le rap façon Maisons-Alfort et Villeneuve-Saint-Georges, ce sont trois évidences : la désinvolture, la gaieté et la morale. Eh oui, ils sont sur scène comme sur un trottoir ! Eh non, personne ne les a «pris en main» ! Eh oui, ce n'est ni fait ni à faire ! Eh non, ce n'est pas à la hauteur de Sinatra, Marilyn Horn ou Johnny Hallyday ! Simplement, c'est désinvolte, joyeux, et leur gaieté est comme morale. Pas moraliste pour un sou, encore moins moralisante : morale...

M. C. Solaar – ils sont cinq, «cinq sans one», sans chef, sans ordre, une bande, pas un gang – traite la scène comme une gaieté et la langue comme une danseuse. Ils dansent, ils bondissent avec vitesse et précipitation, ils s'amusent, ils prennent les faits comme saynètes (l'enterrement d'Armand), ils font applaudir le D. J., ils jonglent à la vitesse du son avec des mots rares. Cela peut passer, casser ou lasser à la même allure. Ils n'en ont cure. Dans le petit théâtre de Boulogne, ils ont – c'est une première dans un festival délicieusement pêle-mêle – fait danser des gamins, des troufions, de petites mignonnes, des blanchots, des marron, des orange et des roses à pois bleus. Sur une langue drue, preste, exacte. Ravalez vos mépris, amis du jazz. Ecoutez leur amour répété du jazz, amis du rap. Au lendemain de Los Angeles, M. C. Solaar apparaît comme la simplicité du possible. Et si on les invitait à l'ouverture des festivals de l'été... pour voir ?

FRANCIS MARMANDE

ARCHITECTURE

Le prix Pritzker décerné à Alvaro Siza

Un retour aux valeurs du métier

Le prix Pritzker, considéré comme l'équivalent du Nobel pour l'architecture, a été attribué cette année au Portugais Alvaro Siza, âgé de cinquante-huit ans. La récompense lui sera remise le 14 mai, à Chicago.

Du lauréat ou du jury, on ne sait qui il faut louer le plus, tant cette récompense est bienvenue en cette période d'architecture toute vouée aux modes, aux énervements de salon, au *star system* et à des mécanismes de pensée critique qui relèvent du milk-shake. Siza est un homme de métier et de foi, d'intransigeance et de modestie, de poésie et de pragmatisme urbain. Ses œuvres – et notamment ses dessins – ont été présentées au Centre Pompidou voilà deux ans, révélant le parcours étonnant de cet homme qui, parti de projets sociaux expérimentaux ou «balnéaires», mais de modestes dimensions, s'est acquis, de concours en concours, une renommée internationale, dont le retour aura été, dans son pays natal, la reconstruction du quartier du Chiado, à Lisbonne (1).

Le jury du Pritzker (2) – prix financé par la Fondation américaine Hyatt – est resté, par ce choix, conforme à sa tradition ethnocentrique qui consiste à faire alterner d'une année sur l'autre un Américain et un non-Américain. En revanche, il retrouve avec Siza l'inspiration simple et lucide qui lui a fait élire Luis Barragan en 1980 ou Richard Meier en 1984, et à laquelle s'est substituée, la plupart du temps, une hésitation rituelle entre les architectes marqués par la respectabilité de l'âge et les tenants de ruptures radicales, souvent au bord de la respectabilité, voire au-delà. C'est ainsi que Gehry (1989), Rossi (1990) et Venturi (1991) ont succédé à Bunshaft et Niemeyer (1988), ou Tange, Pei et Roche. Aucun Français n'a obtenu jusqu'à ce jour le prix.

Le Pritzker est doté de 100 000 dollars (environ 550 000 francs). En termes d'importance internationale, il va dès cette année se trouver en concurrence avec une nouvelle récompense décernée par la Fondation Carlsberg, dotée d'une somme plus importante et qui doit être attribuée pour la première fois au Japonais Tadao Ando.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Voir notamment *le Monde* du 31 mai 1990 et du 18 juillet 1991.

(2) Il était cette année présidé par J. Carter-Brown, directeur de la National Gallery de Washington.

LE MONDE diplomatique

Mai 1992

• **ÉCOLOGIE : RIO, SOMMET DE LA VÉRITÉ.** Au service des peuples ou d'un impérialisme idéologique ?, par *Mohamed Larbi Bouguerra*. – Intérêts capitalistes et responsabilité planétaire, par *Raymond Van Ermen*. – Du patrimoine commun à la privatisation des ressources génétiques, par *Pierre-Benoît Joly*. – Déluge chimique sur la banane costaricienne, par *Jean-Pierre Rogel*.

• **FRANCE :** M. Bérégovoy et le spectre du chômage, par *Denis Clerc*. – Comment l'entreprise peut créer des emplois, par *Jean-Marie Gogue*.

• **EUROPE DE L'EST :** Les faiseurs de révolution libérale, par *Ibrahim Warde*. – L'agriculture tchécoslovaque écartelée, par *Alain Pouliquen*.

• **YOUGOSLAVIE :** Au Kosovo, une guerre sans armes, par *Marie-Françoise Allain* et *Xavier Galmiche*. – Le retour de la question macédonienne, par *Pierre Béhar*.

• **ALGÉRIE :** La presse et les fantômes de la liberté, par *Geneviève Delaunoy*.

• **AFRIQUE :** Nouvelles fractures sociales en Afrique du Sud, par *Pierre Beaudet*. – La transition démocratique en Angola, par *Victoria Brittain*.

• **COMMUNICATION :** TV Globo, géant brésilien atteint par la crise, par *Véronique Berthonneau*.

En vente chez votre marchand de journaux - 20 F

هكذا من الأصل

La mort de Marlene Dietrich

***« A la veille du Festival de Cannes, allongée dans son salon, entourée des photos de ses amis sur le mur, Maria-Magdalena Dietrich est morte par un très beau jour de printemps à Paris. »* Publié par son petit-fils, Pierre Riva, ce communiqué a annoncé la disparition du dernier mythe du cinéma, le 6 mai, vers 17 h 30. Marlene Dietrich avait quatre-vingt-dix ans. Elle est morte au moment où, sur tous les murs de Paris, l'on croise son regard. L'affiche du Festival de Cannes 1992 devait annoncer une exposition des meilleures photos du collectionneur John Kobal : elle devient un hommage à Marlene, photographiée par Don English sur le tournage de *Shanghai Express*.**

Légende d'un siècle

Suite de la première page

Son admiration pour une vedette du cinéma allemand de l'époque, Henny Porten, la conduisit à l'école d'art dramatique de Max Reinhardt, où elle entra en 1922. De Maria Magdalena, elle fit, alors, un seul prénom : Marlene.

Contrairement à la légende établie lors de son arrivée à Hollywood, Marlene Dietrich n'était pas une obscure comédienne lorsque Josef von Sternberg, venu tourner *l'Ange bleu* à Berlin, la découvrit, à la fin de 1929. Elle avait joué au théâtre, elle s'était fait remarquer dans des revues et des comédies musicales, elle avait tourné dans seize films, des petits et des grands rôles. En 1924, elle avait épousé un assistant de production, Josef Sieber, dont elle eut une fille, et qui encouragea sa première carrière.

Travailleuse acharnée, elle voulait réussir. Les films de cette époque la montrent, très « petite femme » émancipée des années folles, avec un visage rond, un nez retroussé, des cheveux crantés ou bouclés au fer à friser, l'œil vague, mélancolique ou lourd de promesses, souverainement insolente parfois, comédienne affirmée et Belle au bois dormant attendant d'être éveillée à la gloire. Une forte personnalité, déjà.

La création de Sternberg

Pourtant, dans son livre de souvenirs, *Marlene D.*, paru en France en 1984, elle a réfuté les renseignements fournis par divers « prétendus biographes » selon son expression ; elle a minimisé cette période berlinoise. Avant Sternberg, elle n'existait pas. Il lui avait tout appris, elle lui devait tout. Il fut son maître, un génie du cinéma auquel elle ne cessa de rendre hommage. Tel fut, après bien des années et malgré l'image assez défavorable que Sternberg, dans ses propres souvenirs, avait donnée de la star inventée par lui, le credo de *« Madame Dietrich »*. Nous l'avons, nous-même, entendu lors de conversations téléphoniques. Ce n'était pas une pose. Sternberg fut pour elle, avec elle, réellement un génie.

Demi-étoile du théâtre et du cinéma, belle excentrique des folles nuits de Berlin, la Babylone de la République de Weimar, Marlene Dietrich était candidate au rôle de Lola Froelich, la chanteuse de beuglant, instrument de la déchéance du professeur Unrath. Le producteur Erich Pommer ne voulait pas d'elle. Josef von Sternberg l'imposa, parce que, l'ayant vue sur scène, il lui trouva le physique *« d'un modèle de Félicien Rops ou de Toulouse-Lautrec »*, c'est à dire ce qu'il cherchait pour Lola. Dirigée et filmée par Sternberg, Marlene Dietrich fut, pour le monstre sacré Emil Jannings, vedette de *l'Ange bleu*, une redoutable *« voleuse de gloire »*.

En polarisant sa mise en scène sur le pouvoir érotique et le jeu de l'actrice, Sternberg fit naître un mythe féminin si puissant qu'il éclipsa le cabotinage outrancier de Jannings. Peu importe, sorti du contexte historique de la réalisation, le sort de ce vieux célibataire bourgeois égaré dans la débauche et humilié devant toute la société à laquelle il a appartenu.

L'Ange bleu modifia profondément l'intrigue et le sens d'un roman naturaliste d'Heinrich Mann, au profit d'une conception érotique, baudelairienne, de la femme, dont Marlene fut, alors, le docile instrument. Le film de Sternberg raconte, en fait, la transformation d'une actrice allemande, séduisante, piquante, en une splendide incarnation de la femme fatale. Le film à peine terminé, Sternberg faisait engager sa découverte par la Paramount. En 1930, elle fut lancée comme la rivale de Garbo, la star incomparable de la MGM. Il n'y avait entre elles aucun point commun, sinon une certaine identité dans les personnages romanesques (espionne, fille perdue, amoureuse, capable de se sacrifier). Et le *glamour* hollywoodien ne fit que renforcer l'étonnante attraction de la femme créée par Sternberg dans un univers esthétique inventé de toutes pièces par ce réalisateur dandy, ce Pygmalion fasciné par sa Galatée.

Sternberg changea d'avis quant au *« modèle de Félicien Rops »*. Dans le premier film hollywoodien de Marlene, *Morocco* (1930), que les Américains virent avant la version anglaise de *l'Ange bleu*, elle est une chanteuse échouée dans un café-spectacle, au Maroc, une femme lasse qui s'illumine en chantant et en parcourant la salle, qui embrasse une femme sur la bouche, provoque un légionnaire aussi beau qu'elle (Gary Cooper) et à laquelle un homme riche aux allures de dandy est prêt à donner son nom et sa fortune. Tout le monde connaît la fin mythique de *Morocco* : Marlene partant, pieds nus, dans le désert, derrière la Légion, vaincue par l'amour. On est loin de Lola-Lola et l'esquisse érotique est devenue un portrait que Sternberg va reprendre avec de plus en plus de raffinement dans *Dishonored* (ou *X 27*, 1931), *Shanghai Express* (1932), *Blonde Venus* (1932), *l'Impératrice rouge* (1934) et *la Femme et le Pantin* (1935).

Aucune star n'a eu la chance, le privilège d'être exaltée aussi magnifiquement en tant que femme (et non objet sexuel) par un cinéaste qui faisait d'elle le seul sujet, la substance même de ses films, constructions envoûtantes de décors baroques, de mondes rêvés, avec des éclairages remodelant sans cesse le visage et le corps de cette actrice habillée, sous sa direction encore, par Travis Banton, le couturier de la Paramount. Mère de famille dans *Blonde Venus*, elle est victime du désir et de l'incompréhension des hommes, sort, en scène, d'une peau de gorille, et apparaît en smoking blanc sur la scène des Folies Bergère, après avoir connu misère et déchéance dans le sud des Etats-Unis.

Sternberg invente de nouvelles visions, transforme jusqu'à la conception des décors de studio dans *l'Impératrice rouge*, pour raconter la prise de conscience, par Catherine de Russie, de son pouvoir érotique, et son avènement au trône. La petite garce espagnole de *la Femme et le Pantin*, roman de Pierre Louÿs, est métamorphosée en femme-vampire dominant un homme masochiste, en sphynge qu'on dirait sortie d'une toile de Gustav Klimt.

Une seule fois, en 1933, Marlene tourne avec un autre réalisateur : Rouben Mamoulian qui, dans *le Cantique des cantiques*, tout en racontant une histoire, au fond très « sternbergienne », lui donne une image plus conforme à ce qu'Hollywood souhaitait. Les critiques contemporains, en France comme aux Etats-Unis, ne virent, pour la plupart, dans cette création unique et saisissante, que les manies d'un réalisateur orgueilleux (Sternberg ne se souciait guère de se faire aimer dans sa profession, et adoptait volontiers une attitude hautaine) noyant les scénarios sous des effets plastiques, dévitalisant sa vedette à force de sophistication, de plumes, de parures, de toilettes extravagantes. L'originalité, l'importance de cette création artistique si personnelle, ne devaient être réellement comprises que dans les années 60. Depuis, chaque vision des films de Sternberg a confirmé la force, l'intelligence, le talent de Marlene, l'actrice, dont le jeu paraît extraordinairement moderne.

Ce travail en commun cessa après les échecs commerciaux successifs de *l'Impératrice rouge* et de *la Femme et le Pantin*. Quels qu'aient été les sentiments profonds de Sternberg et de Marlene, au cours de leurs cinq années d'association, on ne saurait voir, en ce qui les a, alors, unis, la vulgaire liaison d'un metteur en scène et d'une vedette. Il est évident que Sternberg fut obsédé par cette femme magnifique, qu'il avait projetée sur l'écran de ses songes, pour la révéler au monde entier ; il est évident que Marlene apprit avec lui tout ce qui lui manquait pour être une star, et qu'elle comprit parfaitement, passé l'essai allemand de *l'Ange bleu*, les conceptions cinématographiques du cinéaste. Il a orienté, à jamais, son destin.

Récupérée par Hollywood

Devenue, grâce à lui, star au firmament des stars, elle joua le jeu de son mythe, tout en préservant sa vie privée. Séparée de son mari Rudolf Sieber, elle ne divorça jamais, elle veilla sur lui jusqu'à sa mort. Elle ne fit pas mystère de son amour de la vie et des hommes, mais ne donna jamais prise aux potins publicitaires. Elle ne cacha pas qu'elle était mère, puis grand-mère, mais garda pour elle ses problèmes familiaux.

Après Sternberg, on s'efforça de faire rentrer Marlene dans le rang des héroïnes romanesques traditionnelles et de la sophistication purement hollywoodienne. Elle tourna avec Frank Borzage (*Desir*, 1936), Richard Boleslawski (*le Jardin d'Allah* – 1936 – effarant monument de kitsch en Technicolor), Jacques Feyder (*le Chevalier sans armure* – 1937 – en Angleterre ; un beau mélo sur fond d'histoire, à redécouvrir), et Ernst Lubitsch (*Ange*, 1937). Celui-ci, avec malice, l'utilisa dans une savoureuse ambiguïté sociale. Or, sa cote baissait au box-office d'Hollywood. Pendant le tournage du *Chevalier sans armure*, des envoyés du régime hitlérien vinrent lui proposer un contrat avantageux pour revenir en Allemagne. Elle refusa tout net. Allemande de cœur et de culture, elle détestait les nazis. Elle ne varia jamais là-dessus. Sa famille allemande fut, pendant la seconde guerre mondiale, victime du régime.

Le 9 juin 1939, Marlene Dietrich obtint sa naturalisation américaine. Cette année-là, un western de George Marshall, qu'elle avait accepté de tourner sur le conseil de Sternberg, lui rendit son statut de vedette : c'était *Femme ou démon*, où elle reprenait à son compte, avec humour, les stéréotypes hollywoodiens et mourait, à la fin, pour sauver James Stewart. *La Maison des sept péchés* (Tay Garnett, 1940), *la Belle Ensorceleuse* (René Clair, 1941 ; elle s'y parodiait), *Madame veut un bébé* (Mitchell Leisen, 1942), *les Ecumeurs* (Ray Enright, 1942), fixèrent, alors, les contours d'un nouveau mythe par lequel la vedette quadragénaire, éblouissante, résista à la montée des stars du temps de guerre, telle Rita Hayworth.

Sa popularité se renforça avec ses activités spontanées en faveur de la nation américaine mobilisée. Marlene Dietrich fit des tournées de spectacle dans les bases militaires, en Afrique du Nord et en Europe, et ne se contenta pas de mettre à son répertoire *Lily Marlene*, la chanson sentimentale chipée aux soldats allemands. Elle connut, en uniforme, les champs de bataille et la vie militaire. Ce fut son combat contre le nazisme.

L'apogée d'une star

La guerre terminée, Marlene se retrouva à Paris, avec Jean Gabin, qui l'avait rencontrée lors de son exil américain et s'était engagé dans les Forces françaises libres. Ils étaient épris l'un de l'autre et leur romance passionnait les Français. Ils devaient être les vedettes du nouveau film de Marcel Carné, *les Portes de la nuit*, mais le projet, avec eux, échoua. En 1946, Marlene et Gabin jouèrent ensemble dans *Martin Roumagnac*, réalisé par Georges Lacombe. Ils n'y étaient, ni l'un ni l'autre, au mieux de leur forme. Et leur liaison cessa, sans tapage. Marlene fit sa rentrée à Hollywood en 1947, avec *les Anneaux d'or*, de Mitchell Leisen, film antinazi où elle tenait le rôle d'une Gitane résistante. Billy Wilder, qui l'admirait et l'estimait énormément, réussit à la convaincre d'être, dans *la Scandaleuse de Berlin*, une ancienne nazie, chanteuse de cabaret séduisant un officier américain de l'armée d'occupation. Brillante et caustique variation sur le personnage de Lola-Lola, film majeur de cette époque, pour elle comme pour son metteur en scène.

Wilder cita, de nouveau, *l'Ange bleu* dans *Témoin à charge* (1957), film inspiré d'une intrigue policière d'Agatha Christie où il opposait, dans un rôle époustouflant, Marlene à Charles Laughton. Entre-temps, elle avait tourné cinq films, dont *le Grand Alibi*, d'Alfred Hitchcock (1950), et *l'Ange des maudits*, de Fritz Lang (1951). Des rôles superbement accordés à son mythe, mais il semble bien qu'elle les ait, elle-même, créés contre les cinéastes qui ne la comprenaient pas, ou se montraient, à son égard, trop autoritaires. Elle y apporta une touche sternbergienne.

Le mythe ne pouvait plus évoluer. Au cours des années 50, d'ailleurs, Marlene quitta, peu à peu, le cinéma, pour se consacrer, aux Etats-Unis et à travers le monde, à ces fameux tours de chant qui lui valurent d'éclatants triomphes et qu'elle mettait en scène avec un art consommé. *La Soif du mal*, d'Orson Welles (1958), et *Jugement à Nuremberg*, de Stanley Kramer (1961), lui permirent de briller de ses derniers feux cinématographiques. Elle réinstallait son mythe dans la vérité du music-hall : présence envoûtante, technique impeccable, chansons mises au point avec le chef d'orchestre Burt Bacharach. Face au public et sans la magie du cinéma, elle gardait la nature que Josef von Sternberg lui avait donnée. En 1960, son retour en Allemagne pour un récital fut un événement. Lorsqu'elle décida de quitter la scène, elle avait régné presque un demi-siècle et personne, absolument personne, ne pouvait briguer sa succession, ni au cinéma ni au music-hall.

Elle fut, en tout, une femme exceptionnelle et qu'on ne cessera jamais d'aimer. En 1978, elle avait consenti à faire une courte apparition dans *Gigolo*, de David Hemmings, et c'est cela qui reste du film. Comme sa voix rauque, grondeuse, autoritaire, railleuse, a fait un document formidable du *Marlene* de Maximilian Schell (1984), reportage où elle n'apparaît pas à l'image, mais auquel elle insuffle la vie.

JACQUES SICLIER



© GEORGE HURREL dans « The Book of Stars », Edit. SCHIRMER/MOSEL.

Une image de l'éternel féminin qui ne fut pas ternie par sa vieillesse

Retour à Berlin

BERLIN

de notre correspondant

Les Berlinois pleurent celle qui symbolisait les années folles, les années d'or, qui les avait envoutés avant de disparaître dédaigneusement dans la tourmente hitlérienne pour ne jamais revenir. Berlin et Marlene sont liés par une immense histoire d'amour blessé. Dans le nouveau Berlin réunifié, qui se cherche un visage, le mythe de l'Ange bleu, de la seule berlinoise à avoir conquis le monde, balaye aujourd'hui tout le reste.

« Marlene Dietrich morte revient à Berlin », titre *Super*, le dernier des boulevardiers berlinois. L'annonce par son petit-fils que la star avait souhaité être enterrée dans sa ville natale, aux côtés de sa mère, fait la une jeudi 7 mai de la presse berlinoise. La nouvelle municipalité réunifiée se mord les doigts d'avoir traîné les pieds pour en faire une citoyenne d'honneur.

Morte, Marlene appartient de nouveau à Berlin, qui ne lui avait pourtant pas fait que la fête lorsqu'elle y était revenue pour la dernière fois en 1960, un an avant la construction du mur. L'actrice, qui, à la veille de la guerre, avait pris la nationalité américaine et qui avait chanté sur tous les fronts pour les GI, était venue offrir à sa ville un récital au Titania-Palast. L'accueil enthousiaste de ses supporters n'avait pu couvrir quelques huées dans le public.

Un humour « unique au monde »

L'engagement de Marlene Dietrich dans la lutte antinazie lui a valu des rancunes solides. Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qui s'est souvent fait le porte-parole, ces derniers mois, d'un nouveau courant national, annonce jeudi sa disparition avec un détachement notable. Marlene, commente-t-il, a apporté aux gens *« un reflet précieux de la culture sentimentale allemande, de la perfection prussienne et de la joie de vivre berlinoise des années 20 »*.

La presse populaire de Berlin se tire du dilemme avec plus de tendresse. *Bild* parle de la star *« qui voulait faire disparaître tout ce qui était allemand et pourtant dans chacun de ces succès rappelait qu'elle aussi elle venait de ce pays »*. Pour le *Morgenpost « elle a incarné comme peu d'autres le destin de ce siècle. »*

Dans sa retraite parisienne l'actrice n'avait pas tout à fait oublié sa ville. Elle ne voulait plus y remettre les pieds mais elle s'était manifestée à l'occasion du Nouvel An 1991, après la réunification, pour défendre les anciens studios de Babelsberg où elle avait tourné *l'Ange bleu*.

Elle se reconnaissait dans un humour berlinois *« unique au monde et et qui m'a souvent facilité la vie »*, avait-elle confié, dans une interview écrite, à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, la seule parue ces dernières années en Allemagne.

HENRI DE BRESSON

Bibliographie

– ***Marlene D.***, par Marlene Dietrich, Grasset, 1984.

– ***Marlene Dietrich***, par Homer Dickens, Veyrier, 1974.

– ***Marlene, la vie d'une star***, par Charles Higham, Calmann-Lévy, 1978.

– ***Sublime Marlene***, par Thierry de Navacelle, Ramsay, 1982 (réédité en 1987 avec les photos de la collection Kobal).

– ***Marlene Dietrich, portraits de 1926 à 1960***, collectif, préface de François Weyergans, Denoël, 1984.

– ***Dietrich***, par Alexandre Walker, Flammarion, 1991.

Josef Von Sternberg : « Je ne lui ai rien donné qu'elle n'avait déjà »

« Certains de ses admirateurs se sont plaints d'avoir cherché en vain, par la suite, celle qui avait illuminé l'écran. Curieusement, un écrivain célèbre est même allé jusqu'à prétendre que je lui avais imposé une personnalité qui n'était pas la sienne. Je ne lui ai pas imposé une autre personnalité... et je ne lui ai rien donné qu'elle n'avait déjà. Mon rôle a consisté à rendre spectaculaires les qualités qu'elle possédait, à les rendre visibles pour tous. Mais comme ces qualités étaient sans doute trop nombreuses, j'en ai caché certaines. »

(Extrait des Mémoires de Josef von Sternberg, *Fun in a Chinese Laundry*.)

La voix de Lola

Joues rondes, diction canaille, Marlene était *« die fesche Lola »*. Elle frappait au cœur Emile Janning et tous les publics du monde. A la fin du film de Sternberg, son visage s'était creusé d'ombre, sa voix avait pris les tonalités troubles qui ont caressé les rêves de plusieurs générations. Ces deux façons d'être et de chanter, c'est Marlene tout entière, Marlene de toujours, voix grave de vamp, voix de voyouse, de complice, voix d'amoureuse. Quand elle prononce *« Jonny »*, en laissant traîner les syllabes, ce simple prénom trimballe des souvenirs de tendresse et d'émoi.

En habit et chapeau claque, en fanfreluches de *saloon*, en fourreau noir glissant sur son corps, en robe *« faite de rien et de diamants »*, qu'elle émerge d'une dépouille de singe ou d'un impérial manteau de renard blanc, Marlene promène sa voix sur les nerfs des spectateurs. Au-delà des mots et de la musique, elle confie des secrets mais demeure insondable, inaccessible. Libre.

Une sorcellerie enveloppante

Un soir, elle est apparue sur la scène de l'Espace Cardin, précédée évidemment du leitmotiv de *l'Ange bleu*. Mais plus du tout Lola-Lola. Luxueuse et souriante, dominant un public à la fois soumis et attentif. D'un geste de l'épaule, elle a fait tomber son manteau d'or, a pris le temps de faire admirer les courbes impeccables de sa silhouette. On n'osait pas calculer son âge, ça n'avait plus d'importance. Elle avait miraculeusement maîtrisé le temps et sa voix androgyne venait de l'éternité.

Elle a chanté *Lili Marlene*, *la Vie en rose* et toutes ces histoires qui racontent la solitude, l'amour, la détresse, le bonheur. Qu'elle utilisât l'allemand, l'anglais ou le français, elle nous était exotique et proche. Et on subissait la même sorcellerie enveloppante avec, en plus, le charme de ses yeux pâles, de son calme sourire lucide. Finalement, ce qui se passait sur scène, c'était comme un rituel : une offrande à la déesse, qui nourrissait son éternelle beauté de notre dévotion mais ne voulait pas que l'on soit dupe et se moquait de son image, pour donner mieux encore : la magie de sa voix, son intelligence de la vie.

COLETTE GODARD

Discographie

On peut trouver quatre disques en pressage français :

– *Marlene Dietrich* : EMI Préférences, CD 7990862, K7 7990864. (Le seul disque comportant une version de *Lili Marlene* en allemand.)

– *Lili Marlene* : Polygram, CD 8401692, K7 8401694. (Titres en anglais, en français et en allemand.)

– *Live at the Café de Paris* : Sony Masterworks, CD MDK 47254 (anglais et allemand).

– *My Greatest Songs* : BMG Ariola, CD MCD 18353.

En outre, de nombreuses compilations doublonnant souvent avec les pressages français sont disponibles.

CULTURE

ARTS

La peinture entre terre et pierre

Depuis plus de vingt ans, Rolf Iseli, peintre et graveur suisse, utilise des matériaux de création « naturels »

ROLF ISELI
au Centre culturel suisse et à la galerie Philip

L'homme fait poids. C'est une force de la nature, un faux dur aussi, un peu comme le site dans lequel il trempe six mois sur douze depuis trente ans : Saint-Romain, un village entre rochers et vignes, en Bourgogne, dont il prend la terre pour la projeter dans ses grands papiers, sur l'ombre d'un visage, ou l'incorporer à l'encre et à la pierre gravée.

Peintre suisse, né à Berne en 1934, reconnu en son pays mais presque ignoré à Paris où il n'a pratiquement jamais exposé, Rolf Iseli a cessé, en 1966, de peindre sur toile des tableaux apparentés au tachisme, qui, selon lui, tournaient à vide, et n'a plus utilisé que le papier, pour plus de contenu. Y mêlant intimement, sauvagement, amoureusement, coups de griffes, éclaboussures, jus de couleurs, traces de pinceau, terre en flaques, clous, plaques de fer rouillé, et plumes d'oiseau. Son problème numéro un : faire en sorte que le papier absorbe, digère ces nourritures terrestres.

De noirs gribouillis en visages biffés, de visages rehaussés en paysages suggérés, il y a dans cette peinture des moments de violence, qui font penser à la manière dont l'Autrichien Arnulf Rainer traite de la chair blessée, et de l'homme crucifié. La partie de bras-le-corps n'est pas la même, cependant. Il y a des douceurs chez Iseli. Et pas de sang. Mais de la terre brune, et du bleu, et du gris de ciels changeants. Et si, au bout du compte, l'un et l'autre peignent l'homme en péril, le contexte est différent. Question de tempérament, de vécu. Iseli n'est pas un citadin, et ne porte pas sur lui l'histoire de Vienne.

Iseli envisage l'homme dans son rapport à la terre, source de vie, mais fatiguée, menacée d'assèchement, qu'il lui faut fertiliser. Ou dans son rapport à la pierre, qu'il voit *« comme un superbe gaillard, plus sage que nous, là depuis bien plus longtemps ! »*. La terre, qui lui colle aux pieds, il la colle dans son œuvre, sans nostalgie, sans rêve de quelque retour aux sources, sans entretenir non plus quelque odeur de terroir, mais simplement pour indiquer le sol de la planète et, dit-il, *« comme matériau de la masse humaine »*. Quant à la pierre, il s'en sert pour graver. Iseli est un excellent graveur, qui travaille de grands formats hors normes, à Lausanne, où il s'est fait faire une presse sur mesure. Il pratique aussi la pointe sèche en beauté. On peut le voir au Centre culturel suisse, comme à la galerie Philip.

GENEVIÈVE BREERETTE

► Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, tél. : 42-71-44-50. Et galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase, 75003 Paris, tél. : 48-04-58-22. Jusqu'au 24 mai.

La part du feu

Quand les artistes contemporains jouent avec les flammes

MISE A FEU
à la galerie Thorigny

L'idée est bonne et ambitieuse : réunir des artistes qui ont pour point commun, *pour unique point commun* quelquefois, leur amour du feu, l'une des singularités de l'art contemporain depuis un quart de siècle. L'idée est bonne et a suscité une exposition instructive, mais quelque peu inégale de qualité. Il faut la voir comme une introduction à une recherche plus complète, menée avec les moyens d'un musée et non d'une galerie, si entreprenante soit-elle.

Dans la généalogie syncopée qu'elle décrit, Yves Klein fait figure de père fondateur et d'artiste métaphysique, lui qui aimait le feu pour sa flamme, son éclat, sa violence et ses symboles poétiques et alchimiques. Ces compagnons d'exposition jouent plutôt de sa force de destruction, qu'ils libèrent et retiennent alternativement en lui soumettant des matériaux de toutes sortes, bois blanc ou métal, plastique ou toile. La combustion à l'air libre ou à l'étouffée, la brûlure au chalumeau ou à la mèche lente, leur sont autant de procédés de création et de métamorphose. Les uns, tels François Bouillon et Daniel Dezeuze, les préfèrent rustiques, feux de bois et cendres des foyers primitifs. Il passe dans leurs œuvres, terres cuites ou installations à base de cendres et d'écorces, des souvenirs des mythologies archaïques et des vieux rites magiques, des époques où l'homme dessinait avec un charbon et cuisait ses poteries. Christian Jaccard et Alberto Burri font, par comparaison, figure de praticiens du feu moderne. Burri, dès les années 50, a expérimenté la combustion des matières plastiques et ses effets sur la couleur. A l'aide de la flamme, il construit des compositions élaborées, il découpe les surfaces selon un dessin calculé, il équilibre vides et pleins et se plaît à obtenir des nuances chromatiques subtiles, du noir de la suie au rouge en passant par tous les états du brun et de l'ocre.

Christian Jaccard ne montre pas moins de virtuosité, et plus d'invention. Tantôt il met le feu à une mèche lente qui se consume entre les deux moitiés d'une toile repliée. La chaleur noircit les couleurs, la fumée dépose des volutes et des spirales dignes de l'encre de Chine, un dessin apparaît en noir sur le fond coloré. Tantôt, dans des œuvres très récentes, il use de résine. Il la dépose sur une plaque de zinc, la fait brûler et fixe la suie sur le métal. C'est là encore une manière très adroite et savante de dessiner sans crayon et de peindre sans pigments. Le hasard n'a pas le moindre part dans ces œuvres, que l'artiste présente par séries méthodiquement ordonnées afin d'interdire toute équivoque.

Il entre moins d'élaboration technique et plus de funèbre dans les œuvres d'Arman, de Bernard Aubertin et d'Anne et Patrick Poirier. Ils mettent en scène la destruction, que ce soit celle d'un instrument de musique, d'une gouache ou d'une ville antique, et exposent les vestiges de ce désastre prémédité. Cette variation sur la poétique des ruines est trop simple et immédiate pour retenir très longtemps.

Ph. D.

► Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny, 75003 Paris ; tél. : 48-87-60-65. Jusqu'au 17 mai.

Noir d'encre

Les compositions d'un jeune peintre chinois

YANG JIE-CHANG
à la galerie Jeanne-Bucher

Sur de vastes rectangles de papier de riz venu de Corée, des bandes de gaze imparfaitement tendues qui dessinent des plis plus blancs sur le blanc à peine gris du papier ; puis, sur la gaze, des papiers de Chine écrasés et froissés qui ont été trempés dans un noir mélange d'encre de Chine et de jus de végétaux : les œuvres de Yang Jie-Chang intriguent d'abord par la complexité de leur exécution et de leur montage. Elles surprennent d'autant plus que le raffinement de l'exécution contraste avec la simplicité élémentaire de la composition, une ou deux formes abstraites très sombres sur le fond clair, formes massives aux bords et aux angles déchirés. Les surfaces sont accidentées et irrégulières. Selon les plis et la lumière, le noir perd ou gagne en éclat, il devient cendreux ou laqué, il glisse au vert bronze ou se colore de nuances brunes.

Tout cela, procédés et présentation, ferait de Yang un matiériste à la mode orientale si ses œuvres n'excédaient leur définition technique. Leur auteur, pour les justifier, se réclame du taoïsme Quanzhen, qu'il a étudié en Chine du Sud il y a quelques années après avoir été garde rouge et avoir étudié la peinture traditionnelle chinoise à Canton. A ces yeux, l'emploi de gaze et de décoctions de plantes médicinales se réfère symboliquement à la médecine. Il se peut. Ni ces détails ni le taoïsme n'expliquent cependant pourquoi ces compositions sont douées d'une si puissante présence – ils gêneraient plus la contemplation qu'ils ne la favorisent. Or c'est justement de contemplation qu'il s'agit. Il faut du temps pour observer les variations d'intensité et d'éclat que suscitent ces peintures quand la lumière du jour tombe sur leurs écailles et leurs brisures. Dans les plus réussies, en dépit de sa pesanteur et de ses dimensions, la forme noire s'allège. Elle tient en lévitation sur le blanc par la seule vertu de l'harmonie des proportions.

Yang expose aussi quelques dessins de petit format obtenus d'une manière véritablement très sommaire : avec de la sauce de soja sur du papier machine. Bruns et bistres sont d'une délicieuse transparence, qui fait songer évidemment aux lavis d'encre des peintres chinois anciens. Yang est de leur filiation, mais renouvelée, débarrassée de toute afféterie et, si l'on peut dire, raffermie.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine, 75006 Paris ; tél. : 43-26-22-32. Jusqu'au 30 mai.

MUSIQUE



18H 75F

QUATUOR TAKACS
PAUL MEYER
clarinette

VEN. 15 MAI A 18H
MOZART - SCHUBERT

SAM. 16 MAI A 18H
SCHUBERT - BRAHMS

LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

Jeudi 14 mai 1992
à 20 h 30

Salle Rossini
(mairie du IXe)

6, rue Drouot 75009
Paris
Métro : Richelieu-Drouot

RÉCITAL

L. SPOHR
F. LACHNER
F. SCHUBERT

CATHY MISSIKA *soprano*
PHILIPPE CUPER *clarinette*
CARLOS CEBRO *piano*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
sans visa

LES LOISIRS,
AU MOIS DE MAI, SONT TROP
IMPORTANTS POUR RESTER CHEZ SOI,
ET TROP COURTS POUR PARTIR TRES LOIN.

PARTEZ POUR EURO DISNEY.
C'EST CE QU'IL Y A DE PLUS PROCHE
POUR PARTIR TRES LOIN.

Mai, c'est le moment
de visiter Euro Disney.
Avant l'été où, les beaux jours aidant,
toute l'Europe viendra nous voir,
ayez le privilège de prendre un bain de magie..*
sans prendre un bain de foule.

*Les lignes directes pour le bain de magie sont l'autoroute A4 et le RER ligne A.





En mai à Euro Disney, fais ce qu'il te plaît.

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

CUBISMES TCHÈQUES, 1910-1925. Galerie du Cci. Jusqu'au 17 mai.

DESSINS DE MIRO. Personnages, oiseaux... 1294-1977. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.

IMAGES VIRTUELLES ET PROJETS COMPLEXES. Galerie des brèves. Jusqu'au 1er juin.

MISSION PHOTOGRAPHIQUE TRANS-MANCHE. Galerie du Forum. Jusqu'au 24 mai.

JOSEF SVOBODA, SCÉNOGRAPHE. Grand foyer. Jusqu'au 1er juin.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

ARCHITECTURES DE SPECTACLE. Exposition-dossier. Jusqu'au 31 mai.

ARTS INCOHÉRENTS, ACADÉMIE DU DÉRISOIRE (1882-1893). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 31 mai.

LE CABARET DU CHAT NOIR. Exposition-dossier. Jusqu'au 24 mai.

GUIMARD. Entrée : 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F). Jusqu'au 26 juillet.

PHOTOGRAPHIES DE LOIE FULLER. Exposition-dossier. - Espace naissance du cinématographe. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 31 mai.

UN AMI DE TOULOUSE-LAUTREC : MAXIME DETHOMAS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 24 mai.

Palais du Louvre

Entrée par la Pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.

ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES (1988-1991). Hall Napoléon. Entrée : 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion). Jusqu'au 29 juin.

CLODION, SCULPTEUR (1738-1814). Hall Napoléon. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

HOMMAGE A CHARLES STERLING (1901-1991). Des primitifs à Matisse. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 22 juin.

SOUVENIRS DE VOYAGES : AUTOGRAPHES ET DESSINS FRANÇAIS DU XIXe. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. ronde avec.

LE GRAND JEU. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'expositon SIMA). Jusqu'au 21 juin.

PRAGUE - BRATISLAVA. D'une génération l'autre. Jusqu'au 21 juin.

SIMA. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition le Grand Jeu). Jusqu'au 21 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

TOULOUSE-LAUTREC. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Réserv. billets au 48.04. 38.86. (de 11 h à 18 h), par minitel 3615 Lautrec et Fnac. Entrée : 50 F. Jusqu'au 1 juin.

LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 12 juillet.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

ART, PHOTO, IMAGES. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (Cité pass). Jusqu'au 10 mai.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

ÉCRANS HONGROIS, FILMS ET VIDÉOS EN HONGRIE DEPUIS 1965. Gabor Body, Forgecs, Bachman. Galérie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

ELLSWORTH KELLY, LES ANNÉES FRANÇAISES 1948-1954, SUZANNE LAFONT. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

MUSÉES

LES ANNÉES 70 : UN GROUPE D'ARTISTES A PARIS. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 juin.

ARGENT D'ARGENTINE. Argenterie des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.

AUTOPORTRAIT DE LEE FRIEDLANDER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.

RICHARD PARKES BONINGTON. Graveur et lithographe. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne ou 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 21 mai.

MARCEL BOVIS, RÉTROSPECTIVE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 24 mai.

YVES BRAYER ET PARIS. Donation de Mme Yves Brayer. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.

CENDRIERS D'AUJOURD'HUI. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.

CENT JARDINS A PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. et le 8 mai de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Verenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 19 juillet.

LOUIS FAURER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.

PEDRO FIGARI. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

VÉRONIQUE GIRIAT. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 22 mai.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43.36.54.26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

IMAGES A LA CARTE. Les cartes postales, comme une mémoire populaire. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.

JEAN COCTEAU PRÉSENTÉ PAR JEAN MARAIS. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 mai.

LAURÉATS ET SÉLECTIONNÉS DU PRIX SAINT-GERMAIN DES BEAUX-ARTS. Knockando. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Du 12 mai au 17 mai.

LES LAUTREC DE LAUTREC. Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. à 18 h 30. Jusqu'au 31 mai.

LA MARCHE A L'ÉTOILE. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 mai.

ERNST NEIZVESTNY, OSKAR RABINE, OLEG TSELKOV. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 juin.

RICHARD PARKES BONINGTON. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 mai.

LE PASSÉ RECOMPOSÉ, PHOTOGRAPHIES RESTAURÉES DE LA COLLECTION. De la Bibliothèque des arts décoratifs 1850-1900. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 juin.

LE PONT TRANSBORDEUR ET LA VISION MODERNISTE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 juin.

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités 1991. Musée de la publicité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 12 mai au 21 juin.

LA RUE DE BOURGOGNE. Dix peintres, un sculpteur. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 juin.

SMORFIA NAPOLETANA. La grimace napolitaine par 30 peintres italiens contemporains. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.

STORY BOARD. 90 ans de dessins pour le cinéma. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.

VOYAGE AUX ILES. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 juillet.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CENTRES CULTURELS

LES ANCÊTRES DES VIKINGS. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jusqu'au 17 mai.

LES ARTISTES DE LA CITÉ. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 17 mai.

CURT ASKER. Empreintes de distances. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 mai.

AU-DELA DE LA TRADITION, VINGT ANNÉES DE CÉRAMIQUE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Fermé le 8 mai. Jusqu'au 31 mai.

ALBERT AYME. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

BIJOUX ET COSTUMES KALEVALÉENS A L'ÉPOQUE DES VIKINGS. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). Mar. et jeu. de 15 h à 20 h, mer., ven. de 15 h à 19 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 mai.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS 1 1992. 1er accrochage : une sélection des acquisitions 1989-1990. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 30 mai.

LILY DESIGNE. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 5 juin.

EINBECK. Time for Peace. UNESCO - hall de Miro, 7, place de Fontenoy (47-46-11-52). T.l.j. de 9 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 mai.

RENÉ FEURER. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 mai.

RUPPRECHT GEIGER. Fondation nationale des arts. Hôtel des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 mai.

EMMET GOWIN. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 mai.

PAUL HANKAR, DIX ANS D'ART NOUVEAU. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juin.

ROLF ISELI. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mai.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

CHO KYU-SUK, ARNAUD D'HAUTERIVES. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (47-20-84-15). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 21 mai.

ANDRÉE MAIOFISS. Sculpture, peinture. Espace Acier - immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

PATCHWORKS. QUILTS CONTEMPORAINS. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 juin.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

MAURICE LE SCOUZEC. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 mai.

ROBERT SEGUINEAU. Espace art et patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 mai.

RADA SELAKOVIC, RAJKO POPIVODA. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

HERMAN STEINS. Fondation Juliana - collège néerlandais, 61, boulevard Jourdan (40-78-50-00). T.l.j. de 14 h à 18 h. Du 12 mai au 1er juin.

VISIONS D'EUROPE. De la Tour Eiffel, 50 artistes européens et 30 villes capitales. Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h 30 à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

GALERIES

10 ARTISTES VERRIERS CONTEMPORAINS DE HONGRIE. Galerie d'Amon, 28, rue Saint-Sulpice (43-26-96-60). Jusqu'au 23 mai.

ADOCHI, TONE FINK, JURGEN MESSENSEE. Rendez-vous à Berlin. Galerie Vidal - Saint-Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 19 mai.

AGUT, JUGNET, KASIMIR, KOSUTH, MCCRACKEN, MARCEL, TURRELL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 7 mai au 6 juin.

PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 24 juin.

MANUEL ANGELES ORTIZ. Les têtes. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Du 12 mai au 22 juin.

ARMAN. Archéologie du futur. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 9 mai.

SANTIAGO ARRANZ. Galerie Henry Bussière, 15, rue des Tournelles (42-27-50-37). Du 12 mai au 13 juin.

ART CONSTRUIT, TENDANCES ACTUELLES. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 20 mai.

L'ART DE LA COULEUR ET DU FEU. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 13 juin.

FRANCIS BACON. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 16 mai.

BALDINI. Galerie d'art de la place Beauvau, 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-66-98). Du 12 mai au 6 juin.

MARTIN BARRÉ. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 mai.

GUILLAUME BEAUGÉ. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Du 12 mai au 6 juin.

ASHLEY BICKERTON. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 12 mai.

RÉMI BLANCHARD. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 30 mai. / Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé (45-62-36-59). Jusqu'au 29 mai.

BRUNO CECCOBELLI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 mai.

CHARBONNEAU. Galerie Furstenberg, 8, rue Jacob (43-25-89-58). Jusqu'au 23 mai.

PAELLA CHIMICOS. Galerie l'il-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 30 mai.

KEAN CLERTÉ ET JEAN CORTOT. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Du 12 mai au 13 juin.

ROBIN COLLYER. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 16 mai.

COSTIS. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 23 mai.

JOL DESBOUIGES. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 16 mai.

STÉPHANE DUMAS. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 16 mai.

MICHEL DUPORT. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 3 juin.

PASCAL DUSAPIN. Vraies et fausses musiques, partitions et dessins. Espace temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 30 mai.

EITEL. Jardins. Galerie d'art de la place Beauveau, 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-66-98). Du 12 mai au 6 juin.

ERRO. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 20 mai.

ETIENNE-MARTIN. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 16 mai.

LUCIANO FABRO. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 16 mai.

PATRICK FAIGENBAUM. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-67). Jusqu'au 30 mai.

CHRISTIAN GALZIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 16 mai.

LUC GAUTHIER. Galerie Ecnnet Dupuy, hôtel de la Tour du pin, 75, rue Vieille-du-Temple (42-78-77-16). Jusqu'au 16 mai.

MICHÈLE GIRAULT. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Du 12 mai au 12 juin.

JEAN-MARIE GRANIER. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 16 mai.

GRATALOUP, ROHART, CHAUDER, BUNUS. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 28 mai.

ABRAHAM HADAD. Galerie Lefor-Openo, 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Jusqu'au 30 mai.

LES HÉROS DE LA PEINTURE AMÉRICAINE, ANDRÉ MASSON : dessins de la période américaine. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 9 mai.

ROLF ISELI. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Jusqu'au 24 mai.

YANG JIE-CHANG. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 30 mai.

KENJI. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg - passage des Ménétriers (42-77-27-81). Du 11 mai au 13 juin.

KOWALSKI, POMMEREULLE, TAKIS. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 30 mai.

FERNANDO LERIN. Galerie Carole Brimaud, 25, rue de Penthièvre (42-56-40-90). Jusqu'au 16 mai.

MICHEL MARDORE. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Du 12 mai au 13 juin.

ANNA MARK. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 30 mai.

JEAN-GABRIEL MASSARDIER. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 16 mai.

MATTA-MÊME. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 16 mai.

OLIVIER MERIJON. Miromesnil Fine Art, 12, rue de Miromesnil (47-42-70-00). Du 12 mai au 23 mai.

YVES MERY. Espace d'art contemporain, 55, rue du Montparnasse (43-22-72-77). Jusqu'au 30 mai.

TOMIO MIKI, SHINRO OHTAKE, SHINTARO TANAKA. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 16 mai.

MISE A FEU. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 17 mai.

PIERRE MOLINIER. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 16 mai.

MOORE INTIME. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet.

MORANDI. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 17 mai.

MATT MULLICAN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 16 mai.

LASDISLAV NOVAK. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 27 mai.

MERAPI OBERMAYER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 15 mai.

GERWALD ROCKENSCHAUB. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 15 mai.

NICOLAS RULE, JOHN MCCRACKEN. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Du 9 mai au 6 juin. / Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 6 juin.

DAVID SALLE. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 30 mai.

VINCENT SCALI. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 30 mai.

PETER SCHMERSAL. Galerie Kersten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 25 mai.

SERGE III. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 27 mai.

HARRY SHUNK, YVES KLEIN. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 16 mai.

SIMA. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 mai.

SINGULARITÉS. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 23 mai.

CHRISTIAN SORG. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 16 mai.

IVAN THEIMER. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 mai.

JACK VANARSKY. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Du 12 mai au 6 juin.

FELICE VARINI. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 6 juin.

KRZYSTOF WODICZKO. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 16 mai.

LÉO ZOGMAYER. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 16 mai.

PÉRIPHÉRIE

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Henk Visch. Espace Jules Vernes, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 mai.

CLAMART. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

CRÉTEIL. Christine Jean. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h à 18 h, les jours de représentation. Jusqu'au 11 juin.

GENNEVILLIERS. Hella Böhm. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

IVRY-SUR-SEINE. Ivan Messac. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai. Sharon Kivland. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Danse et musique dans les toiles imprimées. Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h, jeu. de 10 h à 18 h, mer. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 50 F. Jusqu'au 9 juillet.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les Bérénices. Musée national des Granges de Port-Royal, Saint-Quentin-en-Yvelines (30-43-73-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 12 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 juin.

MARLY-LE-ROI. Madame du Barry, de Versailles à Louveciennes. Musée promenade de Marly-le-Roi, grille royale du parc de Marly (39-69-06-26). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

MEAUX. Michel Canteloup. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 mai.

MONTROUGE. Alexandre Putov. L'Anex, 1, rue Racine (46-55-15-03). T.l.j. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 mai.

NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

NOISY-LE-GRAND. Yves Alcaïs. Espace Michel-Simon, 36, rue de la République (45-92-27-75). T.l.j. sf dim. de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, sam. de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.

PONTAULT-COMBAULT. Timo Kelaranta. Centre photographique d'Ile-de-France, 107, avenue de la République (64-43-47-10). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 mai.

PONTOISE. Alcide Le Beau 1873-1943. Œvres des années 1900-1907. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 juin. Geer Van Velde 1898-1977. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 juin.

SAINT-DENIS. Nouvelles acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée sur rendez-vous. Jusqu'au 5 juin.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Affiches en escalier. Musée départemental du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. et fêtes de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 mai.

SAINT-OUEN-L'AUMONE. Les Voisins de Claude Merle. Hôtel de Ville, 2, place Mendès-France (34-21-25-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 11 mai.

VERSAILLES. Versailles vu par les peintres de Damachy à Lévy-Dhurmer. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). T.l.j. sf lun. et le 7 juin de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

(Publicité)

NOUVEAU
UNIQUE À VERSAILLES

Pour accompagner vos C.V.
Pour renouveler vos papiers d'identité
Pour offrir à vos amis...

UNE RÉVOLUTION DANS LE MONDE DE LA PHOTO

PHOTO SERVICE EVASION
26, rue des Etats-Généraux, à VERSAILLES

C'est l'un des premiers magasins de la région parisienne équipé d'un studio de prises de vue pour photos d'identité sur imprimante vidéographique.
Technologie à la pointe du progrès : vous posez... vous choisissez votre meilleure expression sur un écran vidéo et, 1 minute plus tard, le photographe vous remet 1 cliché de 6 photos d'identité, au format international, en couleurs ou en noir et blanc.

Des photos instantanées d'une qualité parfaite pour seulement 32 F.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 8 MAI

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Académie française et Institut », 10 h 30, 23, quai de Conti (M.-C. Lasnier).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Belles demeures du Marais aristocratique, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 11 heures et 14 h 30, sortie métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« Une heure au Père Lachaise », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Jardins et hôtels de la rue du Bac », 14 h 30, métro Rue-du-Bac (Paris pittoresque et insolite).

« Les dames du Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins sur les traces de Toulouse Lautrec », 14 h 30, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Ruelles et jardins du vieux Belleville », 14 h 30, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Le Chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« Conciergerie, Sainte-Chapelle et histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Le Palais-Royal et ses galeries », 15 heures, dans la cour d'honneur, devant les colonnes de Buren, côté Comédie-Française (Monuments historiques).

« Musée Marmottan. Monet et ses amis impressionnistes. L'Empire, meubles et art », 15 heures, musée Marmottan, vestiaire (M. Brumfeld).

« Grand puits, réservoir et cachots de Bicêtre », 15 heures, sortie métro Kremlin-Bicêtre, côté CHU (D. Bouchard).

« Quartier des Gobelins et histoire de la Bièvre », 15 heures, métro Gobelins, devant la manufacture (Paris capitale historique).

« Académie française et Collège des Quatre-Nations. Quelques académiciens célèbres », 15 heures, 23, quai de Conti (I. Hauller).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 15 heures, 45, quai de Bourbon (Paris et son histoire).

ÉCONOMIE

BILLET

Trois ans c'est court pour un PDG

Quelle est la durée idéale du mandat présidentiel ? La question n'excite pas la seule classe politique. Elle anime aussi les milieux économiques, où la désignation par le gouvernement dans les semaines à venir des PDG d'une quarantaine d'entreprises publiques a relancé le débat (le Monde-L'Économie du 28 avril). Le président d'une société nationalisée doit-il être nommé pour une période de trois ans (c'est le cas actuellement) ou plus, voire avec un mandat sans échéance ?

Comme M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie, M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, serait favorable à un mandat plus long. « Ce qui est important, ce sont les perspectives d'action offertes à un dirigeant dans cette fonction. A cet égard, cinq ans, c'est mieux que trois », déclare M. Sapin, jeudi 7 mai, dans les Echos.

Les termes du débat sont connus. En trois ans, un inspecteur des finances, si intelligent soit-il – ou un ancien militant politique, – a à peine le temps de s'initier au métier dans lequel il se trouve propulsé (l'assurance, l'automobile ou le transport aérien...). Il commence tout juste à connaître « son » entreprise et à lui impulser une stratégie que, déjà, il doit se préoccuper de courtiser les décideurs maîtres de son renouvellement.

Consciente des failles du système, Mme Edith Cresson avait envisagé, un temps, une profonde réforme s'inspirant de l'expérience allemande. Cette idée est abandonnée.

L'allongement de la durée des mandats de trois à cinq ans, bien que souhaité à Bercy, ne devrait pas connaître un sort meilleur. Comme le souligne M. Sapin, « le débat risquerait d'être faussé par une lecture politique qui nous accuserait de chercher à protéger les PDG pour une durée plus longue ».

Il y a pourtant vraie matière à débat. Ce problème de la durée du mandat renvoie à celui, plus général, du contrôle et des mécanismes de sanction des dirigeants d'entreprise. Dans la plupart des pays étrangers, on assiste à un réveil des actionnaires et des conseils d'administration. La mise à l'écart spectaculaire du président de General Motors aux Etats-Unis, celle du patron de Volkswagen en Allemagne ou le « limogeage » de M. Jean-Marie Descarpentries de la présidence du groupe industriel franco-anglais CMB-Packaging en sont des illustrations. Les responsables qui manquent à leur mission sont éliminés.

Rien de tel en France : ni dans le secteur public ni dans le privé. Tous les présidents ne bénéficient certes pas d'un statut qui les rend indéboulonnables, comme M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. Et la reconduction de M. Jean-Luc Lagardère à la tête du groupe Matra-Hachette montre que, dans le privé, la sanction ne suit pas automatiquement une erreur de 4 milliards de francs...

ERIK IZRAELEWICZ

De préférence à des avions français ou suédois

La Finlande achète des F-18 américains

Le gouvernement finlandais a choisi, pour remplacer les vieux MIG-21 soviétiques et Draken suédois de son armée de l'air, de commander des F-18 Hornet au constructeur américain McDonnell-Douglas. La décision, annoncée mercredi 6 mai à Helsinki par le ministre de la défense, Mme Elisabeth Rehn, met un terme aux espoirs des trois autres concurrents pour ce marché de quelque 12 milliards de francs, en l'occurrence le F-16 de General Dynamics, le Mirage 2000-5 de Dassault Aviation et le JAS-39 Gripen de Saab.

STOCKHOLM

de notre correspondante

« Surprenant », a commenté M. Bruno Depret, le représentant de Dassault à Helsinki. Surprenant, en effet. Le F-18 est le seul bimoteur des candidats, certes pas le moins cher à l'unité, à la consommation de carburant et à l'entretien courant, mais aussi un avion d'attaque plus que de défense.

« J'ai été moi-même surprise d'apprendre, il y a quelques mois, que, pour l'armée de l'air, la balance penchait en faveur du F-18 », a avoué Mme Rehn, dont le gouvernement s'est rapidement et *« unanimement »* conformé au choix du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Heikki Nikunen, formé aux Etats-Unis. Le plafond des dépenses ne pouvant être dépassé, l'armée de l'air devra se contenter de soixante-quatre appareils au lieu des soixante-sept prévus.

Une offre « irrésistible »

Avec ce choix du F-18 américain, la Suède est aujourd'hui en état de choc, après avoir depuis des mois, dans une campagne intensive, caressé la vision de soixante-sept JAS Gripen dans le ciel du « pays frère ». *« Il s'agit encore d'un prototype dont toutes les capacités ne peuvent être évaluées avant quatre ou cinq ans »*, a expliqué le ministre finlandais de la défense. *« Mais qui va acheter le JAS si même la Finlande n'en veut pas ? »*, se demande-t-on en Suède.

Le programme de compensations proposé à la Finlande a probablement beaucoup joué dans la décision. Il était entendu que le fournisseur devait s'engager à offrir en contre-partie des charges de travail « tous azimuts » pour 100 % du total du contrat. Et, pour la première fois, la Finlande a exigé – à hauteur de 10 % de la somme – de ses interlocuteurs que lui soient attribuées, dans des domaines très variées d'activités industrielles, des pré-compensations qui lui restent acquises définitivement quel que soit le fournisseur retenu. McDonnell-Douglas aurait, en dernière minute, fait une offre *« irrésistible »* aux Finlandais, qui se fournissent déjà depuis trente ans en avions civils chez le constructeur américain.

Il reste que, pour beaucoup d'observateurs, le choix de la Finlande a de fortes connotations politiques. Après s'être débarrassé en octobre de liens encombrants avec l'ex-URSS, qui avaient pesé sur sa politique étrangère et ses choix militaires, Helsinki se tourne ainsi résolument vers l'Occident et, plus spécialement, vers les Etats-Unis, peut-être meilleurs garants, à ses yeux, de sa propre sécurité.

FRANÇOISE NIETO

Un échec majeur

par Jacques Isnard

SURVENANT après la perte du marché suisse, la décision de la Finlande est un échec majeur pour le groupe Dassault Aviation. Dans les deux cas, le F-18 américain l'a emporté sur le Mirage 2000-5, et, pour le constructeur français, qui a tout misé sur cet appareil, cette nouvelle défaite en Europe vient confirmer son incapacité, depuis 1986, à exporter ses avions de combat, quel qu'en soit le modèle.

Certes, depuis l'accession de M. Serge Dassault à sa tête, Dassault Aviation peut avancer qu'il s'est préparé, de longue date, à affronter le déclin de ses ventes militaires à l'étranger en réduisant son potentiel industriel et ses effectifs de façon à résister à la tempête avec les seules commandes de l'Etat français.

Mais ce repli sur soi d'un empire qui fut jadis l'un des fleurons de la construction aéronautique nationale ne peut être la panacée. Une telle attitude donne des arguments à ceux qui accusent le groupe de se comporter comme un arsenal vivant de la manne publique. A terme, ce peut être une raison de plus pour l'Etat de prendre le contrôle direct du groupe en le fusionnant ou en l'intégrant dans un ensemble plus vaste, dans le cadre d'une réorganisation qui toucherait tout le secteur aéronautique de défense.

Dassault Aviation avait pourtant déployé beaucoup d'énergie sur le front de la Finlande et, avec lui, les entreprises qui se sont engagées par avance à offrir des contreparties à leur client quel que soit son choix final. Il faut en conclure que de telles garanties – c'est la première fois qu'un système de pré-compensations est instauré avant la signature du contrat – n'ont pas suffi à faire pencher la balance en faveur du Mirage 2000-5.

Le groupe français est donc contraint désormais de se tourner vers des marchés à l'exportation, à commencer par quelques émirats du Golfe, le Pakistan et surtout Taïwan, où l'affaire se complique moins de la rivalité avec les Etats-Unis, voire avec Israël, que du *lobbying* actif de la Chine communiste contre un éventuel contrat avec Dassault.

Pour accroître ses chances, le constructeur demande à la France, qui n'a pas commandé cette version, de lui acheter des Mirage 2000-5. En donnant l'exemple, l'armée de l'air française pourrait convaincre d'autres de l'imiter. Il paraît que le client national se ferait à cette idée, avant de recevoir son Rafale. Le pari est aventureux et onéreux si aucun contrat étranger n'était au rendez-vous. Seule une commande de Taïwan – on parle d'une soixantaine d'appareils – justifierait que l'armée de l'air française s'implique en la circonstance pour « sauver » son fournisseur. Mais le gouvernement français voudra-t-il braver Pékin ?

Pour alléger le coût du crédit

Les réserves obligatoires des banques pourraient être de nouveau réduites

Les réserves obligatoires des banques pourraient être à nouveau réduites. Ces réserves, que les banques doivent déposer sans rémunération auprès de la Banque de France et qui sont fonction des dépôts des établissements, *représentent actuellement quelque 40 milliards de francs.*

En diminuant le montant des réserves obligatoires des banques, les pouvoirs publics réduiraient leurs besoins de refinancement sur le marché monétaire et contribueraient par contrecoup à détendre les taux d'intérêt à court terme.

Une telle mesure avait déjà été prise le 26 novembre 1991. Il s'agissait alors d'éviter que les établissements de crédit ne répercutent dans leur taux de base le relèvement des taux d'intervention (appels d'offres et prises en pension) auquel la Banque de France avait dû se résoudre le 18 novembre pour soutenir le franc affaibli par la décision, prise un mois plus tôt à la demande de M. Bérégovoy, de réduire les taux d'intervention de l'institut d'émission.

La situation est cette fois différente si la méthode est la même. Echaudés par les turbulences dont avait souffert le franc à la suite de la baisse des taux courts d'octobre dernier, les pouvoirs publics ont changé de tactique : plus question de se précipiter pour réduire les taux dès que le franc se porte bien, ce qui est le cas actuellement. Mieux vaut laisser le franc s'apprécier durablement à l'intérieur des marges de fluctuation pour consolider l'image de notre monnaie et persuader les cambistes que sa solidité vaut celle du mark.

L'ennui d'une telle tactique est qu'elle prend beaucoup de temps pour porter ses fruits. Pendant des années les Pays-Bas ont eu des résultats meilleurs que l'Allemagne en matière d'inflation sans pour autant pouvoir réduire l'écart des taux d'intérêt avec le grand voisin.

Les marchés ont une mémoire qui résiste longtemps aux données nouvelles. C'est donc pour tirer parti des avantages que présente un taux d'inflation nettement inférieur en France à ce qu'il est en Allemagne (un point environ sur un an), que la Banque de France va probablement diminuer les réserves obligatoires. Le résultat serait un peu le même qu'une baisse des taux d'intervention : les ressources des banques étant moins chères, leur taux de base pourrait diminuer.

Reste à savoir quelle sera l'importance de la réduction des réserves. Difficile de penser qu'elle sera forte, puisque au-dessous de 40 milliards de francs – niveau où elles se trouvent actuellement – la Banque de France estime que l'outil n'a plus guère d'efficacité (*le Monde* daté 3-4 mai) pour contrôler le volume et donc le coût des ressources bancaires.

Al. V.

La distribution exclusive en question

Bruxelles réexamine la politique des prix des constructeurs automobiles

Les constructeurs automobiles vont devoir justifier leurs politiques de prix dans la CEE. Ainsi en a décidé Bruxelles, alarmé par une étude *« préoccupante »* qui met en valeur d'énormes disparités de prix pour un même véhicule d'un pays à un autre de la Communauté européenne. Selon les travaux présentés, mercredi 6 mai, par l'exécutif européen, un Espagnol ou un Britannique peut payer, dans certains cas, son véhicule 40 % plus cher qu'un Belge ou un Néerlandais.

Afin d'introduire davantage de transparence, les autorités de Bruxelles demandent donc aux constructeurs de rendre public leur catalogue de prix à l'intérieur de la Communauté. Surtout, les industriels automobiles ont deux ans pour prouver que leur système de distribution exclusive n'introduit pas des distorsions de prix injustifiées.

La distribution exclusive, système par lequel un concessionnaire ne vend qu'une seule marque en échange d'un monopole sur une zone géographique précise, n'est autorisée que par dérogation aux règles de libre concurrence. La Commission doit à nouveau se prononcer sur ce mode de distribution à la fin 1994.

Afin de mieux répondre aux besoins des entreprises

Le gouvernement met la dernière main au plan d'épargne en actions

La formule définitive du plan d'épargne en actions (PEA) devrait être présentée dans les *prochains jours au conseil des ministres* et au Parlement au plus tard au mois de juin. La création du PEA, annoncée en mars par M. Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie et des finances (*le Monde* du 18 mars), vise à favoriser *l'épargne longue en actions.*

Le plan d'épargne en actions a trois objectifs : répondre aux besoins en fonds propres des entreprises, réduire l'importance de l'épargne investie sur des placements à court terme et monétaires, soutenir la Bourse pour faciliter les privatisations partielles.

Le temps presse. La bonne santé de la Bourse de Paris, qui a gagné environ 15 % depuis le début de l'année, incite à accélérer le processus des privatisations partielles. Il devrait logiquement débuter à la fin du mois de juin, après le vote définitif du projet de loi sur les assurances autorisant l'Etat à ramener sa participation dans les compagnies nationalisées (UAP, AGF, GAN) de 75 % à 51 %.

C'est à ce moment que le plan d'épargne en actions (PEA) sera présenté au Parlement. La nécessité de trouver un relais à la loi Monory de 1978, au compte d'épargne en actions de 1983 et même au plan d'épargne retraite (PER) de 1987 qui intégrait les placements en actions, n'est pas nouvelle. D'autant que le successeur du PER, le plan d'épargne populaire (PEP), lancé avec succès en 1989, ignore les actions. Le PEA veut réparer cette omission et rétablir l'équilibre sur le plan fiscal.

Harmonisation européenne oblige, les revenus de l'épargne sont aujourd'hui peu taxés en France – parfois pas du tout – mais paradoxalement aucun avantage décisif n'est accordé à l'investissement en actions sur le long terme, qui est peut-être le plus nécessaire dans la conjoncture actuelle, influencée par des taux d'intérêt débiteurs très élevés. Seule l'épargne des ménages peut apporter aux entreprises directement ou indirectement les capitaux dont elles ont besoin. L'autofinancement et le recours au crédit bancaire ont prouvé leurs limites ces derniers mois. Le ralentissement de la croissance a rendu d'un côté l'argent plus rare et plus cher et de l'autre a réduit les marges et la capacité des entreprises à s'autofinancer.

Pas d'avantage fiscal à l'entrée

Si le PEA correspond à une nécessité, l'annonce qui en avait été faite par M. Bérégovoy n'a pas soulevé l'enthousiasme des marchés financiers, en dépit du fait qu'il conserve l'avantage de l'avoir fiscal. Il est même critiqué assez sévèrement par le dernier bulletin de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), qui lui prédit un essor « limité ». Le PEA se voit notamment reprocher d'être *« beaucoup moins incitatif »* que les sicav Monory ou les comptes d'épargne en actions en ne fournissant pas d'avantages à l'entrée sous forme d'une réduction d'impôt. Le projet de PIC (plan d'investissement en capital) du groupe d'études et de mobilisation sur l'épargne privée créé par Mme Edith Cresson avait plus la faveur des boursiers car il incluait ce fameux avantage fiscal à l'entrée.

M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, avait donné quelques espoirs en indiquant la semaine dernière qu'il procéderait sur *« un ou deux points »* à des modifications. Mais il était peu réaliste de croire à la fameuse carotte fiscale à l'entrée dans la mouture définitive du PEA. M. Sapin se montrait d'ailleurs catégorique, jeudi 7 mai dans un entretien aux *Echos* : il n'y aura pas d'avantage fiscal à l'entrée. Pour des raisons d'équilibre budgétaire, le gouvernement ne va pas amputer ses recettes.

Pour autant le PEA n'est pas sans intérêt. Il devrait avoir en premier lieu l'avantage d'être un produit simple. Il permet aux revenus de l'épargne investie dans ce plan, à savoir les dividendes majorés de l'avoir fiscal et les plus-values, d'échapper totalement à l'impôt. Le PEA pourra mobiliser 600 000 francs par épargnant et 1 200 000 francs pour un couple, la sortie pouvant se faire au bout de huit ans, voire de six ans sous forme de rente ou de capital. Enfin, l'épargnant est libre du choix de son placement : individuel ou collectif. Contrairement au PEP ou même à l'assurance-vie, le plan d'épargne en actions n'est pas un produit « intermédié » (c'est-à-dire confié à la gestion d'un intermédiaire), l'investisseur sera directement propriétaire des actions ou des parts de sicav mises dans son PEA.

ÉRIC LESER

La suppression des frontières en Europe

La CEE débloquera près de 2,8 milliards de francs pour la reconversion des transitaires

Le secteur des agences en douane, qui devrait faire l'objet d'environ 63 000 suppressions d'emplois dans la Communauté en raison de l'abolition des frontières entre les pays de la CEE le 1er janvier 1993, va bénéficier d'un plan de reconversion, a annoncé, mercredi 6 mai, Mme Christiane Scrivener, commissaire européen à la fiscalité.

La Commission débloquera 400 millions d'écus (près de 2,8 milliards de francs) dans les deux ans, soit 20 % du coût de la reconversion des agents et commissionnaires en douane. L'aide sera fournie aux entreprises concernées et aux pays membres par le biais du Fonds social européen (FSE) et du programme Intereg destiné aux régions frontalières. Les services de la Commission estiment que les 16 000 entreprises du secteur accuseront une perte de chiffre d'affaires pour les opérations intracommunautaires de 5,6 milliards d'écus.

Pour la France, le ministre délégué aux affaires européennes, Mme Elisabeth Guigou, a annoncé la création de *« cellules de reclassement »* des salariés des transitaires en douane.

INDICATEURS

JAPON

● **Balance des comptes courants : excédent triplé en un an.** – La balance des comptes courants du Japon a enregistré un excédent de 13,6 milliards de dollars (75 milliards de francs) en mars, et de 90,1 milliards au cours de l'année fiscale close au 1er avril, a annoncé le ministère des finances nippon mercredi 6 mai. Ce résultat représente un triplement par rapport à l'année fiscale précédente, où l'excédent avait été limité à 33,7 milliards. Cette évolution s'explique par un excédent record de la balance commerciale (113 milliards de dollars) ainsi que par une amélioration sensible de la balance des capitaux à long terme (+40 milliards), liée aux achats étrangers de titres financiers japonais.

□ **L'augmentation de capital de la SFI a été ratifiée.** – Le conseil des gouverneurs de la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale, spécialisée dans l'aide au secteur privé, a officiellement ratifié une augmentation de capital de 1 milliard de dollars (près de 5,6 milliards de francs), a fait savoir l'organisme mercredi 6 mai. Faute du vote du Congrès américain, intervenu enfin, cette augmentation de capital n'avait pu jusqu'à présent devenir effective. Le capital de la SFI est ainsi porté à 2,3 milliards de dollars.

□ **Grève des cars Air France entre Paris et les aéroports.** – Les chauffeurs des cars d'Air France assurant les liaisons Paris-Orly et Paris-Roissy observent, depuis mardi 5 mai, une grève d'une durée indéterminée. Ce mouvement n'entraîne aucune perturbation dans les vols, a indiqué la direction d'Air France, en précisant que le trafic des cars est assuré partiellement par une société privée. Les grévistes réclament une réorganisation de leur grille salariale et une reconnaissance de leur qualification devant aboutir, selon eux, à une augmentation de salaire.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La réunion de la Banque asiatique de développement

Le Japon affirme son rôle politique régional

L'assemblée générale annuelle de la Banque asiatique de développement (BAD) s'est achevée mercredi 6 mai à Hongkong. La réunion a donné lieu à une opposition entre le Japon, soucieux de renforcer les capacités financières de la banque régionale, et les Etats-Unis, peu favorables à une telle perspective. Déjà dotée d'une cinquantaine de membres, la BAD pourrait bientôt accueillir l'Iran, ainsi que les républiques d'Asie centrale issues de l'ex-URSS.

TOKYO

de notre correspondant

La vingt-cinquième réunion annuelle de la Banque asiatique de développement (BAD), qui s'est achevée mercredi 6 mai à Hongkong, a confirmé la volonté du Japon de jouer un rôle majeur non seulement économique mais politique dans les équilibres régionaux. Une ambition qui le conduit à adopter des positions indépendantes vis-à-vis des Etats-Unis, autre grand pilier de la BAD, qui se sont trouvés isolés sur plusieurs questions.

Le Japon proposait notamment un accroissement important du capital de la BAD et des prêts à la Chine et au Vietnam. Bien que les objections américaines aient freiné de tels développements, les initiatives japonaises, bien accueillies par les autres membres de la BAD, sont symptomatiques de la volonté de Tokyo d'assumer un « leadership » dans la région.

La réponse nippone aux réserves américaines a pris un tour acerbe inhabituel : le président de la BAD, M. Kimimasa Tarumizu, s'est notamment déclaré *« perplexe »* devant les réticences des Etats-Unis à augmenter le capital de la banque et a qualifié d'*« émotionnel »* le refus américain de reprendre l'aide de la BAD au Vietnam, suspendue à la suite de l'invasion du Cambodge en 1978.

Retour au Vietnam

Tout en évitant une opposition frontale avec les Américains sur la question du Vietnam, les Japonais opèrent un retour, diplomatiquement discret mais évident sur place, dans ce pays. Bien que Tokyo ait, pour l'instant, différé la reprise de son aide au Vietnam, il pourrait la reprendre à la fin de cette année. De manière massive, puisque cette aide pourrait atteindre 800 millions de dollars.

Talonnés par les autres pays de la région qui s'implantent au Vietnam (dont la Corée) et bien qu'ils soient les premiers partenaires commerciaux de ce pays (avec des échanges se chiffrant à 1 milliard de dollars par an, soit près de 6 milliards de francs), les Japonais ne veulent pas se laisser distancer (leurs investissements s'élèvent à 100 millions de dollars, soit 5 % du total des investissements étrangers).

En ce qui concerne la Chine, le Japon – qui a été le premier des pays membres du groupe des sept pays les plus industrialisés à reprendre son aide à ce pays – a profité de la réunion de la BAD pour annoncer de nouveaux prêts qui constituent un clair signal du soutien nippon à la politique de réforme économique chinoise. Ces prêts, d'un montant de 5 milliards de dollars, consentis par la banque d'Export-Import, sont destinés à des projets énergétiques. Ils avaient été discutés lors de la visite du secrétaire général du PC chinois, M. Jiang Zemin (*le Monde* du 11 avril). Les conditions de leur octroi devraient être arrêtées avant la fin mai. Le ministre japonais des finances, M. Tsutomu Hata, a profité de son séjour à Hongkong pour visiter la zone économique spéciale de Shenzen.

Autre signe des ambitions de leadership des Japonais : ils sont à l'origine d'une proposition, retenue par les pays les plus avancés de l'Asie et du Pacifique (Australie, Hongkong et Singapour), de se réunir sur une base régulière afin de coordonner les politiques en matière de marché financier. Bien que l'idée d'une coordination plus générale sur le modèle du groupe des Sept n'ait pas été directement abordée, ce premier pas est symptomatique de l'interdépendance croissante des économies de la région.

PHILIPPE PONS

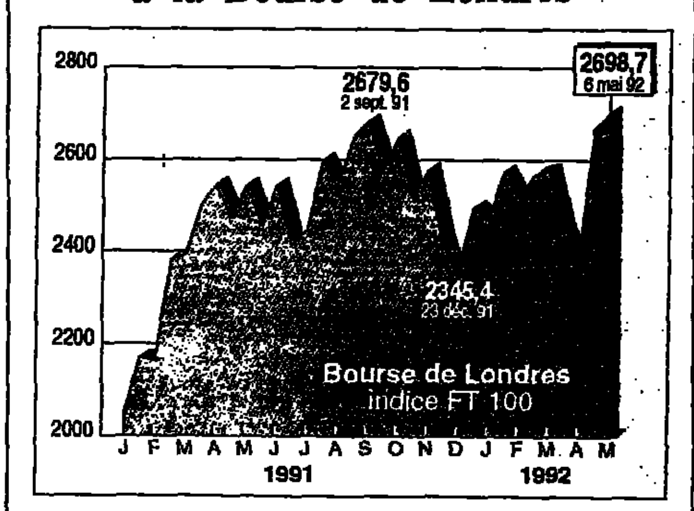
Selon un rapport de la Réserve fédérale

L'activité s'est accélérée aux Etats-Unis en avril

L'économie américaine a fait preuve le mois dernier d'un nouveau dynamisme, selon un rapport publié mercredi 6 mai par la Réserve fédérale. Selon ce texte, les industries manufacturières et le secteur de la construction de logements ont enregistré des évolutions particulièrement positives, tandis que les ventes au détail se sont orientées en hausse. En revanche, dans les secteurs de l'immobilier d'entreprise, de la défense ou du forage pétrolier, la conjoncture demeure toujours médiocre.

Le rapport souligne aussi que la reprise économique s'effectue de manière inégale selon les régions, et reste lente dans le nord-est ainsi que sur la côte Ouest du pays, deux pôles majeurs de l'activité aux Etats-Unis. Le comité de l'« open market » de la Réserve fédérale, qui décide de l'orientation de la politique monétaire, doit se réunir le 19 mai pour discuter de l'opportunité d'une nouvelle diminution des taux d'intérêt.

Nouveau record absolu à la Bourse de Londres



En gagnant en une seule séance 36,5 points, soit 1,4 %, pour finir à 2 698,70 points, l'indice FT 100 de la Bourse de Londres a atteint, mercredi 6 mai, un nouveau plus haut historique. Le précédent record remontait au 2 septembre 1991 (2 679,60). La bonne tenue du marché à terme, des résultats d'entreprises meilleurs qu'attendus ont stimulé le marché. Mais plus encore, la City a salué l'assouplissement monétaire du 5 mai qui devrait accélérer la reprise économique. Après 21 mois de récession, les boursiers ont le sentiment de voir le bout du tunnel. L'annonce par la Reine Elizabeth lors du discours du Trône d'un nouveau programme de privatisation portant sur les chemins de fer et les charbonnages n'a pas été non plus étrangère à l'euphorie qui s'est emparée de la Bourse de Londres.

Les grèves en Allemagne

Syndicats et patronat cherchent un compromis autour d'un relèvement plus important des bas salaires

La réunion entre les syndicats des services publics en grève et les employeurs ne s'est soldée mercredi 6 mai par aucun résultat. Les deux parties se sont séparées dans la soirée et devaient se retrouver jeudi pour chercher un compromis. Les employeurs de l'Etat fédéral, des Länder et des communes ont néanmoins déclaré *« leur ferme volonté »* de parvenir à un accord.

Les salariés demandent des hausses de salaires supérieures à ce qu'offre le patronat, qui s'était jusqu'ici limité à 4,8 %. Aucune nouvelle offre n'aurait été faite, selon les syndicats, mais les partenaires ont évoqué une *« composante sociale »* des augmentations qui consisterait à relever plus nettement les bas salaires.

En cas de compromis, celui-ci devra être soumis à l'aval des salariés de base, comme la décision de lancer la grève l'avait été. En attendant, les syndicalistes ont maintenu leur mot d'ordre de mobilisation en accentuant encore la pression.

□ **La Lettonie introduit de nouveaux billets.** – La Lettonie, l'une des trois Républiques baltes de l'ex-URSS, devait mettre en circulation jeudi 7 mai des « roubles lettons », première étape vers la création d'une monnaie nationale. Ces billets sont émis en complément des traditionnels roubles qui, imprimés en Russie, circulent actuellement en nombre insuffisant dans le nouvel Etat balte.

Alors qu'une délégation du FMI se trouve à Varsovie

Le premier ministre polonais a accepté la démission du ministre des finances

La Pologne vit actuellement une période cruciale pour l'avenir de ses relations économiques avec le reste du monde. Alors qu'une délégation du Fonds monétaire international (FMI) se trouve à Varsovie, pour discuter d'un nouvel accord financier avec les autorités locales, le ministre des finances, M. Andrzej Olechowski, a présenté mercredi 6 mai sa démission *(nos dernières éditions du 7 mai)*. Cette démission a été acceptée le jour même par le premier ministre, M. Jan Olszewski, qui a déclaré que ce départ ne provoquerait pas de remaniement ministériel, au moins jusqu'à la fin des discussions au sujet de la loi de finances pour 1992.

La nomination de M. Olechowski, ancien collaborateur de la Banque mondiale et qui avait, l'an dernier, participé à l'élaboration de l'accord d'association entre la Pologne et la CEE, avait été bien accueillie dans les milieux financiers internationaux. Tout au long de son bref séjour au ministère des finances (il avait pris ses fonctions le 28 février), M. Olechowski avait insisté sur la nécessité de restaurer la *« crédibilité »* du pays, dont l'instabilité politique et les difficultés économiques découragent les investisseurs étrangers. L'ampleur du déficit budgétaire a mis en suspens le programme mis en œuvre par le FMI, l'organisme de Washington réclamant une limitation de ce déficit à 5 % du produit intérieur brut. M. Olechowski a annoncé sa démission à la suite d'un vote parlementaire confirmant une décision du Tribunal constitutionnel demandant la revalorisation des salaires et retraites. Selon lui, l'avis du Tribunal constitutionnel rend impossible le respect de l'objectif de déficit budgétaire.

M. Olechowski a été récemment cité par le président Lech Walesa comme un possible futur premier ministre de la Pologne.

COMMUNICATION

Accords entre France Télécom et les trois principaux opérateurs

Les quatre mousquetaires du câble

Les accords conclus entre les trois principaux opérateurs et France Télécom – qui devient le quatrième grand du secteur – renforcent la solidarité financière et sur le terrain autour de la télévision par câble. Mais les décrets régissant les chaînes de cinéma sont contestés.

« Un pour tous, tous pour le câble » : à la façon des héros d'Alexandre Dumas, c'est une démonstration d'unanimisme qu'ont semblé donner les grands câblo-opérateurs réunis autour du secrétaire d'Etat à la communication mercredi 6 mai. Les mesures de relance annoncées en conseil des ministres par M. Jean-Noël Jeanneney et par M. Emile Zuccarelli, ministre des PTT (*le Monde* des 5 et 6 mai), ils les saluent. Celles en faveur du câblage des logements collectifs *« reconnaissent le rôle structurant du câble dans le paysage urbain »*, selon le mot de M. Bernard Forterre, directeur général du groupe Générale des eaux. L'effort de baisse des prix – en moyenne de 15 %, rendu possible par la diminution de la redevance due à France Télécom (*le Monde* du 2 avril) – fait que *« le rapport qualité-prix est devenu bon »* avant même que soit signée la charte sur la qualité de service, souligne M. François Jouven au nom de Communication Développement (groupe Caisse des dépôts).

Le développement du Visiopass – et la baisse de tarif de ce système de contrôle d'accès – va permettre à la Lyonnaise Communication de tester avant la fin de l'année de nouveaux services, comme le paiement à la séance, se félicite son nouveau président, M. Cyrille Du Peloux. Et tous de louer la mise en place d'un interlocuteur unique avec le client.

Enclencher le « cercle vertueux »

A ce trio des câblo-opérateurs engagés dans les cinquante sites du plan câble de 1982 s'ajoute désormais un quatrième mousquetaire. Car France Télécom n'est plus seulement le constructeur des réseaux (13 milliards de francs investis à la fin 1991, sur un total estimé à 22 milliards de francs en fin de travaux en 1995). En contrepartie de son effort tarifaire, l'entreprise publique a l'option de porter ses parts de 10 % à 25 % dans le capital du trio. Surtout, avec la reprise des réseaux en fibre optique de la Générale des eaux (1), France Télécom va devenir le quatrième grand du câble. Avec plus de 600 000 prises potentielles, dont 400 000 construites, et 50 000 abonnés, l'entreprise publique va devoir faire ses preuves sur le terrain, enclencher le « cercle vertueux » abonnés-programmes-tarifs que prêche son directeur général, M. Charles Rozmaryn. Celui-ci note que les charges de réseau ne représentent plus que 10 % des coûts des opérateurs et ne peuvent donc plus être tenues pour responsables des retards éventuels de la pénétration (857 000 abonnés pour presque 4 millions de prises raccordables).

Faut-il alors incriminer les programmes du câble et leur statut par trop calqué sur celui des chaînes hertziennes généralistes ? Les décrets attendus depuis 1990 sur ce statut (*le Monde* du 25 février) seront publiés *« avant l'été »*, a promis M. Jeanneney. Accordant un régime dérogatoire de cinq ans sur les quotas, avec un engagement de progressivité, ils n'affecteront guère les chaînes thématiques du service de base comme Canal J ou Planète. De même, la liberté laissée au (CSA) Conseil supérieur de l'audiovisuel pour fixer le régime des chaînes éducatives, de formation ou des futures chaînes professionnelles ne pose pas de problème.

Le régime du *pay per view* est calqué sur celui de la vidéo, avec une grille fixée par le CSA. En revanche, le régime proposé pour les chaînes de cinéma payantes rencontre la ferme hostilité des mousquetaires – au moins des trois premiers, qui sont aussi éditeurs de chaînes. Au nom de la Générale des eaux et de la chaîne Ciné-Cinémas qu'il préside, M. Etienne Mallet juge *« dérisoire »* la liberté donnée de passer des films le mercredi après-midi et le vendredi soir seulement s'ils sont vieux de vingt ans, et *« en régression »* les obligations d'achat de films. Quant au nombre de films autorisés, (cinq cents par an, diffusés huit fois), il reste inférieur à celui constaté sur RTL-TV, par exemple.

Les éditeurs jugent donc leurs obligations pénalisantes par rapport aux autres chaînes européennes. Eux dont le chiffre d'affaires se compte en dizaines de millions de francs face aux 2 milliards de la vidéo ou aux 4 milliards des exploitants de salles de cinéma (qui n'ont aucun quota) s'insurgent de voir la position des exploitants reprise par les décrets. M. Jeanneney aura besoin de toute l'onction d'un cardinal pour calmer cette fronde, qui fait dire à l'un des mousquetaires : *« On veut relancer le câble et l'on oublierait les programmes ? »*.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Montpellier, Toulon, Sèvres-Suresnes-Saint-Cloud, Lille, Massy, Evry, Mantes. France Télécom, déjà opérateur à Bayonne, récupère aussi le réseau de Cergy-Pontoise et celui de Gennevilliers, réseau construit mais que Com-Dev ne veut pas exploiter.

En Espagne

Le groupe Hersant souhaite prendre la majorité de « Diario 16 »

La Socpresse, holding du groupe Hersant, s'apprête à acquérir 65 % de *Diario 16*, l'un des quatre quotidiens madrilènes de dimension nationale, dont la diffusion moyenne en 1990 était de cent quarante cinq mille exemplaires. Le groupe Hersant détient déjà 35 % d'Inpresa, la société éditrice du quotidien, et 19 % d'Inpulsa, société holding qui contrôle Inpresa et qui rassemble, en plus de *Diario 16*, divers titres comme l'influent hebdomadaire *Cambio 16*, les magazines *Marie-Claire 16*, *la Casa de Marie-Claire*, *Economica 16*, et possède Radio 16. Il avait tenté précédemment de prendre pied dans le quotidien *ABC*, mais sans succès.

Selon les quotidiens madrilènes *El Pais* et *ABC*, le groupe Hersant serait prêt à investir 220 millions de francs dans l'opération. Au siège du groupe Hersant, à Paris, on ne dément pas des négociations en cours.

□ **M. Bourret envisage de faire de La Cinq une sorte « d'Intervilles culturel ».** – En dépit de la préemption en soirée du réseau de La Cinq au bénéfice de la chaîne culturelle européenne ARTE, M. Jean-Claude Bourret, président de l'Association pour la défense de La Cinq – qui revendique 1,4 million d'adhérents et disposerait de 11 millions de francs, – compte toujours présenter le 11 juin devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) un projet de télévision, qui serait *« culturelle sans être ennuyeuse »*, en offrant des jeux faisant *« appel aux connaissances »*, aboutissant ainsi à *« une sorte d'Intervilles culturel »*. Pour sa part, le publicitaire Jean-François Minne, soutenu par l'ancien président du CNPF, M. Yvon Gattaz, présentera la candidature de sa chaîne, TV 1992, au programme diurne du cinquième réseau devant le CSA.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

S.N.I.

Société Nationale d'Investissement

La Sicav diversifiée

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1991.

Performance de l'année 1991 : + 15,9%.

Actif au 22.04.1992 : F 809.851.858.

Valeur liquidative au 22.04.1992 : F 1.154,66.

Dividende : F 40 + F 6.31 d'avoir fiscal pour les personnes physiques. Mise en paiement le 27 avril 1992.

Remploi du coupon global sans droit d'entrée jusqu'au 27 juillet 1992.

Le Président Henri PARENT a notamment indiqué que, depuis le début de l'exercice en cours, mis à part le marché de Paris dont l'évolution a été positive, le comportement des autres places, en Europe, aux U.S.A., et surtout au Japon, a été décevant en raison de la lenteur de la reprise économique et du maintien de taux d'intérêt très élevés.

AGO du 23 avril 1992

CIC Paris

on vous en donne plus pour votre argent

Consultez les valeurs liquidatives de nos SICAV et FCP sur minitel 36.11 code CIC.

Artisans, Entrepreneurs, le Cabinet de Recouvrement Jocassien

vous propose un service pour recouvrir vos créances : « traites, chèques sans provision, factures. » Pas d'abonnement, pas de frais de dossier. Une commission forfaitaire sur les créances soldées.

Tél. : 30-73-24-96

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

POINT / LE MARCHÉ PUBLICITAIRE

Le trouble après l'euphorie

La publicité traverse une période agitée. Certains médias – la presse quotidienne en particulier – souffrent d'une chute de leurs recettes, *et les quelque 30 000 personnes qui œuvrent dans la «pub», au sens large, s'inquiètent des* restructurations, annonciatrices de licenciements. Mais faut-il parler de crise ou de stabilisation, après une période euphorique qui a vu les chiffres d'affaires s'envoler, les spots télévisés se multiplier comme par miracle, les annonces d'offres d'emploi s'épanouir dans les colonnes des journaux?

Après trois années particulièrement «glorieuses», de 1986 à 1988, la pause surprend. Dans les médias comme dans les agences, on s'était habitué – un peu vite – à cette progression à la coréenne... C'est l'heure des désillusions et de certaines révisions. On réfléchit, on scrute, en faisant la part du feu économique – chacun espère la reprise – et en s'interrogeant sur les causes propres au secteur.

La publicité ne subit-elle pas une «crise d'identité»? Est-elle trop chère? Est-elle trop «créative», à la française, pas assez concrète (comme aux Etats-Unis)? Les annonceurs, c'est-à-dire les entreprises, ont-ils le retour d'investissement, la rentabilité qu'ils sont en droit d'espérer? La publicité va-t-elle s'orienter vers de nouvelles formes d'expression, et lesquelles? Ces dernières années ont vu aussi se développer la concentration de l'achat d'espaces publicitaires dans les mains de quelques centrales, entraînant corrélativement une diminution du poids des agences. *Ce phénomène comme la montée de la publicité «hors médias» ou la baisse persistante* des annonces de recrutement indiquent, au-delà d'une conjoncture maussade, une mutation structurelle.

Secteur particulièrement dynamique et innovant, la «pub» est en même temps un phénomène de société qui façonne depuis de nombreuses années les comportements et les mentalités. C'est aussi un baromètre sensible aux fluctuations économiques. Mais un gros rhume n'annonce pas forcément une pneumonie.

1991 année de toutes les déceptions

L'année 1991 a sans doute été l'une des plus difficiles que le secteur de la publicité ait dû traverser. Elle dépasse même, dans les annales de la profession, les «années noires» de *1974 et 1975*, après le premier choc pétrolier. A l'époque, les revenus des agences publicitaires avaient pourtant *baissé d'environ 5 %* par rapport au rythme du début des années 70. En 1991, la chute est du double : la *croissance moyenne de la* marge brute des agences a été quasiment nulle, alors qu'en 1990 elle était encore *de 9,5 %, selon une note* interne du groupe Euro-RSCG. C'est donc avec quelque justesse que les observateurs *ont usé des termes les* plus pessimistes – «crise», «tourmente», «descente aux enfers» – afin de qualifier 1991. *Mais cette chute* de l'activité publicitaire ne fait que mettre en musique le lamento d'une *année économique* 1991 *plutôt grise*, puisque, selon l'INSEE, la consommation des ménages s'est accrue de 1,5 % (*contre 3,1 % en 1990*) *et* le PIB de 1,2 % (2,8 % l'année précédente).

Licenciements et fusions

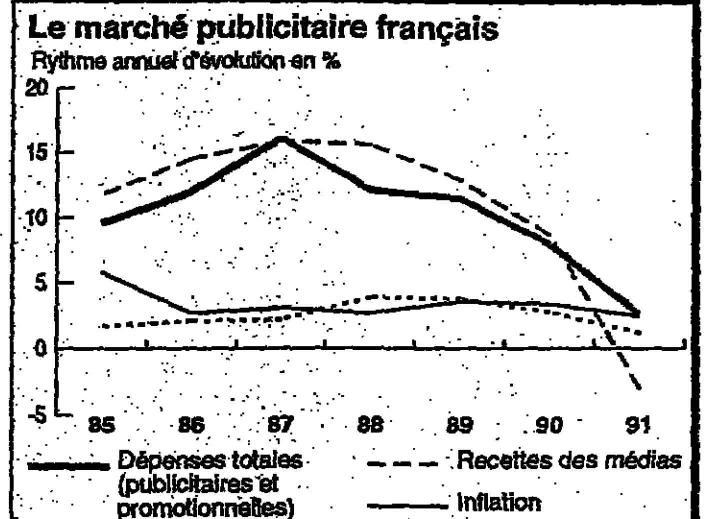
La profession publicitaire, friande *d'études prospectives et amateur* d'enquêtes sur le style de vie et le comportement des Français, ne semblait *pas être préparée à cette crise*. Habituée depuis le début des années 80 à un taux de croissance qui dépassait *allègrement les 15 % – en 1982*, les revenus des agences ont augmenté de 20 %! – tendue dans son effort de *mener à bien son internationalisation*, y compris en accumulant les frais financiers transformés en véritable *tonneau des Danaïdes, la profession*, à de rares exceptions près, n'a pas vu venir la vague de la récession.

Les premiers indices sont pourtant *apparus fin 1989 outre-Atlantique*. Les agences de Madison Avenue, quartier général des grandes agences *de la Côte est, plongent dans le* rouge, tandis que les grands journaux et les *networks* de télévision s'interrogent *sur le prix qu'ils devront payer à* la récession économique. La Grande-Bretagne emboîte le pas dès 1990.

En France, la dégringolade débute à la *même époque*. L'*évolution* des investissements dans la publicité passe d'un rythme de croissance de 16 % en 1987 à 12 % en 1988, à 11,5 % en 1989 pour tomber à 8 % en *1990* et avoisine le zéro l'an dernier; 1990, *«année en demi-teinte»*, comme l'a baptisée alors l'AACC (Association des agences-conseils en communication), a servi de prélude à la crise de 1991. La guerre du Golfe *lui servira d'accélérateur* ; *elle* incite les annonceurs à retarder leurs investissements publicitaires, dans l'attente d'une divine reprise, prévue au second semestre. Mais cette dernière n'a pas lieu.

1992 redressera-t-elle cet encéphalogramme plat? *Les experts estiment* que la croissance publicitaire, largement dépendante de l'activité économique *et de son hypothétique embellie*, ne devrait pas dépasser 3 % cette année. Les annonceurs les plus *importants (Procter and Gamble*, BSN, PSA, etc.) prévoient toutefois d'accroître leurs investissements *publicitaires de 2 % à 5 % en 1992*, selon l'Union des annonceurs (UDA). Mais, pour beaucoup d'entre eux, *l'absence de visibilité n'incite pas à* l'optimisme. Les signes de la reprise américaine sont encore faibles et son influence *sur l'économie européenne* mesurée. L'AACC est encore plus prudente, et évoque *«la frilosité dont font preuve les annonceurs en 1992»*. Une certitude subsiste : la *«croissance à deux chiffres»* est terminée.

La crise de 1991 aura durablement *marqué le secteur publicitaire*, et celui des médias, qui lui est intrinsèquement lié. L'événement le plus marquant *est sans doute le rapprochement*, à l'automne 1991, des deux sœurs ennemies Eurocom et RSCG. *Mais d'autres mouvements ont* ébranlé la profession. Les licenciements nécessités par la chute des *bénéfices – chez Bélier, Synergie*-Equateur, RSCG ou TBWA, etc. – ont fait comprendre aux salariés du secteur que *«l'âge d'or»* était derrière eux. L'an dernier, plus de cinq cents *licenciements ont eu lieu dans* les agences et les centrales, sur un total de dix-sept mille cinq cents salariés.



La télévision tire son épingle du jeu

Le groupe RSCG, pour la première *fois de son histoire, a été confronté* en 1991 à une cessation de paiements et a dû recourir à des hypothèques. Les centrales d'achat d'espaces n'ont pas été épargnées par la crise, et certaines ont dû aussi recourir aux suppressions d'emplois. Les unes font assaut d'expertises – comme Carat – afin de conserver la faveur des annonceurs et des médias, tandis que les autres tentent de nouvelles alliances, comme c'est le cas pour Optimédia et Edimédia (groupe Publicis FCB) et The Media Partnership (TMP, qui regroupe BBDP, BBDO, DDB-Needham, etc.), ou Zénith (Saatchi). Les médias ont, eux aussi, payé leur tribut à la crise.

Mais inégalement. Quels que soient les *méthodes choisies et le champ* des investissements publicitaires couvert, toutes les études convergent vers un *constat identique* : la presse écrite, même si elle demeure le premier média, fait un bond en arrière, la *télévision* progresse *tandis que* le cinéma s'écroule et que la radio s'effrite. Ainsi, en 1991, selon l'AACC, la presse a vu *ses recettes publicitaires* reculer de 4 % par rapport à 1990, la radio de 3 % et le cinéma de 28 %. Seuls la télévision et l'affichage ont vu leurs recettes progresser, respectivement de 6 % et de 8 %.

Selon l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP), pour lequel l'année 1991 est *«l'année de la sinistrose et de la récession»*, les budgets consacrés à la publicité par les produits et services destinés au grand public sont allés en diminuant pour les secteurs alimentation-boissons et culture-loisirs-distraction (en baisse de 7 %), suivis par les secteurs transports-communication, équipement-entretien de la maison et enfin hygiène-beauté et habillement. Et ce repli frappe de plein fouet les médias traditionnels *qui ont enregistré* en 1991, tous «supports» confondus, une baisse de leurs recettes de 3 %.

Toujours *selon l'IREP*, la presse écrite a vu ses recettes publicitaires chuter de 7,5 % en moyenne en 1991 – *la presse quotidienne nationale* étant la plus touchée avec un recul de 16,9 % devant la presse de province (*moins 8,5 %*), la *presse spécialisée* (moins 7 %), la presse magazine (moins 6 %) et même la presse gratuite (*moins 3 %*). La télévision a mieux tiré son épingle du jeu en progressant de 6 %, mais toutes les chaînes n'en ont pas bénéficié comme en témoigne la mort de La Cinq.

Mais la presse écrite, et surtout les *quotidiens nationaux*, atteints par la dépression de la publicité commerciale, a souffert de surcroît du reflux *dramatique des recettes de petites* annonces (PA) d'offres d'emploi et d'immobilier. Affectées en 1991 d'une baisse *de 30 % à 35 %, elles* traduisent la faiblesse du rythme et du volume de recrutement des entreprises, *mais aussi l'importance des* candidatures spontanées et des salons de recrutement organisés pour les étudiants, pour les jeunes diplômés ou pour une profession particulière, et, enfin, la crise que traverse l'immobilier, *notamment à Paris*.

Le début de l'année 1992 ne s'annonce pas plus florissant. En janvier, selon Régie Presse-PA (groupe Publicis), les *investissements en petites* annonces ont chuté globalement de 28,5 % – et de plus de 30 % pour les PA destinées aux cadres – *tandis que* le volume a régressé de plus de 33,6 %, par rapport à janvier 1991. *Un «prolongement de crise»* qui inquiète les professionnels des journaux et des agences.

«Les journaux ont du mal à boucler leurs fins de mois. Beaucoup vendent alors leurs pages au moindre prix, pratiquent des tarifs très largement inférieurs au marché ou proposent des «repasses», une habitude qui fait le bonheur des annonceurs, qui ont l'impression de prendre leur revanche, alors que, dans les années précédentes, flamboyantes pour la publicité, les tarifs publicitaires élevés leur laissaient penser qu'on leur tondait la laine sur le dos...», diagnostique un professionnel des PA, qui *craint qu'une fois la crise passée* les annonceurs ne renâclent à payer le prix du marché, et que l'on n'assiste *«au pire»* (effondrement de rubriques, nouvelle disparition de journaux, accentuation du phénomène de concentration dans la presse et dans les agences de publicité spécialisées).

Pour conjurer ce spectre, de nombreux journaux ont mis au point diverses panoplies anti-crise, allant de la *réduction* de pagination à l'augmentation de leur prix de vente, voire à des restructurations et des licenciements, afin de réaliser des économies et d'affronter les heures sombres du marché publicitaire. Ce qui n'empêche pas les rumeurs d'aller bon train et d'annoncer la mort programmée de titres qui ne résisteraient pas aux coups de boutoir de la crise.

Ces phénomènes ont lieu alors que le paysage *publicitaire* se *modifie* et que la concurrence entre médias devient plus acharnée. La montée en puissance du «hors-média» (publipostage, marketing direct, promotion..., qui représenteraient, selon l'AACC, 58 % des 104 milliards de *francs investis en 1991 dans la publicité*), menace les médias traditionnels. Ces derniers, pour conserver leur part de marché, sont donc *tentés* de chasser sur des terres protégées. Ainsi, Radio-France lorgne sur la publicité commerciale, au grand dam des *radios privées*; *ainsi*, les *grands* de la distribution plaident pour avoir accès à la publicité télévisuelle, ce qui déclenche une *levée* de boucliers de la part de la presse régionale. La crise a transformé la publicité en marché sans boussole.

Le rattrapage de la décennie 80

L'investissement publicitaire est *encore inférieur* en France à celui des autres pays les plus industrialisés : Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Japon... Mais la décennie *80 a été celle du rattrapage*, à la faveur notamment de l'ouverture (à partir de 1985) du petit écran à un volume croissant de spots télévisés. La création des chaînes privées a *entraîné un développement* de la publicité, dans l'ensemble des médias comme dans ce qu'il est convenu d'appeler le «hors médias». Les années *1986-1987-1988* auront bien été «les trois glorieuses».

Ainsi, en 1980, l'investissement publicitaire représentait 1,28 % du produit intérieur brut (PIB) aux *Etats-Unis, 1,02 %* en Grande-Bretagne et 0,82 % en Allemagne fédérale, contre 0,49 % seulement en France. En 1990, avec 0,76 % du PIB, la France *talonne l'Allemagne* (0,83 %) *et* le Japon (0,88 %). Au total, entre 1980 et 1990, le chiffre d'affaires global, selon l'Institut de recherches et d'études *sur la publicité* (IREP), a été multiplié par 3,5 en francs courants et par 1,9 en francs constants.

Mais l'univers de la publicité regroupe en fait des *réalités contrastées, dans* les *évolutions comme* dans les divers moyens concernés.

● **Médias et «hors-médias».** – On recense traditionnellement la publicité sous deux grandes rubriques. D'une part celle *dont le* «support» est l'un des cinq grands médias : presse, *télévision*, radio, affichage, cinéma. D'autre part, toutes les autres formes de messages publicitaires, notamment : le marketing direct (publipostage ou «mailing», téléphone, Minitel, vente par correspondance...) ; la promotion («packaging», publicité sur les lieux de vente ou *PLV*...); le *sponsoring* et le *mécénat*. Ce secteur «hors-médias» a lui aussi connu une forte progression.

100 milliards de francs

L'IREP estime à 70 milliards de francs en 1990 l'ensemble de l'investissement *publicitaire* : 62 % dans les médias et 38 % en dehors. Mais les professionnels estiment souvent que le volume du «hors-*médias» est sous-évalué dans* les enquêtes de l'IREP et préfèrent l'évaluation faite par l'AACC. Pour 1990, l'Association des agences conseils en *communication chiffre* à près de 100 milliards de francs la réalité de l'investissement publicitaire, la différence s'établissant en faveur du *«hors-médias»*, ce qui inverse la tendance (45 % pour les médias, 55 % en dehors). Cette estimation se rapproche de la situation *américaine, où la répartition* est estimée à 65 % pour le «hors médias».

Chaque catégorie a son champion : parmi les cinq grands médias, la presse, tous supports confondus, recueille *encore* en 1990 le cinquième de l'investissement (20,45 milliards de francs selon l'AACC); le publipostage, de son côté, en absorbe le quart (25,2 milliards).

● ***La «locomotive» télévision.*** – L'inexorable montée de la part *prise par la télévision* est le *phénomène* marquant des années 80. Selon l'IREP, les recettes publicitaires des chaînes s'élevaient à *2 229 millions* de francs en 1981 et... 12 600 millions en 1990. La progression la plus spectaculaire s'est faite dans les années 1986 et 1987, après l'ouverture des nouvelles chaînes (Canal Plus, La Cinq, TV6 devenue M 6) puis la privatisation de TF 1 : 27,4 % d'augmentation des recettes en *1986, 35,8 % en 1987*, et *encore* 27 % en 1988... Aussi la part de la télévision dans le «gâteau» publicitaire des cinq grands médias s'accroît-elle, *passant en dix ans* de 14,7 % (1981) à 24,8 % (1990).

● **Presse : la montée des «gratuits».** – Héritage historique, la presse domine encore les cinq grands médias, avec 56 % de l'investissement dans ces secteurs (59 % en 1985). Mais elle est elle-même tributaire d'une caractéristique bien hexagonale, la présence massive d'une presse magazine – généraliste, technique et spécialisée – qui absorbe encore en 1990 *31 % des recettes publicitaires* dévolues aux journaux (35 % en 1985).

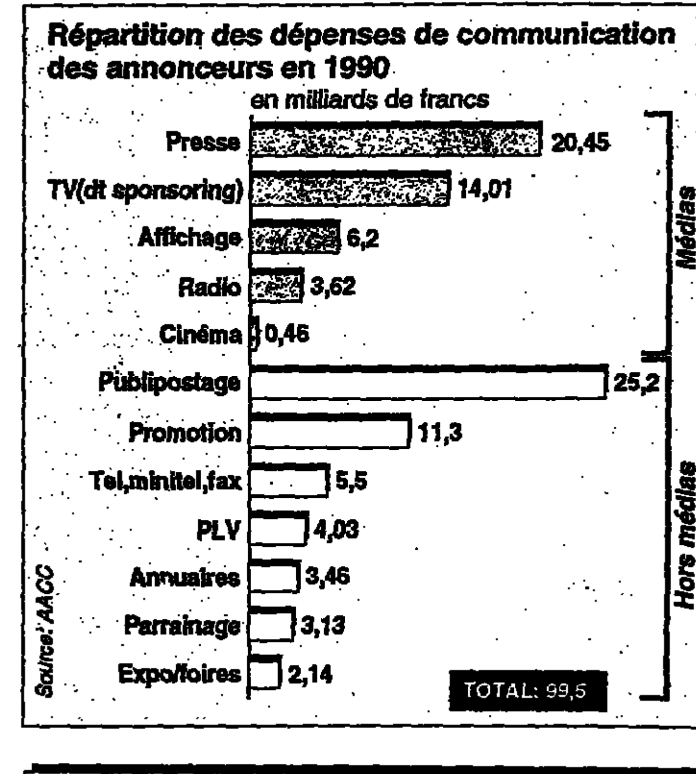
Le poids des gratuits

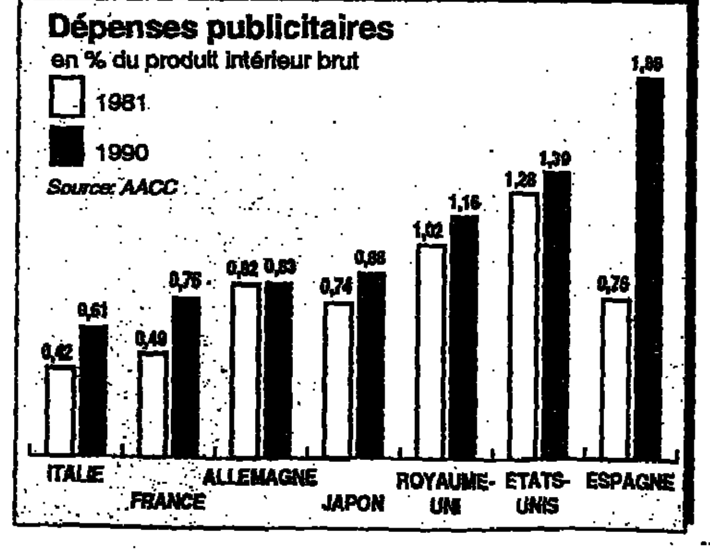
Le phénomène frappant de ces dernières années est toutefois le poids croissant des journaux gratuits. En 1983, *les recettes de ce* type de presse représentaient 1,5 milliard de francs – légèrement plus que les quotidiens nationaux (1,4 milliard) – et 11,6 % du «gâteau presse» : *en 1990, ces recettes s'élèvent* à 5,1 milliards (18,1 %), un chiffre équivalant à celui *de la presse spécialisée* (5 milliards) ou des quotidiens régionaux (5,6), nettement plus élevé que le chiffre d'affaires des quotidiens nationaux pour la même année (*3,7 milliards*).

Autre phénomène *marquant* : la presse quotienne régionale (environ 70 journaux) a enregistré les plus faibles taux de progression. Sa part relative a donc régressé passant d'environ 25 % en *1985* à 20 % en *1990. Les quotidiens parisiens*, au contraire, ont connu des années fastes (plus de 20 % des progression annuelle du chiffre d'affaires de 1986 à 1989) et leur part relative *est passée de 10 % en 1985* à 13 % en 1990. Les recettes des annonces d'emploi, en particulier, ont plus que doublé en quatre ans (en partie en raison de la hausse *des tarifs*), *avant la plongée* des années 1990 et 1991.

● **L'affichage résiste, le cinéma chute.** – L'affichage reste en France un moyen prisé de diffusion publicitaire et a *bénéficié* de taux de *progression* de son chiffre d'affaires stabilisés depuis 1984 autour de 10 %. Sa part relative dans les cinq médias s'effrite lentement; elle était encore *de 13,1 %* en 1985 *et est descendue à 11,7 % en* 1990.

Le cinéma, quant à lui, n'a pas suivi l'évolution générale et a bien de la peine à continuer d'exister : depuis 1985, il chute, parfois lourdement (– 19 % en 1987, – 6 % en 1988). Sa part relative dans le «gâteau» des cinq *médias* était de 1,9 % en 1984, *elle n'est plus que* de 0,8 % en 1990 pour un chiffre d'affaires de 409 millions de francs.





Dossier établi par
Yves Agnès
et Yves-Marie Labé

VIE DES ENTREPRISES

Concurrençant le secteur privé pour la première fois

La RATP gérera un réseau de bus hors de Paris

La Régie autonome des transports parisiens sort de ses murs. Elle a annoncé, mercredi 6 mai, qu'elle avait été retenue pour gérer les quelque cent-cinquante bus de l'agglomération mulhousienne. Pour la première fois, la RATP va donc être l'opérateur d'un réseau de transport situé en dehors de la région parisienne. En s'attaquant à la province, l'entreprise publique entend *« développer ses activités de transports en commun en assistant les agglomérations qui ont choisi un mode de gestion locale du service public sous le contrôle des élus »*.

La RATP confirme ainsi la stratégie d'ouverture entreprise par son PDG, M. Christian Blanc. Ce dernier s'était d'ailleurs déplacé pour défendre lui-même son dossier auprès du syndicat des transports de l'agglomération mulhousienne. Plusieurs grands groupes étaient sur les rangs, dont la CGEA, filiale transports de la Compagnie générale des eaux, Via-GTI ainsi que Transdev, filiale de la Caisse des dépôts. La RATP devrait prendre une participation d'environ 30 % dans le capital de la société d'économie mixte d'exploitation des transports de l'agglomération de Mulhouse et passer un contrat d'assistance avec le Syndicat intercommunal des transports de l'agglomération mulhousienne (SITRAM). Le directeur général du réseau de Mulhouse sera un cadre de la RATP.

La proposition de la Régie a été établie *« en liaison avec une association de réseaux indépendants de transport public »* baptisée AGIR. Cette association, qui gère sous l'autorité des élus 17 réseaux de transports, devrait être le partenaire de la RATP pour s'attaquer à de nouveaux marchés en France. Elle vise principalement les villes moyennes de cent à deux cent mille habitants.

Cette ouverture va permettre à la Régie de se frotter à la concurrence et de poursuivre la modernisation d'une entreprise qui s'était quelque peu assoupie (*le Monde* du 21 avril) avant d'aborder probablement des marchés internationaux.

MARTINE LARONCHE

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

OBJECTIF

□ **Volkswagen prévoit une hausse de 10 % de sa production en 1992.** – Le groupe automobile allemand Volkswagen (marques VW, Audi, Seat et Skoda) va construire 3,6 millions de véhicules en 1992, contre 3,3 millions en 1991, a affirmé mercredi 6 mai M. Carl Hahn, président du directoire. Lors d'une conférence de presse, M. Hahn a déclaré que Volkswagen allait procéder à un nombre de suppressions d'emplois *« très faible au regard des effectifs du groupe en Allemagne »*. Quand on produit 10 % de voitures supplémentaires avec le même nombre de personnes, c'est comme si l'on réduisait les effectifs, a-t-il expliqué. Volkswagen a annoncé au mois de mars la suppression de 12 500 emplois en Allemagne sur cinq ans. A la fin de 1991, le groupe employait environ 126 000 personnes en Allemagne sur un total mondial de 260 137. Le groupe Volkswagen a réalisé au premier trimestre de 1992 un bénéfice net de 202 millions de deutschemarks (670 millions de francs), en progression de 3,5 % par rapport à la même période de l'année précédente, pour un chiffre d'affaires consolidé de 21 milliards de marks (70 milliards de francs), en hausse de 11 %.

PARTICIPATIONS

□ **Pilkington acquiert une participation de 45 % dans un groupe polonais.** – Le groupe de verre britannique Pilkington a annoncé, mercredi 6 mai, qu'il prenait une participation de 45 % dans IGP, l'un des premiers groupes polonais de distribution, transformation et vente de verre en gros. International Glass Poland SA (IGP), fondé par un consortium belgo-polonais, opère actuellement sur 16 sites et distribue dans toute la Pologne. L'activité d'IGP provient à 70 % de l'importation et de la distribution de verre pour le marché intérieur ainsi que de la production de double vitrage. Pilkington est actuellement en discussions avancées pour équiper la Pologne de sa première usine de production de verre (float glass) utilisé dans l'industrie du bâtiment. Le montant de l'acquisition, qui comprend également une remise à neuf des entrepôts d'IGP, n'a pas été révélé.

□ **Le brésilien CVRD (manganèse) prend 35 % de SEAS (groupe Usinor-Sacilor).** – Le producteur brésilien de minerai CVRD a pris une participation de 35 % dans SEAS, unité de production d'alliages de manganèse du groupe public français Usinor-Sacilor située à Dunkerque (Nord), a indiqué un communiqué d'Usinor-Sacilor. Le groupe CVRD assure les deux tiers des besoins en manganèse de SEAS, créé en janvier 1990 pour produire environ la moitié (100 000 tonnes/an) du ferro-manganèse et du silico-manganèse nécessaires à Usinor-Sacilor. L'unité de SEAS, qui représente un investissement industriel de 350 millions de francs, est entrée en production en décembre. L'entrée de CVRD dans son capital s'inscrit dans le cadre de liens commerciaux anciens entre les deux groupes.

CAPITAL

□ **Canal Horizons ouvre et augmente son capital.** – Canal Horizons, la télévision à péage francophone destinée aux pays du Sud (et notamment à l'Afrique), vient d'augmenter son capital de 15 à 50 millions de francs. La participation de Canal Plus baisse de 66 % à 33,6 % et celle de la SOFIRAD (Etat français) de 34 % à 17,34 %. Elf Aquitaine prend 13 %, soit 6,5 millions de francs, Proparco (filiale de la Caisse centrale) 10 %, Société générale et Banexi 10 % chacune également et la société de capital-risque Sofinindex 6 %. Canal Horizons est diffusée depuis le 21 décembre à Dakar, au Sénégal. Elle sera accessible cet été à Tunis et en fin d'année à Abidjan et à Libreville.

RÉSULTATS

□ **Retour au bénéfice chez Dassault Electronique.** – En 1991, le groupe Dassault Electronique a réalisé un bénéfice net de 63,6 millions de francs (au lieu d'une perte de 40 millions de francs l'année précédente, à structure comparable) pour un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de francs (en diminution de 3,6 % par rapport à 1990). Le carnet de commandes s'élève à 7,7 milliards de francs, soit deux ans d'activité. Cependant, les dirigeants de Dassault Electronique considèrent que l'année 1992 reste marquée par de nombreuses interrogations, compte tenu du « gel » de certains crédits de la défense en France, du retard de la programmation militaire et du déclin des exportations.

□ **Concept (SSII) : perte de 588 millions de francs part du groupe et nouveau président.** – Le groupe de services et d'ingénierie informatique Concept (filiale du Crédit lyonnais) a enregistré en 1991 une perte de 588 millions de francs part du groupe (680 millions de francs avant intérêts minoritaires). Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1,475 milliard de francs. A périmètre constant, ce chiffre est en baisse de 7,9 %. La direction du groupe espère un redressement des résultats après les mesures de restructuration qui devraient permettre de dégager des économies de charge pour un montant de 110 millions de francs. Grâce à une augmentation de capital de 140 millions de francs et après la cession à Thomson de Spectral Mis et au Crédit lyonnais d'une partie de CCMC, l'endettement du groupe est passé de 900 millions en 1990 à 300 millions de francs.

□ **Oris (CEA) : résultat de 44,5 millions de francs.** – La société Oris (groupe CEA-Industrie), spécialisée dans le domaine biomédical, a réalisé en 1991 un résultat net part du groupe de 44,5 millions de francs, quasiment multiplié par quatre par rapport aux 9,8 millions de francs dégagés en 1990, indique un communiqué. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1,103 milliard de francs, en hausse de 19 % sur l'année précédente. La forte augmentation du résultat net s'explique par la progression de l'activité mais également par un crédit d'impôt recherche attribué en 1991 en vertu de la nouvelle loi de finances. Dans le projet de regroupement de Thomson-CEA-Industrie, l'hypothèse qu'Oris sorte du périmètre de CEA avait été évoquée. Depuis, les modalités du regroupement n'ont toujours pas été divulguées.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CIMENTS FRANÇAIS

CHIFFRE D'AFFAIRES 1er TRIMESTRE 1992 : + 11,1 %

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1992 s'élève à 3 732 millions de francs contre 3 359 millions de francs à fin mars 1991, soit une progression de 11,1 %.

A périmètre et taux de change comparables, l'augmentation est de 8,0 %.

L'évolution d'un premier trimestre n'est jamais tout à fait significative dans les métiers du bâtiment et des travaux publics et ne permet guère d'extrapoler.

Les conditions climatiques ont été très défavorables à l'est de la Méditerranée : en Grèce et surtout en Turquie ; en revanche, elles ont été favorables ailleurs et masquent en partie la poursuite de la détérioration du marché français ; enfin, une certaine reprise d'activité s'est manifestée aux Etats-Unis.

Répartition par zone géographique (en millions de francs)

	1er trimestre 92	1er trimestre 91	%	% (1)
France	2 057	1 907	+ 7,9	+ 6,3
Amérique du Nord	436	320	+ 36,3	+ 21,7
Autres pays	1 239	1 132	+ 9,5	+ 6,9
Total	3 732	3 359	+ 11,1	+ 8

(1) à périmètre et taux de change comparables.

Répartition par activité (en millions de francs)

	1er trimestre 92	1er trimestre 91	%
Ciment	1 720	1 599	+ 7,6
Matériaux de construction (1)	2 012	1 760	+ 14,3
Total	3 732	3 359	+ 11,1

(1) dont URBA (bétons industriels en France) = 178 contre 135 (+ 31,5 %).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 mai =

Grande prudence

Dans la foulée du repli de Wall Street, la Bourse de Paris marquait le pas mercredi 6 mai dans un marché calme où les opérateurs faisaient preuve d'une grande prudence. En recul de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 restait ensuite stable avant d'accentuer ses pertes en milieu de journée. En début d'après-midi, il cédait 0,60 % mais se reprenait ensuite pour terminer en clôture sur un gain symbolique de 0,01 % à 2 047,15 points.

L'optimisme qui a conduit le marché français bien au-delà des 2 000 points du CAC 40 et à moins de 5 % de ses plus hauts niveaux historiques est en train graduellement de faire place à une certaine inquiétude. La légère détente du loyer de l'argent à Paris ne parvenait pas à stimuler une Bourse très prudente. A l'origine de ce malaise diffus, on trouve à la fois le débat sur le traité de Maastricht et plus encore la situation sociale et économique en Allemagne.

L'épée de Damoclès d'une hausse des taux allemands inquiétait l'ensemble des investisseurs à la veille de la réunion bimensuelle, jeudi 7 mai, de la Bundesbank. Enfin, l'annonce d'un recul de la production industrielle d'automobiles en France en mars avait également jeté un petit froid dans les salles de marché.

Du côté des valeurs, les titres du groupe Hachette étaient tous en hausse à la reprise de leurs cotations, les opérateurs exprimant en quelque sorte leur soulagement. Matra – qui fusionne avec Hachette – gagnait 9,5 % avec 185 000 titres échangés, MMB est en hausse de 8 % dans un marché de 62 000 actions et Hachette progresse de 2,2 % avec 113 000 transactions. Par ailleurs, baisse de 9,8 % de CSEE après l'annonce d'une augmentation de capital.

NEW-YORK, 6 mai ↑

Modeste reprise

Wall Street a récupéré mercredi 6 mai une partie du terrain perdu la veille. Au terme des transactions, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 369,41 points, en hausse de 10,06 points, soit un gain de 0,30 %. Quelque 199 millions d'actions ont changé de mains.

Après avoir enregistré une perte de près de vingt points mardi 5 mai en clôture, la Bourse new-yorkaise est repartie en hausse dès l'ouverture mercredi dans le sillage des autres places financières, et grâce aux spéculations sur un nouvel assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale.

Le marché a aussi été soutenu par le bon accueil reçu par les deux premières adjudications trimestrielles du gouvernement américain. Le Trésor a vendu 15,08 milliards de dollars de bons à trois ans mardi et 11,07 milliards de bons à dix ans mercredi. Les adjudications seront conclues jeudi 7 mai avec la mise en vente de 10 milliards de dollars de bons à trente ans.

VALEURS	Cours du 5 mai	Cours du 6 mai
Alcoa	75 1/2	74 5/8
ATT	44	44 1/8
Boeing	42 3/4	43 3/8
Chase Manhattan Bank	26 7/8	27 7/8
Du Pont de Nemours	54 5/8	53 5/8
Eastman Kodak	39 1/2	39 1/2
Exxon	59 7/8	59 1/4
Ford	44 7/8	45 1/2
General Electric	77	77
General Motors	40 1/2	40 1/2
Goodyear	74 1/4	74 1/2
IBM	93 7/8	93 5/8
ITT	68 5/8	68 5/8
Mobil Oil	63	62 5/8
Pfizer	72 7/8	71 7/8
Schlumberger	64 1/2	64 1/2
Texaco	62 3/8	62 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	126 1/4	126 3/4
Union Carbide	27 3/8	27 3/8
United Tech.	53 1/4	53 7/8
Westinghouse	18 1/4	18 1/4
Xerox Corp.	74	74 3/4

LONDRES, 6 mai ↑

Nouveau record

Les valeurs ont flambé mercredi 6 mai au Stock Exchange, inscrivant un nouveau record absolu en clôture. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 36,5 points, soit 1,4 %, enregistrant ainsi un nouveau record absolu à 2 698,7. Son précédent record de clôture avait été inscrit le 2 septembre à 2 679,6 et son record absolu le 3 septembre, en cours de séance, à 2 683,7.

La bonne tenue du marché à terme ainsi que la fermeté de Wall Street à l'ouverture ont nettement contribué à stimuler la tendance. Des commentaires optimistes après la publication d'un grand nombre de résultats de sociétés et le sentiment que la reprise économique pourrait être accélérée par la récente réduction des taux ont également soutenu le marché.

TOKYO, 7 mai ↑

Au-dessus des 18 000

La Bourse de Tokyo poursuit sa reprise et vient de repasser jeudi 7 mai au-dessus du seuil psychologique des 18 000 points de l'indice Nikkei. Un niveau que le Kabuto-cho n'avait pas atteint depuis le 6 avril dernier. Après avoir entamé la séance sur une petite hausse, la progression du Nikkei s'est ensuite accélérée pour atteindre 532,22 points en clôture, soit 2,98 %, à 18 410,88 points.

Le retour à la confiance s'est traduit par une progression des échanges qui ont porté sur environ 400 millions d'actions contre 280 millions mercredi. A nouveau les investisseurs étrangers étaient très présents. Les opérateurs attribuent également la hausse à des achats à bon compte et à des prises de position sur l'indice.

VALEURS	Cours du 6 mai	Cours du 7 mai
Ajinomoto	1 310	1 320
Bridgestone	1 180	1 220
Canon	1 440	1 460
Fuji Bank	1 400	1 490
Honda Motors	1 580	1 600
Matsushita Electric	1 430	1 440
Mitsubishi Heavy	585	601
Sony Corp.	4 330	4 400
Toyota Motors	1 480	1 500

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4590	4645	Immob. Hôtelière	1111	....
Arnault Associés	281	....	Interm. Computer	150	....
B.A.C.	62	....	I.P.B.M.	72	....
Bque Vernes	785	....	Locamic	78	....
Boiron (Ly)	477 50	482	Matra Comm.	215	225
Boisset (Lyon)	235	....	Molex	171	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	790	780	Publ.Filipacchi	430	....
Calberson	365	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	295	....
Cardif	865	865	Select Invest (Ly)	90	....
C.E.G.E.P.	175	....	Serbo	310 50	....
C.F.P.I.	274	....	Sopra	314	....
C.N.I.M.	1170	1170	TF1	500	498 10
Codetour	280	....	Thermador H. (Ly)	410	....
Conforama	1218	....	Unilog	260	....
Creeks	191	....	Viel et Cie	115	....
Dauphin	285	....	Y. St-Laurent Groupe	857	860
Delmas	1030	....			
Demachy Worms Cie	351	....			
Devanlay	1010	1000			
Deville	200	....			
Dolisos	126	....			
Editions Belfond	180	....			
Europ. Propulsion	193	196 10			
Finacor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	105	....			
G.L.M.	340	....			
Gravograph	175	....			
Guimoli	890	....			
I.C.C.	201	....			
Idianova	96	....			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 mai 1992

Nombre de contrats estimés : 118 378

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108	108,24	108,14
Précédent	107,48	107,68	107,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92
108	0,33	0,95	0,32	0,93

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 12 233

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	2 060	2 052	2 046
Précédent	2 065	2 050,50	2 050

CHANGES

Dollar : 5,49 F ↓

Jeudi 7 mai, le dollar s'échangeait en légère baisse sur les marchés des changes européens et japonais. Les opérateurs attendaient la publication, dans l'après-midi, des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis et un éventuel relèvement des taux d'intérêt allemands. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,49 francs contre 5,5080 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	6 mai	7 mai
Dollar (en DM)	1,6344	1,6305
TOKYO	**6 mai**	**7 mai**
Dollar (en yens)	132,70	132,18

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (7 mai) .... 9 17/16 - 9 13/16 %

New-York (6 mai) .... 3 5/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	5 mai	6 mai
Valeurs françaises	117,50	117,70
Valeurs étrangères	107,30	108,40
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	551,15	548,96
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 046,93	2 047,15

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	5 mai	6 mai
Industrielles	3 359,34	3 369,41

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	5 mai	6 mai
100 valeurs	2 662,20	2 698,70
30 valeurs	2 083,30	2 107,20
Mines d'or	110,90	110,80
Fonds d'Etat	88,57	88,55

FRANCFORT

	5 mai	6 mai
Dax	1 732,64	1 743,50

TOKYO

	6 mai	7 mai
Nikkei Dow Jones	17 878,66	18 410,88
Indice général	1 339,43	1 374,70

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4930	5,4950	5,5765	5,5815
Yen (100)	4,1545	4,1575	4,2085	4,2140
Ecu	6,9135	6,9155	6,9085	6,9145
Deutschemark	3,3683	3,3688	3,3683	3,3708
Franc suisse	3,6530	3,6555	3,6630	3,6690
Lire italienne (1000)	4,4760	4,4780	4,4510	4,4560
Livre sterling	9,8625	9,8675	9,8585	9,8710
Peseta (100)	5,3780	5,3830	5,3465	5,3510

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 11/16	3 13/16	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16
Ecu	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8 3/4	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 1/2	8 5/8
Lire italienne (1000)	12	12 1/4	12	12 1/4	12	12 1/4
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16
Peseta (100)	12	12 1/4	12	12 1/4	12	12 1/4
FRANC FRANÇAIS	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Le Monde – RTL

ENTREPRISES

à 22h15 sur RTL

Jeudi 7 mai : Sergei Mndojants, président de l'Union des industriels et entrepreneurs de Russie.

Vendredi 8 mai : Pas d'émission.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 7 MAI

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4580	C.N.E 3%	4670	4650	4679	+ 0 19
892	B.N.P. T.P	927	912	912	- 1 62
902	Cr.Lyon. T.P	915	910	909	- 0 66
1440	Renault T.P	1554	1580	1583	+ 1 87
1628	Rhone Poul. T.P	1730	1750	1750	+ 1 16
1144	Saint Gobain T.P	1130	1145	1145	+ 1 33
909	Thomson T.P	901	920	920	+ 2 11
785	ACCOR	817	818	824	+ 0 86
770	Air Liquide	786	781	782	- 0 51
635	Alcatel-Alsthom	885	889	886	+ 0 15
1670	Ala.Superm.	1708	....	....	....
315	A L S P I	307 40	....	....	....
495	AGF Sté Centrale	512	513	511	- 0 20
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
161	Avenir H. Média	180 50	181	181	+ 0 28
935	Axa (ex Cie Midi)	1022	1015	1017	- 0 49
154	Bafip	152	152	152	....
121	Bail-Equipem.	125	125	125	....
800	Bail Investiss.	830	830	818	- 1 45
480	Bancaire	485	485	486 80	+ 0 37
810	Bazar H.-V.	809	807	807	- 0 25
660	Beghin-Say	661	671	672	+ 1 66
1380	Berger (M)	1395	1395	1395	....
410	Bertrand Faure	405	405	405	....
776	Bic	765	757	751	- 1 83
1090	B.I.P.	1120	1117	1117	- 0 27
340	BIS	337	327 10	332	- 1 48
375	B N P (CI)	404	407	405	+ 0 25
790	Bolloré Tech.	790	776	776	- 1 77
2900	Bongrain	3127	3100	3110	- 0 54
740	Bon-Marché	758	765	765	+ 0 92
630	Bouygues	659	652	655	- 0 61
112	BP France	122 40	122 50	120	- 1 96
1150	B S N	1157	1159	1162	+ 0 43
1130	Canal Plus	1199	1198	1199	....
330	Cap Gem.S	324 90	323	322 50	- 0 71
2680	Carrefour	2587	2585	2585	- 0 08
188	Casino	180	180 10	181 50	+ 0 83
100	Casino ADP	103 50	104	104 70	+ 1 16
2200	Castorama D.I.	2140	2145	2134	- 0 28
185	C.C.F.	196 50	198 20	196 50	....
47	CCMC Ly	48 20	49	49	+ 1 66
400	C.D.M.E.	433	434	434	+ 0 23
187	C.E.G.I.D.	215	210	214	- 0 47
130	Centrest (Ny)	130	130	128 50	- 1 15
415	C.E.P. Comm.	433	433	433	....
135	Cerus	139	137 90	137 50	- 1 08
815	Cetelem	780	767	775	- 0 64
295	CF Int.	280 10	288	288	+ 2 82
315	CGI Info.	338	332	337	- 0 30
1240	C G I P	1250	1260	1260	+ 0 80
640	CGP	640	....	....	....
1150	Chargeurs S A	1208	1201	1207	- 0 08
350	Christian Dior	361 50	365	365 40	+ 1 08
580	C I C A (M)	619	618	618	- 0 16
355	Ciments franc.	475 10	475 10	474 20	- 0 19
725	Clarins	728	722	721	- 0 96
525	Club Méditer.	547	547	544	- 0 55
190	CMB Packa.	193 90	194	194	+ 0 05
875	Coles	860	869	869	+ 1 05
250	Cpt. Entrep.	243	245	245	+ 0 82
1310	Compt Mod.	1350	1337	1337	- 0 96
280	CPR (Paris Rée.)	280	279 80	278	- 0 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
980	Créd. Foncier	947	951	953	+ 0 63
220	Crédit Loc France	227	226	225 50	- 0 66
635	Cr Lyon.(CI)	644	641	641	- 0 47
1100	Credit Nat.	1082	1081	1085	+ 0 28
380	CSEE	295	284	290	- 1 69
2860	Damart	2925	2905	3000	+ 2 56
320	Dassault Aviation	389	350 10	350 10	- 5 12
176	Dassault Electr.	188 20	188	188	- 0 11
1630	De Dietrich	1693	1700	1715	+ 1 30
90	Dév.P.d.C.(Li)	90	....	....	....
158	Dév.R.Sud-Est	158	158	158	....
305	D M C	335 50	330	334	- 0 45
425	Docks France	440	441	443 10	+ 0 70
335	Dynaction	324 50	....	....	....
2320	Eaux (Gle)	2382	2378	2378	- 0 17
895	E.B.F.	879	878	878	- 0 11
480	Ecco	462 50	462 10	462 10	- 0 08
385	Elf Aquitaine	395 50	396	396	+ 0 13
1170	ElfSanofi(ExSanofi)	1150	1141	1148	- 0 17
260	Emp-Elf (Certif)	282	279 80	281	- 0 35
460	Essilor	484	483	484	....
200	Essil.Int.(DP)	221 50	220 50	221 40	- 0 05
805	Esso	812	818	818	+ 0 74
1580	Eurafrance	1591	1592	1592	+ 0 06
600	Eurocom	680	675	690	+ 1 47
132	Eurodisneyland	133	132 20	132 10	- 0 68
1070	Europe 1	1110	1109	1110	....
39	Eurotunnel	39 50	39 65	39 05	- 1 14
1440	Exor	1400	1400	1400	....
120	Financel	123	122	122	- 0 81
395	Fives Lille	410	408	410	....
3080	Fromager. Bel	3099	3100	3145	+ 1 49
2060	Gal.Lafayette	1960	1999	1999	+ 1 99
1980	G.A.N.	2033	2033	2034	+ 0 05
550	Gascogne (B)	540	....	....	....
1430	Gaz et Eaux	1460	1460	1460	....
650	Géophysique	636	632	632	- 0 63
685	Gerland Ly.	665	665	665	....
775	Groupe André SA	750	750	750	....
510	Groupe Cité	518	530	534	+ 3 09
410	GTM-Entrep.	431	431	431	....
1780	Guyenne-Gas.	1780	1761	1761	- 1 07
146	Hachette	150 70	150	148 50	- 1 46
500	Havas	528	527	528	....
340	Idia	335	335	335	....
340	Imétal	365	360	360	- 1 37
138	Immob. Phénix	138 50	138 90	138 90	+ 0 29
99	Ingénico	100	100	100	....
7000	Inst. Mérieux	6870	6870	6840	- 0 44
460	Interbail	470 10	479	480	+ 2 11
780	Intertechnique	815	825	825	+ 1 23
940	J. Lefebvre	968	955	968	....
580	Klépierre	564	560	560	- 0 71
735	Labinal	788	786	786	- 0 25
380	Lafarge	380	380	380 50	+ 0 13
320	Lebon	320	320	320	....
5010	Legrand	5040	5000	5020	- 0 40
2820	Legrand (DP)	2770	....	....	....
415	Legris Industries	459	468	465	+ 1 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
715	Locindus	728	725	726	- 0 27
4330	L.V.M.H.	4360	4360	4360	....
525	Lyon.Eaux/Dumez	546	552	551	+ 0 92
115	Majorette Ly.	121 20	123 50	123 50	+ 1 90
315	Mar. Wendel	335	334	334	- 0 30
158	Matra	178 90	179 80	180	+ 0 61
560	Merlin-Gerin	546	545	546	+ 0 18
88	Metaleurop	101 50	100	100	- 1 48
52	Métrologie In.	49 50	49	50	+ 1 01
198	Michelin	212	214	216 50	+ 2 12
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
68	MMB	78 80	82	81 90	+ 3 93
176	Moulinex	172	172 50	171	- 0 58
1160	Navig. Mixte	1140	1139	1139	- 0 08
109	Nord-Est	111	110 50	110 90	- 0 09
275	Nordon (Ny)	287 10	290	288	+ 0 31
560	Nouv Galeries	599	598	599	...
170	Olipar	180	....	....	....
865	Oréal	853	854	850	- 0 35
400	Paribas	435	433	433 80	- 0 28
210	Pechiney Int.	215	214	215	...
370	Pechiney (CIP)	360 90	365	363	+ 0 58
1570	Pernod Ricard	1595	1586	1588	- 0 44
735	Peugeot	783	782	784	+ 0 13
325	Pinault	352	358	365	+ 3 69
720	Plastic-Omn.	785	799	800	+ 1 91
555	Poliet	630	628	625	- 0 79
720	Primagaz	720	722	730	+ 1 39
810	Printemps	796	795	796	....
3380	Promodès	3670	3670	3678	+ 0 22
590	Radiotechn.	587	590	590	+ 0 51
5500	Redoute (La)	5670	....	....	....
174	Rémy Cointreau	183 90	183	184	+ 0 05
510	R. Poulenc CIP	648	646	652	+ 0 63
370	Rober Financ.	370	....	....	....
68	Rochette(La)	72 60	71 10	71 10	- 2 07
2160	Roussel Uclaf	2135	2135	2135	...
3150	R. Impéd.Ly *	3300	3275	3300	..
182	Sade (Ny)	182	182	182	....
1800	Sagem	1975	1970	1979	+ 0 20
570	Saint Gobain	598	596	597	- 0 17
1260	Saint Louis	1259	1264	1264	+ 0 40
1480	Salomon Ly.	1499	1481	1481	- 1 20
345	Salvepar (Ny)	348	....	....	....
1520	S A T	1460	1411	1411	- 2 89
230	Saul. Chât.	232	230 10	230 10	- 0 82
1110	Saupiquet (Ns)	1100	1100	1100	....
715	Schneider	699	700	700	+ 0 14
18	SCOA	17 65	17 70	17 65	....
375	Scor s.a.	365 10	372	365	- 0 03
2110	S.E.B.	2300	2300	2330	+ 1 30
445	Sefimeg	449	447	446	- 0 67
125	Sélectibanque	127 80	128	128 10	+ 0 23
225	Sextant A.	241	239 90	231 60	- 3 90
820	S F I M	787	800	800	+ 1 65
240	S.G.E.	235 20	235 10	235 20	....
445	Simco	440	441 10	441	+ 0 23
755	Sk. Rossignol	732	732	732	....
500	Sligos	494	496	496	+ 0 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
540	Société Géné.	554	552	554	....
65	Sodexco(E)	66	...	..	....
148	Sogerap(Ns)	144	144	140	- 2 78
1040	Sodexho	1040	1030	1030	- 0 96
80	Sogenal(Ny)	80	80 10	81	+ 1 25
420	Sogerap	433	431 50	431 50	- 0 35
1410	Som-Allib.	1504	1500	1500	- 0 27
430	SOPHIA	421 50	....	....	...
1700	Source Perrier	1780	1701	1700	....
810	Sovac	805	819	819	+ 1 74
340	SPEP	371	370	367	- 1 08
340	Spie-Batignol.	373 90	370	374	+ 0 03
810	Strafor Facom	870	870	870	....
325	Suez	343	342	341 80	- 0 32
1280	Synthélabo	1250	1235	1235	- 1 20
166	Thomson CSF	160 10	160 50	160 50	+ 0 25
250	Total	265 40	265	264 50	- 0 34
163	- (certif.)	170 80	171 50	172	+ 0 70
215	Tr.Eux Fin.	217	211	211	- 2 76
530	U.A.P.	558	551	552	- 1 08
310	U F B Locab.	322	327	329	+ 2 17
750	U I C	750	750	750	...
465	U I F	459 50	455 50	455	- 0 98
790	U I S	801	806	806	+ 0 62
520	Unibail	518	517	520	+ 0 39
730	Valéo	734	737	738	+ 0 54
270	Vallourec	251	253 60	252	+ 0 40
300	Via Banque	319 50	310	310	- 2 97
320	Worms et Cie	355 90	350 50	355	- 0 25
1250	Zodiac	1266	1257	1267	+ 0 08
1120	Ét. Gabon	1102	1100	1100	- 0 18
105	Amax	116	116	115	- 0 86
131	Amer. Barrick	132 80	133 40	133 40	+ 0 45
129	Amer. Express	124 20	125	124 50	+ 0 24
245	A.T.T.	240 40	241 20	243	+ 1 08
185	Anglo Amer.C.	197 50	193 20	193 20	- 2 18
310	Amgold	309	312	312	+ 0 97
250	Banco Santander	250	250	255	+ 2 00
850	B.A.S.F.	812	816	830	+ 2 22
980	Bayer	951	962	962	+ 0 10
47	Stanboro Plc.	50 50	51 50	50 50	....
38	Buffelsfont.	37 10	....	....	....
147	Chase Manh.	151	153 60	153 60	+ 1 72
2580	Daimler Benz	2650	2679	2679	+ 0 71
141	De Beers	152 20	150	150	- 1 45
2470	Deutsche Bank	2396	2403	2409	+ 0 54
1200	Dresdner Bank	1178	1179	1179	+ 0 08
59	Driefontein	63	62 90	62 80	- 0 32
280	Du Pont-Nem.	297	293 30	293 30	- 1 25
220	Eastman Kodak	215	219	219	+ 1 86
14	East Rand	13 95	13 95	13 95	....
33	Echo Bay	32 50	33 70	33 70	+ 3 69
240	Electrolux	249 10	245	245	- 1 65
117	Ericsson	126	125	125	- 0 79
325	Exxon Corp	329 80	328	328	- 0 49
240	Ford Motor	255	254	254	- 0 39
45	Freegold	45 20	45 80	45 50	+ 0 66
17 50	Gencor	19 70	20 10	20 10	+ 2 03
435	Gén. Elect.	430	424	424	- 1 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
235	Gén. Motors	223	223	223	....
330	Gén. Belgique	323 10	321	320 80	- 0 77
45	Gd. Métropol.	48	49 20	49 50	+ 1 02
57	[illegible]	61 20	62 20	62	+ 1 31
24	Hanson PLC	23 30	23 70	23 76	+ 1 83
27	Harmony Gold	26 60	26 40	26 20	- 1 50
440	Hewlett Packard	442 50	447 60	447 80	+ 1 15
35	Hitachi	35 50	36 20	36 20	+ 1 97
900	Hoechst	845	854	854	+ 1 07
65	Homestake	67	68 40	68 40	+ 2 09
138	I.C.I.	135	134 50	134 50	- 0 37
505	I.B.M.	510	514	513	+ 0 59
365	I.T.T.	370	356 80	366 80	- 0 86
168	Ito Yokado	172	173	173	+ 0 58
59	Matsushita	60 35	60 30	60 30	- 0 08
3 55	Maxwell	3 55	...	..	....
230	Mc Donald's	240 20	241 90	241 90	+ 0 71
805	Merck	819	809	809	- 1 22
635	Minnesota M.	483 10	.	..	...
44	Mitsubishi	45	45 30	45 30	+ 0 67
350	Mobil corp.	350 30	..	...	....
310	Morgan J.P.	313 10	317	317	+ 1 25
35220	Nestlé	35990	35990	35990	..
131	Norsk Hydro.	151 20	150 50	150 50	- 0 46
99	OFSIL	101	...	...	...
1750	Petrofina	1790	1809	1826	+ 2 01
420	Philip Morris	435	437 80	433 80	- 0 28
109	Philips	114 20	114	110	- 3 68
57	Placer Dome	58 60	56 65	56 80	- 3 07
565	Procter Gamble	595	...	....	....
198	Quilmès	200	204 90	204 90	+ 2 45
23	Randfontein	25 40	25 65	25 65	+ 0 98
295	Rhone Poul. Rorer	300 10	300	298	- 0 70
450	Royal Dutch	455 10	452 80	453 50	- 0 35
59	R T Z	63	63	63 40	+ 0 63
1 60	Saat.& Saatch.	2 34	2 34	2 34	....
32	St Helena	32 80	...	....	....
335	Schlumberger	357	357	356	- 0 28
47	Shell transp.	48 25	48 30	48 40	+ 0 31
2340	Siemens	2315	2320	2325	+ 0 43
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
180	Sony	183 50	184 50	184 60	+ 0 54
59	Sumitomo Bank	59 40	60 50	61	+ 2 69
174	T.D.K.	183 30	...	....	....
56	Telefonica	55 70	56 20	56 20	+ 0 90
27	Toshiba	26 80	27 30	27 50	+ 2 61
575	Unilever	557	562	566	+ 1 62
305	Unit.Techn.	286	297	297	+ 3 85
295	Vaal Reefs	290	....	....	....
1290	Volkswagen	1308	1306	1306	- 0 15
405	Volvo	405 10	400	410	+ 1 21
154	West. Deep	154 90	....	....	....
420	Xerox Corp	415 10	408	408	- 1 71
109	Yamanouchi	108	110	110 50	+ 2 31
4 45	Zambia Cop	4 05	4 06	4 05	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	100	8 03
10,80% 79/94	101	7 25
Emp.Etat 13,4%83	105 35	5 05
Emp.Etat 12,2% 84	100 74	7 06
10,26% mars 86	104	1 57
OAT 10% 5/2000	107 55	9 45
OAT 9,9% 12/1997	104 80	3 94
OAT 9,8% 1/1996	102 80	2 62
PTT 11,2% 85	105	4 51
CFF 10,30% 86	102	2 73
CFF 10,25% nov 90	106 76	1 48
CNA 10 % 1979	100 85	1 91
CNB Bques 5000F	98 55	3 11
CNB Paribas 5000F	98	3 11
CNB Suez 5000F	....	3 11
CNE 11,5% 85	101 05	9 58
CNI 1/82 5000F	98 25	3 11
CNT 9 % 88	98 50	0,68
CRH 10,90% déc.85	106 40	3 45
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1008	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	842	....
Ly. Eaux cv 6,5%	785	....
Thoms. cv 9,2% 88	861	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	906	906
Applications Hydr.	1520	....
Arbel	545	545
Bains C.Monaco	1051	1089
B.Hypoth.Europ.	384 20	....
B.N.P. Intercont.	419 90	414
Beghin-Say (C I)	485	485
Bénédictine	2940	....
Bidermann Internat.	485	....
Blanzy Ouest	2970	....
B T P	64 10	64 20
Cambodge	875	....
Carbone Lorraine	561	565
Case Poclain	7 70	7 50
C.E.G.F (Frigor.)	731	....
Centenaire Blanzy	375	....
Cerabati	70	....
Champex Ny	94 50	....
CIC (CIP)	219	215 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1425	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	345	....
Comiphos	551	....
Cie Industrielle	6500	....
Cpt Lyon Alemand	360 20	361 10
Concorde	725	722
Constr.Mét.Prov.	28	....
Crédit Gén.Ind.	160	....
Cr Universel (Cie)	335	....
Darblay	700	....
Degremont	2030	2032
Delmas Vieljeux	2951	....
Didot Bottin	618	....
Eaux Bassin Vichy	2731	....
Eaux Vittel	953	....
Ecia	360	351 80
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eux (ex Escaut)	2105	2110
Finalens	305	....
F.I.P.P.	83	....
F.N.A.C.	1921	....
Foncière (Cie)	506	....
Fonc.Lyonnaise	680	678
Foncina	400	....
Fougerolle	925	....
France I.A.R.D.	724	....
France SA (La)	2190	2190
From. Paul-Renard	1751	....
Gaumont	545	550
Genefim	350	350
Gévelot	490	....
G.F.C.	344	344
Groupe Victoire	1210	....
G.T.I (Transport)	190	....
Immobail	358	358 50
Immobanque	694	743
Im.Marseillaise	5200	....
Immofice	432	438
Invest.(Ste Cle.)	3300	....
Lambert Frères	325	....
Lille Bonnières	1130	....
Locafinancière	519	....
Louis Vuitton	670	670
Louvre	3020	3000
Lucia	975	....
Machines Bull	34 40	33
Mag.Uniprix	159	....
Magnant	675	....
Métal Déployé	450	....
Mors	85 90	84 90
Navigation (Nie)	199 50	....
Optorg	327 90	327 90
Oréal (CI)	453	458
Origny-Desvroise	715	....
Palais Nouveauté	1200	....
Paluel Marmont	630	....
Parfinance	163	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	191	....
Paris Orléans	215	....
Parisienne Invest.	301	....
Pathé Cinéma	1112	....
Piper Heidsieck	1280	....
Porcher	460	....
Promodès (CI)	2030	....
Publicis	755	758
Rochefortaise	105 50	....
Rosario	168 20	....
Rougier	260	....
S.A.C.E.R.	420	....
S.A.F.A.A.	207 10	....
S.A.F.I.C Alcan	203	....
Saga	410	....
Saint Dominique (F.)	112 50	111
Salins du Midi	616	620
Savoisienne M.	163	....
S.C.A.C.	710	....
Senelle	450	450
S.Eaud.Part. (M)	136	....
Silic	603	601
Sovirel	155	156
S.I.P.H.	210	....
S.M.C.I.	115	....
Sofal	601	....
Soffo	400	....
Sofical	1220	....
Sofiom (ex Satam)	78	....
Sologi	2415	2415
Soudure Autogène	920	929
Sovabail	475	....
Stemi	487 10	....
Taittinger	3073	3073
Testut-Aequitas	325	....
Tour Eiffel	232	....
Ufiner	1180	....
Vicat	477	480
Viniprix	1495	....
Virax	110 20	....
Maroc Sté Brasserie	186	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	745	....
Alcan Nv Sico	488 50	....
Alcan Aluminium	116 80	....
American Brands	271	....
Arbed	620	....
Asturienne Mines	100	....
Banco Popular Espa.	572	....
B.Reglements Int.	18000	....
Can.Pacifique	81 50	....
Chrysler Corp.	100 90	....
C I R	8 20	....
Commerzbank	836	....
Dow Chemical	339	330 10
Fiat	21 90	....
GBL (Brux Lamb.)	513	...
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	75 10	....
Goodyear Tire	412 10	....
Grace and Co (WR)	192 70	....
Honeywell Inc.	405 20	....
Johannesburg	90 90	....
Koninklijke Pakhoed	130 50	....
Kubota	20	....
Midland Bank	36 40	....
Noranda Mines	75	....
Olivetti priv.	9 40	....
Pfizer Inc.	398 10	396
Ricoh	19	....
Robeco	291 50	292 50
Rodamco NV	145	143 20
Rolinco	286 70	288 50
Saipem	5 95	..
Sama Group	22	....
SKF Aktiebolaget	103 50	....
Tenneco Inc.	250	....
Thorn Electrical	82 50	....
Toray Ind.	22 10	....
West Rand Cons.	7	...

PUBLICITÉ

FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	..
Calciphos	90	..
C G H Cogenbor	10 20	....
Coparex	605	....
Drouot Assurances	339	..
Electro-Banque	314	....
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soutras Ind.	19 60	...
Gachot S.A.	64	..
Guy Degrenne	475	..
Lecteurs du Monde	180	....
Nicolas	1200	...
Particip. Perrier	350	..
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	215 20	....
St-Gobain-Emballage	1950	..
S.E.P.R.	850	..
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B	336 80	...
Waterman	790	...

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 508	....	....	....
Ecu	6 914	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 820	....	....	....
Belgique (100 F)	16 370	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	299 270	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 478	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 110	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 845	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 862	....	....	....
Suisse (100 f)	365 530	....	....	....
Suède (100 krs)	93 360	....	....	....
Norvège (100 k)	86 230	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 864	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 371	....	....	....
Portugal (100 esc)	4 030	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 613	....	....	....
Japon (100 yens)	4 156	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/5
Or fin (kilo en barre)	59900	.....
Or fin (en lingot)	59900	.....
Napoléon (20f)	340	.....
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	345	.....
Pièce Latine (20 f)	348	.....
Souverain	437	.....
Pièce 20 dollars	2025	.....
Pièce 10 dollars	1000	.....
Pièce 5 dollars	680	.....
Pièce 50 pesos	2210	.....
Pièce 10 florins	358	.....

SICAV (sélection)

6/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	211 33	205 67
Agepargne	844 11	807 76
Améri-gan	7430 91	7145 11
Amplia	264319 84	264319 84◆
Amplitude	651 54	632 56
Arbitrages Court.T.	7158 95	7158 95
Associc.	1085 53	1085 53
Atout Futur	432 19	421 65
Aurecic.	1171 84	1137 71
Avenir Alizes	1726 06	1692 22
Axa Capital	170 07	162 75
Axa Court Terme	7872 86	7872 86
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	969 12	946 53
Axa Europe	132 89	127 17
Axa Investiments	118 33	113 23
Axa NPI	130 23	124 62
Axa Ob.Fr.Excess.	140 30	134 26
Axa Prem.Ex.Agepre.	109 89	109 56
Axa S&I.Ex.Dr.Sele.	150 19	143 72
Axa Valeurs PER	127 77	122 27
Cadence 1	1040 25	1019 85
Cadence 2	1050 75	1030 15
Cadence 3	1042 71	1022 26
Capimonetaire	6253 74	6247 49
Capioblig.	6357 41	6232 75
Capiscic	1299 66	1280 45
Coexs	1309 73	1277 79
Comptavalor	3484 18	3478 96
Convertimmo	362 37	355 26
Credinter	470 79	457 08
Credit Mutuel Capital	1269 16	1244 27◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	666 02	666 02◆
Cred.Mut.Ep.long.T.	199 67	194 33
Créd.Mut.Ep.Monde	1222 33	1189 62
Daze	1359 50	1326 34
Drouot France	910 34	871 14
Drouot Sécurité	232 88	222 85
Ecocic	1101 15	1069 08
Ecupar	128 29	122 77
Ecureuil Capitalisation	2546 42	2521 21
Ecureuil Géovaleurs	2357 03	2288 38
Ecureuil Invest.	464 87	451 33
Ecureuil Monépremière	66506 76	66506 76
Ecureuil Monétaire	39137 28	39137 28
Ecureuil Trésorerie	2414 85	2414 85
Ecureuil Trimestr.	2029 77	2009 67
Elcash	2 771363	2 771363◆
Energie	268 67	256 49
Eparcic	3571 79	3571 79
Eparcourt-Sicav	4288 89	4278 19
Epargne Associat.	25106 59	24820 72
Epargne Capital	10621 70	10516 53
Epargne Croissance	1790 16	1742 25
Epargne Industrie	101 21	98 50
Epargne J.	69046 90	69046 90
Epargne Oblig.	191 74	186 61
Epargne Première	14304 43	14197 95◆
Epargne Quatre	1096 03	1066 70◆
Epargne-Unie	1321 80	1289 37
Epargne Valeurs	443 93	432 05
Eufi Cash cap.	8308 14	8308 14◆
Eufinvest cap.	679 95	660 15◆
Eurocic Leaders	1156 88	1122 99
Eurodyn	1258 43	1227 74
Euro Gan	6525 50	6274 52
Europe Nouvelle	571 66	545 64
Fonsicav	14295 45	14295 45
France-gan	10334 22	9936 75
France Garantie	256 78	256 27
France Index Sicav	119 74	118 24
France Obligations	462 37	457 79

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	500 85	486 26
Francic Pierre	109 74	106 54
Francic-Regions	1248 17	1211 82
Fructi-Associations	35 04	35 04
Fructi-Capi	41 29	40 68
Fructidor	238 29	234 77
Fructifrance act C	961 80	938 34
Gestilion	14688 22	14613 15
Gest.Associations	173 88	170 03
Horizon	1268 82	1231 86
HLM Monétaire	13815 69	13815 69
Indust.Fse.Court.T.	1458 52	1458 52
Interepar	102076 66	99103 55
Interoblig.	13805 47	13534 77
Intersélection Fce	556 78	545 86
Japacic	155 93	151 39◆
Jeunepargne	286 09	281 86
Latitude	2238 51	2235 16
Leumi C.T.	12465 65	12465 65
Leumi L.T.	6733 30	6537 18
Lion Association	11220 49	11220 49
Lion Institution	29254 81	29181 86
Lionplus	968 05	949 07
Lion Trésor	2089 94	2069 25
Lion 20 000	28070 05	28070 05
Livret Bourse Inv	584 35	567 33
Livret Portefeuil.	726 74	705 57
Méditerranée	184 15	176 22
Mensuel CIC	10120 49	10020 29
Monedan	67463 30	67463 30
Mone.J	72101 20	72101 20◆
Monévalor	81392 31	81392 31
Mutualité dépôts	13384 29	13337 61
Mutuelle Unie Sel.	140 06	134 03
Natio Court Terme	281909 00	281909
Natio-Epargne	17541 28	17367 60
Natio-Ep. Ret.	131 81	128 28
Natio Eparg.Trésor	7720 90	7705 49
Natio-Imm.	1157 90	1128 91
Natio-Inter	1398 59	1361 16
Natio-Monétaire	25140 72	25140 72
Natio-Patrimoine	1384 92	1347 85
Natio-Placements	63676 02	63676 02
Natio-Revenu	1037 50	1027 23
Natio Sécurité	11983 81	11983 81
Natio-Valeurs	907 94	883 64
Nippon-Gan	4999	4806 73
Nord Sud Dévelop.	1580 58	1577 43
Obli-Associations	152 20	150 69
Oblicic-Mondial	2618 82	2580 12
Oblicic-Régions	1088 07	1071 99
Oblifutur	2818 82	2750 07
Oblig. ttes cat.	175 90	173 30
Oblilion	1343 32	1330 02
Oblisécurité Sicav	12802 47	12802 47
Oraction	982 31	958 35
Orvalor	6812 91	6679 32
Paribas Capitalisation	1493 17	1471 10
Paribas Opportunités	132 68	127 27
Paribas Patrimoine	582 21	569 07
Patrimoine Retraite	221 12	216 78
Parvalor	634 11	621 88
Placement A.	1531 97	1501 93◆
Placement J.	7176 27	7181 95◆
Placement M.	66432 42	66299 82◆
Placement Nord	1030 23	1010 03◆
Plénitude	135 98	132 34
Poste Croissance	21618 23	21596 63
Poste Gestion	65269 01	65269 01
Première Oblig	10519 59	10509 08
Prévoy. Ecureuil	108 89	107 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	29246 18	29246 18
Proficias	1005 05	980 54
Quartz	138 53	135 15
Réalvalor	829 77	813 50
Rentacic	159 62	157 16
Revenus Trimestr.	5382 02	5308 93
Revenu-Vert	1128 86	1112 18
St Honoré Bio-Alim.	1016 67	970 57
St Honoré Bons du Tr.	11150 59	11095 11
St Honoré Global	230 87	220 40
St Honoré Invest.	798 75	762 53
St Honoré Pacifique	577 40	551 22
St Honoré PME	546 23	521 46
St Honoré Réal	14858 78	14799 58
Sécuricic	1731 39	1731 39
Sécuri-Gan	12732 22	12482 57
Sécuritaux	1382 54	1382 54
Sicaden	717 83	707 22
Sicav Associations	1832 55	1832 55
SFI-CNP Assur.	665 85	646 46
S.G. Fr. opportunités	1224 88	1200 86
Sicav 5.000	456 86	444 63
S.I. Est	1405 61	1345 08
Silvafrance	735 83	718 14
Silvam	407 62	396 71
Silvarente	222 87	218 50
Silvinter	444 87	432 96
S.N.I.	1172 52	1138 37
Sogenfrance	1160 36	1137 61
Sogépargne	313 45	307 30
Sogevar	1083 44	1062 20
Soginter	1323 37	1297 42
Soleil Investissements	598 54	575 52
Solstice	2192 50	2187 03
State Street Act. Eur.	10597 46	10239 09◆
State Street Act. Frce.	11573 16	11236 08◆
St. Str. Act.Japon	10500 19	10145 11◆
State Street Emer. Mts	13326 03	12885 36◆
Stratégie Actions	825 01	793 28
Stratégie Rendement	1387 74	1344 06
Technocic	1132 35	1099 37
Techno-Gan	5881 29	5665 09
Thesora	658 26	651 74
Trésor Plus	1272 60	1260
Trésor Trimestriel	1018 74	1008 65
Trésoricic	128775 60	128775 60
Trilion	5168 41	5102 08
UAP Investissement.	454 61	438 18
UAP Actions France	626 75	604 10
UAP Act. Select.	845 82	822 48
UAP Aedificandi	547 47	527 68
UAP Aleafi	197 91	190 76
UAP Alto Sicav	154 02	148 45
UAP Moyen Terme	138 16	133 17
UAP Première Cat.	10618 96	10235 14
Uni-Associations	122 36	122 36◆
Uni-Foncier	1238 83	1208 61
Unifrance	616 37	601 34
Uni-Garantie	1279 75	1254 63
Uni Régions	1427 17	1392 36
Univar	234 93	234 93◆
Univers Actions	1312 28	1280 27
Univers Obligations	1810 62	1766 48
Valorg	2038 77	2038 73
Valrea	52890 02	52863 59

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente s./saisie imm., Pal. Just. de PARIS, JEUDI 21 MAI 1992, à 14 h 30.

APPARTEMENT à PARIS (1er)

324, rue Saint-Honoré, esc. A, 3e ét., 2 PIÈCES PRINC., cuis., débar., cave.

Mise à prix : 150 000 F S'adr. : Me D. LEMAITRE, avocat,
6, rue Saint-Philippe-du-Roule, 75008 PARIS. Tél. : 42-25-13-20.
Et sur place pour visiter, le VENDREDI 15 MAI 1992, de 11 h à 12 h.

Vente s./saisie imm., Pal. Justice de CRÉTEIL, JEUDI 21 MAI 1992, à 9 h 30.

TERRAIN à ORMESSON-SUR-MARNE (94490)

5, rue de Bellevue sur lequel existe une maison d'habitation non achevée.

Mise à prix : 350 000 F S'adr. : Me Th. MAGLO, avocat,
4, allée de la Toison-d'Or. Tél. : 49-80-01-85 (exclus. 9 h 30 à 12 h).
Et sur les lieux pour visiter, le 15 MAI 1992, de 14 h à 15 h.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 14 MAI 1992, à 14 h 30, EN UN LOT, dans un immeuble,

un APPARTEMENT de 5 pièces principales une chambre de bonne et une cave à PARIS-12e, 44, boul. de Reuilly

Mise à prix : 1 500 000 F

S'adresser pour renseignements à la SCP CHAIGNE, avocat à PARIS-16e, 22, r. Boissière, tél. : 47-27-87-87. Au greffe du trib. de gde inst. de PARIS.



DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques permanentes en français et anglais au : 48 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris

*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 45 63 12 66.*

LUNDI 11 MAI

*S. 3 – 15 h. Affiches de collection. – Me BOISGIRARD.
S. 7 – Livres anciens. ARCOLE (Me RENAUD).

MARDI 12 MAI

S. 8 – 14 h 30. TIMBRES-POSTE. Collection de Madame X. Collection de timbres de France. – Mes ADER, TAJAN. J. Robineau, expert. (Catalogue : étude, poste 469 ou fax (1) 42-60-79-09.)
S. 9 – Timbres. Beau linge. Mobilier. ARCOLE (Mes OGER, DUMONT).
S. 14 – Bons meubles. – Me LOUDMER.
S. 15 – Tab., bib., mob.— Me BOISGIRARD.
S. 16 – Montres-bracelets, bijoux. – Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.

MERCREDI 13 MAI

S. 2 – 14 h 15. Collection Armand TRAMPITSCH. ARCHEOLOGIE. Egypte - Grèce - Mésopotamie. GLYPTIQUE. Mésopotamie - Moyen-Orient - Cylindres - Cachets du 4e au 6e millénaire av. J.-C. – Mes ADER, TAJAN. Expert : M. J.-Ph. Mariaud de Serres, 15, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : (1) 43-25-78-27 - Fax : (1) 46-33-55-32. (Catalogue : étude, poste 469 ou fax (1) 42-60-79-09.)
S. 4 – 14 h 15. Bibliothèque d'un amateur. LIVRES MODERNES. Editions originales et livres illustrés. – Mes ADER, TAJAN. MM. Guérin et Courvoisier, experts. Exposition chez les experts : « Librairie Giraud-Badin », 22, rue Guynemer, 75006 Paris. Tél. : (1) 45-48-30-58 - Fax : (1) 42-84-05-87, jusqu'au 11 mai, 9 h-13 h et 14 h-18 h. (Catalogue : étude, poste 469 ou fax : (1) 42-60-79-09.)
S. 5 et 6 – HAUTE EPOQUE. – Me DELORME.

JEUDI 14 MAI

S. 2 – Suite de la vente du 13 mai. – Mes ADER, TAJAN.
S. 9 – Céramiques anciennes et islamiques. Mobilier. – Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 12 – Timbres-poste. – Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 16 – Timbres-poste. Tableaux. Meubles anciens et style. – Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.

VENDREDI 15 MAI

S. 1 – 14 h 15. Dessins anciens. – Mes ADER, TAJAN. M. B. de Bayser, expert. Veuillez contacter Chantal Grangé au (1) 42-61-80-07, poste 446. (Catalogue : étude, poste 469 ou fax : (1) 42-60-79-09.)
S. 3 – Livres sur le voyage. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 4 – 14 h 15. Art d'Extrême-Orient. Collection de rares inro. – Me PICARD. M. Th. Portier, expert.
*S. 8 – Minéraux. – Me DELORME.
S. 10 – Tableaux, meubles, objets d'art. – Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.
S. 13 – Orfèvrerie. Mobilier. – Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.



DROUOT MONTAIGNE
15, AVENUE MONTAIGNE
75008 PARIS
Tél. : 48 00 20 80
Télex : 650 873

MARDI 12 MAI, à 20 h 30

ARTS PRIMITIFS
Me PICARD, commissaire-priseur. M. Guy Montbarbon, expert.
(Expo. le 11 mai de 11 h à 21 h et le 12 mai de 10 h à 15 h.)

JEUDI 14 MAI, à 21 heures

TABLEAUX MODERNES ET CONTEMPORAINS
SCULPTURES MONTGOLFIÈRES
Mes BINOCHE, GODEAU, commissaires-priseurs
(Expo. le 13 mai de 11 h à 20 h et le 14 mai de 11 h à 18 h.)

ADER, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LOUDMER, 45, rue La Fayette (75009), 48-78-89-89.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
PICARD, 5, rue Drouot (75009), 47-70-77-22.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SANS VISA

CARNET DU Monde

Naissances

– Yvette et Bernard MICHEL,
Jacqueline et Edouard MAWAS,
les grands-parents,

Véronique et Daniel MAWAS
et Chloé,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Éléonore,

le 8 avril 1992.

54, rue du Colonel-Rochebrune,
92380 Garches.

Décès

– La famille Botbol a le regret d'annoncer le décès de

M. Moïse BOTBOL,

leur père, grand-père.

L'inhumation a eu lieu le lundi 27 avril 1992, à Netanya (Israël).

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Edmond Botbol,
7-9, rue du Général-Ferrié,
06400 Cannes.

– M. Gilles Chaumeny et Mme,
née Isabelle Bianquis,
Thomas, Gautier et Maud,
leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Julien,

le 5 mai 1992, à l'âge de six jours.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Gérard FAURE,

survenu le 5 mai 1992, dans sa cinquante-deuxième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

De la part de
Mme Jean Seligmann,
sa mère,
Et de Sabine et Florence,
ses filles.

– Laps.

Nous avons la profonde tristesse d'annoncer le décès, le 4 mai 1992, à trente et un ans, après une longue lutte contre le cancer, de

Christophe GOURSONNET.

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité familiale.

André et Marie-Antoinette Goursonnet,
Benaud,
63270 Laps.

– Mme Suzanne Houspic,
née Wattré,
Hélène et Xavier Nouaille,
Yves Houspic et Annie Mardel,
Sylvie Houspic,
Ses petits-enfants Julie, Matthieu et Thibault,
Jean et Josette Houspic,
leurs enfants Edith, Colette et Henri,
et leurs petits-enfants,
Odette Morlot,
Renée et Pierre Fediay,
Irène et Jean Delmas
et leurs enfants,
Elisabeth Fediay,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine HOUSPIC,

disparu à Nîmes, le 3 mai 1992, dans sa soixante et onzième année.

« Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. »

– M. Jean-Frédéric Hutter,
M. et Mme Christophe Hutter
et Charlène,
Sir Frederick et Lady Crawford,
Dr Isabelle Crawford,
Mr Eric Crawford † 22 janvier 1992,
Mlle Muriel Hutter,
M. Christian Hutter,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le lundi 4 mai 1992, dans sa quatre-vingtième année, de

Mme Elisabeth HUTTER-MÉTIN,

leur mère, grand-mère
et arrière-grand-mère.

Le service religieux sera célébré en l'église réformée de Passy-Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e, le lundi 11 mai, à 10 h 30.

« Voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » (Matthieu 28-20.)

– M. et Mme Raymond Jacques,
ses parents,
Et toute sa famille,
Ses amis et ses collègues,
ont la douleur de faire part du décès de

François JACQUES,
professeur d'histoire romaine,
à l'université Lille-III,

survenu à Paris, le 3 mai 1992, dans sa quarante-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en la chapelle de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours.

16, rue Moreau,
75012 Paris.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de l'Association 13e sans frontières,
ont le regret de faire part du décès de

Antoine NGUYÊN MANH-HÀ,
vice-président fondateur
de 13e sans frontières.

16 *bis*, rue E.-et-H.-Rousselle,
75013 Paris.

(Le Monde *du 7 mai.*)

– Le 28 avril 1992,

Robert Rostom PELTEKIAN

nous a quittés.

Marguerite,
sa femme,
Elise, Roland, Véra, Cécile, Sylvie, Claire,
ses enfants.

– Mme Didier Rozsaffy,
son épouse,
M. et Mme Etienne Rozsaffy,
Leur fille Gabrielle Rozsaffy,
M. Jean-Sylvestre Rozsaffy,
Mme Georges Rozsaffy,
Mme Pal Granasztoi
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Didier ROZSAFFY,

survenu le 27 avril 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Servandoni,
75006 Paris.

Remerciements

– La famille Layrac
remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à son deuil, lors du décès accidentel de

M. Roger LAYRAC,

survenu le 20 avril 1992.

Anniversaires

– Il y a dix ans,
à l'aube du 5 mai 1982,

Frédéric

nous quittait, à la veille de ses vingt-deux ans.

Françoise et Pierre-Henri,
Marie-Christine et Pierre-François,
Alain,
Marie-Hélène,
Ses proches, ses amis, le rappellent à votre souvenir.

M. et Mme Pelcé,
6, avenue des Alouettes,
83320 Carqueiranne.

– En 1984,

Boris Borvine FRENKEL

nous a quittés.

Alina, Anne, Jacques et les amis.

– Il est demandé à ceux qui gardent le souvenir de

Roger GIRON,
commandeur de la Légion d'honneur,

une fidèle et particulière pensée pour le second anniversaire de sa mort, le 6 mai 1990.

– **Anatole KOPP,**
« Tola »,

est mort le 6 mai 1990.

Son œuvre et sa pensée demeurent.

Messes anniversaires

– Il y a douze ans,

Elia ABOUJAOUDE

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Une messe sera célébrée en sa mémoire en l'église Notre-Dame-du-Liban, le dimanche 10 mai 1992, à 11 heures.

Communications diverses

– Conférence inaugurale du cycle « La femme dans le judaïsme » : « Le masculin et le féminin : la dissymétrie créatrice », par Armand Abecassis, lundi 11 mai, à 20 h 30, Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, Paris-9e (PAF).

– Société des études renaniennes : jeudi 14 mai 1992, à 16 heures, salle VI du Collège de France, assemblée générale suivie, à 17 h 15, d'une conférence de Mme Rétat, professeur à l'université Lyon-II, « En marge des dialogues philosophiques ». Le mardi 26 mai, à 17 h 15, salle VI, M. Jean Guitton, de l'Académie française, parlera de « La présence continue de Renan dans ma vie ».

Soutenances de thèses

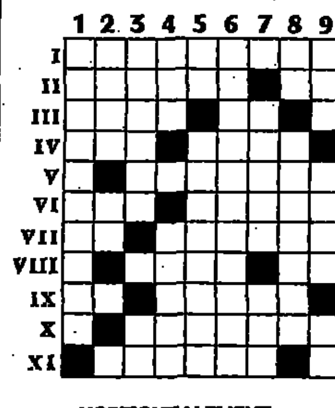
– Thierry Bousch a obtenu le titre de docteur en mathématiques avec la mention très honorable, lors de la soutenance de sa thèse : « Sur quelques problèmes de dynamique holomorphe », le 23 avril 1992, à l'université de Paris-Orsay. Directeur de thèse : M. Adrien Douady.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5775



HORIZONTALEMENT

I. Portent une bague. – II. L'ombre de Voltaire. Terme musical. – III. Sigle. Partie du bac. – IV. Organe de la gorge. Effet de lune. – V. On reste divisé tant qu'ils restent entiers. – VI. Un système. Ne pas garder le silence. – VII. Participe. Orateur puissant et impétueux. – VIII. Figure légendaire. Sont à observer. – IX. Pronom. De vraies poires. – X. Le plus difficile à faire, face à un affront. – XI. L'objet de constants échanges.

VERTICALEMENT

1. Les derniers sont réservés pour la fin. – 2. Coule en de vertes contrées. – 3. Qui s'y frotte s'y pique ! (pluriel). Lettres de crédit. – 4. Cri de libération. Fléau qui dérègle les balances. – 5. Degré. Il est préférable qu'il soit très fin. – 6. Donner un certain caractère. – 7. Sur une pierre tombale. Tempête. – 8. Symbole. Dans une botte. – 9. Ancienne obligation. Certains siègent au palais et un autre au fond d'un pavillon. La deuxième d'une portée.

Solution du problème nº 5774

Horizontalement

I. Boursiers. – II. Ailier. Eu. – III. Fée. Lords. – IV. Milieu. – V. Uranes. Ch. – VI. Este. – VII. Lampe. Air. – VIII. Laitue. Oc. – IX. Mi. Venu. – X. Réel. – XI. Bas. Issue.

Verticalement

1. Bafouille. – 2. Oie. Aa. Râ. – 3. Uléma. Mimes. – 4. Ineptie. – 5. Selle. Eu. Li. – 6. Iroise. EV. – 7. Ré. SA. Ers. – 8. Réduction. – 9. Sus ! Hercule.

GUY BROUTY

EN BREF

□ **Séminaire du Centre français du commerce extérieur à Paris.** – Le Centre français du commerce extérieur (CFCE) organise, le mardi 26 mai, à Paris, un séminaire destiné aux entreprises françaises désireuses de s'implanter aux Comores, à Madagascar, à Maurice, à la Réunion ou aux Seychelles. Les chefs d'entreprise pourront y rencontrer des acteurs économiques français en poste dans ces pays, qui ont en commun l'usage de la langue française. Tél. : 40-73-30-00.

□ **Cahiers pour croire aujourd'hui : une rencontre-débat sur les jeunes et la mémoire.** – A l'initiative de *Cahiers pour croire aujourd'hui*, la revue jésuite, une rencontre-débat aura lieu lundi 11 mai de 19 heures à 21 heures sur le thème « Génération en mal d'héritage : des jeunes en quête de mémoire ».
▶ **Pour tous renseignements :** *Cahiers pour croire aujourd'hui.* **Tél. : 44-39-48-48.**



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

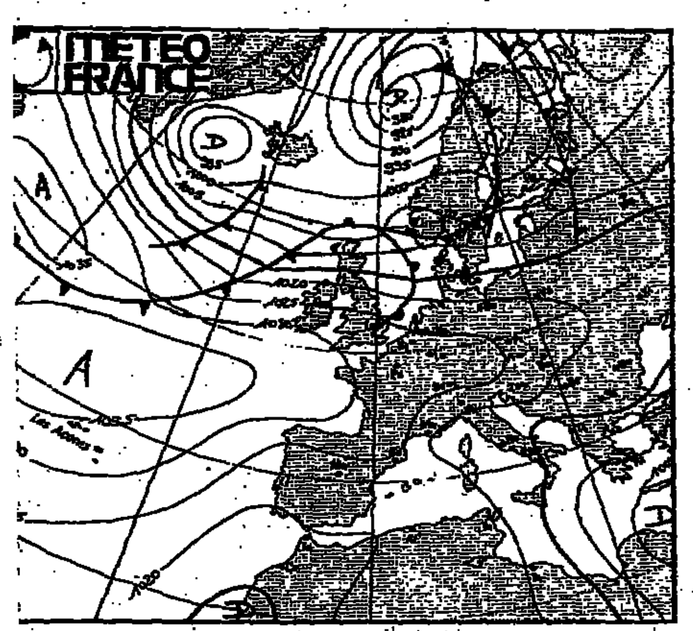
Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________

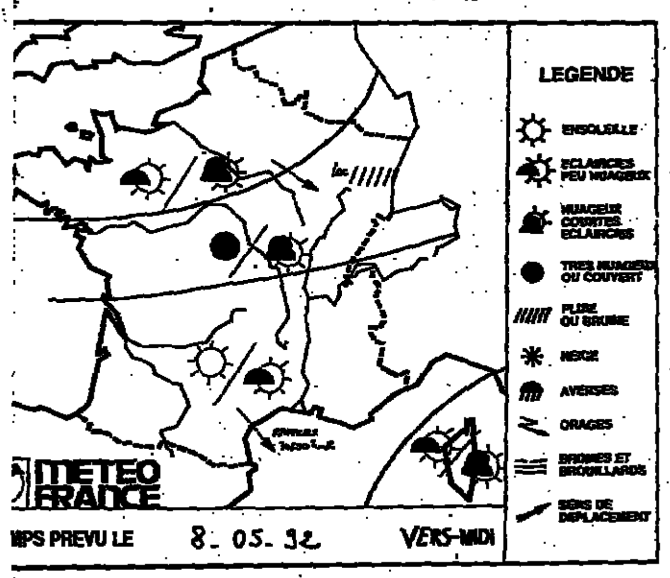
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 8 MAI 1992



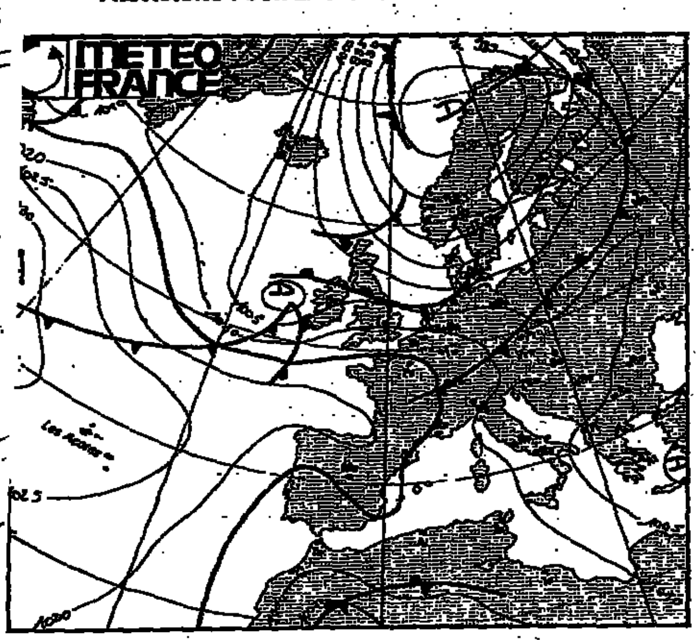
/endredi : nuageux au nord, soleil sud. – Le matin, les nuages seront isents des Pays de Loire à l'Alsace aux côtes de la Manche. Ils donne- nt *quelques gouttes. En cours de* irnée ils progresseront lentement rs le sud en devenant moins nom- ux et atteindront un axe Bordeaux- on. *A l'arrière,* des éclaircies se velopperont mais de nouveaux ages élevés arriveront sur le quart rd-ouest en cours d'après-midi. Sur les régions méridionales le soleil brillera largement.

La tramontane sera modérée sur le golfe du Lion.

Les températures matinales seront de l'ordre de 7 à 10 degrés en général, localement 10 à 14 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre attein- dra 15 à 18 degrés sur la moitié nord, 20 à 25 *degrés sur la moitié sud.*

PRÉVISIONS POUR LE 9 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES *maxima – minima et temps observé* le 7-5-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-5-1992 à 18 heures TUC et le 7-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	20	10	D
BIARRITZ	15	13	C
BORDEAUX	21	9	D
BOURGES	19	4	D
BREST	15	8	C
CAEN	17	8	N
CHERBOURG	17	8	N
CLERMONT-FER	19	5	D
DIJON	20	8	D
GRENOBLE	19	7	D
LILLE	19	10	C
LIMOGES	17	9	D
LYON	20	10	D
MARSEILLE	24	12	D
NANCY	19	5	D
NANTES	19	7	N
NICE	24	13	D
PARIS-MONTS	19	10	D
PAU	20	11	C
PERPIGNAN	22	16	D
RENNES	18	6	B
ST-ETIENNE	18	6	B
STRASBOURG	21	8	D
TOULOUSE	19	10	D
TOURS	18	5	D
POINTE-A-PITRE	31	24	D

ÉTRANGER

ALGER	21	11	N
AMSTERDAM	16	11	C
ATHÈNES	17	13	P
BANGKOK	37	29	N
BARCELONE	19	14	N
BELGRADE	27	11	C
BERLIN	20	10	P
BRUXELLES	17	11	D
COPENHAGUE	14	9	C
DAKAR	26	20	C
DJERBA	22	16	D
GENÈVE	19	8	D
HONGKONG	31	27	D
ISTANBUL	17	10	C
JÉRUSALEM	18	13	D
LE CAIRE	33	18	D
LISBONNE	26	16	N
LONDRES	20	10	C
LOS ANGELES	21	17	C
LUXEMBOURG	19	6	D
MADRID	23	9	C
MARRAKECH	30	18	C
MEXICO	20	10	P
MILAN	24	11	D
MONTRÉAL	14	2	D
MOSCOU	16	9	C
NAIROBI	24	16	N
NEW DELHI	36	23	D
NEW-YORK	14	6	D
OSLO	14	4	C
PALMA-DE-MAJ	22	8	D
PÉKIN	17	13	N
RIO-DE-JANEIRO	25	19	–
ROME	25	13	D
SINGAPOUR	33	24	O
STOCKHOLM	15	8	P
SYDNEY	22	16	N
TOKYO	17	11	C
TUNIS	27	12	D
VARSOVIE	18	8	C
VENISE	26	16	D
VIENNE	21	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

La fête continue

IL y a quelque chose d'obscène, d'insoutenable, dans cette nécessité physique, biologique, que la fête continue. On avait beau essayer, on ne parvenait pas à se représenter comment, à peine extrait des ruines de Bastia, le sémillant duo de commentateurs de TF 1 était déjà à Lisbonne, frais et dispos, casqué et badgé, tout à fait Thierry tout à fait, prêt comme en quatorze à repartir à l'assaut de Brême.

Ils avaient donc, ces deux-là, trouvé la force de traverser cet aéroport encombré de corps et de douleurs, de réviser leurs fiches dans l'avion, de suivre des yeux pendant une heure et demie les contorsions d'une boule de cuir sur une pelouse? Et PPDA donc, bien embêté de devoir poser, *«tout de même, Monseigneur, deux ou trois questions sportives»* à Albert de Monaco après l'hommage obligé aux morts qui, du coup, faisait déjà exercice de style. *«D'un certain côté,* expliqua Son Altesse, *le plus grand honneur à rendre aux victimes est de leur offrir une victoire».*

Et Bernard Tapie, refusant de se laisser entraîner à promettre une éventuelle annulation de la finale maudite – *«Ne nous laissons pas emporter par des décisions que nous pourrions regretter»* – et justifiant sans rire qu'il devait, avant toute initiative, consulter les supporters marseillais... C'est avec une sorte de gratitude qu'on entendit les joueurs affirmer qu'eux n'avaient aucune envie de continuer à jouer. L'équipe de Bastia, on l'apprit par des indiscrétions, souhaitait jeter l'éponge. Papin, lui non plus, ne voulait plus de ce match.

Inégale partie. D'un côté, le poids des morts, l'émotion brûlante encore. Mais de l'autre, le système qui bouscule les délais de décence, et précipite l'oubli. Les annonceurs ont payé d'avance, pour les écrans de la finale. Et après tout, n'est-ce pas la faute à la fatalité? Pauvres morts! On vit la société les repasser au comité, le comité les renvoyer à la commission, la commission s'en défausser sur le préfet. Ah ! le joli spectacle de toutes les catastrophes !

On en aurait, dans un premier mouvement, jeté son poste par la fenêtre. Mais en y réfléchissant... Les petits soucis mercantiles mis à part, la froide mécanique Tapie-PPDA réagissait-elle autrement qu'un être humain quand, après la mort d'un être cher, redémarrent lentement les réflexes qu'on pensait terrassés par le chagrin?

Parce que les jours chassent les jours, qu'à des images doivent succéder d'autres images, et que la vie chasse la mort, tout simplement.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Jeudi 7 mai

TF 1

Aujourd'hui jeudi
NOCTURNE 22 heures.
Demain VENDREDI 8 mai
magasin ouvert
de 9 h 30 à 19 h.
SAMARITAINE

20.50 **Variétés : Sacrée soirée.**
22.40 **Soirée spéciale : Ouverture du Festival de Cannes.**
0.15 **Journal et Météo.**

A 2

20.50 **Magazine : Envoyé spécial.** Les Enfants du chômage ; Cesar Rincon ; Imelda Marcos : le retour, de Thierry Hay. *Phénomènes de société, en France, en Colombie et aux Philippines.*
22.15 **Cinéma : Terreur sur le « Britannic ». ■** Film britannico-américain de Richard Lester (1974). Avec Richard Harris, Omar Sharif, David Hemmings.
1.10 **Journal et Météo.**

FR 3

20.50 **La Dernière Séance.**
21.00 **1er film : L'Expédition du Fort King. ■■** Film américain de Budd Boetticher (1953). Avec Rock Hudson, Barbara Hale, Anthony Quinn.
22.25 **Dessins animés : Tex Avery.** Aloha Hooey ; Garden Gopher.
22.50 **Journal et Météo.**
23.15 **2e film : Mogambo. ■■** Film américain de John Ford (1953). Avec Clark Gable, Ava Gardner, Grace Kelly (v.o.).
1.10 **Musique : Mélomanuit.** Invitée : Anne-Marie Philipe. *Simon Bocanegra (air d'Amelia), de Verdi, par l'Orchestre* philharmonique de Vienne, dir. Hans Graf ; sol. Mirella Freni, soprano.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : L'Enfant du pays. ■** Film américain de Jerrold Freeman (1986). Avec Victor Love, Carroll Baker, Elizabeth McGovern.
22.20 **Flash d'informations.**
22.25 **Le Journal du cinéma.**
22.30 **Cinéma : Sailor et Lula. ■■** Film américain de David Lynch (1990). Avec Nicolas Cage, Laura Dern, Diane Ladd (v.o.).
0.30 **Opéra : Industrial Symphony.**
1.20 **Cinéma : L'Aigle à deux têtes. ■■** Film français de Jean Cocteau (1947). Avec Edwige Feuillère, Jean Marais, Jean Debucourt.

M 6

20.40 **Cinéma : Mes meilleurs copains. ■■** Film français de Jean-Marie Poiré (1988). Avec Gérard Lanvin, Christian Clavier, Jean-Pierre Bacri.
22.35 **Documentaire : ▶ 70, années utopiques.**
23.30 **Série : Brigade de nuit.**
0.30 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.50 **Informations : Dépêches.**
20.55 **Magazine : Les Carnets de l'Europe.**
21.00 **Magazine : Mégamix.**
21.50 **Informations : Dépêches.**
21.55 **Magazine : Objectif amateur.**
22.45 **Informations : Dépêches.**
22.50 **Documentaire : Jazz à Paris.**
23.45 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le Théâtre des poètes.** Edward Estlin Cummings (le Père Noël).
21.30 **Profils perdus.** Elio Vittorini (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** *Le roman des romanciers.* 3. Le plongeur des bords de Seine.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec François Dominique (Aséroé).
0.50 **Musique : Coda.** Nick Drake (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.15 **Concert** (en direct du Concertgebouw d'Amsterdam) : *Concerto pour piano et* orchestre en la mineur op. 54, de Schumann ; Symphonie nº 9 en mi mineur op. 95, de Dvorak, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Carlo Maria Giulini ; Evgueny Kissin, piano.
22.30 **Espace libre.**
23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de Schubert, Brahms.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par André Clergeat.

Vendredi 8 mai

TF 1

20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.45 **Variétés : Tous à la Une.**
22.40 **Magazine : 52 sur la Une.** *Les Survivants de la cité perdue. Dans le nord-est de la Colombie, des Indiens vivent selon des rites vieux de cinq cents ans.*
23.45 **Sport : Boxe.** Poids lourds : James Smith (Etats-Unis)-Tim Witherspoon (Etats-Unis) ; championnat nord-américain, poids super-légers : Greg Heugen (Etats-Unis)-Ray Mancini (Etats-Unis) ; combat international, poids moyens : Ray Jones (Etats-Unis)-Art Serwano (Etats-Unis).
0.55 **Journal, Météo et Trafic infos.**

A 2

19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Jeu : La Piste de Xapatan.**
22.10 **Divertissement : Rire A 2.**
23.00 **Magazine : Lumière.** Spécial Cannes.
23.25 **Cinéma : Satyricon. ■■■** Film italien de Federico Fellini (1969). Avec Martin Potter, Hiram Keller, Max Born (v.o.).
1.30 **Journal des courses, Journal et Météo.**

FR 3

19.00 **Le 19-20 de l'information.** En direct de Cannes. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Un chant d'amour,* de Frédéric Prokosch.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : Thalassa.** La Côte de la mort.
21.40 **Magazine : Caractères.** Ecrivains voyageurs. Invités : Michel Le Bris *(le Grand Dehors ; pour une littérature voyageuse) ;* Paul Bussières *(Mais qui va donc consoler Mingo ?) ;* Tony Cartano *(American Boulevard) ;* Patrick Leigh Fermor *(Entre fleuve et forêt) ;* Daniel Vaxelaire *(Grand Port).*
22.45 **Journal et Météo,** en direct de Cannes.
23.10 **Magazine : Musicales.** De Broadway à Hollywood. Œuvres de Steiner, Loewe, O. Strauss, Rodgers, Adams, Lehar, Williams, Gershwin, et Negros Spirituals, par l'Orchestre d'Ile-de-France, dir. Jacques Mercier ; sol. Wilhelmenia Fernandez, soprano.
0.10 **Magazine : Océaniques.** *Itinéraire d'un ciné-fils (2e partie).*

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Téléfilm : L'habit ne fait pas le moine.**
22.00 **▶ Documentaire : Striptease.**
22.55 **Flash d'informations.**
22.57 **Le Journal du cinéma.**
23.00 **Cinéma : Le Château de ma mère. ■■■** Film français d'Yves Robert (1990). Avec Philippe Caubère, Nathalie Roussel, Didier Pain.
0.35 **Cinéma : Kill me Again. ■** Film américain de John R. Dahl (1989). Avec Joanne Whalley-Kilmer, Val Kilmer, (v.o.).

M 6

20.30 **Capital.**
20.40 **Série : Equalizer.**
22.25 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.20 **Magazine : Emotions, charme et érotisme.**
23.50 **Capital.**
0.15 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

18.55 **Informations : Dépêches.**
19.00 **Documentaire : Les Hommes-livres.** Jean Grosjean.
19.55 **Informations : Dépêches.**
20.00 **Chronique : *Le Dessous des cartes.***
20.05 **Documentaire : Grand reporter.** 1 La force du témoignage.
20.55 **Informations : Dépêches.**
21.00 **Magazine : *Les Carnets de l'Europe.***
21.05 **Téléfilm : Une fille d'Eve.** *Portrait d'une passion. D'après Honoré de Balzac.*
22.25 **Informations : Dépêches.**
22.35 **Téléfilm : Places Not Our Own.**
23.35 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.**
21.30 **Musique : Black and Blue.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de Jean Roudant.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 28 mars à Sarrebruck) : L'Orestie, ouverture, de Taneiev ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en mi bémol majeur, de Liszt ; Symphonie nº 3 en fa majeur op. 90, de Brahms, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Vladimir Fedosseiev ; Zoltan Kocsis, piano.
23.10 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. *En direct des Alligators à Paris :* La chanteuse Sheila Jordan et le Trio du pianiste Steve Kuhn.
1.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraleb. *La Colombe, opéra-comique* en deux actes, de Gounod.

Le 8 mai
Tous les BHV de la région parisienne sont ouverts
BHV

Le Monde

Deux ans après leurs fiançailles

Les rumeurs d'une fusion entre Renault et Volvo se font plus persistantes

A quinze jours de la fin du mandat de M. Raymond Lévy, PDG de Renault, les rumeurs sur une éventuelle fusion de la firme au losange avec le constructeur suédois Volvo se font de plus en plus persistantes.

Depuis l'annonce en février 1990 d'un rapprochement entre Renault et Volvo et l'accord définitif conclu un an plus tard, le 18 janvier 1991, les PDG des deux groupes n'avaient jamais caché qu'ils souhaitaient faire progresser cette coopération. Aujourd'hui les rumeurs d'une prochaine fusion se font plus insistantes. *« Les deux entreprises doivent être conduites comme si elles n'en constituaient qu'une »*, déclarait M. Raymond Lévy le 19 mars lors de la présentation des résultats de Renault à la presse. Mais, jusqu'au 2 avril, la présence de Mme Edith Cresson au poste de premier ministre rendait impossible tout projet de fusion. Dans l'entourage du chef de gouvernement, on remettait même en cause le bien-fondé des fiançailles entre les deux constructeurs. L'arrivée à Matignon de M. Pierre Bérégovoy rend à nouveau le mariage possible.

Plusieurs montages seraient actuellement à l'étude. Le plus fréquemment évoqué prévoirait la création de deux sociétés : l'une serait le fruit d'une fusion des activités de Renault et Volvo dans l'automobile, l'autre dans les poids lourds. Un holding, présidé par M. Pehr Gyllenhammar (PDG de Volvo) coifferait le tout. Son capital serait détenu à 51 % par l'Etat français, à 40 % par Volvo, le solde étant réparti dans le public.

Actuellement, en vertu des accords signés il y a un an, Renault détient 25 % du capital de Volvo Car Corporation et 45 % de Volvo Truck Corporation. De son côté Volvo possède 20 % du capital de Renault SA et 45 % de Renault-Véhicules industriels. Une soulte de 6,45 milliards de couronnes suédoises (autant de francs) a été versée par Volvo à Renault. Parallèlement, Renault a acquis en Bourse 8,24 % d'actions AB Volvo (ce qui représente 8,15 % des droits de vote).

D'importantes économies

Mais au-delà de ces alliances capitalistiques, les deux firmes ont mis ces années à profit pour mieux se connaître. Les différentes coopérations entre les deux sociétés devraient permettre de dégager des économies deux fois supérieures à celles prévues initialement, soit de 4 milliards de couronnes par an pour chacun d'ici à la fin de la décennie. Les deux constructeurs ont harmonisé leur politique de qualité. Ils sont convenus d'utiliser en commun des moteurs, des châssis, des boîtes de vitesses, etc. Des projets de recherche communs ont été engagés. Renault et Volvo réalisent déjà ensemble 20 % de leurs achats. S'il est prévu que chaque marque garde son identité propre, elles regrouperont leurs logistiques...

Si le mariage faisait l'objet d'un accord de principe, plusieurs obstacles resteraient à franchir pour qu'il puisse entrer dans les faits. Un obstacle politique tout d'abord. La réduction en dessous de 75 % de la part de l'Etat français dans le capital de Renault doit faire l'objet d'une loi. Le montage devra donc être soumis au Parlement. Un obstacle financier ensuite : le calcul des parités sera délicat, les deux firmes étant de taille très différente : Renault a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 166 milliards de francs et un résultat net de 3,08 milliards de francs, plus de deux fois supérieur aux chiffre d'affaires et résultat de Volvo. Dans l'automobile, Renault détient 10,7 % du marché européen, contre 1,5 % pour Volvo. Néanmoins, la prise de participation majoritaire de Volvo au capital du groupe agroalimentaire suédois Procordia, décidée en ce début de semaine, renforce le poids économique et financier du constructeur suédois.

Enfin, que deviendra Nedcar, *la* filiale néerlandaise de Volvo, dont le japonais Mitsubishi détient le tiers des parts, à parité avec Volvo, l'État néerlandais détenant le tiers restant ?

ANNIE KAHN

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Chocolat

QU'EST-CE *que vous faites dans la vie ? Vous êtes quoi ? Comptable, secrétaire, rédacteur, infirmière, commerçant, chômeur, informaticien, employé à la RATP, acteur de complément, retraité ?* Oui, ben, c'est pas à vous que je m'adresse aujourd'hui, c'est à vos chefs et aux miens, aux politiciens, aux poids lourds de l'édition, du show-biz, de la presse et des médias, bref à tous ceux qui ont des déjeuners d'affaires. Très important ça, le déjeuner d'affaires. Ça vous classe. A condition de savoir quand et où le donner : *Faut qu'on se voie, cher ami. J'ai rien de libre avant le 2 juillet, ça vous va ? On se retrouve où ? Chez Edgard ? au Fouquet's ?*

Là-dessus, comme il n'y a jamais qu'une vingtaine de déjeuners ouvrables par mois, on a lancé la mode des petits déjeuners, histoire d'aller tremper son croissant dans le jus, – lait, sucre et bla-bla – de la puissance invitante. Pas au resto, ils ouvrent trop tard, à l'hôtel. Bonnes adresses : le Prince de Galles, le George-V, le Meurisse, l'Intercontinental et naturellement l'Elysée, réputé pour son omelette aux truffes, plat favori de Sa Majesté Mimi Ier, qui témoigne d'un solide appétit au petit lever.

Deux heures le matin, trois autres à midi, c'est un peu court pour présider aux destinées de sociétés souvent en difficulté. Les New-Yorkais, ces accros au boulot, ont donc pris la décision héroïque, on sera bien obligés d'en passer par là si on veut sortir de la récession, de relancer les affaires au goûter. On se téléphone, on sort son agenda déjà surchargé, on soupire – *Je suis débordé !* – et on se fixe rendez-vous au Hemsley Palace à l'Algonquin ou au Pierre autour d'une tasse de thé.

D'après le *Herald Tribune* de jeudi, ça a l'avantage de ne pas trop tirer sur la note de frais et ça réduit la consommation d'alcool réservée aux cocktails d'entreprise. Vous vous rendez compte un peu de ce que ça représente l'un dans l'autre ? L'introduction du travail à la chaîne pour les VIP. Un travail tuant qui comporte quatre déplacements par jour, aller-retour, dans les encombrements. Dur, dur, mais la reprise est à ce prix !

Une thérapeutique expérimentale de la maladie de Parkinson

Des greffes intra-cérébrales de cellules fœtales ont été pratiquées en France

Une équipe médico-chirurgicale de l'hôpital Henri-Mondor (Créteil) a annoncé, jeudi 7 mai, avoir, pour la première fois en France, pratiqué des greffes de cellules fœtales à l'intérieur du cerveau de deux personnes souffrant d'une maladie de Parkinson.

La maladie de Parkinson est une affection neuro-dégénérative grave, fréquente et invalidante. Parmi ses signes cliniques, on trouve un tremblement (qui s'efface lors de l'exécution des mouvements volontaires), une rigidité associée à une rareté et à une grande lenteur des mouvements. Cette affection est due à une dégénérescence localisée (au sein d'une région cérébrale dénommée locus niger) de certains neurones producteurs d'une molécule neurotransmettrice, la dopamine. Les traitements médicamenteux mis au point pour corriger les effets de cette dégénérescence nerveuse permettent de réduire l'intensité des symptômes et la gravité du handicap. Ils ne fournissent toutefois pas une véritable réponse thérapeutique, les troubles réapparaissant presque toujours, plus ou moins rapidement, après le début du traitement.

C'est en Suède, au début des années 1980, que l'on a réalisé les premières greffes intra-cérébrales dans le traitement de la maladie de Parkinson. Il s'agissait alors d'implanter à l'intérieur du cerveau des cellules prélevées sur les glandes surrénales du malade lui-même. Au vu des quelques résultats très modestes de ces premières « autogreffes », les chercheurs suédois s'orientèrent plus tard vers un nouveau modèle expérimental. L'objectif était alors d'utiliser pour les mêmes greffes certaines cellules nerveuses (neurones producteurs de dopamine) provenant de fœtus humains. On postulait alors que ces cellules dotées d'une plus grande plasticité parviendraient mieux que les cellules surrénales à suppléer aux fonctions neuronales défaillantes.

Plusieurs difficultés surgirent alors. On nota une grande discordance entre les résultats modestes et peu encourageants de l'équipe suédoise et ceux, spectaculaires et a priori enthousiasmants, obtenus par une équipe mexicaine dirigée par le docteur Ignacio Madrazo (Mexico). Toutes les tentatives ne faisaient pas l'objet de publications scientifiques. A la fin des années 1980, l'incertitude la plus grande régnait quant à l'intérêt à accorder à cette nouvelle thérapeutique, une vive polémique allant jusqu'à agiter les milieux médicaux (*le Monde* du 18 janvier 1989).

Une controverse latente

Des difficultés d'ordre éthique s'ajoutaient, inhérentes à l'utilisation de cellules prélevées sur des fœtus humains avortés. En avril 1988, le gouvernement américain décidait d'interdire toute utilisation des cellules fœtales dans la mise en œuvre de traitements expérimentaux de la maladie de Parkinson. En France, l'année suivante, le Comité national d'éthique se prononçait aussi contre ces greffes intra-cérébrales. Selon lui, les quelques améliorations observées, *« minimes et transitoires »*, apparaissaient *« disproportionnées »* par rapport aux dangers qu'elles pouvaient faire courir aux malades. Toutefois, un an plus tard, en décembre 1990, le Comité revenait sur cette décision critiquée et donnait un avis *« très favorable »* à une équipe de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil.

Cette équipe (1) a rendu publics ses résultats. Les deux premières greffes intra-cérébrales françaises ont été pratiquées en juin 1991 et en janvier 1992 chez des personnes qui souffraient d'une maladie de Parkinson évoluant depuis plus d'une dizaine d'années. Les deux transplantations ont été réalisées en injectant à plusieurs reprises des cellules fœtales au moyen d'une aiguille implantée dans différents sites cérébraux, chacune des interventions durant plus de six heures. Avec le recul, les spécialistes français annoncent que des éléments anatomo-fonctionnels leur permettent de conclure à la prise du greffon.

Des arguments cliniques laissent également penser que cette greffe a un caractère fonctionnel. Des améliorations de la fonction motrice (mouvements des doigts et du poignet, rapidité d'exécution, souplesse du bras et de la jambe) ont été observées à la suite de l'intervention dans l'hémicorps sous le contrôle de la zone cérébrale correspondant à la greffe.

« Après dix mois d'observation, l'évolution de la maladie de Parkinson ne semble pas avoir été radicalement transformée, notent avec prudence les spécialistes français. *Les signes parkinsoniens demeurent importants et le besoin en médicaments semble inchangé. Si la prise du greffon semble suivie d'effets biologiques mesurables, il reste néanmoins à établir l'évolution à long terme et en particulier la durée pendant laquelle la greffe va persister et exercer un effet thérapeutique. »* Pour autant, ces spécialistes soulignent que *« ces résultats préliminaires incontestablement positifs incitent à poursuivre ce type d'investigation »*.

Il reste à savoir si la multiplication de ces interventions expérimentales, donc le recours de plus en plus fréquent à l'usage de « produits » issus de fœtus ou d'embryons humains, sera ou non de nature à relancer la controverse toujours latente sur la légitimité de l'avortement.

JEAN-YVES NAU

(1) L'équipe de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil est dirigée par les professeurs Pierre Césaro et Jean-Denis Degos (neurologie), Yves Keravel (neurochirurgie) et par le docteur Marc Peshanski, neurobiologiste (INSERM).

□ **M. Léotard répondra « oui » en cas de référendum.** – M. François Léotard, président d'honneur du Parti républicain, a déclaré, jeudi 7 mai, sur Europe 1 qu'il dirait *« oui, quelles que soient les consignes des partis »* à un éventuel referendum sur la ratification du traité de Maastricht. *« Je souhaite que ceux qui sont pour Maastricht à l'intérieur de l'opposition l'emportent pour gagner en 1993 et pour gagner l'Europe »*, a ajouté l'ancien ministre, qui s'est déclaré *« très inquiet de voir progresser les adversaires »* du traité d'Union européenne.

Au terme d'un conseil fédéral extraordinaire

La Fédération de l'éducation nationale exclut deux de ses syndicats

Le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) ont été exclus de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), mercredi 6 mai, à l'issue d'un conseil fédéral extraordinaire. La direction de la FEN envisage, dès à présent, la création d'un syndicat d'enseignant, *« de l'école au lycée »*.

La décision prise par le conseil fédéral extraordinaire de la Fédération de l'éducation nationale était attendue (*le Monde* du 7 mai). Il aura toutefois fallu plus de treize heures de débats aux membres du conseil fédéral extraordinaire pour déclarer le SNES et le SNEP « hors-la-loi ».

Le texte qui rend cette rupture effective a été adopté, mercredi 6 mai, par 88 voix, contre 68 votes favorables à une motion présentée par l'ensemble des tendances minoritaires, 1 abstention et 5 refus de vote. Il constitue la dernière étape d'un processus de rupture mené sans faiblir depuis un mois par la direction de la FEN. Il affirme qu' *« après avoir mesuré la gravité de la situation, le conseil fédéral souligne que ces deux syndicats ont gravement violé le pacte fédéral en refusant systématiquement de respecter les décisions majoritaires, les combattant même publiquement. Ils ont manifesté l'absence de toute volonté d'adhérer aux statuts de la FEN et ont rompu les liens qui les y unissaient »*.

« Scandalisés par ces méthodes »

Le conseil fédéral a également adopté une déclaration selon laquelle les adhérents du SNES et du SNEP *« qui manifesteront clairement leur volonté de rester à la FEN sans double affiliation »* seront accueillis par adhésion directe, dans une structure d'accueil provisoire. *« Cette solution transitoire permettra de maintenir leur adhésion dans le cadre de la FEN »*, précise-t-elle encore.

Ce second texte a été adopté en l'absence des minoritaires. Alors que les débats se déroulaient au sein du conseil fédéral, ces derniers ont en effet appris par certains de leurs adhérents de province, que le service télématique du Syndicat national des instituteurs donnait déjà les résultats des décisions encore à prendre. Anticipant le communiqué final, le 36 15 code COLECO indiquait que *« le conseil fédéral a confirmé la position du bureau fédéral en constatant la non-affiliation du SNES et du SNEP à la FEN »*.

La stupeur des minoritaires redoublait lorsqu'ils apprenaient, toujours par le Minitel, que le SNI-PEGC appelait sans retard tous les enseignants *« des écoles, des collèges, des lycées et des lycées professionnels »* à former un nouveau syndicat de la maternelle au lycée, affilié à la FEN. Conformément au scénario échafaudé, dès l'origine, par la direction de la fédération et en particulier celle du Syndicat des instituteurs (*le Monde* du 27 mars), il s'agit d'offrir une alternative aux adhérents du SNES et du SNEP, mais aussi à ceux du SNETAA (enseignement technique), qui n'était pas, jusque là, menacés d'exclusion.

« Scandalisés par ces méthodes », les minoritaires, accompagnés du SNETAA, décidaient de quitter la salle. Ils n'entendent pas en rester là, réaffirmant que la rupture *« signe l'acte de décès de la fédération »*. Le SNES, le SNEP, le SNETAA, le SNETAP (enseignement agricole) et le SNESUP (enseignement supérieur) devraient annoncer, jeudi 7 mai, leur intention de porter l'affaire devant la justice, en référé, afin de suspendre le caractère exécutoire de la décision du conseil fédéral. Ils estiment que l'exclusion est incompatible avec les statuts de la FEN, et qu'aucune instance n'est compétente pour la prononcer.

MICHÈLE AULAGNON

Le PS ne veut pas « prendre parti »

Muet jusqu'à présent sur le conflit qui divise la FEN, le parti socialiste reste pour le moins circonspect et soucieux de ne pas prendre ouvertement parti entre les deux camps qui s'affrontent au sein de la fédération syndicale des enseignants. Dans un communiqué publié à l'issue de son bureau exécutif, mercredi 6 mai, il précise, en effet, que *« soucieux de ne pas s'immiscer dans les problèmes internes à une organisation syndicale, le PS ne souhaite pas prendre parti dans le conflit interne à la FEN qui a conduit à son éclatement »*.

Selon la plupart des observateurs, le scénario de rupture mis en œuvre par la direction de la FEN, et en particulier par le Syndicat national des instituteurs, n'a pas pu être appliqué sans l'aval, au moins implicite, de la direction du parti socialiste. Mais il est clair, depuis le début de la crise, que la rupture de l'unité syndicale des enseignants n'est pas acceptée de gaieté de cœur au PS. Même si, pour beaucoup, la rupture était inévitable après l'échec des tentatives de rénovation interne de la fédération. Le communiqué du bureau exécutif affirme d'ailleurs *« la nécessité d'un syndicalisme de transformation sociale, force de proposition, de contestation et de négociation »*.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 7 mai 1992 a été tiré à 485 837 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans Visa » : visite aux citoyens de Bergen...

Dans « le Monde Sans Visa », visite à la deuxième ville de Norvège. A Bergen (220 000 habitants), on fait une très nette distinction entre la cité et le pays.

Quand Lawrence Durrell vivait à Sommières

Sommières, cité languedocienne qui fut l'objet d'un attachement profond de la part de l'écrivain, ne se console pas de sa disparition.

Le Monde
DES LIVRES

Le miroir du racisme

Trois essais de Sami Naïr, Dominique Schnapper et Michel Wieviorka pour une évidence : s'interroger sur l'Autre, c'est se questionner soi-même

LE REGARD DES VAINQUEURS
Les enjeux français de l'immigration
de Sami Naïr.
Grasset, coll. « Figures », 245 p., 100 F.

L'EUROPE DES IMMIGRÉS
Essai sur les politiques d'immigration
de Dominique Schnapper.
François Bourin, 196 p., 99 F.

LA FRANCE RACISTE
de Michel Wieviorka.
Seuil, coll. « L'épreuve des faits », 394 p., 130 F.


GERALDYNE PREVOT

Dans *Traces*, ce bric-à-brac philosophique où l'utopie se cherche dans le dédale du fait divers, Ernst Bloch raconte une étrange histoire. En Amérique, à l'hôtel, un Blanc ne trouve qu'un lit disponible, dans une chambre où dort déjà un Noir. Faisant fi de ses préjugés, il accepte en recommandant au garçon d'étage de le réveiller très tôt – il ne doit surtout pas manquer son train et il ne faut pas hésiter à aller le secouer dans son lit, *« le bon lit, bien entendu, pas celui du nègre »*. Avant d'aller se coucher, le voyageur abuse de boissons variées en compagnie d'amis qui, avant de le traîner dans sa chambre, l'enduisent de suie. Au matin, le garçon d'étage le réveille comme promis. Une fois dans le train, le Blanc rejoint le cabinet de toilette pour se laver. C'est alors que, se regardant dans la glace, il s'exclame : *« Voilà que ce crétin a réveillé le nègre ! »*

Ce conte, que cite en exergue Sami Naïr, dit l'essentiel : s'interroger sur l'Autre – l'étranger, l'immigré, le différent, – c'est en fait se questionner soi-même. Les autres sont notre *miroir*. Et quand l'image se brouille, quand surgit le racisme, ce dérèglement de la relation, la cause ne saurait être recherchée du côté de ceux qui en sont victimes ; non, elle est d'abord en nous-même. Combattre intellectuellement le racisme, c'est donc renverser radicalement la perspective, refuser de se placer sur le terrain piégé où s'enracine et se justifie la haine. Pas plus qu'il n'y avait, dans la France vichyste, un « problème » juif – mais, tout au contraire, un problème français vis-à-vis du peuple juif, – il n'y a aujourd'hui de « problème » immigré indépendant du problème français vis-à-vis de l'immigration. Ou encore, pour le dire abruptement, le problème, ce ne sont pas les immigrés, mais la France et sa triple crise, identitaire, urbaine et sociale.

L'immigré en victime émissaire

Dans des registres différents et avec des démarches parfois divergentes, voici trois livres estimables qui en font la démonstration. Trois livres où la sociologie française illustre la diversité de ses talents : salutairement critique avec Sami Naïr, qui fut l'élève du regretté et trop oublié Lucien Goldmann ; raisonnablement constructive avec Dominique Schnapper, qui, se réclamant de Durkheim et d'Aron, imagine le savant en *« éducateur »* du politique ; patiemment démonstrative avec Michel Wieviorka, qui, en disciple d'Alain Touraine, ausculte les profondeurs des mouvements sociaux.

De Roubaix à Marseille, de Montfermeil à Mulhouse en passant par la police et les skinheads, Michel Wieviorka et ses chercheurs se sont efforcés de recueillir la parole raciste ordinaire, la traquant jusque dans ses marges innocentes et inconscientes. Faute d'être rassurante – notamment sur l'institution policière où l'abandon est perceptible, – cette plongée confirme l'évidence : sous le racisme gît le social. Chômage, logement délabré, ségrégation spatiale, exclusion et injustice : le discours raciste sature le propos dans la mesure où ces problèmes-là ne sont ni pris en compte ni résolus par les politiques. Tel est *« l'espace du racisme »*, déjà théorisé par Wieviorka (1), où se joue une déstructuration de la citoyenneté qui, en atomisant l'individu, le renvoie à son identité communautaire, à des réflexes d'appartenance et non plus de solidarité.

« Ils se mettent derrière le racisme », dit l'un des interviewés à propos des immigrés ; *« à force, on devient raciste »*, renchérit un policier. Ainsi, l'alibi du racisme, c'est évidemment l'Autre, érigé en *« victime émissaire* [d'un] *malaise logé au cœur même de la société d'accueil »*, selon la juste formule de Sami Naïr. *« En tant que réalité sociale*, insiste-t-il, *l'immigration n'existe que comme composante des couches sociales exclues. »* Dès lors, *« la représentation illusoire, mythique et parfaitement instrumentale de l'immigration (...) a pour fonction d'occulter la déshérence du social, son refoulement par le système politique et d'organiser son retour sous la forme de la marginalité coupable des immigrés »*.

On ne saurait ici résumer l'essai original et novateur de Naïr tant il est riche de pistes et d'hypothèses – notamment sur la sécularisation de l'islam. Déroulant le fil du regard français sur l'immigration, c'est en fait une réflexion sur la France de cette fin de siècle. Une France duale, partagée entre un embourgeoisement dans son milieu et un appauvrissement radical dans ses franges. Une France hypocritement libérale, marquée par un désengagement de l'Etat où le civil et le juridique se substituent au social et au politique, et l'individualité démocratique à la nationalité républicaine. Un pays enfin où *« la représentation de la nation ne correspond plus à la réalité du peuple de France »*.

Sa conclusion autour de l'invention, quelque peu incertaine, d'un *« nouveau pacte républicain »* rejoint l'inclination de Dominique Schnapper pour une *« politique universaliste »* par opposition à la tentation *« communautariste »* où risque de se dissoudre l'unité citoyenne. En comparant les politiques européennes d'immigration depuis trente ans, Schnapper se livre à un ferme plaidoyer en faveur de l'intégration, explicitement destiné aux politiques égarés entre odeurs et charters. Prenant, à raison, pour axiome que *« dans l'avenir, l'immigration vers l'Europe occidentale, formée de pays riches, à fécondité faible et population vieillissante, est inévitable »*, elle développe une idée centrale : ce que mettent en jeu les diverses politiques d'immigration, c'est la politique démocratique dans son essence. Ce sont, écrit-elle, *« les principes et pratiques démocratiques* [qui] *rendent finalement inévitable la politique d'intégration »*.

Tout autre choix est *« incompatible avec les principes et les pratiques de la démocratie libérale »*. Et Dominique Schnapper de l'illustrer, non sans ironie sous-jacente, avec ce *« type idéal »* du contre-exemple que forment les pays du Golfe où l'immigré, enchaîné à son contrat de travail, ne dispose d'aucun droit...

Edwy Plenel

(1) Michel Wieviorka, *l'Espace du racisme*, Seuil, 1991.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Swift, whisky et rock'n'roll

Lors de la parution de *Water Music*, en 1988, on a comparé Thomas Coraghessan Boyle à Fielding et à Garcia Marquez. Le voici qui revient avec un recueil de nouvelles, *Si le fleuve était whisky*. C'est drôle, affreusement drôle parfois, d'une grande tendresse, et aussi d'une mélancolie noire. Un Swift à l'ère du rock'n'roll.

Page 26

LITTÉRATURE FRANCAISE

Drieu la haine

Comment devient-on fasciste lorsqu'on s'appelle Pierre Drieu la Rochelle et que l'on est intelligent ? Comment l'esprit rejoint-il le camp du fanatisme et de la Gestapo ? François Bott tente de « lire » l'homme Drieu à travers ses *Textes retrouvés*. Bertrand Poirot-Delpech, de son côté, a lu le *Journal 1939-1945* de Drieu que Gallimard vient d'exhumer. Antisémitisme, culte de la force, détestation de soi : portrait en noir de celui qui eut l'espoir fou de soigner par la politique un malaise personnel.

Pages 26 et 27

DOSSIER

États-Unis : racines, crise et déclin

La violence surgie des ghettos noirs éclate sur les écrans du monde entier. Mais il y a aussi la crise économique, le système scolaire qui va à vau-l'eau, etc. Crise passagère ? Déclin amorcé ? « Le Monde des livres » fait le tour des plus récentes publications en matière d'américanologie.

Pages 30 et 31

Le livre des fugitifs

Deux jeunes femmes, l'une juive l'autre palestinienne, se croisent. Le Clézio compose un roman sur l'énigme de tous les commencements

ETOILE ERRANTE
de J.-M. G. Le Clézio.
Gallimard, 340 p., 110 F.

Le 16 mai 1948, sur la route de Siloé, près de Jérusalem, une jeune fille juive de dix-sept ans, Esther, après des années d'angoisse, de misère, de cachettes, d'errance et de traques, touche enfin au but de son interminable voyage. Elle va atteindre enfin le havre, la ville promise, *« l'endroit le plus beau du monde, où tout ce qu'on désirait se réalisait, où il ne pouvait pas y avoir de guerre, parce que tous ceux qui avaient été chassés et spoliés dans le monde, et qui avaient erré sans patrie, pouvaient y vivre en paix »*. Le convoi qui l'emmène vers la ville sainte, avec quelques dizaines de rescapés, ralentit : il croise une cohorte d'une centaine de femmes et d'enfants arabes qui sont chassés de la région par la guerre. Ils s'en vont vers un camp de réfugiés. Une jeune fille se détache du groupe. Elle a le même âge qu'Esther. Sur la première page d'un cahier à la couverture noire, elle écrit simplement son nom, Nejma, et le tend à Esther, qui y inscrit aussi le sien. Une alliance mystérieuse est ainsi scellée dans la poussière d'une route. Les deux femmes ne se reverront jamais plus, mais elles ne cesseront jamais d'être présentes l'une à l'autre.

Cette alliance est aussi le socle sur lequel se construit *Etoile errante*. La rencontre fugitive, mais que rien ne peut effacer, de deux interrogations sur le mal, sur la survie, sur l'effroyable et aveugle pilon de l'histoire : cette *ironie* dont peuvent parler légèrement ceux qui n'en sont pas les victimes. Alliance, comme celle de l'eau et du soleil, de la brume et du rocher, de la terre et du vent, de la vie et de la vie, et non mélange improbable, réconciliation bénisseuse, solidarité larmoyante des victimes.

Les signes du malheur et de la paix

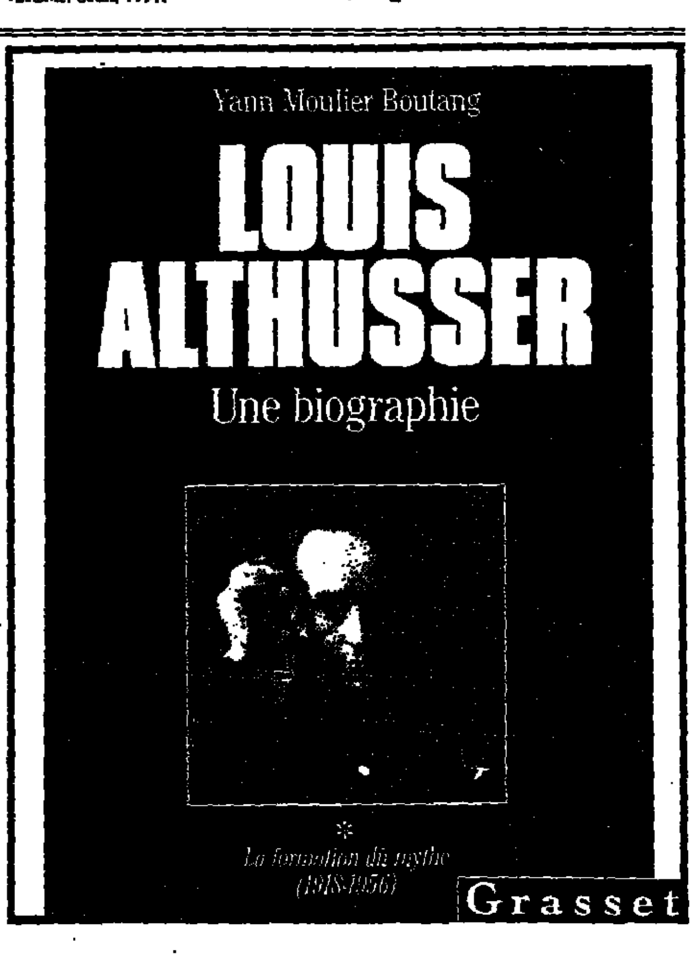
Il faut se garder de lire le roman de J.-M. G. Le Clézio pour ce qu'il n'est pas : une mise en scène bien-pensante de la nécessaire solidarité des victimes, juives et palestiniennes, qui trouveraient dans l'analogie de leurs destins les raisons de se comprendre, voire de s'aimer. Ou encore l'illustration d'une philosophie amère et désabusée de l'histoire qui murmurerait, après tant d'autres, que les persécutés d'hier sont devenus, aujourd'hui, par le simple cours des choses, des persécuteurs.

Le Clézio ne fait pas de cours d'histoire ni ne donne de leçons de politique. Son propos de romancier n'est pas de dénoncer, de dire la justice, de prêcher une idyllique fraternité. Il va beaucoup plus loin, beaucoup plus profond ; il cherche les signes du malheur et ceux de la paix au cœur même de la vie, dans l'affrontement avec le temps et avec les éléments ; avec le soleil et avec la terre, avec la naissance et avec la mort, avec l'énigme des origines et l'énigme de l'avenir, avec la mémoire indispensable et l'oubli sans lequel rien ne se répare.

La manière dont Le Clézio parle de l'histoire, de notre histoire récente, palpitante, tout à la fois ineffaçable et fugace, n'est pas très éloignée de celle d'un autre des grands écrivains français de notre époque, Claude Simon.

Pierre Lepape

Lire la suite page 28



SI LE FLEUVE ÉTAIT WHISKY
de T. C. Boyle.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Robert Pépin,
Grasset, 317 p., 130 F.



LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Swift, whisky et rock'n'roll

THOMAS CORAGHESSAN BOYLE revient de loin et ira très loin, très haut. On peut l'affirmer sans hésiter parce qu'il y est déjà allé, avec un roman prodigieux, *Water Music*, traduit, en 1988, chez Phébus, qui lui a valu d'être comparé à Fielding et à Garcia Marquez. En France deux autres romans ont paru, *la Belle Affaire* (Phébus) et *Au bout du monde* (Grasset). Aujourd'hui un recueil de nouvelles, *Si le fleuve était whisky*, donne un éventail généreux de son talent multiple et de ses différents registres. Drôle, affreusement drôle parfois, capable d'une grande tendresse et aussi d'une mélancolie noire, Boyle est un satiriste virtuose qui joue de tous les instruments, ne se prive d'aucun des plaisirs de l'écriture, y compris celui de recourir parfois à une pointe de cruauté. Un Swift à l'ère du rock'n roll.

De son vrai nom Thomas John Boyle, il est né le 2 décembre 1948 à Peekskill, dans l'Etat de New-York. D'une famille de vieille souche irlandaise, il a remplacé son deuxième prénom par celui plus coloré de Coraghessan qui sent bon la verte Erin, et accroche l'oreille. Nous sommes cinq milliards sur cette planète à réclamer un peu d'attention, a-t-il expliqué un jour. En Angleterre toutefois, il ne publie qu'avec ses initiales T. C., pour ne pas agacer une partie du public. Il est né dans la misère aussi. Son père, conducteur de bus, avait été élevé dans un orphelinat et mourut en 1972, d'alcoolisme. Sa mère, secrétaire, mourut quelques années plus tard, des mêmes bouteilles. Le jeune Boyle semble n'avoir pas ouvert un livre avant l'âge de dix-huit ans. Il se décrit lui-même comme un paumé à cette époque, un clochard, un drogué, poursuivant à cloche-pied de très vagues études, tâtant du saxophone et de la clarinette, mais pas assez doué ni appliqué.

CE n'est qu'assez tard dans l'adolescence que Boyle découvre la lecture, avec John Barth et Marquez, Pynchon et Ionesco. Ayant à choisir entre l'engagement au Vietnam et l'enseignement, il devient professeur face à des durs à cuire, dans un quartier de taudis de sa ville natale. L'illumination lui vient peu après, quand il est accepté au fameux atelier de création littéraire de l'université d'Iowa, où il suit les cours de John Cheever et, surtout, John Irving, lui-même ancien élève de ce vivier d'écrivains qui fait rire un peu vite les romanciers européens. Nous croyons au génie révélé, à l'inspiration née du tourment, à l'apprentissage en solitaire, au grand sacrifice de soi à la Bernard Palissy. Les étudiants américains pensent plus modestement, et surtout de façon plus pragmatique, que la technique romanesque peut s'apprendre aussi bien que la mécanique automobile, et qu'on gagne beaucoup de temps en suivant quelques conseils, quelques trucs d'un métier qui n'en est pas un, peut-être, mais qui obéit aussi à des règles d'effort et de séduction. Ce qui n'empêche ni le génie, ni l'inspiration, ni les grandes orgues, au contraire. Nombre d'auteurs européens gagneraient à ces cours de natation spirituelle, mais c'est un autre débat...

Après un premier recueil de nouvelles, non encore traduit, où il est déjà question de l'amour que portent les femmes zoologues aux grands singes et des difficultés de l'*homo sapiens* à comprendre les réactions de sa femelle, surtout quand elle est moderne et libérée, Boyle publie *Water Music*. Le roman est ample (plus de 700 pages en français) et ambitieux, mêlant plusieurs intrigues, dont une criminelle, aux tribulations de l'explorateur écossais Mungo Park qui, entre 1795 et 1805, s'interrogea courageusement sur le sens dans lequel coulait le Niger.



LARRY BARNS

T.C. Boyle : affreusement drôle, parfois...

L'ACCUEIL de la critique fut enthousiaste. Pour se reposer de ce long travail, Boyle entreprit une «pastorale», sur les déboires d'un hippie tentant désespérément de faire fortune en cultivant la marijuana sur une grande échelle (*la Belle Affaire*). Son troisième roman, *Au bout du monde*, renoue avec le paysage de son enfance, les bois autour de l'Hudson, et remporte, en 1988, un très beau succès.

Les nouvelles qui paraissent aujourd'hui – dans une traduction magistrale et pleine de verve de Robert Pépin, qui s'était déjà chargé de *Water Music* – sont de forme et d'inspiration variées, souvent ironiques et proches du pastiche. *Dur à vendre* est la conversation au téléphone d'un agent-conseil en marketing qui appelle Los Angeles depuis Téhéran, où il est en train d'essayer d'améliorer l'image de l'ayatollah pour le rendre sympathique et l'afficher sur Santa-Monica-Boulevard. Il a du pain sur la planche. *Fougou à pleurer* nous introduit dans les cuisines d'un restaurant italien, chez Albert d'Angelo, à New-York, au moment où sévit une impitoyable critique gastronomique, Willa Frank, qui fait et défait les réputations du jour au lendemain et qui, fâcheusement, n'aime rien. Albert manœuvre habilement pour circonvenir la belle Willa et lui faire goûter ses spécialités. Mais Willa n'a de goût pour rien, sinon peut-être pour le fougou, ce petit poisson japonais qui contient un poison mortel et dont, à très petites doses, on retire une sensation d'anesthésie locale. C'est aussi gai, aussi contemporain que ces grandes combinaisons de plastique que l'on doit revêtir pour batifoler dans *Amours modernes*.

Le diable et Irv Cherniske est un pastiche de Hawthorne, où un agent immobilier vend son âme au Malin pour faire fortune et *Miracle à Ballinspittle* est une parodie de Joyce, avec Irlandais buveurs et statue de la Vierge qui engueule les ivrognes. Boyle, du reste, avait déjà présenté *Water Music* comme une vaste parodie de Dickens. Mais tout n'est pas comique dans ce recueil. *La Maison qui coulait* est une histoire de vieillesse naufragée poignante, où une veuve inonde sa maison et ses voisins, comme le père dans *Si le fleuve était whisky* se noie dans la vodka et l'eau du lac halluciné (souvenir d'enfance de Boyle, probablement). En revanche, est-elle tragique ou loufoque l'histoire de la dame aux singes qui se retrouve avec son chimpanzé furieux dans un petit avion sans pilote, en vol vers la mort?

Notre préférence ira à l'histoire irrésistible de Zoltan le Hongrois qui s'habille d'un collant rouge sale, de baskets rouges, d'une cape rouge et d'un bonnet de bain rouge, avec lunettes de natation et se présente comme un phénomène mexicain, la Mosca humana, la mouche humaine. Il veut être célèbre, à tout prix, et prend un agent. Pendant huit jours il reste accroché sans manger dans un filet suspendu au flanc d'une tour, puis il vole, cramponné à l'aile d'un DC10, après quoi il traverse les Etats-Unis, du Maine à la Californie, attaché sous un gros camion au ras du sol. La Mouche humaine n'a peur de rien, survit à tout pour sa célébrité, décolle à moto pour sauter vingt-six camions d'un coup et s'écrabouille comme un insecte. Un célèbre insecte, certes, mais mort. Il y a dans cette silhouette absurde et obstinée quelque chose de pathétique que l'on trouve dans les meilleures pages de John Irving.

L'AUTEUR doit être drôle aussi. Il enseigne la littérature anglaise à l'université de Californie et donne des conférences où il garantit aux étudiants de les rembourser s'il ne les fait pas rire comme des malades. Il est mince, barbichu, coiffé d'une sorte de banane blonde, porte un anneau à l'oreille gauche et des vêtements très voyants. Il est marié, père de trois enfants et, jusqu'à une époque récente, jouait du saxophone dans un groupe de rockabilly nommé Les Ventilateurs.

TEXTES RETROUVÉS
de Pierre Drieu la Rochelle.
Avant-propos
de Jean-José Marchand,
éd. du Rocher, 237 p., 120 F.

TANT QUE VOUS PENSEREZ A MOI
entretiens d'Emmanuel Berl
et Jean d'Ormesson,
Grasset, 206 p., 89 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Le désespoir est-il une excuse ?

COMMENT devient-on fasciste lorsqu'on s'appelle Pierre Drieu la Rochelle et que l'on est intelligent ? Comment l'esprit rejoint-il le camp du fanatisme et de la Gestapo? «*Oui, je suis un traître*, avouait Drieu la Rochelle vers la fin de son existence. *Oui, j'ai été d'intelligence avec l'ennemi. J'ai apporté l'intelligence française à l'ennemi. Ce n'est pas ma faute si cet ennemi n'a pas été intelligent.*» Mais les pirouettes n'expliquent rien... Philippe Soupault affirmait n'avoir jamais entendu rire ce jeune homme à «*l'élégance britannique*» et l'avoir «*vu très rarement sourire*». Le désespoir est-il une excuse? Et la flamboyante littérature, inspirée par le dégoût de soi-même, peut-elle faire oublier le reste? Que vaut la mythologie des écrivains lorsqu'elle s'entache de cet antisémitisme qui est le fantasme et la revanche de la bêtise internationale?

Drieu, le séducteur, le dandy fasciste, avait un air de perpétuelle mélancolie, à quoi s'ajoutait je ne sais quelle mollesse dans le visage. Le revoici à travers son journal des années 1939-1945 (*lire l'article de Bertrand Poirot-Delpech, page 27*), à travers les entretiens d'Emmanuel Berl avec Jean d'Ormesson et dans ces *Textes retrouvés*, parmi lesquels figurent des lettres à Charles Maurras, à André Gide, à Jean Paulhan, à François Mauriac et le récit d'une visite à Georges Clemenceau.

Né le 13 janvier 1893 à Paris, Pierre Drieu la Rochelle avait été précédé de quelques mois par Emmanuel Berl, qui allait être son ami. Il devançait d'une année Louis-Ferdinand Destouches, dit Céline. Mais la République française ne se demandait pas quel serait le visage de cette génération. Elle s'occupait d'autre chose. Elle guillotinait les anarchistes, et cela devenait une sorte d'habitude. Drieu la Rochelle fut un collégien de la Plaine Monceau, dans le dix-septième arrondissement.

C'était sans doute le rendez-vous de la rêveuse bourgeoisie. Il espérait et voulait ne jamais vieillir. C'est une promesse que se fait surtout la jeunesse des beaux quartiers, car elle est mal informée. Drieu «*s'enivrait*» à la lecture de Frédéric Nietzsche et de Gabriele D'Annunzio, tandis que Berl écoutait les leçons de philosophie de monsieur Henri Bergson.

Le jeune Emmanuel connut très tôt le malheur d'être orphelin et l'avantage d'être rentier. Il partageait son temps entre les voyages et l'étude de Fénelon. Quelle est votre profession? Fénelonien... Pourquoi pas? Cela vaut bien les autres métiers : caporal-chef, receveur de l'enregistrement ou arboriculteur.

Cependant, les études d'Emmanuel Berl étaient démodées, car Fénelon enseignait le «*quiétisme*», c'est-à-dire le détachement. Et l'époque préférait «*s'agiter*». Elle aimait trop «*la vitesse et le bruit*», ainsi que «*la véhémence des passions*». Pierre Drieu la Rochelle était du parti de la véhémence et de l'anxiété. A vingt ans, il eut pour la première fois l'envie de mourir. «*Je commençai à goûter cette ivresse d'éloignement qui précède et facilite le suicide*», écrit-il dans son *Journal*.



Drieu la Rochelle vu par Berenice Cleeve

En 1914, il pensa que «*les époques chaviraient les unes par-dessus les autres*», comme il le note dans ses *Textes retrouvés*. Il crut deviner chez ses camarades «*des pressentiments anciens d'hommes qui avaient été déjà recrutés par les Louis et les Napoléons*». Au début, il confondit le sport et la guerre, mais il déchanta très vite, jugeant celle-ci fort ennuyeuse. Il fut blessé à Charleroi, en Champagne, puis à Verdun. Cela brisa la monotonie dont il se plaignait, mais sa jeunesse eut un goût de cendres.

EMMANUEL BERL faillit mourir, lui aussi. Un obus explosa tout près de lui, alors qu'il lisait une lettre de Proust. Après la guerre, le «petit Marcel» le reçut dans sa chambre et lui donna des leçons de littérature pour le récompenser d'avoir survécu. Les deux hommes se disputèrent sur l'amour, et Proust jeta ses pantoufles à la figure de son élève. Ces mésaventures – moins les pantoufles que les obus – firent d'Emmanuel Berl un pacifiste inconditionnel. Cela convenait à son tempérament et s'accordait avec le quiétisme.

Drieu la Rochelle se mit à flirter avec les surréalistes . «*Mangez de la poudre d'étoiles. Vous serez poète*», recommandait-il dans la revue *Littérature*, en 1920. Toutefois, c'était un malentendu qui allait vite se dissiper. Et Drieu prit la défense de Maurice Barrès lors du procès que l'on fit à celui-ci.

Il n'avait ni le genre ni les ambitions des surréalistes. Il nourrissait des rêves de «*grand siècle*» dans une France qu'il trouvait décadente. «*Tout s'enlisait en Europe, et les patries, comme des jeunes femmes aimées, perdaient leur sourire et leur sang. Il était bien tard pour venir sur la terre*», écrit Roger Nimier, voulant expliquer pourquoi Drieu «*commença un discours raisonné des malheurs d'être Français*». Raisonné? Pas sûr. Déraisonnable et chimérique plutôt. Il faut se méfier de la passion lorsqu'elle est à la fois «*malheureuse*» et «*nationale*».

DE février à juillet 1927, Emmanuel Berl et Pierre Drieu la Rochelle publièrent ensemble *les Derniers Jours*. La spécialité de ce journal, c'était le pessimisme ou les pressentiments crépusculaires. «*Tout est foutu*», annonçait Pierre Drieu la Rochelle, qui se laissait aller déjà à ses fièvres prophétiques. Emmanuel Berl avait probablement des idées moins chagrines. Le paradoxe, c'était l'amitié de ces deux hommes : le fénelonien pacifiste, d'origine juive, et le dandy funèbre et antisémite, rêvant de virilité guerrière. Dans ses entretiens avec Jean d'Ormesson (qui datent du printemps 1968), Emmanuel Berl évoque les manières de Drieu la Rochelle : «*Il ne vous quittait pas, et tout à coup il s'évaporait. Il disparaissait on ne sait comment, on ne le voyait plus.*» C'était une sorte de fuyard, que fascinaient les fantômes et les morosités de la solitude. Pourtant, il semblait avoir «*une complicité avec l'ensemble de l'univers*». Du moins, il en rêvait. Il aurait voulu tenir un des premiers rôles sur les scènes de l'Histoire. Et quand André Malraux publia *les Conquérants*, Drieu, très enthousiaste, s'écria : «*Ah, le petit copain!*» Sans doute se voyait-il parmi les personnages du roman. Lui aussi souffrait de cette maladie qui s'appelle «*l'illusion lyrique*» ...

Sombre lyrisme, car Pierre Drieu la Rochelle avait «*l'obsession de la décadence*», la hantise de la décrépitude. Et, pour lui, le seul remède à la «*fatigue*» de la France, c'était le fascisme. Emmanuel Berl jugeait «*nébuleuse*» la pensée politique de son ami. Il avait sûrement appris à modérer ses adjectifs... Et l'antisémitisme, c'était le remède à quoi? Sans doute à l'impuissance et à la faillite amoureuses. Drieu la Rochelle avait l'habitude de mêler ses déceptions historiques et sentimentales: il en rejetait la faute sur les femmes et les juifs. Les jeunes femmes juives, particulièrement. De la même façon, lorsqu'une Américaine le décevait, il incriminait l'Amérique. Détestable discours... Cet «*homme couvert de femmes*» écrivit une dernière lettre à Jean Paulhan, en 1944. «*Nous nous jouons de drôles de tours*», lui disait-il. En effet.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Drieu, la haine

Gallimard exhume le « Journal 1939-1945 » d'un homme qui eut l'espoir fou de soigner par la politique un malaise personnel

par Bertrand Poirot-Delpech

JOURNAL 1939-1945
de Pierre Drieu la Rochelle.
Présenté et annoté par Julien Hervier,
Gallimard, coll. « Témoins », 520 p., 140 F.

Drieu, Althusser ! Les hasards de l'édition font bien les choses. Ces deux visages apparus ensemble aux devantures, voyez leur air de famille : même front lourd d'anciens prodiges blonds, mêmes traits boudeurs et tuméfiés par la haine de soi, mêmes regards intenses de mendiants...

Une mère trop aimée, un père honni, l'envie, gamin, de saccager les poulaillers, l'espoir fou de soigner ces malaises intimes en réformant l'humanité tout entière, des époques propices à pareilles utopies : et voilà comment deux intellectuels égarés en politique ont incarné les deux plus grandes démences idéologiques du siècle. L'ultra-fasciste et l'ultra-marxiste se feront à jamais pendant, cloués aux portes de la grange où l'Histoire exhibe ses petits nuisibles.

L'exhumation du *Journal* de Drieu entre 1939 et 1945 prouverait, s'il en était besoin, que le sens des livres dépend du temps où ils sont lus. Avant l'arrêt Touvier, ou s'il est cassé un jour, ces éructations pronazies et antisémites n'auraient pas rendu le même son. Que l'empire communiste ait sombré ajoute au pathétique des vœux ultimes du collabo pour le triomphe de... Staline !

Fallait-il publier des pages où s'embrouillent enfantillages et ignominies ? Par principe, oui : liberté pour les ennemis de la liberté ! Et il n'est pas inutile de comprendre comment un homme courageux, patriote et talentueux en est arrivé là. Drieu fut un des pires, mais en ruminations privées plus qu'en actes. C'était un bon écrivain, qui aurait mieux fait de croire davantage à son œuvre. A la sortie du cauchemar, il a réclamé la mort, au lieu de s'esbigner dans des couvents, et il se l'est donnée lui-même. N'oublions pas non plus les tranchées de Quatorze, où violence et ordre furent sanctifiés, et après quoi il y aurait toujours *« de la guerre dans la nature »* (*la Comédie de Charleroi*, 1934, « Folio » p. 244).

Quand éclate la seconde guerre mondiale, le constat du réformé Drieu rejoint d'abord celui de tout ancien combattant nourri de Maurras. Si on va perdre, c'est la faute à la démocratie, à la gauche, aux instituteurs, aux juifs, aux francs-maçons, aux congés payés, à l'apéro. Mais déjà, Drieu en fait trop. Il a beau douter de son sens politique (15 septembre 1939), et se promettre de n'écrire nulle part de peur de *« dire des bêtises »* (8 mai 1940), il retourne à l'outrance imprécatoire comme à la seule drogue qui apaise son malaise personnel. A la liste des fauteurs de défaite, il ajoute normaliens, homosexuels, curés, ducs et ouvriers, qu'il s'en veut de ne pas avoir *« purifiés de ses mains »* (8 juin 1940). Et d'échafauder un programme de nettoyage par le vide qui n'épargne aucun *« métèque »*, pas même le Trocadéro et la tour Eiffel (21 juin 1940).

Le même qui se pique de géopolitique regrette que la France n'ait pas attaqué le Caucase dès la « drôle de guerre » (23 décembre 1939), et prédit que les Etats-Unis ne voleront au secours de personne, tout au plus de l'Australie (4 janvier 1941). Le vrai est qu'il s'épuise à rationaliser une haine délirante de soi et des Français, coupables de ne pas partager sa *« passion de la force, de la vertu, du commandement, de l'obéissance »* (29 décembre 1941).

Hitler, lui, l'a compris. C'est peu dire que Drieu adhère au national-socialisme. Il y retrouve ses idéaux de *« fierté physique, de l'allure, de l'héroïsme guerrier, le besoin romantique de se détruire dans un élan non calculé, excessif, fatal »*. Dès le 13 mai 1940, il s'identifie au Führer : *« Je suis au centre de son impulsion, mon œuvre, dans sa partie mâle et positive, est son incitation et son illustration. »* Avant même l'armistice, c'est décidé : il servira d' *« intercesseur »*, il participera aux *« métamorphoses européennes »* auxquelles il a *« tant songé »*. En novembre 1942, il en voudra aux Allemands... de ne pas avoir été assez loin dans la révolution *« raciste »* dont la chance s'offrait. Il aura ce cri du cœur, qui a au moins le mérite de la clarté, quand tant d'autres s'abriteront derrière la contrainte et le double jeu : *« J'aimerais mourir en SS ! »*

Le temps du mépris

L'homme a des revanches intimes et littéraires à prendre. S'il accepte de diriger la NRF sous surveillance allemande, alors que son ami Malraux le lui a déconseillé, c'est avec l'espoir torve que cet *« amas de juifs, pédés et francs-maçons »*, selon la rengaine, va *« ramper à ses pieds »* (21 juin 1940).

Le *Journal* distille le mépris envers les amis d'hier : Gide, ce *« grand impuissant »*, Aragon, *« l'onaniste langoureux »*, Jouvenel, *« ce paltoquet »*. La déception cruelle va souvent de pair avec le goût d'admirer. Doriot, vénéré avant-guerre, devient un *« métisse de flamand et d'italien »*, portant en lui *« le stupre de l'ouvrier parisien »* (7 novembre 1942). Les mélanges de sang valent injure suprême : sans plus de preuve, Laval est aussi qualifié de *« métisse »*, un juif et une tsigane l'ayant engendré, pour comble, *« derrière une roulotte »*. L'insulte pue à plein nez son Léon Daudet. Quant à Pétain, ce n'est qu'un *« vieux con »*, *« une bourrique du juste milieu »*. Le Christ n'échappe pas aux invectives.

Bien qu'il ait été *« couvert de femmes »*, et peut-être à cause de cela, Drieu, c'est connu, leur a toujours réservé un dédain dont il ne s'excluait pas. Certains aveux, sur ce chapitre, l'enfoncent lui-même avec une rage gênante. *« Je méprisais les femmes de se contenter de moi »*, a-t-il confié un jour. Que peut-on dire de pire sur soi ? Misogynie et impuissance s'étalent. Drieu a choisi ses épouses riches, parce qu'il était incapable de gagner sa vie, et il leur en a voulu de cette dépendance dorée. C'était bien la peine de choisir si élégamment ses cravates !

Peu à peu, le jouisseur ambigu des bordels d'avant-guerre boude jusqu'à son plaisir. La chair n'est plus pour lui qu'une *« réminiscence »* (28 octobre 1942), qu'une occasion de sadisme : *« La seule façon de posséder une femme est de la faire souffrir »* (5 janvier 1943). La bizarrerie affective s'exaspère avec la montée des périls : *« L'homme est seul parce qu'il est Dieu ; les femmes n'ont pas d'âme »* (8 juin 1944).

Si l'antisémitisme se manifeste peu en actes ou en déclarations publiques, il baigne les pages du *Journal* de toute sa pathologie. Certaines pages d'octobre 1939, sur les défauts prétendus des juifs et des juives, lèvent le cœur par leur sottise répugnante. L'intention de nuire est là, si l'exécution ne suit pas. Des listes sont dressées, par professions. Drieu attend de *« beaux moments »* des *« nettoyages de juifs, de bicots et de nègres »* qui se profilent (6 mai 1940). Le nazisme sera jugé à l'eugénisme qu'il saura instaurer (21 mai 1940). *« Où mettra-t-on les juifs ? »*, se demande-t-il le 3 juillet 1940. A Madagascar ? Près de Munich ? Pourquoi pas ? En 1935, le camp qu'il a visité en Bavière – était-ce Dachau ? – lui avait paru d'un *« admirable confort »*, *« d'une franche sévérité »*.

Sa première femme, Colette Jéramec, ne trouve pas grâce. Il a *« toujours su »* qu'il la haïssait *« en tant que juive »*. *« Je n'ai jamais pu la baiser à cause de ça »* (7 novembre 1942). Ce n'est pas tout. Quand elle est arrêtée, en 1943, il ose la soupçonner de l'avoir *« fait exprès »*, pour qu'il soit *« obligé de la faire sortir »*. *« J'ai été assez lâche*, ajoute-t-il, *pour geindre sur son sort et la faire déchaîner »* (12 juillet 1943). A quelques mois de se cacher chez elle et de s'y donner la mort, il a encore le front de décrire des défauts physiques propres à son *« ethnie »* (24 mars 1944).

Le racisme de Drieu s'articule avec sa conviction de participer, comme Normand, à la supériorité aryenne, à on ne sait quelle virilité nordique (3 janvier 1940, juin 1944). Mais il ne se cache pas qu'il a toujours eu *« peur »* des juifs, et *« honte »* de cette peur, par réflexe *« petit-bourgeois »* (2 juillet 1944). Le héros de 14-18 reconnaît avoir épousé la collaboration par intérêt et lâcheté. Seul le souci de ne pas se déjuger le fait persister, à partir de fin 1942, dans un rôle qui lui pèse. Il l'avoue : *« Je trouve la politique beaucoup moins drôle depuis que je passe dans la catégorie des vaincus »* (17 novembre 1942).

Culte de la force

Le culte de la force brutale est indéniable, revendiqué. Un mâle doit savoir défendre physiquement sa femelle, ce dont Drieu se reproche d'être incapable. Plus tard, il se flattera de s'être endurci avec ses adversaires (18 février 1942). Même culte pour les civilisations : il estime que la barbarie et un dictateur peuvent redonner à l'humanité la virilité émoussée par l'abus de mots (17 décembre 1942). Mais il est conscient du caractère *« féminin, inverti »* de cet amour de la force (juin 1944), et du goût qu'il conserve en même temps pour les perdants. Il admire les vainqueurs tout en se sentant proche des vaincus. Il ne tarde jamais à juger perdues les causes qu'il soutient. L'admirateur des ordres musclés garde une tendresse pour les décadences que ces ordres culbutent. C'est le pourrissement de la *« réussite »* qui l'a détourné de sa chère Angleterre (7 novembre 1942).

Cette ambivalence profonde explique le glissement de sa ferveur pro-allemande vers un prosoviétisme tout aussi frénétique. La supériorité des armes est en train de changer de camp, mais le revirement vient de plus loin. Dès 1940, Drieu aime mieux que l'Europe devienne communiste plutôt qu'anglaise (22 décembre 1940). Fin 1942, il rêve de voir les cosaques sur les Champs-Elysées. Il *« mourra avec une joie sauvage, à l'idée que Staline sera maître du monde »*, et que *« la bourgeoisie en crèvera »*. Ce sera le *« retour aux valeurs, à la parfaite théocratie »* qui fera sentir *« l'omnipotence féroce de Dieu, l'inexorable airain de la loi »* (27 décembre 1942).

Détestation de soi

La mort du communisme l'aurait frustré de ses besoins de poigne barbare et d'apocalypse. Mais il lui serait resté ce qui ne lui a jamais manqué : la ténébreuse détestation de soi, dont les passions politiques dévoyées ne le guérissaient que passagèrement.

A mesure que s'approche la défaite des Allemands, Drieu anticipe la vindicte que vont endurer les collabos de son espèce. Il s'avoue et élucide son goût morbide pour les écrasements, sous celui des triomphes. Il admet son complexe d'Œdipe tourné en rage méprisante contre tout le genre humain. L'idée de châtiment mérité se précise dès décembre 1942. *« Vae victis ! Qu'on nous crache à la figure, avant de nous égorger : nous le méritons bien ! »* (27 juillet 1943). Moins de deux mois plus tard, le suicide est évoqué en clair : *« Il est dans ma ligne d'autodidacte supérieur, de solitaire métaphysicien »* (10 septembre 1943).

Quand Drieu refuse les offres de fuite en Espagne et en Suisse, sa décision est prise. Comme il le dira dans *Récit secret*, republié en annexe, il a joué, il a perdu, il réclame la mort. Jusqu'aux dernières heures, il se dénigrera, avec la même application vertigineuse qu'il mettait à salir injustement les autres.

Ce délire d'auto-accusation ne dispense pas de le juger, mais il inspire à son égard un peu de la compassion qu'il mesurait aux êtres les plus chers, et qu'il se refusait à lui-même.



Avec Robert Brasillach, lors d'un meeting du PPF, en 1943

Publier contre l'oubli

« Fallait-il publier ? Ne pas publier ? ». Eternelle question, que pose Pierre Nora – dans la collection duquel paraît le *Journal* de Drieu – en ouverture de son « avertissement de l'éditeur ».

Ceux qui ne sont pas encore convaincus de la nécessité de briser, par tous les moyens, la fanatique volonté d'oubli qui anime la France, notamment à propos de la période 1939-1945, devraient s'interroger sur le sens du non-lieu rendu en faveur de Paul Touvier (1). Quarante-sept ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, ce pays ne veut qu'une chose : ignorer, ne pas analyser, ne pas différencier. Qui, parmi les intellectuels, était « collabo » ? Qui était fasciste ? Qui faisait quoi et qui disait quoi ? A défaut de pouvoir effacer, il faut atténuer. A tout prix.

De temps en temps, en contrepoint, on brandit un spectre : il s'appelle Louis-Ferdinand Céline. L'un des plus grands écrivains du siècle, le plus grand peut-être. Un forcené de l'invective et du délire antisémite. Son cas offre tous les avantages, y compris celui de se débarrasser de ce qu'il a écrit, comme l'expliquait récemment Danièle Sallenave (2). Dans la folie de son exécration, *« la grandeur de Céline, cependant, c'est l'émotion, c'est ce langage crié, ou plutôt hurlé, ce* sarrabath, *comme il l'appelle lui-même (...). Céline aurait-il pu arrêter son* sarrabath *avant qu'il ne se cristallise en paroles de haine, en paroles idéologiques ? »*, se demandait Claude Gandelman dans un excellent dossier de la revue *Levant* (3).

On ne se soucie pas vraiment de savoir si Céline était « collabo », ou fasciste au sens où Drieu l'était. On cherche seulement s'il a « payé » autant que d'autres, Brasillach par exemple, directeur et éditorialiste du journal *Je suis partout*, dont on évite de feuilleter la collection. On constaterait pourtant que Céline n'y écrivait pas, mais qu'aujourd'hui encore on s'assoit parfois à table avec des gens qui y ont écrit.

Pour en finir avec cette confusion, on se doit, bien sûr, de publier. Publier les *Lettres* de Céline (Gallimard l'a fait en octobre). Publier le *Journal* de Drieu. Mais pourquoi s'en excuser de manière embrouillée, mettre en avant *« l'importance de l'écrivain »* et placer dans la collection « Témoins » (*« Des ouvrages hors série où les grands problèmes d'aujourd'hui apparaissent sous un angle inattendu »*) le texte d'un écrivain qui fut, un temps, directeur de la NRF ? Ne vaudrait-il pas mieux faire face au passé clairement ? Qu'est-ce que ce *« soulagement général »* mentionné par Pierre Nora, et qui aurait accueilli sa proposition d'éditer dans « Témoins » ? Un effet du désir d'oubli ? Si l'on croit qu'il faut, toujours, *lire* pour *savoir* (4), alors on publie sans faire de rhétorique.

Il ne s'agit ni de « réhabiliter » Drieu, ni de réparer « l'acquittement » dont il aurait bénéficié. Il s'agit de tout voir, l'histoire, l'horreur, la littérature, leurs ambiguïtés et leurs contradictions. D'admettre enfin que la volonté de simplifier est l'aliment du fascisme. Nous n'en sommes, hélas, pas encore là. Pour l'heure, le tableau est plus sombre : des intellectuels le plus souvent réducteurs, des magistrats qui réécrivent l'Histoire, une population confite en amnésie... Cet acharnement à ruser avec la réalité conduit au moins à l'une des vraies questions : la France a-t-elle, profondément, durablement, la tentation du « pétainisme » ?

Josyane Savigneau

(1) Voir l'article d'Edwy Plenel, « Le piège Touvier », dans *le Monde* du 22 avril.

(2) « L'œuvre, la morale et le féminin » dans *le Messager européen*, n° 5 (Gallimard) (« le Monde des livres » du 6 décembre 1991).

(3) « La folie Céline », avec des articles de Michel Eckhard Elial, Jacques Ovadia, Claude Gandelman et des lettres de Céline, dans la revue *Levant* n° 4 (Cahiers de l'espace méditerranéen, BP 354, Herzlya, Israël et 15, rue d'Estrées, 75007 Paris).

(4) Lire la chronique de Nicole Zand à propos des *Protocoles des Sages de Sion* dans « le Monde des livres » du 10 avril, et l'article d'Adam Michnik « Lisez Hitler, lisez Staline... » dans *le Monde* du 17 mars.

De Vichy à Saïgon

VICHY ET LES FRANÇAIS
sous la direction de Jean-Pierre Azéma et de François Bédarida.
Fayard, coll. « Pour une histoire du XXe siècle », 788 p., 180 F.

LECLERC ET L'INDOCHINE 1945-1947
Quand se noua le destin d'un empire
Albin Michel, 433 p., 150 F.

L'histoire de Vichy est de plus en plus affaire d'historiens et de moins en moins celle de témoins. Ainsi peut-être le Français moyen parviendra-t-il à se faire une image plus claire d'une époque qui continue, comme l'a prouvé l'affaire Touvier, à soulever les polémiques et à agiter les consciences. La publication par Jean-Pierre Azéma et François Bédarida des actes d'un colloque international organisé en juin 1990 par l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS) vient à son heure. Les contributions d'une quarantaine de spécialistes français et étrangers permettent de préciser les détails du fonctionnement du régime, ou des régimes, de Vichy. Les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, qui ont tenté une malencontreuse analyse historique, auraient pu trouver là de quoi combler certaines lacunes de leur propos.

Le colloque sur « Leclerc et l'Indochine », organisé conjointement par la Fondation qui porte le nom de l'ancien chef de la 2e DB et la Fondation pour les études de défense nationale, réunissait, au contraire, essentiellement des témoignages. Tous les participants, ou presque, qu'ils fussent universitaires, comme Philippe Devillers, militaires ou diplomates, avaient servi sous les ordres du général ou connu l'Indochine dans les mois qui précédèrent le conflit franco-vietnamien.

L'amiral Georges Thierry d'Argenlieu, haut-commissaire nommé par de Gaulle et qui appliqua brutalement, même après que ce dernier eût quitté le pouvoir, les consignes qu'il avait reçues, ne fut ménagé par personne. *« Un autoritaire qui commande peu »*, selon Leclerc. Maladroit ou machiavélique ?, s'interroge-t-on. L'amiral à son arrivée parlait d'indépendance et se faisait tancer par Paris. Leclerc parlait de *« reconquête »*. Les positions et les propos furent vite inversés.

Il ne fait aucun doute que le pragmatisme du général et les hommes de haute valeur intellectuelle dont il sut s'entourer lui donnèrent de la situation une vue beaucoup plus réaliste que celle de l'amiral, entouré d'administrateurs de la vieille école, replié dans ses convictions et crispé dans le respect des ordres gaulliens.

On peut d'ailleurs se demander si la plupart des témoins n'ont pas concentré leurs critiques sur Georges Thierry d'Argenlieu pour éviter d'atteindre une autre cible : l'homme qui, le connaissant, l'avait nommé en lui donnant autorité sur Leclerc et qui, faute de pouvoir donner un empereur au Vietnam, ne voulait d'une indépendance que royalement accordée.

Jean Planchais

OÙ TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?
Ecrivez ou téléphonez :
LIBRAIRIE (service 18)
LE MONDE DU LIVRE
60 RUE ST-ANDRÉ-DES-ARTS 75006 PARIS
☎ (1) 43.25.77.04
Code Minitel : 3615 MDL

Dans le cadre des journées consacrées à la Côte d'Azur, du 4 au 8 mai prochain, les GALERIES LAFAYETTE de New-York organisent des signatures de livres.

Édouard VALDMAN signera son livre « LE ROMAN DE L'ÉCOLE DE NICE » le 13 mai prochain à partir de 18 heures (Éditons de la Différence).

Mme Annie Cohen-Solal, conseiller culturel, parlera des artistes sur la Côte d'Azur, le 14 mai.

ROMANS

Brenner joueur

Deux courts romans sur le mode du divertissement parodique

LA VILLA SAINTE-LUCIE
suivi de **L'ENLÈVEMENT**
de Jacques Brenner.
Grasset, 246 p., 96 F.

C'est le goût du jeu qui préside aux deux courts romans que publie aujourd'hui Jacques Brenner. Non pas celui de l'invention verbale ou de l'intrigue-rébus mais, moins attendu, celui qui consiste à privilégier, comme s'en explique l'auteur dans une préface, l'humeur torturée des œuvres populaires de la fin du XIXe siècle ou le climat de constat semi-policier cher au nôtre. Dès la première phrase – *« Madame d'Esbel sortit à cinq heures »*, – le doute n'est plus permis, et les citations du *Dictionnaire des idées reçues*, qui ouvrent chaque chapitre, confirment un choix délibéré.

De riches bourgeois français liés d'amitié, des fils de famille complices, une jolie bonne qui vient susciter, dans un foyer solidement établi sur des préjugés de classe et de caste, le souffle d'une passion réprouvée... On devine la suite : l'un des héritiers met la bonne enceinte, la mère meurt, le père reconnaît en secret l'enfant qui, après son décès, accédera au rang et à la fortune – juste revanche d'une domesticité abusée. Mais, autour de cette intrigue principale, Brenner noue, en une ronde un peu folle et riche d'imprévus, les amours de passage, les *liaisons qui dégradent*, les mariages d'intérêt, le crime, le sacrifice patriotique et le mal du siècle, la syphilis.

L'Enlèvement, chronique d'un rapt d'enfants, obéit au même goût du divertissement mais sur un registre plus moderne, en ménageant, c'est la loi du genre, rebondissements, *coups de théâtre* et faux-semblants. On est, au reste, en bonne compagnie, car les allusions littéraires ne manquent pas.

Jacques Brenner avoue avoir disposé d'une importante documentation d'ordre privé pour mener à bien ces récits. Il y passe un parfum d'époque ; plus lointain dans le premier, plus proche de nous dans le second où les titres de la presse à sensation font florès. Dans le cadre étroit et conventionnel qu'il s'est choisi, l'auteur a recours à un détachement amusé, à une bonhomie cruelle, à des dialogues incisifs et à *un style lapidaire pour rénover des* genres convenus et, sous un éclairage parodique, en dégager un charme tonique.

Pierre Kyria

Le livre des fugitifs

Suite de la page 25

C'est la même façon de lier à chaque instant, presque à chaque phrase, la fragilité de l'événement – même le plus cruel, même le plus insupportable – et l'éternité indifférente des choses – *« On ne voit pas l'histoire se faire, pas plus qu'on ne voit l'herbe pousser »*, écrivait déjà Pasternak. C'est la même volonté d'ordonner le chaos du monde pour lui donner, par la seule force de l'écriture, une lisibilité. C'est encore la même conviction que l'écriture n'agit qu'en pénétrant le lecteur, à la manière d'un philtre, d'un rituel qui s'apparente à la magie.

Bien sûr, entre Le Clézio l'héraclitéen et Simon le lucrécien, les visions du monde diffèrent, et, avec elles, les rites de conviction littéraire. Dans *Etoile errante*, comme dans *Désert*, Le Clézio dépouille sa phrase jusqu'à l'extrême, jusqu'à la limite de la transparence. Il refuse, comme un parasite, tout ce qui pourrait paraître un ornement. Les amateurs de belles périodes en seront pour leurs frais et répéteront que le romancier est décidément trop élémentaire, trop simpliste, trop naïf. Tous les autres se laisseront prendre à l'envoûtement de ces phrases lumineuses qui battent avec la régularité insistante de la vague. Dans *Etoile errante*, Esther entend, sur le bateau italien qui doit la conduire enfin en Israël, un vieux rabbin qui lit, en hébreu, un passage du *Livre des commencements*. Elle qui n'a jamais vécu qu'en France et en Italie et qui n'a jamais reçu la moindre éducation religieuse ne comprend rien à la prière de l'officiant, mais elle est bouleversée par sa beauté et elle dit que le texte *« entre en elle »*. Les mots de Le Clézio entrent ainsi en nous.

Autre manière de dire qu'*Etoile errante* est un livre religieux. Non seulement parce que cette double quête d'un refuge, cette double traversée du désert s'inscrit, dans le fond comme dans la forme, comme un chapitre nouveau de la Bible, mais surtout parce que l'interrogation sur l'origine, sur la source de toute chose y est constante. Pas plus qu'il ne se veut historien ou politique, le romancier ne se présente comme *théologien* ; le lecteur serait bien en peine de dire quelle est la religion de Le Clézio, et même s'il en a une. Mais *Etoile errante*, dans sa beauté grave, *dans son rythme obsédant*, dans les échos infiniment répétés de sa psalmodie, imprime la conviction qu'on se condamne à ne rien comprendre, ni de la souffrance du monde ni de sa splendeur, ni des ravages de l'histoire, ni des blessures de la mémoire, ni des cicatrices du temps, si l'on ne se tourne pas obstinément vers l'énigme des commencements, vers le mystère de la création, vers l'aube de toutes les renaissances. Et cela ne vaut pas, bien sûr, que pour les Israéliens et les Palestiniens.

Pierre Lepape

COMPLEXE SAINT-NICOLAS
2 à 6 rue Saint-Nicolas, 33800 BORDEAUX
Tél. 56 91 62 90 ; 56 31 22 66 ; Fax. 56 31 23 00
Unique en Europe : 2 librairies spécialisées pour collectionneurs et amateurs :
LIBRAIRIE POPULAIRE CASTERA
Spécialiste littérature populaire XXème siècle : B.D., Policier, S.F., Litt. enfantine, etc... catalogue 100 p. ill. contre part. aux frais de 25 FF
LE PETIT SAINT-JAMES
Erotisme, Pin-up, Mode, revues U.S.
Liste de catalogues contre enveloppe timbrée.

ACTUALITÉS

Au Festival du crime de Saint-Nazaire

Bonjour Berlin

Comment n'y pas voir un symbole ? C'est sur le port de Saint-Nazaire, ouvert à tous les vents, en face de l'énorme base sous-marine, monstre tapi dans la rade depuis les terribles années 40, que s'est tenue, dans une ancienne et vaste discothèque désaffectée, la cinquième édition du Festival du crime de Saint-Nazaire, lors du week-end prolongé *du 1er mai. Et les deux auteurs* étrangers invités étaient, tous *deux, de langue allemande*. Manière, parmi d'autres, de signifier que Saint-Nazaire se refuse à vivre sur les cicatrices de son passé, que la ville s'est tout entière *« jetée à corps perdu dans sa reconstruction, sa re-création »* (1), à laquelle participe, à sa modeste façon, l'annuel festival de littérature policière.

Le choix était d'autant plus heureux que c'est aussi sur une ville martyrisée par la guerre, une ville toute en rage de vivre, en déséquilibre constant entre passé et avenir qu'est bâtie l'œuvre de Pieke Biermann, la principale invitée, une Berlinoise de quarante-deux ans, dont on vient de traduire *Potsdamer Platz* (2), premier volume d'une *trilogie d'avant et après le Mur*. Singulier roman : électrique, nerveux, à l'écriture rapide, aux dialogues brefs et laconiques, multipliant interjections et interruptions, qui rendent physiquement palpables la tension permanente, le sentiment d'urgence qui semblent habiter tous les personnages. *« Berlin est une ville magnétique*, dit Pieke Biermann, *qui provoque, dans un mouvement perpétuel, attraction et répulsion. »* Journalistes branchés, petits trafiquants, artistes, prostituées et flics – qui enquêtent sur la mort d'une critique lors d'une « party » destinée à lancer un nouveau groupe de rock – s'y croisent, s'y jalousent, s'y exècrent, et, plus rarement, s'y aiment. Mais toujours comme si la ville allait disparaître demain, comme si nul n'était certain de sa permanence, voire de sa réalité.

Journaliste, c'est parce qu'elle ne supportait plus ces magazines *« vides, propres, sans aspérité, quand la vie est difficulté et contradiction »* que Pieke Biermann a décidé, par le biais du roman noir, de mettre en scène *sa* ville. Avec succès : en Allemagne, elle a vendu près de 30 000 exemplaires de *Potsdamer Platz*, puis des deux romans qui ont suivi.

Elle illustrait, ainsi, de la meilleure façon qui soit, *l'actualité du* thème choisi, cette année, pour *le festival* : *« Noir de femme »* (3). Exposition, spectacles, débats (*place de la femme et image de* la femme dans la littérature criminelle) : avec un budget de 450 000 francs – le dixième de celui de feu le festival de Grenoble, – Saint-Nazaire a fait le choix de la modestie et de la convivialité, qui n'excluent pas une parfaite organisation. Ville *de tous les départs*, elle sait aussi fasciner ses hôtes de passage.



Pieke Biermann

Bertrand Audusse

(1) Selon une expression d'Anne Bihan dans un excellent numéro de la revue *Autrement* sur « Saint-Nazaire, port de toutes les littératures » (coordonné par Jean-Bernard Pouy, mars 1992, série « France », 215 p., 110 F.)

(2) Rivages/noir, traduit de l'allemand par Michèle Valencia, 203 p., 49 F.

(3) Sous ce même titre, Gallimard a publié, à l'occasion du festival, en « Série noire » non numérotée, un recueil de nouvelles contenant seize histoires de femmes racontées par seize hommes (James Crumley, Tonino Benacquista, Michel Lebrun, Didier Daeninckx, Patrick Mosconi, Marc Villard...). *Tiré à 20 000 exemplaires, il* sera offert, à partir de juin, à tout acheteur de trois « Série noire ».

Les embarras de Genève

Le sixième Salon du livre a été un succès public. Mais les prix ont fait grincer des dents

Le sixième Salon du livre et de la presse, qui s'est tenu du 29 avril au 3 mai au Palais des expositions de Genève, a attiré cette année 7 000 visiteurs de plus que l'an passé, soit 130 000 personnes. On a aussi remarqué beaucoup plus de jeunes que les années précédentes. En dépit d'une certaine morosité les deux premiers jours, les ventes de livres ont été bonnes. Les séances de dédicaces – moins tapageuses que celles de l'année dernière – ont connu un succès certain et les écrivains, les éditeurs et surtout les diffuseurs ne cachaient pas leur satisfaction.

La curiosité du public a été attisée par la diversité des manifestations destinées à répondre aux intérêts les plus variés. Les amateurs de littérature étaient impatients de connaître les noms des lauréats des prix octroyés. Cependant, certains choix ont été accueillis avec réticence. Il en fut ainsi pour le prix Jean-Jacques Rousseau (d'un montant de 50 000 francs suisses) offert par la Ville de Genève et décerné à Albert Jacquard pour son essai *Voici le temps du monde fini* (Seuil).

Quant au prix Colette, attribué à Yves Berger *(voir notre encadré)*, il a provoqué l'agacement, pour ne pas dire l'indignation de la critique genevoise. C'est ainsi qu'André Clavel, dans *le Journal de Genève*, constate que *« celui qui n'a pas son pareil pour intriguer à la saison des prix vient donc d'être récompensé par ceux qu'il a lui-même promus. (...) Elémentaire, ma chère Colette ! Ces navrantes considérations sur les renvois d'ascenseur n'enlèvent d'ailleurs rien aux indéniables qualités de* l'Attrapeur d'ombres ». Les autres chroniqueurs ont exprimé à peu près les mêmes griefs.

De nombreux débats ont retenu l'attention du public, dont celui organisé par l'Office Rhône-Alpes du livre et *le Monde* sur « Edition francophone et centralisme » (sous-entendu « parisien »). On se félicitait aussi du succès remporté par le stand « Aventures de presse (les journaux meurent aussi) » ; il s'agit d'une remarquable collection de M. Charles Pochon consacrée aux publications qui n'ont pas survécu au-delà de quelques numéros ou même qui sont restées au stade de l'impression du numéro zéro.

Un des aspects les plus sympathiques de ce salon a été l'opération « Don du livre » menée par des bénévoles et consistant à récolter, parmi les visiteurs, des livres, principalement en français, provenant de leur bibliothèque privée et destinés à d'autres bibliothèques, à des écoles et à des lecteurs de pays tels que le Sénégal, Haïti, Madagascar, l'île Maurice ou la Roumanie. Des milliers de livres ont ainsi été recueillis.

Isabelle Vichniac

La satisfaction d'Yves Berger

Le quatrième prix Colette, doté de 35 000 francs suisses par la fondation Armleder, a été attribué, lundi 4 mai, à Yves Berger pour *l'Attrapeur d'ombres* (Grasset) (1), au premier tour de scrutin par cinq voix contre une à Michelle Tourneur pour *la Soie* (Gallimard) et une à Françoise de Maulde pour *le Séjour à Hollywood* (Gallimard) (2).

Quelles que soient les qualités de son livre, le directeur littéraire des éditions Grasset, « grand manitou » des prix littéraires, *ne s'étonnera sans* doute pas que l'on sourie – ou *que l'on grince des dents* – en apprenant qu'il vient d'en recevoir un... Apparemment, Yves Berger tenait beaucoup à ce prix Colette, bien qu'il ait été, jusque-là, décerné à de jeunes écrivains (François Sureau, Hervé Guibert et Marc Lambron). Il espérait déjà l'obtenir il y a deux ans. Mais après de belles empoignades *dans le jury (qui compte trois* auteurs Grasset sur sept *jurés), le prix était revenu à* Hervé Guibert pour *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie* (Gallimard). La morale de l'histoire ? La satisfaction quasi enfantine d'Yves Berger faisait plaisir à voir et le prix Colette perd un éternel candidat encombrant.

Jo. S.

(1) Voir le feuilleton de Michel Braudeau dans *le Monde* du 10 avril.

(2) *Le Monde* du 2 mai.

Le livre pratique au grand jour

*Pour la deuxième année consé*cutive, une vingtaine parmi les plus grands éditeurs de livres pratiques se regroupent au printemps (saison symbole de la reprise d'activité) pour une opération visant à promouvoir le dynamisme de leur secteur.

A cette occasion, un nouveau logo apparaîtra sur les signets et sacs dans les librairies et grands magasins avec le slogan « Le livre pratique change la vie ».

En effet, longtemps relégué dans l'arrière-fond des librairies, le livre pratique peut aujourd'hui se montrer au grand jour : avec un chiffre d'affaires de 1 039 milliards de francs en 1991, il résiste mieux à la crise que les autres secteurs du livre et arrive au troisième rang des exportations derrière la littérature et les ouvrages scolaires.

□ **Table ronde avec Predrag Matvejevitch.** – *Le poète croate Predrag Matvejevitch participera à une table* ronde autour de son dernier livre, *Bréviaire méditerranéen* (Fayard), mercredi 13 mai, à 18 h 30, à la Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil à Paris. Avec François Fejtö, Nedim Gürsel, Henri Meschonnic, Danièle Sallenave et Vassilis Vassilikos.

SCIENCE-FICTION

Les chimères de Robert Reed

LE LAIT DE LA CHIMÈRE
de Robert Reed.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Bernard Sigaud.
Robert Laffont.
coll. « Ailleurs et demain ». 135 F.

LE TRÔNE DE DIAMANT
de David Eddings.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par E. C. L. Meistermann.
Olivier Orban, 130 F.

L'HÉRITIER DE L'EMPIRE
de Timothy Zahn.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Demuth.
Presses de la Cité, 110 F.

D'UN MONDE L'AUTRE
de Tom de Haven.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Eric Wessberge.
J'ai lu, coll. « S-F/Fantasy ». 33 F.

LE thème des manipulations génétiques est de ceux que la S-F récente explore avec une particulière dilection. Il est vrai que la transformation concertée du matériel génétique n'appartient plus au domaine de la spéculation, mais est devenue une expérimentation courante qui a même ses applications industrielles. Ce champ nouveau de la recherche biologique ne va pas sans poser de problèmes d'ordre moral et éthique dès qu'on imagine les développements qu'il pourrait connaître appliqué à l'espèce humaine. *Le Lait de la chimère* (1), le nouveau roman de Robert Reed, révélé il y a quelques mois par *la Jungle hormone*, se nourrit de ses interrogations, mais il donne du thème une version feutrée et doucereuse... C'est que Robert Reed a choisi comme personnages principaux une bande d'enfants, cobayes de manipulations génétiques mal contrôlées qui en ont fait des écoliers un peu marginaux, décalés, dotés de dons particuliers. Celui de Ryder – la faculté de se remémorer parfaitement le moindre de ses souvenirs – est souvent mis à contribution dans le récit qui se présente comme une sorte de chronique éclatée nous contant la façon dont la bande a été formée, les rapports qu'entretiennent ses membres et leurs jeux dans ce *no man's land* urbain où ils ont érigé leur cabane. Mais le roman ne se résume pas à cette jolie chronique sensible d'une enfance pas tout à fait comme les autres, il nous raconte aussi la façon dont ces enfants du futur vont être étroitement mêlés par leur rencontre avec le génial docteur Florida, savant et homme d'affaires qui prend pour eux des allures de père Noël pressé ou de Bon Dieu triste, à une catastrophe planétaire qui trouve source également dans des manipulations génétiques et un dessein grandiose...

Le *« prière d'insérer »* évoque Theodore Sturgeon : on ne saurait mieux situer la veine de ce *roman* entêtant dont on n'est pas près d'oublier les dernières pages.

FAUTE sans doute d'avoir voulu ou pu poursuivre au cinéma la saga de *la Guerre des étoiles*, George Lucas a choisi de demander à l'écrivain Timothy Zahn de faire revivre la princesse Leia, Yan Solo et Luke Skywater dans un cycle romanesque dont le premier tome vient d'être traduit : *l'Héritier de l'empire*. Tous ceux qui ont aimé la trilogie cinématographique (2) retrouveront avec plaisir les héros de cette épopée galactique dans ce *space opera* trépidant qui a su en conserver l'esprit et la manière. Alors que l'Alliance rebelle entreprend d'asseoir un pouvoir encore fragile, un amiral de la flotte impériale reprend la lutte, avec quelques nouveaux atouts en poche. L'aventure recommence...

LE *Trône de diamant*, de David Eddings est, lui aussi, le premier volume d'un cycle, mais il relève de la *fantasy*, d'une *fantasy* dans la lignée de Tolkien : *monde* moyenâgeux où s'opposent, de *façon manichéenne, magiciens* « blancs » et magiciens « noirs », *récit d'une quête à tiroirs qui* amène les protagonistes à parcourir *de nombreux territoires et à* visiter de fort diverses « civilisations », *luttes de divinités en* arrière-plan... Mais cette *fantasy* *est menée sur le rythme d'un* roman de cape et d'épée, avec son cortège de chevauchées, de duels et de batailles, de trahisons et de *guets-apens, d'intrigues de palais* ou de cour des miracles. Autant dire que le lecteur, *entraîné dans* un tourbillon de péripéties, n'a pas *une seconde de répit* et que, comme Eddings a pris bien soin de *placer* sa quête sous le signe du suspense, il n'en demande justement *pas !*

D'*UN monde l'autre*, la première Chronique du vagabond, de Tom de Haven, appartient aussi à la *fantasy*, mais sa facture est d'une totale originalité. Le roman confronte deux mondes – le nôtre, représenté par une grande ville américaine, et la contrée imaginaire de Loswithal où s'affrontent des mages aux titres évocateurs, mage des stryges et des faveurs contre mage du froid de la rue du Néant ! – et entrecroise, avec beaucoup de virtuosité, deux intrigues qui déploient leurs circonvolutions d'un monde à l'autre. Dans ce volume, Tom de Haven campe une panoplie de personnages excentriques, comme Geebo le clochard amnésique, digne du *Robin Williams* de *Fisher King*, ou Jack, le vagabond du roi, et les fait converger vers le très délirant épisode de l'hôpital Saint-Vincent. Rien qu'à sa façon d'amorcer cette extravagante histoire, on se prend à attendre la suite avec quelque impatience...

Il convient de signaler, pour conclure, l'exceptionnelle qualité des textes retenus par Patrice Duvic pour l'anthologie *Futurs tous azimuts* (3) : toutes les nouvelles réunies dans ce recueil mériteraient d'être citées. On avouera toutefois une légère préférence pour le *Hublot sur l'été* de Judith Moffett.

Jacques Baudou

(1) Pour une fois, le titre français est plus riche et plus juste que le titre original...

(2) Presses pocket vient d'en rééditer les trois novelisations : *la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi.*

(3) Presses pocket, coll. « Science-fiction », 36 F.

★ Deux études universitaires méritent d'être ici remarquées. *Dans le Miroir de la sorcière* (José Corti), Jean Fabre entreprend une analyse du genre fantastique qu'il définit comme une littérature du surnaturel angoissant et dans lequel il voit la résultante cathartique de l'opposition entre deux types de mentalités occidentales : la mentalité magique et la mentalité positive, rationnelle. Dans la seconde partie de son *essai, il tente d'établir une évolution du* genre qui le conduit vers ce qu'il appelle « l'abstraction tragique ».

Roger Bozzetto analyse, lui, deux littératures de l'imaginaire, le fantastique et la science-fiction, dans *l'Obscur Objet d'un savoir* (Publications de l'université de Provence-Aix-Marseille). Il en retrace l'émergence, l'évolution, les réceptions critiques pour montrer enfin la place non négligeable qu'elles occupent dans l'imaginaire moderne.

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

PENSER AVEC ARISTOTE
Etudes réunies sous la direction de Mohammed Allal Sinaceur, préface de Federico Mayor. Ed. Erès, 890 p., 380 F.

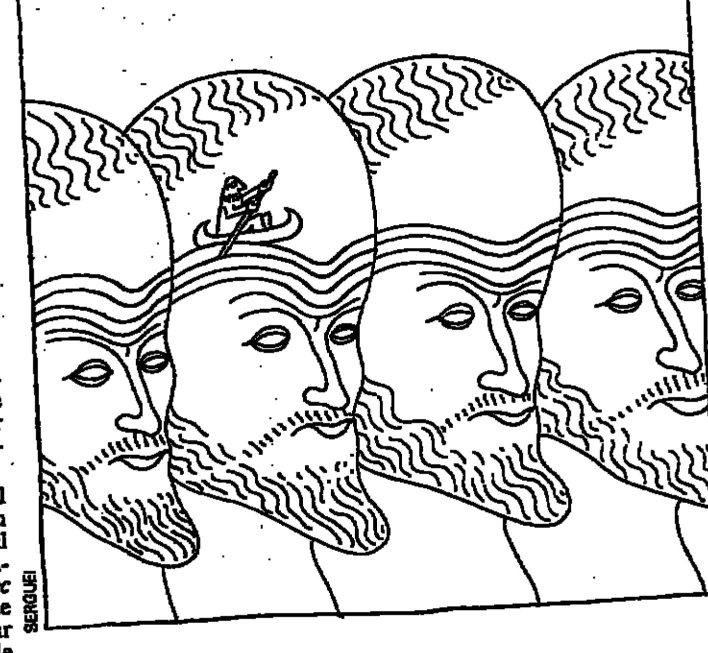
INTERPRÉTATIONS PHÉNOMÉNOLOGIQUES D'ARISTOTE
de Martin Heidegger. Traduit de l'allemand par J. F. Courtine, préface de Hans-Georg Gadamer, édition bilingue, Ed. TER, 60 p., 69 F.

Aristote toujours recommencé

VOUS souvenez-vous? Le *Journal du séducteur* est présenté par Kierkegaard comme un manuscrit trouvé dans les papiers de Johannes. Mais pas n'importe où. Dans un tiroir de son bureau, à l'intérieur d'un inquarto portant pour titre : *Commentarius perpetuus n 4*. Intrigué par ce titre, le narrateur commence à lire, et finit par prendre copie de l'histoire de Cordélia. Sa surprise fait supposer qu'il n'est pas vraiment familier de l'histoire de la philosophie. Si cela avait été le cas, le narrateur aurait dû se dire que ce «commentaire continu» était simplement le manuscrit d'un ouvrage... sur Aristote. Aucun penseur, en effet, n'a suscité tout au long de l'histoire qui nous sépare des Grecs une telle succession de lectures interprétatives.

Sans doute, toute grande œuvre se trouve-t-elle sujette à diverses lectures qui se sédimentent ou se fracturent selon les temps. Dans le cas d'Aristote, plusieurs traits font de cette situation commune une exception incomparable. Certains d'entre eux sont bien connus. Le fait, par exemple, que ses écrits embrassent, sous la forme d'une encyclopédie raisonnée, la presque totalité des savoirs de son temps, du «théorétique» au pratique – de la théologie à l'éthique, en passant par les sciences physiques et la zoologie. Le fait aussi que nous possédons d'Aristote principalement des notes de cours, brutes ou remaniées par ses disciples, plutôt que des écrits rédigés pour être totalement explicites. Le fait, enfin, que la première édition savante de ce corpus, celle d'Andronicus de Rhodes (dans la seconde moitié du premier siècle après Jésus-Christ, c'est-à-dire près de trois siècles après la mort du philosophe), a groupé les œuvres selon les domaines traités, non selon l'ordre de leur élaboration.

Par son ampleur et sa puissance, par son style fréquemment elliptique, par l'histoire même de sa transmission, l'œuvre d'Aristote n'a donc cessé de s'offrir aux commentaires. A tel point que l'histoire de la philosophie, dans l'Occident grec et latin, avant comme après l'arrivée du christianisme, dans l'Orient musulman aussi, se confond pour une large part avec cette extraordinaire série de transformations. Série absolument unique : en elle, se succèdent et s'entrecroisent commentateurs grecs «aristotéliciens», comme Alexandre d'Aphrodise, ou néoplatoniciens, depuis Porphyre jusqu'à Simplicius), arabes (Avicenne, Averroès), juifs (Maïmonide), chrétiens (de saint Augustin jusqu'à la scolastique tardive). L'exceptionnel destin d'Aristote traverse donc Antiquité et christianisme, fait se croiser les trois monothéismes, souligne que le monde arabe fut l'intermédiaire majeur entre l'héritage grec et la première Renaissance en Europe.



SERGUEI

MAIS tout cela n'appartient-il pas à un passé si lointain que, mis à part les historiens, nul n'aurait encore à y prêter attention? Pouvons-nous *Penser avec Aristote*? Telle est la question que pose Mohammed Allal Sinaceur dans la belle préface en forme de dialogue qui ouvre le volume publié sous sa direction. En apparence, les arguments ne manquent pas pour parquer le précepteur d'Alexandre au musée et laisser les sciences modernes poursuivre efficacement leurs programmes de travail. Le rejet d'Aristote par Descartes, qui affirme trouver des vérités sans les lui emprunter, n'est-il pas toujours actuel? Mieux : n'avons-nous pas à résoudre une foule de questions plus urgentes, plus précises, plus scientifiques? Pourquoi nous soucier des généralités chères à ce vieil esprit, qui se faisait du lieu, du mouvement, du nombre ou du temps d'archaïques conceptions ne nous concernant plus?

A quoi l'on répondra qu'il ne faudrait pas croire trop naïvement que notre modernité soit tout à fait quitte de l'antique. Que le monde est toujours ancien si l'on gratte un peu. Que *Penser avec Aristote* ne signifie pas penser comme lui, mais aussi contre lui. Que c'est en revenant aux sources de ce que nous sommes devenus que nous pouvons, en inventant de nouvelles manières de fidélité et de rupture, devenir encore ce que nous avons à être. Et qu'enfin nos temps morcelés ont sans doute beaucoup à apprendre de cette pensée où l'action était réfléchie tout autant que la théorie.

Impossible à décrire en quelques lignes, l'impressionnante mosaïque de ce volume rassemble sur neuf cents pages les contributions de près d'une centaine d'auteurs. Une partie des textes provient d'un colloque mémorable tenu en juin 1978 (!) sous l'égide de l'UNESCO, à l'occasion du vingt-troisième centenaire de la mort d'Aristote (1). Ces interventions multiples sont précédées de dix-sept études inédites qui forment à elles seules un ouvrage important. Elles abordent notamment les problèmes liés aux commentateurs anciens (Richard Sorabji), aux relations de l'herméneutique et de l'ontologie (Pierre Aubenque), aux lectures d'Aristote par les philosophes arabes (Muhsin Mahdi), par Maïmonide (Arthur Hyman), par les logiciens médiévaux et, en particulier, Guillaume d'Ockham (Joël Biard), ou encore par Leibniz (André Robinet). La qualité des auteurs et l'intérêt des thèmes abordés, qu'on ne peut même tous mentionner, forment à l'évidence un ensemble de référence. Les questions traitées sont toutefois si disparates, les problématiques si dissemblables, les textes de tout le volume si peu comparables, qu'on a finalement le sentiment que cette sommé a quelque chose à son tour d'aristotélicien : la variété des notes qui la composent appelle une élucidation. Sans doute Mohammed Allal Sinaceur nous la donnera t-il un jour prochain, sous la forme d'un nouveau commentaire créatif.

Car le propre de l'interminable aventure d'Aristote n'est pas seulement de susciter des retours périodiques à une restauration partielle de ses lignes d'analyse, comme ce fut le cas dans le néothomisme d'Etienne Gilson ou de Jacques Maritain, ou comme la philosophie morale américaine d'aujourd'hui en fournit des exemples, avec Alasdair Mac Intyre ou Martha Craven Nussbaum, notamment. Il semble que, d'une manière plus radicale, l'ouverture de nouveaux chemins pour la pensée doive, passer – régulièrement? – par une longue et difficile confrontation avec Aristote lui-même, comme par une lutte contre la gangue des commentaires accumulés autour de lui.

L'ILLUSTRATION la plus frappante en est certainement la genèse tourmentée de la pensée de Heidegger que vient éclairer aujourd'hui la publication de ses *Interprétations phénoménologiques d'Aristote*. Ce texte, qu'on croyait perdu, fut rédigé à l'automne 1922. Il s'agit d'un rapport écrit à la demande de Paul Natorp en vue de la nomination du philosophe à un poste de professeur à Marbourg. Au fil de pages extrêmement tendues, qui préfigurent la démarche qui se déploiera en 1927 dans *Etre et Temps*, Heidegger expose la nécessité de réentendre Aristote en brisant le carcan des interprétations élaborées par la théologie chrétienne. Cet Aristote délivré, arraché à une tradition qui le sclérose et l'obscurcit, va rendre un son étrange, plus authentiquement grec, à la fois proche et distant. Mais il ne s'agit nullement pour Heidegger de s'en tenir à ce retour. La «destruction» de ce qui fait écran à l'écoute de la parole d'Aristote est, au contraire, la condition première d'une confrontation critique avec l'essence même de la métaphysique, dont Aristote constitue à la fois l'accomplissement grec et le fil directeur jusqu'à Kant et Hegel.

Sans pouvoir entrer ici dans cet *«étrange parcours, plein de virages, d'écueils et de renversements»* (2), on retiendra simplement que toute l'entreprise d'Heidegger – qui demeure, quoi qu'on puisse penser de son parcours, l'une des plus ambitieuses de ce temps – s'est placée sous le signe d'un long et exigeant dialogue avec Aristote. Il en va de même aujourd'hui d'œuvres appartenant à de tout autres horizons intellectuels, comme celle du mathématicien et philosophe René Thom. Comme si, pour inventer nos libertés, nous étions condamnés au commentaire à perpétuité.

(1) Une partie des actes de ce colloque avait déjà fait l'objet d'un premier livre, *Aristote aujourd'hui*, sous la direction de Mohammed Allal Sinaceur (voir «le Monde des livres» du 19 août 1988). Ce volume épuisé vient d'être réédité (356 p., 168 F.)

(2) La formule est de Jean-François Courtine, dans une étude consacrée à ce texte, intitulée «Une difficile transaction : Heidegger, entre Aristote et Luther», qui vient de paraître dans le volume collectif *Nos Grecs et leurs modernes*, dirigé par Barbara Cassin, où figurent, notamment, des contributions de Michel Deguy, Gilles Deleuze, Jacques Derrida, Umberto Eco, Paul Ricœur et René Thom (Seuil, coll. «Chemins de pensée», 474 p. 170 F.). Nous en publierons, prochainement, un compte rendu.

Anciennes et nouvelles éditions

Editer en poche un texte aussi fondamental que le recueil connu sous le nom de *Métaphysique* est apparemment une bonne idée. Mais diffuser largement des éditions périmées et critiquables rend-il service aux lecteurs? C'est le problème que posent, après bien d'autres cas du même type, les deux versions récentes qui mettent à disposition d'un large public, pour la première fois, l'œuvre la plus difficile d'Aristote. Chez Vrin, on se contente de reprendre la traduction de J. Tricot dans sa première version, publiée en 1933, alors que la plupart des spécialistes la jugent truffée de pièges (T.I. Livres A-Z, T. II Livres H-N, 49 F chaque volume).

Chez Presses Pocket, on est carrément allé rechercher la traduction publiée au siècle dernier par Jules Barthélemy Saint-Hilaire, prétendument revue et annotée, alors que ces notes se bornent généralement à signaler les insuffisances de la traduction sans pouvoir y pallier (Agora-les-classiques. 558 p.). Sans doute faudrait-il pour chacun des livres de *Métaphysiques* (autant rétablir le pluriel du grec) faire un travail aussi soigné que celui mené pour *le livre Delta* par Marie-Paule Duminil et Annick Jaulin, dont le travail (texte, traduction et commentaire), qui inaugure la nouvelle collection *Philosophica* publiée sous la direction d'Éliane Escoubas aux Presses universitaires du Mirail (332 p., 150 F). On ne saurait affirmer que les éditions de poche interdisent en ce domaine la qualité, comme en témoignent pour Platon les réussites de Monique Canto et de Luc Brisson et pour Aristote *les Politiques*, traduit et présenté par Pierre Pellegrin (GF-Flammarion).

Pierre Pellegrin présente également une traduction nouvelle, due à Catherine Dalimier, des *Grands Livres d'éthique* d'Aristote. Sous ce titre de convention, il invite à découvrir une vivante introduction à la réflexion morale d'Aristote dans ce traité qu'on a trop souvent négligé ou méprisé. A tort. (Arléa, 222 p., 120 F.)

La splendeur d'Hippocrate

Justice est aujourd'hui rendue à celui qui sut préserver, aux frontières de la religion, l'indépendance de son art

HIPPOCRATE
de Jacques Jouanna. Fayard, 648 p., 170 F.

Est-il un savant de l'Antiquité qui ait régné aussi longtemps qu'Hippocrate? Depuis sa mort, survenue entre 375 et 351 avant Jésus-Christ, jusqu'au dix-neuvième siècle, toute médecine occidentale a pu être dite «hippocratique». Le souhait féroce et burlesque des médecins de Molière, dans leur latin de cuisine – *«Vivat, cent fois vivat, mille annis et manget et bibat, et saignet et tuat»*, – a été, en ce qui le concerne, exaucé!

C'est à ce maître naguère brocardé, aujourd'hui en passe d'être oublié, que Jacques Jouanna vient de consacrer une belle et riche étude, nourrie de citations. Hippocrate régnait non seulement sur les corps de nos ancêtres, mais sur leurs conceptions de la santé et des maladies et, au-delà, des relations entre l'homme et le milieu. Alors, les médecins brillaient dans l'observation des symptômes externes de la maladie – un exemple frappant est la description de la «carphologie», ce mouvement convulsif des mains qui semblent recueillir sans cesse des brindilles. L'empirisme les rendait capables de pronostics qui étaient parfois d'une justesse étonnante. Mais leurs possibilités d'intervention restaient le plus souvent modestes, et leur ont dicté la maxime : *«Etre utile ou du moins ne pas nuire.»* Très loin de Molière.

Le livre ne se borne pas à une évocation imprégnée de mélancolie sans nostalgie, d'humour sans dénigrement. On y trouve, certes, les bizarreries attendues, *«succussions»* à l'aide d'une échelle pour redresser les déviations de la colonne vertébrale – le croquis n'est pas de trop pour que le lecteur se représente la chose – ou divagations sur les errances de l'utérus à l'intérieur du corps féminin.

On y trouve aussi les truculences et les saveurs souvent amères de la vie. Cas extrême, scandale, le médecin Xénophon, descendant du maître, utilise son art pour parachever l'empoisonnement du pauvre empereur Claude, sous couleur de le soulager, en lui chatouillant la luette avec une plume qui, en fait, est enduite d'un poison violent.

Mais on retiendra plutôt, ailleurs, la tendresse qui se glisse dans l'observation de l'agonie d'une jeune fille blessée par une compagne de jeux, ou simplement l'acuité hallucinante de la description d'une femme qui agonise, délire, se reprend... Jouanna, impavide et fasciné, nous fait traverser cette vaste salle des misères humaines, tire du dédale des textes médecins, patients, public, sages et charlatans. Derrière toute cette fébrilité, l'image d'un homme grave et calme qui réfléchit au lieu de s'abandonner au désespoir ou aux dieux. Et conseille parfois de *«ne pas soigner»* le malade – une décision qu'expliquent la médiocrité des thérapeutiques et les vaines souffrances qu'elles entraîneront.

Les précurseurs de l'encyclopédisme

Les médecins hippocratiques, très grecs en cela, s'attachent à connaître leurs propres limites et posent un problème qui, aujourd'hui, à un tout autre niveau de soins, retrouve son actualité. Moralistes, ils ont placé très haut les devoirs, la compassion et l'abnégation du médecin : *«Le médecin voit des choses terribles, touche des choses horribles et récolte, à l'occasion des souffrances d'autrui, des malheurs personnels.»*

Le maître et ses disciples ont écrit dans le bouillonnement intellectuel de la Grèce du cinquième et du quatrième siècle. Jacques Jouanna replace en son temps l'école où s'est constituée la volumineuse collection médicale, source première de son livre. Ce fut le temps des poètes tragiques, tel Sophocle qui a fait, dans *Philoctète* ou dans *Ajax*, une place à l'évocation des maladies. D'Hérodote et de Thucydide. Des sophistes. Des philosophes Empédocle, Anaxagore. En étudiant l'écologie des maladies, les hippocratiques furent, avant Aristote, les précurseurs de l'encyclopédisme et créèrent une face originale de l'humanisme grec.

Ample tableau, qui nous fait assister à la «naissance des sciences de l'homme», en particulier l'ethnographie et l'anthropologie. Aux frontières de la religion, subtilement, Hippocrate préserve l'indépendance de son art vis-à-vis des guérisons miraculeuses opérées par Asclépios, sans pour autant jamais s'opposer au dieu : attitude purement séculière, séparant le surnaturel et le médical sans pour cela nier le premier.

Oui vraiment, après avoir mis si longtemps pour dépasser la pensée d'Hippocrate, devenus enfin beaucoup plus savants, nous ne sommes peut-être pas beaucoup plus sages que le vieux médecin empirique et rationnel, apôtre inlassable de la voie moyenne. Et sa maxime reste actuelle : *«La vie est courte, l'art est long, l'occasion fugace, l'expérience trompeuse, le jugement difficile.»*

Pierre Chuvin

Les colloques de Cerisy

Comme chaque été, l'Association des amis de Pontigny-Cerisy organise au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle plusieurs colloques, rencontres et ateliers.

Du 11 au 18 juin, «Le nouveau management public : réinvention ou remise en ordre?», quatrième école d'été sur l'organisation (Comité d'organisation : Albert Davis, Agnès Denis, Armand Hatchuel, Édith Heurgon, Isaac Joseph).

Du 20 au 30 juin, «Ethique et communication» (Direction : Philippe Breton, Serge Proulx).

Du 11 au 21 Juillet, «Le passage des frontières», autour du travail de Jacques Derrida (Direction : Marie-Louise Mallet, avec la participation de Jacques Derrida).

Du 23 juillet au 2 août, «Psychanalyse, psychiatrie et ethnologie : défi culturel et défi thérapeutique» (Direction : Jacquy Chemouni, Anne Clancier).

Du 4 au 11 août, «Le vampirisme dans la légende, la littérature et le cinéma» (Direction : Jean Marigny) et «La textique : textures élémentaires» (Direction : Jean Ricardou).

Du 13 au 23 août, «Saussure aujourd'hui» (Direction : Michel Arrivé, Claudine Normand).

Du 25 août au 4 septembre, «Un nouveau regard sur Valéry» (Direction : Nicole Celeyrette-Pietri, Brian Stimpson).

Du 7 au 14 septembre, «Paysages? Paysage?» (Direction : Françoise Chenet, Jean-Claude Wieber) et «Roger Bastide et le multiple : cultures, intercultures, hétérocultures» (Direction : Philippe Laburthe-Tolra, Louis-Vincent Thomas).

Du 25 au 27 septembre, «Les Normands en Méditerranée dans le sillage des Tancrède», sous la présidence de Louis Musset (Organisateurs : P. Bouet, M. Dosdat, D. Husson, F. Neveux).

▶ Renseignements : Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, 50210 Cerisy-la-Salle, tél. 33-46-91-66, fax 33-46-11-39 et 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris, tél. 45-20-42-03, les vendredis après-midi jusqu'au 1er juin.

DOSSIER

L'invention de la démocratie moderne

Comment les fédéralistes américains ont su concilier pluralité et unité

LA CRÉATION DE LA RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE

de Gordon S. Wood.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Delastre.
Belin, coll. « Littérature et politique », 768 p., 260 F.

Qu'ils admirent ou non le régime américain, les Français n'en ont le plus souvent qu'une connaissance assez vague, qui mêle quelques lieux communs libéraux du siècle dernier à des aperçus plus récents, mais très partiels, du fonctionnement de la présidence ou du Congrès. Ce que nous avons peine à concevoir, c'est surtout que ce peuple, *réputé pragmatique* et *politiquement modéré, doive ses institutions à la succession réussie d'un* mouvement radical et révolutionnaire et d'un projet délibéré, issu d'une réflexion profonde sur les conditions de la « république » moderne.

La publication en français de l'ouvrage classique de Gordon Wood, qui est un des plus notables chefs-d'œuvre de l'histoire et de la science politique américaines, doit, de ce fait, être saluée comme une initiative heureuse, qui devrait contribuer à une meilleure compréhension des Etats-Unis et, au-delà, des relations entre la démocratie moderne et la tradition libérale.

La Création de la République américaine s'inscrit d'abord dans le prolongement d'un autre classique de l'historiographie américaine, le livre de Bailyn sur *les Origines idéologiques de la révolution américaine* (1), qui avait montré l'importance, en 1776, d'un courant radical issu de la tradition puritaine et de la révolution anglaise, et dont le but était la régénération républicaine des Américains et non pas seulement l'indépendance des colonies anglaises d'Amérique. Pour le courant *dominant* de la révolution *américaine*, le pouvoir est en tant que tel dangereux, mais le frein le plus efficace au despotisme repose sur la participation des gouvernés aux affaires publiques, et c'est pour cela que le régime nouveau devait être autant celui de la vertu civique que celui de la liberté du commerce.

Gordon Wood, qui précise l'analyse de Bailyn, s'intéresse surtout au processus complexe qui a conduit de ce radicalisme quasi libertaire à l'adoption, entre 1787 et 1789, d'une Constitution *indissolublement libérale* et démocratique, *mais dont les* effets les plus notables ont été de renforcer le pouvoir du « gouvernement » et de créer une grande République commerçante, en contradiction apparente avec l'inspiration initiale de la révolution américaine, dont l'idéal majoritaire était celui de petites démocraties égalitaires et frugales.

Pour expliquer cette évolution, il est amené à préciser les relations complexes que la politique américaine entretient avec la tradition anglaise et à discuter les interprétations courantes – conservatrices ou « progressistes » – du tournant qui a conduit à l'adoption de la *Constitution fédérale*.

La première expérience de la révolution américaine, c'est celle des ambiguïtés de la conception anglaise de la représentation, qui était invoquée *à la fois par les insurgés américains et par leurs adversaires britanniques. L'origine de la rupture* entre les colonies et la métropole réside, en effet, dans le refus des colons de payer des taxes votées par le Parlement anglais sans qu'ils les aient « consenties » : les Américains reprenaient donc, contre l'Angleterre elle-même, le vieux mot d'ordre du Parlement contre la Couronne : *« No taxation without representation ! »* (Pas d'impôt sans représentation !)

A cet argument, les défenseurs du *statu quo* répondaient que, en fait, les Américains bénéficiaient d'une représentation virtuelle dans le Parlement et que leur situation n'était en cela pas différente de celle des très nombreux Anglais qui n'avaient pas le droit de vote. Même si ce dernier argument présentait lui-même des faiblesses évidentes, que les polémistes américains *n'ont pas manqué de mettre* en valeur (les *Américains avaient* avec leurs prétendus « représentants » des rapports beaucoup plus éloignés que les Anglais de métropole, même non-électeurs), le conflit avec le Parlement n'en a pas moins contribué à créer en Amérique une tradition de défiance envers l'usurpation représentative, qui a eu, dès la période *révolutionnaire*, des effets majeurs sur les institutions.

La tradition anglaise réinterprétée

Une comparaison avec la France de 1789 est, sur ce point, très instructive ; en France, où il fallait créer de toutes pièces un parlementarisme inexistant, on a insisté sur l'autonomie des représentants à l'égard de leurs électeurs (prohibition rigoureuse du mandat impératif), *tout en affirmant* la *priorité* absolue de l'intérêt général sur celui des différentes composantes du corps politique ; en Amérique, au contraire, on a très vite admis que la pluralité des intérêts pouvait jouer un certain rôle dans le processus politique, et surtout que le régime représentatif devait accepter une certaine limitation des pouvoirs du législateur.

Dès les origines, la révolution américaine s'est donc orientée vers ce que l'on peut appeler une *réinterprétation démocratique de la tradition libérale anglaise, dont* Gordon Wood *nous donne une analyse à la fois brillante et profonde. Les Américains reprennent à l'Angleterre deux procédés* classiques de limitation du pouvoir : le système des « freins et contrepoids » (*checks and balances*) et les Déclarations des droits (*Bills of Rights*) ; mais leur interprétation de ces arrangements constitutionnels est à la *fois plus démocratique et plus individualiste que celle qui* prévalait en Angleterre : les *Bills of Rights* s'imposent aux législatures elles-mêmes, celles-ci sont subordonnées aux conventions constitutionnelles, et les gouverneurs, héritiers du pouvoir monarchique, ne peuvent plus intervenir dans la législation.

En outre, le régime en vigueur dans la plupart des premiers Etats américains n'a pas d'aristocratie statutaire, même s'il *cherche à augmenter l'influence des meilleurs citoyens* grâce aux Chambres hautes, et il n'a donc plus la même base sociale que le *« régime mixte »* anglais, qui posait une division nette entre le peuple, représenté par les Communes, et l'aristocratie, représentée par la Chambre des lords. Enfin, si le suffrage n'est pas universel, il est plus large qu'en Grande-Bretagne, et le découpage des districts électoraux dans les nouveaux Etats est moins arbitraire.

Mi-national, mi-fédéral

C'est à partir de ces caractères de la culture politique américaine qu'il faut comprendre le tournant qui a conduit à l'adoption de la Constitution fédérale, qui continue encore aujourd'hui à régir les Etats-Unis. Le renforcement du pouvoir fédéral est issu d'une crise violente, provoquée notamment par la pression des citoyens endettés sur les législatures, qui *semblait mettre en danger à la fois l'ordre public et la propriété, et qui s'accompagnait de diverses difficultés nées de l'incapacité de la première* Confédération américaine à harmoniser la politique des différents Etats.

Pour *sortir de la crise, une convention réunie* à Philadelphie *proposa* à la ratification des Etats une Constitution organisant un système *« mi-national, mi-fédéral »* (Madison), fondé sur le transfert de pouvoirs importants au « gouvernement » central, qui devait lui-même être organisé selon un régime analogue à celui de la majorité des Etats (deux Chambres, un pouvoir judiciaire indépendant, et un exécutif « énergique »).

Dans l'historiographie traditionnelle, l'adoption de la Constitution apparaît comme une seconde fondation, qui a sauvé l'Amérique de l'*anarchie*. *Les historiens dits « progressistes » du début du siècle (notamment* Charles Beard) *y ont vu* au contraire un recul de la démocratie, provoqué par la victoire des classes commerçantes et industrielles sur les « fermiers » républicains. Le mérite de Gordon Wood est ici de déterminer très rigoureusement en quoi consiste la nouveauté de l'œuvre des fondateurs de la Constitution, ce qui le conduit à une analyse passionnante du *Federalist*, ce recueil des brochures publiées par Madison, Jay et Hamilton pour convaincre les électeurs de New-York de ratifier la nouvelle Constitution, qui est le livre fondateur de la science politique américaine.

Wood montre notamment que, quels que fussent leurs mérites, les adversaires de la Constitution avaient le tort de méconnaître la dynamique à l'œuvre en Amérique : attachés à l'idée que la République n'est possible que dans de petits pays, les « anti-fédéralistes » n'ont pas su voir *que la Constitution fédérale allait réellement permettre la naissance* d'une grande République, *fondée* simultanément sur la balance des pouvoirs et sur la souveraineté populaire.

Les auteurs du *Federalist* ont au contraire compris les caractères fondamentaux du régime américain, qui combine la reconnaissance explicite de la pluralité des intérêts et le refus de toute division organique de la société. C'est en cela que, comme le remarque Claude Lefort dans son introduction, l'expérience américaine a une portée universelle.

Philippe Raynaud

(1) Bernard Bailyn, *The Ideological Origins of the American Revolution*, The Belknap Press of Harvard University Press, 1967.

Cauchemar indien

L'HIVER DANS LE SANG

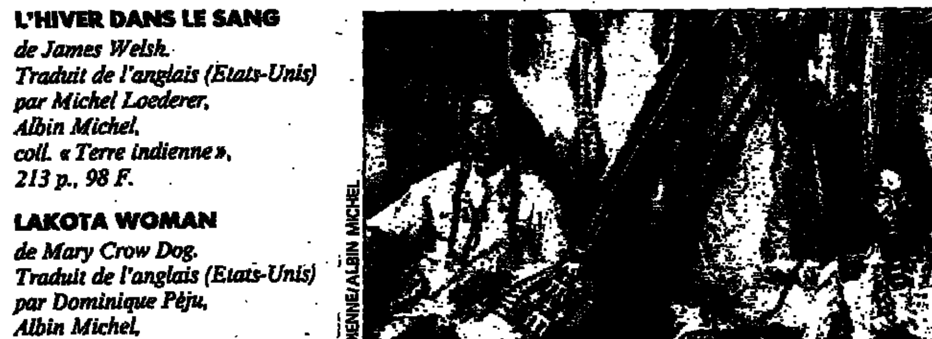
de James Welsh.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Loederer, Albin Michel, coll. « Terre indienne », 213 p., 98 F.

LAKOTA WOMAN

de Mary Crow Dog.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Dominique Péju, Albin Michel, coll. « Terre indienne », 319 p., 120 F.

Avril 91. Missoula (Montana). Le salon de Jim Welsh, bibliothèque en bois ciré, canapé à fleurs et meubles cosy, ressemble à un intérieur bourgeois d'une douillette banlieue londonienne. *« Mes deux grands-pères étaient* black feet *et mes deux grands-mères irlandaises. C'est une manière particulièrement inconfortable de symboliser l'histoire de ce pays. »* De fait, avec son maintien parfaitement *british* et son visage brun et lisse d'Amérindien, Jim Welsh est le portrait idéal de ce qu'aurait pu être l'Amérique si le racisme et la haine ne s'étaient pas embarqués en même temps que les premiers colons sur le *Mayflower*.

Né en 1940 sur la réserve de Browning (Montana), James Welsh appartient à la tribu des Black Feet, mais cette appartenance, qui fait rêver une bonne part des gamins du monde occidental, fut un véritable cauchemar pour ceux qui durent la vivre au quotidien. Et c'est bien parce que l'histoire du peuple indien est douloureuse qu'Albin Michel a créé, avec l'excellent libraire Francis Geffard, la collection « Terre indienne », qui se propose de publier, non pas des livres sur les Indiens, mais les œuvres écrites par les Indiens eux-mêmes. Il faut saluer ce vrai travail d'éditeur et se souvenir d'une interview accordée par Tony Hillerman dans laquelle une libraire navajo parlait de son bonheur à lire les fictions du romancier blanc et de sa douleur à pénétrer dans l'univers des écrivains indiens : *« Ce sont des artistes*, disait-elle. *Leurs livres sont magnifiques, c'est vraiment de nous qu'ils parlent, c'est la réalité. Mais ils nous laissent tristes, sans espoir... »*



IN L'AMÉRIQUE INDIENNE/ALBIN MICHEL

« Sous un tipie Piegan », l'un des 40 000 clichés d'Edward S. Curtis qui entreprit, au début du siècle, d'immortaliser la nation indienne.

Publié en 1974, *l'Hiver dans le sang* est le premier roman de Jim Welsh, et il faudrait avoir l'optimisme chevillé au corps pour trouver la moindre trace d'espoir dans cette dérive d'un jeune Indien hanté par les souvenirs de son frère aîné, mort sous ses yeux à l'âge de quatorze ans, de son père découvert gelé à mort dans un fossé, et du passé glorieux des guerriers, qui chevauchaient jadis à travers l'immensité des prairies, quadrillées aujourd'hui d'un réseau de clôtures barbelées. De bar en bar, de femme en femme, il rôde dans un monde de désillusions et trimbale son cynisme comme, autrefois, ses ancêtres leurs peintures de guerre. Seul bonheur fugitif dans cette fresque impressionniste d'un irréversible déracinement, ces moments d'empathie avec le vide fascinant des grands espaces et ce lien puissant avec la terre et le monde animal qui, comme les visions des *Danseurs du soleil* possédés par le peyotl, dissipe les nuages du temps et, en lui révélant l'état du monde avant la malédiction, lui donne la force de continuer à être indien. Cet étrange roman se lit comme on rêve. Il ne raconte pas d'histoire, mais nous balade dans les errances d'un être à qui l'on a confisqué le droit d'avoir des histoires, et les anecdotes s'enchaînent jusqu'à dessiner une ligne de sens que l'on parcourt, comme on regarde dans le grand ciel du Montana le vent écrire avec les nuages.

Dans ce roman de l'irrémédiable, deux personnages conservent pourtant la force de vivre en symbiose tenace avec le passé ; des femmes, bien sûr, la mère et la grand-mère du narrateur. C'est à ces femmes indiennes que Mary Crow Dog dédie son récit, intitulé simplement *Lakota Woman* ou *Ma vie de femme sioux* : *« Une nation n'est pas conquise tant que le cœur de ses femmes n'est pas à terre. Une fois que c'est fait, peu importent la bravoure de ses guerriers et la force de leurs armes. »* De ce proverbe cheyenne, elle a fait le sens de sa vie, et, à lire son livre, on comprend qu'une armée de soudards dotée d'une puissance de feu redoutable ait eu tant de mal à réduire quelques poignées de cavaliers isolées dans un territoire immense.

Si la double origine de Jim Welsh lui a finalement permis d'accéder à l'université et d'échapper aux formes les plus quotidiennes du racisme, celle de Mary Crow Dog ne lui a rien épargné du rêve américain... *côté cauchemar*. La misère des réserves, l'alcool et la drogue à quatorze ans, le sadisme des bonnes sœurs dans ces institutions catholiques où les jeunes Indiens étaient envoyés de force, histoire d'extirper d'eux toute trace d'une indianité vue comme une manifestation du démon, les parties de chasse à l'Indien organisées par les petits Blancs sous l'œil bienveillant des shérifs, la vie de Mary Crow Dog, bien au-delà des *fictions qui ont tenté de rendre compte du même sujet*, est un impitoyable coup de projecteur sur un génocide en marche que la conscience universelle s'acharne à ignorer.

Son salut, Mary l'a trouvé en rejoignant les révolutionnaires de l'AIM (American Indian Movement), en participant au siège de Wounded Knee, où une petite bande de guerriers enfin réunifiés occupèrent, pendant soixante-quatre jours et face à une armée de *marshalls*, de fédéraux et de *red necks* en furie, un des hauts lieux de la tragique histoire des Sioux. Elle l'a trouvé en s'unissant à Leonard Crow Dog, dernier descendant d'un illustre camp sioux et grand prêtre du culte du peyotl, qui, longtemps interdit, est la forme la plus radicale du renouveau de la civilisation indienne. Elle l'a retrouvé en *s'engageant dans le dernier combat d'une nation très ancienne, dont le nom de chaque tribu évoque à la fois magie, courage et fierté*. Il faut lire absolument ce livre *bouleversant*. Il faut en faire un immense best-seller. Et que ce soit *notre manière* à nous de dire à tous ces gardiens d'un ordre du monde *magique* qu'on ne les oublie pas, qu'on ne les oubliera jamais.

Patrick Raynal

Autres parutions

Dans une nouvelle collection (« Cultures américaines »), dirigée par Jean Heffer et François Weil, les éditions Belin publient *l'Amérique en col blanc ; l'invention du tertiaire : 1870-1920*, d'Olivier Zunz (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Pap NDiaye, 400 p., 130 F). Dans la même collection, paraît *les Américaines. Histoire des femmes aux Etats-Unis*, de Sara M. Evans (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Brigitte Delorme, 608 p., 210 F).

Incidents dans la vie d'une jeune esclave, d'Harriet A. Jacobs, paraît aux éditions Viviane Hamy (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Monique Benesvy, 320 p., 139 F).

Dans *le Cow-boy*, Philippe Jacquin raconte ce que furent réellement les vachers, ces aventuriers idéalisés de l'histoire américaine. Et comment le mythe qui en résulta fait le lien *« entre l'Amérique pastorale et l'Amérique industrielle »* (Albin Michel, 256 p., 110 F).

Trois textes inédits ont paru en collection de poche. *L'Invention de la République américaine*, de Denis Lacorne, est une réflexion sur les racines politiques du « modèle américain » et sur son devenir (Hachette, coll. « Pluriel », 320 p., 45 F). Dans *Wounded Knee ou l'Amérique fin de siècle*, Elise Marienstras analyse *« la dernière bataille des guerres indiennes »* comme le moment où les Etats-Unis basculent dans un nouvel âge de leur histoire, l'ère industrielle (Editions Complexe, 288 p., 65 F). Signalons aussi *les Etats-Unis et leurs immigrants*, de Sophie Body-Gendrot, une étude sur la dynamique d'insertion des nouveaux venus – hispaniques et asiatiques notamment – à New-York, San-Francisco et Miami (La Documentation française, 140 p., 75 F.)

Dirigé par notre collaborateur Serge Marti, un numéro d'Autrement, *New-York contre N.Y.*, ausculte les ombres et les lumières de cette *« mosaïque éclatée »* (224 p., 98 F).

Enfin un court précis, dû à Jacques Portes, retrace *l'Histoire des Etats-Unis depuis 1945* (La Découverte, coll. « Repères », 128 p., 42 F).

magazine littéraire

Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées ; et l'actualité littéraire en France et à l'étranger

LE DOSSIER
TCHEKHOV

LES AUTEURS DU MOIS
Yves Berger
Henry James
Alain Bosquet
Sacher-Masoch
Mircea Eliade

LE GRAND ENTRETIEN
Charles Juliet

Chez votre marchand de journaux : 30 F

OFFRE SPECIALE

6 numéros : 120 F.
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- Littérature et mélancolie
- Stefan Zweig
- 50 ans de poésie française
- Le rôle des intellectuels
- Federico Garcia Lorca
- Flaubert et ses héritiers
- Ecrivains arabes aujourd'hui
- Ecrits intimes
- André Breton
- Les écrivains de Prague
- Les suicidés de la littérature
- Gilles Deleuze
- La Révolution française
- Jorge Luis Borges
- Francis Ponge
- Albert Cohen
- Umberto Eco
- URSS la perestroïka dans les lettres
- L'individualisme
- Littératures allemandes
- Colette
- Les passions fatales
- Les frères Goncourt
- Boris Vian
- Freud
- William Faulkner
- Baudelaire
- Italo Calvino
- Virginia Woolf
- Albert Camus
- Barcelone
- Marguerite Duras
- Le nihilisme

Nom : ....
Adresse : ....
....
Règlement par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères
75007 Paris - Tél. : 45.44.14.51

Etats-Unis : racines crise et déclin

La soviétologie se meurt comme science du vivant. Place à l'américanologie ? Pour avoir créé cette discipline qui remonte à Tocqueville, les Français manquent souvent de curiosité à l'égard des Etats-Unis, de leur histoire et de leur devenir. Des événements de là-bas, de la violence surgie des ghettos noirs ces jours derniers, par exemple, ils ne retiennent que des images fugaces, indéchiffrables dans leur complexité pour qui manque de repères historiques et sociologiques.

Certains grands classiques de la philosophie politique américaine, qui aident à prendre du recul, mettent un temps infini à traverser l'Atlantique. Il a fallu vingt-deux ans, par exemple, pour que « la Création de la République américaine », de Gordon S. Wood, voie le jour en français.

Il reste beaucoup à faire pour mieux connaître l'Amérique, mais des collections se créent, des revues paraissent, qui illustrent un regain d'intérêt pour l'américanologie : études fouillées sur les « minorités » – femmes, Noirs, Indiens... – et réflexions sur les fondements de la démocratie américaine. Ces deux terrains sont un bon baromètre de la santé du « modèle » américain. Traverse-t-il une crise ? Le déclin est-il amorcé ? Certains symptomes le suggèrent, qui dénotent une inadéquation de l'Amérique contemporaine à ses idéaux proclamés. Que sont les grands principes des Pères fondateurs devenus ? Retour à Tocqueville ou découverte de penseurs plus récents, l'américanologie aide à comprendre où vont les Etats-Unis et le monde avec eux. **B. L. G.**



AP

Un manifestant de Los Angeles revendique la bannière étoilée, mais exige l'éviction de Daryl Gates, le chef de la police locale, fréquemment accusé de racisme.

Le mal américain

La première puissance du monde serait en crise pour avoir perdu la foi dans ses valeurs fondatrices

AMERICA
le rêve blessé
Sous la direction de Françoise Burgess. Autrement, 416 p., 169 F.

ETATS-UNIS
incertitudes économiques, effervescence idéologique
Le Débat, mars-avril 1992, 79 F.

Les Etats-Unis sont-ils sur le déclin ? La question peut sembler incongrue s'agissant d'un pays qui donne toujours le *la*, économiquement et militairement. C'est des Etats-Unis, gendarmes du monde et phare de la liberté majuscule, que les conjoncturistes guettent anxieusement la reprise. Et si le mythe de la terre promise ne joue plus comme avant, il est encore suffisamment vivace pour aimanter chaque année des centaines de milliers d'émigrants, légaux ou non.

Vite lu, mal lu, le livre de Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances* (1), a cristallisé un débat, qui n'en finit pas, sur le devenir de la première puissance mondiale. A l'émerveillement béat des années 70 (*le Défi américain*, de Jean-Jacques Servan-Schreiber, *Ni Marx ni Jésus*, de Jean-François Revel...), succède une vague d'interrogations aux allures, parfois, d'hallali. Comme le dit le sociologue Michel Crozier dans le numéro spécial d'*Autrement* consacré au *« malaise de la société américaine »*, *« nous avons exagéré les succès des Américains et nous exagérons maintenant leurs échecs »*.

Françoise Burgess, qui enseigne à la City University de New-York, elle, ne doute pas : *« L'Amérique est en crise. »* Le numéro d'*Autrement*, qu'elle a coordonné avant que n'éclatent les violences récentes, fait une petite place à des points de vue plus roses, mais le ton général est au pessimisme, souvent virulent : *« L'Amérique actuelle est caractérisée par un pragmatisme superficiel et optimiste, une indifférence absolue envers les déshérités, un sens de la compétition compulsif (...), une glorification du rôle de l'entrepreneur qui permet de dire* « tout est permis » *(...) pourvu que cela réussisse et une manie de la consommation élevée au niveau de philosophie. L'idéalisme est totalement absent de tout cela et le mérite n'explique ni ne justifie plus rien. »*

La cause est-elle à ce point entendue ? *« Il n'existe pas de formule simple qui résume l'Amérique*, mettait déjà en garde Daniel Boorstin dans la monumentale *Histoire des Américains* qui vient d'être rééditée (2). *Elle est souvent mal comprise, car trop complexe – ce que ne supportent pas les esprits faibles épris de certitudes tranchées. »*

Le débat sur l'aptitude des Etats-Unis à tenir leur rang n'en est pas moins relancé, une fois de plus. Un récent numéro du *Débat*, antérieur, lui aussi, aux émeutes, le confirme qui, plus nuancé, évoque, sans trancher, deux hypothèses : celle de *« l'irrémédiable déclin »* et celle de *« la mauvaise passe »*.

Si déclin il y a, il est *« relatif »*. C'était la thèse de Paul Kennedy. Et s'il s'agit d'une crise, de quelle crise ? Les Etats-Unis ont survécu à pire : la guerre de Sécession et la grande dépression des années 30. La première manqua de désagréger l'*Union* et la seconde le *« rêve »* américain. A cette aune, que dire des alarmes d'aujourd'hui ?

Le système scolaire à vau-l'eau

Les trente-huit points de vue offerts par *le Débat* et *Autrement* n'apportent pas de réponse simple à cette interrogation. On y décèle pourtant des convergences, faites d'inquiétudes partagées, qui forment un tableau clinique déprimant de l'Amérique d'aujourd'hui.

Le système scolaire serait en voie de décomposition. *« L'éducation est la clé de tous les problèmes et nous ne savons pas comment l'améliorer »*, s'alarme l'historien Arthur Schlesinger Jr dans *Autrement*. Ce diagnostic, d'un libéral, est approuvé par nombre de conservateurs, affolés, eux aussi, par ce que Norman Podhoretz, le directeur de *Commentary*, qualifie, dans le même numéro, de *« dégénérescence intellectuelle »* des universités.

Le bilan général du système éducatif est effectivement accablant. Il y aurait entre 20 millions et 27 millions d'analphabètes aux Etat-Unis, soit 13 % de la population adulte. Et l'Amérique figure désormais au quatorzième rang des pays industrialisés pour les crédits consentis à l'enseignement secondaire. La situation des universités est presque aussi préoccupante. Un exemple parmi d'autres : les étudiants américains sont arrivés en sixième position, sur neuf pays développés, à un test de connaissances organisé par le *National Geographic Magazine*.

Que sont les universités devenues, ces centres d'excellence qui ont fait très tôt, selon Daniel Boorstin, la singularité des Etats-Unis ? Là encore, il ne s'agirait que d'un déclin relatif. *« L'Amérique a encore, pour l'instant, un système d'enseignement supérieur remarquable*, affirme Françoise Burgess, *et certaines des meilleures universités. »*

Pour autant, le poids d'une grande nation, son influence sur les affaires du monde, dépendent de son aptitude à faire fructifier sa matière grise. Pour une part, l'admiration que Jean-Jacques Servan-Schreiber et Jean-François Revel portaient, il y a vingt ans, aux Etats-Unis tenait à l'extraordinaire vitalité de leurs universités. Que s'est-il passé depuis ? Cette baisse de régime n'affecte pas, en tout cas, la société américaine uniformément. L'exceptionnelle réussite des étudiants d'origine asiatique le prouve. *« En 1980*, écrit Setsuko Matsunaga Nishi, une universitaire américaine, dans *Autrement*, *17,4 % des Blancs avaient reçu quatre années ou plus d'enseignement supérieur, alors que c'était le cas de 51,5 % des Indiens, 37 % des Chinois, 36,9 % des Philippins, 33,9 % des Coréens et 26,3 % des Japonais. Seuls les Vietnamiens (12,5 %) avaient bénéficié de moins d'années d'enseignement supérieur que les Blancs. »* L'explication ? Un *« travail personnel acharné »*, le *« soutien de leur famille »* confortés l'un et l'autre par le *« respect des valeurs traditionnelles »*.

Les Blancs (*grosso modo* 84 % de la population américaine en 1990) n'auraient-ils plus la foi dans ces valeurs-là ? C'est l'un des arguments qu'avançait Michel Crozier, il y a dix ans, dans un livre au titre prémonitoire : *le Mal américain* (3). David Riesman, l'auteur de *la Foule solitaire*, lui emboîte le pas dans *Autrement* : *« Les adultes, en général, ont perdu le sens de ce que signifie l'autorité. C'est le legs de la contre-culture. »* Héritage des années hippies ou du bon docteur Spock, la société américaine serait-elle devenue *« une nation de* couch potatoes, *d'avachis, d'abrutis »*, comme s'en inquiète, dans *le Débat*, Jim Chapin, qui fut professeur d'histoire et de science politique à Yale ?

L'éthique protestante, qui a fait la grandeur des Etats-Unis, serait en recul. Un utilitarisme hédoniste l'aurait supplantée. C'est le jugement que portent, dans *Autrement*, deux autres universitaires américains, Alan Wolfe et Christopher Lasch. Le goût du travail acharné, *les solidarités* de voisinage et le sens de l'épargne auraient-elles déserté la conscience américaine ? Manifestement, ces valeurs, que Tocqueville appelle *« les habitudes du cœur »*, ne sont plus à leur zénith.

Celui qui écrivit *De la démocratie en Amérique* en serait-il surpris ? Il observait aussi chez les Américains, avec un mélange d'admiration et d'anxiété, une solide propension à l'individualisme. L'histoire des Etats-Unis est riche de tensions entre ces deux aspirations, *la liberté* et *l'égalité*. C'est, au demeurant, le lot des démocraties. Mais il y aurait aujourd'hui déséquilibre. L'individualisme l'aurait emporté.

Les années Reagan marquent incontestablement un tournant. Norman Podhoretz est le seul à le nier, dans un entretien-confrontation avec Françoise Burgess : *« Il n'y a pas d'accroissement des inégalités. Je sais qu'il y a des statistiques qui le prouvent mais elles sont truquées. »* Dans *le Débat*, Robert Heilbroner, qui enseigne l'économie à la New School for Social Research de New-York, parle, lui, statistiques – truquées ? – à l'appui, d'une augmentation *« sans précédent »* desdites inégalités au cours des années 80. Comme le note Françoise Burgess, les Américains les plus nantis (0,5 % de la population) ont doublé, durant cette période, leur part de la richesse nationale. Cette part représente aujourd'hui 27 % des avoirs des Etats-Unis.

Cet écart croissant menacerait la cohésion des Etats-Unis. Car, pour la première fois de son existence, l'armature de la société américaine, la classe moyenne, serait atteinte. *« On craint que la génération actuelle de jeunes travailleurs soit la première de toute l'histoire des Etats-Unis à connaître une existence moins prospère que ses parents »*, s'alarme, dans *le Débat*, Jean Heffer, qui dirige le Centre d'études nord-américaines à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHSS). *« Un coup dur pour le rêve américain, plus dur même que la grande dépression des années 30 dont les effets désastreux avaient fini par être engloutis dans la croissance retrouvée de la seconde guerre mondiale et de l'après-guerre. »*

Familles noires en miettes

Cet accroissement des inégalités se doublerait, selon Jean Heffer, d'une *« incapacité »* du système *« à résorber une masse de pauvres et de laissés-pour-compte »*. A quoi François Furet, directeur d'études à la même EHSS, ajoute à propos des Noirs que c'est là *« la grande tragédie américaine »*. Inégalités paradoxales, est-on tenté de dire : la prospérité des Etats-Unis s'est globalement accrue au cours des années 80.

L'actualité le confirme, la situation de *la communauté noire* (12,4 % de la population) est comme un concentré des maux qui accablent aujourd'hui l'Amérique. Cette « minorité » est, plus que toute autre, atteinte par l'érosion des structures sociales. Les familles noires en miettes : près de la moitié *est sans pères*. Les Noirs subissent, davantage que les autres groupes ethniques, les ravages de la pauvreté et de l'analphabétisme. Et tandis que l'espérance de vie des Blancs croît, la leur ne cesse de diminuer.

Certes, le grand mouvement d'émancipation des années 60 a favorisé l'émergence d'une bourgeoisie noire. Mais le sort des autres s'est aggravé. Cette situation ne heurte pas seulement la sensibilité des libéraux. Certains conservateurs en viennent à mettre en doute l'efficacité du « modèle » américain. *« On peut supposer*, écrit, dans *Autrement*, Norman Glazer, l'un des sociologues américains les plus au fait des questions « ethniques », *que les dégâts créés par trois siècles d'esclavage et d'infériorité sociale sont plus graves que nous le supposions. »* Pour une fraction croissante d'Américains de souche, *l'american dream* semble hors d'atteinte. Un symptôme de plus du « déclin » ?

Sans entrer dans l'inépuisable débat sur l'efficacité ou les effets pervers de l'*affirmative action*, une politique destinée à corriger les discriminations raciales (et sexuelles), il faut se demander si les Américains ne pâtissent pas aujourd'hui d'un appauvrissement de leur conscience sociale.

C'est délibérément, qu'au cours des années Reagan, ils ont opté pour un Etat minimal, une tentation qui remonte à loin dans leur histoire. *« Get the government off my back »* (que le gouvernement cesse de me harceler), proclamait le président d'alors, approuvé par une majorité de ses concitoyens. Les résultats sont là : un système éducatif à l'abandon, un tissu social en voie de décomposition, sur fond de *« phobie de l'impôt »* – la formule est de Robert Heilbroner.

« Héritage de Papy Ronald », le déficit budgétaire, rappelle Jean Heffer, dépasse du coup l'imaginable, *réduisant la marge de manœuvre* des Etats-Unis sur deux fronts : celui des dépenses publiques, avec les conséquences que l'on a dites, et celui de leurs engagements dans le monde. Commentaire du même Jean Heffer : *« Les Etats-Unis (...) n'ont plus les moyens de leurs ambitions, comme on a pu le constater au moment de la guerre du Golfe, où ils n'ont pas su toujours éviter d'avoir l'air de mercenaires subventionnés par les émirs arabes, le Japon et l'Allemagne. »*

Tout bien pesé, ce déclin multiforme aurait une origine repérable, ce que François Furet appelle un *« déficit du politique »*. Qu'il s'agisse du gouffre budgétaire, du sort moins qu'enviable des Noirs ou de la détérioration du système éducatif, les Etat-Unis donnent parfois l'impression de ne plus maîtriser leur avenir. Jusqu'au débat théologique sur l'avortement que les élus du peuple – président et Congrès – préfèrent laisser la Cour suprême trancher à leur place. Par *« lâcheté »*, soutient François Furet. Si déclin il y a, il tient peut-être à cela : à l'incapacité présente des Américains à redéfinir un projet qui a fait d'une poignée d'émigrants dépenaillés une grande nation.

Bertrand Le Gendre

(1) Ce livre est désormais disponible en édition de poche, « Petite Bibliothèque Payot/Documents », 730 p., 72 F.

(2) Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1 620 p., 160 F.

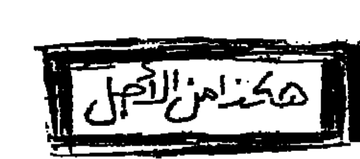
A l'occasion de sa venue en France et de la parution aux éditions Albin Michel de

« L'hiver dans le sang »
(Collection Terre indienne)

la librairie **MILLEPAGES**
a le plaisir de vous inviter
à rencontrer

JAMES WELCH
le **MERCREDI 13 MAI**
à partir de 18 heures.

MILLEPAGES, 174, r. de Fontenay
Vincennes – Tél. : 43-28-04-15



POUR UNE LITTÉRATURE VOYAGEUSE
de A. Borer, N. Bouvier, M. Chaillou, J.-L. Coatalem, A. Dugrand, J. Lacarrière, G. Lapouge, M. Le Bris, J. Meunier, G. Walter, K. White. Ed. Complexe, coll. « Le regard littéraire », 220 p., 65 F.

LE GRAND DEHORS
de Michel Le Bris. Payot, coll. « Essais ». 400 p., 160 F.

D'AUTRES MONDES

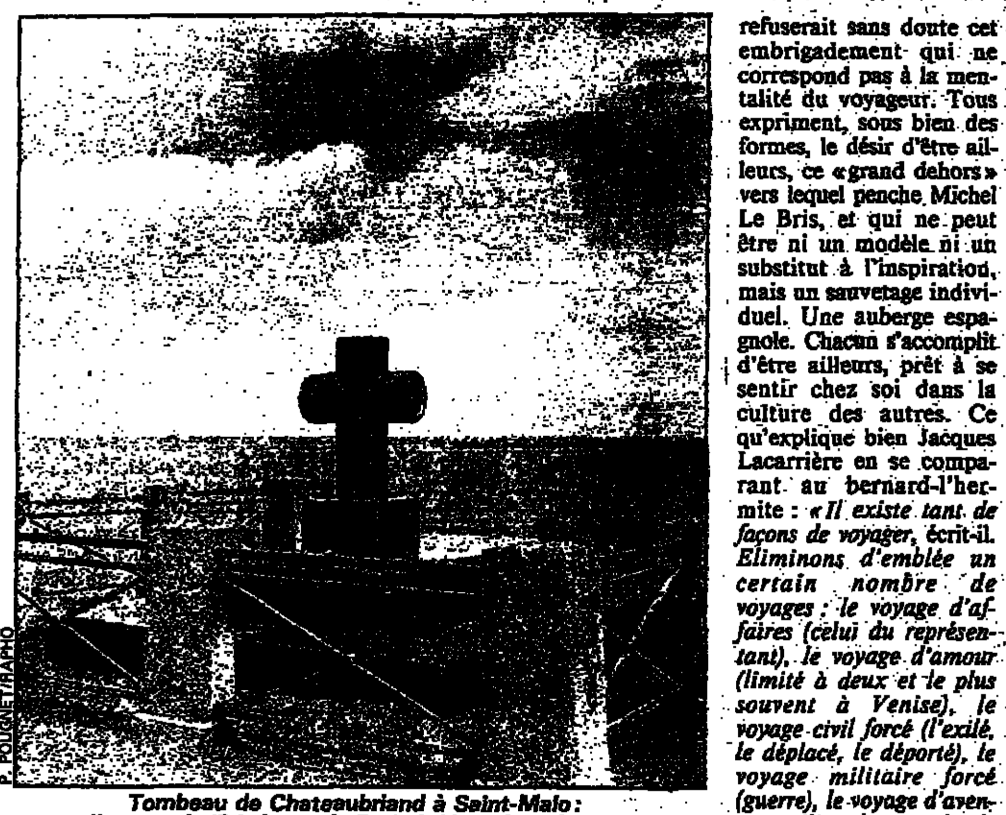
par Nicole Zand

J'écris, donc je marche...

POUR une littérature voyageuse... Le recueil-manifeste que publient les Editions Complexe à l'occasion du troisième Festival de Saint-Malo « Etonnants voyageurs » a un propos très clair, très sain : ouvrir grand les portes et les fenêtres à la littérature. *« Etre résolument ailleurs : dehors. Non pas un programme théorique de plus, fût-il nouveau, mais des invitations à sortir de soi, à oser oublier les modes, les us et les contraintes, pour retrouver le poème du monde. »* Affirmation que développe Michel Le Bris dans *le Grand Dehors*, un essai qu'il veut plutôt livre de voyage de la littérature, rêverie sur l'art de la fugue, précis de philosophie vagabonde, parmi les livres qui ont enchanté son adolescence – Audubon, Mark Twain, Melville, Conrad, John Muir, Stevenson... Et, comme éditeur, directeur de plusieurs collections (chez Payot, Phébus, Hoëbeke), il s'attache à faire partager son plaisir de lecture en republiant des auteurs qui, pour la plupart, auraient été bien étonnés d'être qualifiés de *« voyageurs »*.

Parce qu'il ressent douloureusement le manque d'air de notre époque, parce qu'il se trouve que d'autres, comme lui, qui n'ont plus foi dans les idéologies et ont jeté aux orties toutes les tentations militantes, étouffent aujourd'hui dans l'air raréfié du nombrilisme, du psychologisme ou d'une religion de la linguistique en littérature, Michel Le Bris, l'ancien directeur de *la Cause du peuple*, a pris une nouvelle fois l'initiative : il a décidé d'« étonner », de « s'étonner » lui-même, en redonnant goût à un genre qu'on pensait passé de mode, l'aventure. Sous toutes ses formes. Quinze ans après *l'Homme aux semelles de vent* (Grasset, 1977), deux ans après la création du Festival de Saint-Malo, il lance ce qu'il n'ose pas nommer un mouvement littéraire.

ONZE auteurs, qui n'ont d'autre rapport entre eux que de se faire une certaine idée de leur vie dans la littérature. Et qui sont curieux de connaître le monde, de s'enrichir de toutes les sensations, de toutes les senteurs, de tous les paysages et, surtout, de toutes les cultures, pour se retrouver eux-mêmes écrivains. *« Longtemps, j'ai confondu l'exotisme et les timbres-poste. Leurs baobabs et leurs oiseaux de paradis, leurs bariolures et leurs papillons m'exaltaient. Ils m'emportaient au désert de Gobi, vers des Guadeloupe et des Virginie, dans les chaleurs du sable ou l'ombre des palétuviers. Le plus vilain timbre-poste du Sénégal m'emmenait plus loin que le plus beau des portulans »*, écrit Gilles Lapouge, dans un bel article nostalgique, retrouvant l'exotisme philatélique de son enfance. *« La leçon m'est demeurée*, ajoute-t-il. *Le voyage est de la littérature. Mieux : le voyage n'est voyage que s'il est littérature. Ou encore : un voyage n'est qu'un livre de voyage (j'aimerais proposer davantage et que tout livre est un voyage, mais ceci est une autre histoire). »*



P. POUGNET/RAPHO

Tombeau de Chateaubriand à Saint-Malo : l'auteur de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* était-il un « écrivain voyageur » ?

Est-ce un manifeste ? J'écris, donc je marche ?... Chacun des participants à ce petit livre de *« littérature voyageuse »* refuserait sans doute cet embrigadement qui ne correspond pas à la mentalité du voyageur. Tous expriment, sous bien des formes, le désir d'être ailleurs, ce « grand dehors » vers lequel penche Michel Le Bris, et qui ne peut être ni un modèle ni un substitut à l'inspiration, mais un sauvetage individuel. Une auberge espagnole. Chacun s'accomplit d'être ailleurs, prêt à se sentir chez soi dans la culture des autres. Ce qu'explique bien Jacques Lacarrière en se comparant au bernard-l'hermite : *« Il existe tant de façons de voyager*, écrit-il. *Eliminons d'emblée un certain nombre de voyages : le voyage d'affaires (celui du représentant), le voyage d'amour (limité à deux et le plus souvent à Venise), le voyage civil forcé (l'exilé, le déplacé, le déporté), le voyage militaire forcé (guerre), le voyage d'aventure (l'explorateur), le voyage d'agrément (tourisme), le voyage clandestin (espionnage), le voyage scientifique (archéologue, géologue, ethnologue), le voyage militant (tournées électorales à l'île de la Réunion par exemple), le voyage missionnaire (prêtres et pèlerinages). A quoi il convient d'ajouter le voyage du diplomate et celui de l'enseignant ou du technicien en poste à l'étranger. Lequel ai-je pratiqué de ces voyages ? Aucun. »*

AVENTURE. Evasion. Exotisme. Vagabondage. Reportage. Voyage... L'époque est au voyage. Etre ailleurs. Ce qui n'est pas entièrement neuf si on songe à l'œuvre de l'« exote » Victor Ségalen, qu'on a mis d'ailleurs très longtemps à découvrir ! Nous sommes tous des évadés en puissance, proclament les auteurs français qui se fondent mal dans le moule du *travel writing* à l'anglaise : *« Je suis un écrivain qui marche. Et non pas un marcheur qui écrit »*, dit encore Jacques Lacarrière pour lever l'ambiguïté de l'appellation « écrivain-voyageur ».

« Pour moi, voyager, c'est gagner par déracinement, disponibilité, exposition, le centre de ce champ de forces qui s'étend d'ailleurs partout mais dont il faut que nous cherchions, par déplacement géographique ou mental, l'accès qui nous y est particulièrement réservé. Il y a bien d'autres sésames : l'alcool, l'éros, l'opium, la méditation immobile. Pour moi, c'est l'état nomade qui m'a fourni une clé », explique Nicolas Bouvier, l'auteur de *l'Usage du monde* (éditions La Découverte, 1985), cette bible de la littérature voyageuse, publiée à compte d'auteur et sans succès en 1963.

ASSISTERONS-NOUS maintenant à un *travel writing* à la française ? Le signe est mort, vive le retour de la fiction, répète Michel Le Bris, le chef de file, qui s'en prend dans une postface virulente, écrite en 1982, aux théoriciens du signe, comme si, après la crise de l'idéologie marxiste, il était forcé d'affronter encore ses fantômes. *« Après des décennies de soumission aux diktats des sciences humaines, de laminage par les chars lourds de l'idéologie, de déconstruction au nom du signe-roi, sous le prétexte d'« avant-garde » ou de fade abandon à ses petits émois, est-ce le grand retour de la littérature ? Tel est, en tous les cas, l'enjeu. »* On peut se demander s'il est vraiment besoin de créer une structure pour rassembler des écrivains qui ont un commun désir de liberté. Ils répondront sans doute eux-mêmes, cette semaine, à Saint-Malo.

« Etonnants voyageurs »...

Plus de cent auteurs, illustrateurs et cinéastes se retrouveront à Saint-Malo, du 8 au 10 mai, pour ce troisième Festival international « Etonnants voyageurs », et un chapiteau de 1 000 mètres carrés offrira une immense librairie du voyage et de l'aventure avec, en particulier, un stand de l'UNESCO, présentant les principales parutions célébrant le cinquième centenaire de la rencontre des deux mondes et un stand du British Council avec un panorama des écrivains voyageurs britanniques.

Plusieurs expositions :

– *Autres Amériques*, 60 photos du Brésilien Sebastiao Salgado ;

– *Les insectes des Amériques*, présentée par le Muséum d'histoire naturelle ;

– *A la découverte de la flore du Nouveau Monde*, planches originales de l'ancêtre d'Alvaro Mutis, Celestino Mutis (Cadix, 1732-Santa-Fé, 1808) ;

– *Juan Rulfo, écrivain et photographe* (1918-1986), l'auteur de *Llano en flammes* ;

– *Le guetteur d'ombres*, l'Amérique indienne d'Edward S. Curtis ;

– *Writers Abroad*, une découverte des écrivains-voyageurs britanniques montée par Jonathan Raban ;

– *Istanbul, le regard de Pierre Loti* ;

– *Dans Calcutta, les médecins des oubliés*, photographies de Benoît Lange.

Un concours international patronné par l'UNESCO sera lancé depuis Saint-Malo sur le thème « De quelle manière la rencontre des deux mondes (1492) a-t-elle contribué à transformer ma culture ou celle de mon peuple ? » (Renseignements : UNESCO, Unité pour la célébration du cinquième centenaire, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris).

Implacable Marlen Haushofer

Un recueil de nouvelles de la romancière autrichienne où des personnages sans histoire apprennent la peur

LA CINQUIÈME ANNÉE
de Marlen Haushofer. Nouvelles, traduites de l'allemand par Miguel Couffon, Actes Sud, 260 p., 118 F.

Marlen Haushofer n'a pas son pareil pour débusquer, mine de rien, l'horreur au sein du quotidien. Les lecteurs de son inoubliable *Mur invisible* – si vous n'avez pas eu la chance de lire ce livre, profitez vite de sa réédition (1) – aimeront sûrement ces nouvelles, dont les personnages, tous des individus sans histoire, se retrouvent brusquement confrontés, chacun à sa manière, au mal fondamental inhérent au fait d'exister.

Il arrive que l'angoisse, alors qu'on s'est efforcé des années durant de l'étouffer, resurgisse à la faveur d'un incident apparemment futile : en voyant s'écraser un moustique contre sa vitre, l'un des personnages s'aperçoit que la guerre ne l'a pas guéri de son hypersensibilité face à la cruauté. Assailli par *« une vision du monde qui résonnait des cris de souffrance des fleurs, des herbes et des arbres »*, il se jettera par la fenêtre.

« Le désir fou de dévorer »

C'est au café, où il s'est rendu comme chaque jour pour y lire ses journaux préférés sans être dérangé par sa femme, qu'un autre, conseiller à la retraite, ayant écouté sans l'avoir voulu les propos médicaux de trois vieilles dames occupées à s'empiffrer de gâteaux à la table voisine, se retrouve confronté à la peur : *« Il la sentait qui nichait dans ses poumons, son foie, ses reins et dans chaque viscère, mais, plus angoissante que tout autre, il sentait la peur dans son cœur. »*

Parmi les meilleures de ces nouvelles, toutes écrites avec une étonnante économie de moyens et excellemment traduites par Miguel Couffon, on retiendra « Les ogres », dont l'action se situe dans un compartiment de chemin de fer, et dont le principal protagoniste, un père de famille rangé, s'aperçoit en observant une ravissante adolescente, plongée en face de lui dans la contemplation de ses orteils, que le mal qui le tourmente, c'est *« le désir fou de dévorer cette jeune fille, de l'avaler tout entière et de remplir de sa jeunesse l'antre triste et vide du tréfonds de son être »*.

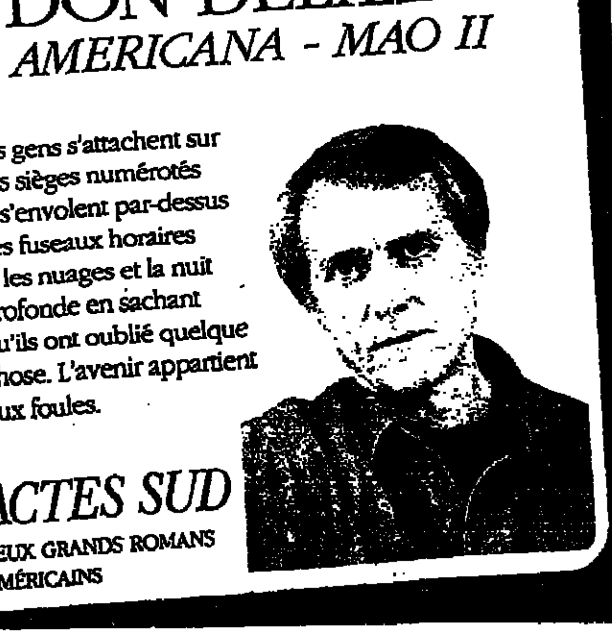
Le regard implacable de Marlen Haushofer n'épargne d'ailleurs pas plus les enfants que les adultes. Ayant invité de charmants bambins à partager ses heures de solitude, la protagoniste des « Enfants », une vieille demoiselle, surprend ses petits chéris en train de martyriser un rouge-gorge. *« Assis en rond dans le grenier, les enfants fixaient de leurs yeux de porcelaine brillante une chose posée devant eux. L'oiseau, qui ouvrait encore un bec d'où ne sortait plus aucun son, cessa brusquement de tressauter. Alors, les petites filles rangèrent soigneusement les épingles aux têtes de couleur en les repiquant sur la pelote de Mademoiselle Klara. »*

Jean-Louis de Rambures

(1) Dans la collection des livres de poche « Babel », coédition Actes Sud, Labor et L'Aire.

DON DELILLO
AMERICANA - MAO II

Les gens s'attachent sur des sièges numérotés et s'envolent par-dessus des fuseaux horaires et les nuages et la nuit profonde en sachant qu'ils ont oublié quelque chose. L'avenir appartient aux foules.



ACTES SUD
DEUX GRANDS ROMANS AMÉRICAINS

VASSILI PESKOV
ERMITES DANS LA TAÏGA

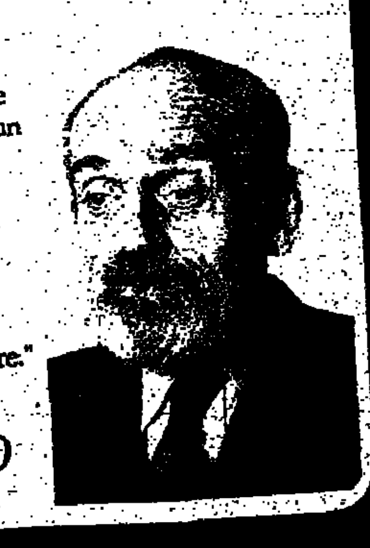
"Nous vous apprenons que nous sommes encore vivants, mais guère bien portants, ensuite il sera comme Dieu le voudra. La vie va doucement. Nous avons moissonné le seigle, nous n'avons pas récolté tout le pois et la pomme de terre. La neige a tout enveloppé."



ACTES SUD
TERRES D'AVENTURE

THEODORE MONOD
L'ÉMERAUDE DES GARAMANTES

"Au terme de mon séjour littoral, au lieu de prendre le bateau, je grimpai sur un dromadaire pour ma première "méharée" : le sort en avait décidé, le Sahara se refermait sur une proie que, soixante ans plus tard, il tient encore prisonnière."



ACTES SUD
TERRES D'AVENTURE